LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE LA SEMAINE DERNIERE
QUOTICIEN - - - - 455,250
HEBDOMADAIRE - - 40,535
TOTAL - 495,785

VINGTIEME ANNEE No 78 — LA PRESSE JEUDI 4 FEVRIER 1904 — SEIZE PAGES—UN CENTIN

UN ATTENTAT MEURTRIER

UNE DAME HANNA TROUVEE BAIGNANT' DANS SON SANG — UN JEUNE HOMME TENTE DE L'ASSOMMER AVEC UN MARTEAU — LE VOL EST LE MOBILE DU CRIME.

Mme Hanna, qui demeure rue Marlborough, No 18, épouse de John Hanna, manufacturier de meubles, est dans un état critique, à l'Hôpital Général, par suite d'un attentat meurtrier dont elle a été victime, hier après-midi.

Quelque temps après le transport de Mme Hanna à l'hôpital, un individu du nom de Patrick Henry, domicilié rue Marlborough, No 58, a été mis en état d'arrestation, sous soupçon d'être l'auteur de cet assaut meurtrier et du vol de $40, disparues d'un buffet.

Il était environ deux heures hier après-midi, quand Mme Hanna, qui est âgée de 50 ans, fut trouvée sans connaissance étendue sur le parquet de sa chambre et baignant dans son sang. Ce fut une voisine, une dame Watson qui, la première, pénétra dans la maison après l'assaut. La visiteuse s'aperçut que la porte donnant sur la rue était ouverte, tandis que celle du dedans avait été fermée à clef, par en dehors. Mme Watson trouva cela étrange, mais sa surprise augmenta en même temps que sa terreur, lorsque s'avançant plus avant dans la maison, elle vit chaises et tables renversées et son amie, Mme Hanna, étendue sur le plancher de sa chambre, toute couverte de sang. Il devait y avoir eu lutte, car le lit et les murs étaient couverts de taches éparses.

AU SECOURS

Mme Watson courut immédiatement chercher l'aide de voisins qui eux-mêmes firent mander par téléphone le docteur Opzoomer, de la rue Darling. Le médecin arriva quelques minutes après. En même temps que le médecin, arrivaient à la maison le lieutenant Robinson, du poste de police No 11, et deux de ses policiers. L'examen du docteur Opzoomer révéla que la pauvre femme avait dû être frappée par un instrument dur et émoussé. La victime du lâche attentat portait sur la tête quatre blessures et une autre plus profonde encore sur le front. Outre de cela, le médecin découvrit sur le cou de la blessée des égratignures qui n'étaient autre chose que des marques d'ongles.

Le lieutenant Robinson fit immédiatement mander la voiture d'ambulance de l'Hôpital Général, où Mme Hanna fut transportée immédiatement. Après avoir repris connaissance, la blessée raconta aux médecins de l'institution qu'un jeune homme l'avait assaillie et frappée avec un marteau.

FAUX EMPLOYES

Elle dit que l'individu en question en entrant chez elle, lui annonça qu'il était à l'emploi de la corporation et qu'il venait pour faire l'inspection des conduits d'eau. Après avoir fermé la porte il pénétra dans la cuisine et se dirigea vers l'évier pour faire l'inspection des robinets. Un marteau était à portée de sa main. Sans plus tarder le faux employé civique s'en empara et s'avançant vers Mme Hanna, la menaça de la tuer si elle ne lui remettait pas à l'instant tout l'argent qu'elle avait à la maison. Elle essaya de se défendre mais n'en eut pas le temps. L'ignoble visiteur la saisit à la gorge et la frappa de plusieurs coups de marteau au front.

La pauvre femme ne se rappelait rien de plus et ne pouvait à peine donner une bonne description de son assaillant.

Le lieutenant Robinson trouva sous la table le marteau qui avait servi d'arme à l'assaillant. Grâce à la faible description qu'on lui donna, le capitaine Baignet du poste No 11 donna l'ordre à deux de ses policiers d'arrêter le nommé Patrick Henry, qui était sous caution, en attendant son procès pour vol de grand chemin rue Marlborough, il y a une dizaine de jours environ. Henry fut arrêté vers 7 heures 30 hier soir, par le caporal Brown, qui le trouva flânant au coin des rues Désery et Notre-Dame. Le détective Vincent et le caporal Brown le conduisirent à l'hôpital Général, mais Mme Hanna était dans un tel état de faiblesse qu'il lui fut impossible de reconnaître son assaillant.

PIECES COMPROMETTANTES

Le prisonnier fut alors conduit au bureau des détectives, et les détectives Richard, McLaughlin et Vincent se transportèrent à la demeure de Henry, rue Marlborough, No 52 où ils découvrirent, au cours de leurs recherches, une chemise et trois essuie-mains tachetés de sang.

Charles Stambies, un jeune menuisier de 22 ans, qui pensionne chez M. Hanna, a raconté qu'il quitta la maison quelques minutes avant l'assaut. L'assaillant, d'après lui, a dû guetter son départ pour entrer dans la maison.

Les quarante piastres qui ont été volées ont été enlevées d'une botte d'étain, conservée dans un buffet.

Dans sa précipitation le voleur oublia une montre et une chaîne en or, gardées dans la botte avec l'argent.

Vers l'heure où l'assaut a été commis, Henry a été vu par une femme de la rue Marlborough. L'individu en question courait à toutes jambes dans la direction de sa demeure. La femme le vit même entrer chez lui. Questionné au sujet de cette course, le prisonnier a répondu qu'il avait couru pour se réchauffer.

Les médecins de l'hôpital Général ont des craintes très sérieuses au sujet de Mme John Hanna.

AUX BUREAUX DE LA SURETE

Aux bureaux de la sûreté, on s'occupe activement de découvrir la filière mystérieuse qui enserre le meurtre ou la tentative de meurtre d'hier soir. Le chef Carpenter possède maintenant l'arme qui a servi au lâche agresseur de madame Hanna, c'est un lourd marteau de charpentier, dont la tête est maculée de sang. L'espagnolette de la porte, aussi tachée de sang, a été enlevée de la porte à la maison de la rue Marlborough. Un jeune homme déjà bien connu de la police, a été arrêté sous soupçon d'être l'auteur de cet ignoble attentat. Mais rien n'est venu prouver encore qu'il est coupable de cette agression. Les manches de son paletôt, cependant, sont tachetées de gouttes de sang. Les autorités refusent de dire quoi que ce soit sur cette affaire.

L'attentat d'hier soir ressemble étrangement, par les faits qui sont maintenant connus du public, au meurtre de madame Grégoire, assassinée en mai 1899, à coup de bouteilles de cidre dans sa boutique de la rue Saint-Timothée. Le cadavre de la malheureuse fut trouvé froid sur un grabat, dans une pièce de la boutique. Le meurtre avait été commis pour $3.50 seulement. Ici, encore, c'est le vol qui a dirigé la main criminelle du meurtrier.

Il est peu probable que le jeune homme arrêté sous accusation d'avoir assassinée la vieille Hanna, Patrick Henry, soit coupable, mais il est probable qu'il renseignera la justice sur les vrais coupables.

La justice attend anxieusement le dénouement de cette tragédie pour mettre le prisonnier en accusation ou pour le libérer, selon le cas, devant l'insuffisance des témoignages circonstanciels ou autres qui seront portés contre lui.

Patrick Henry a déjà un dossier joliment chargé au greffe des Sessions de la paix.

VLADIVOSTOCK EN ETAT DE SIEGE

C'est du moins, ce que laisse entendre une dépêche reçue par un des agents commerciaux du Japon.

TOUS LES NAVIRES DE GUERRE RUSSES ONT QUITTÉ PORT-ARTHUR

Tokio, 4—Le commandant de la garnison russe à Vladivostock a donné avis à l'agent commercial du Japon qu'il pouvait recevoir d'un moment à l'autre, de Saint-Pétersbourg, l'ordre de proclamer l'état de siège. En conséquence il a demandé à l'agent de faire des préparatifs pour le départ éventuel des résidents japonais. Ceux qui voudront rester devront se rendre à Habarovsk.

Les fonctionnaires japonais rapportent qu'une grande activité militaire règne en Mandchourie. Des maisons ont été préparées à Liao Yang, Haichang, Kaichow et plusieurs autres places pour l'acommodation des soldats russes. Des voitures ont aussi été nolisées pour le transport des munitions et des provisions.

Les troupes avancent rapidement dans la direction de Yalu et les résidents chinois de Ying Chou se préparent à fuir.

Londres, 4—Tous les vaisseaux de guerre russes à l'exception d'un seul qui est en cale sèche, ont quitté Port Arthur, hier. Leur destination est inconnue.

Tokio, 4—Le gouvernement a été informé que la flotte russe est partie de Port Arthur pour une destination inconnue.

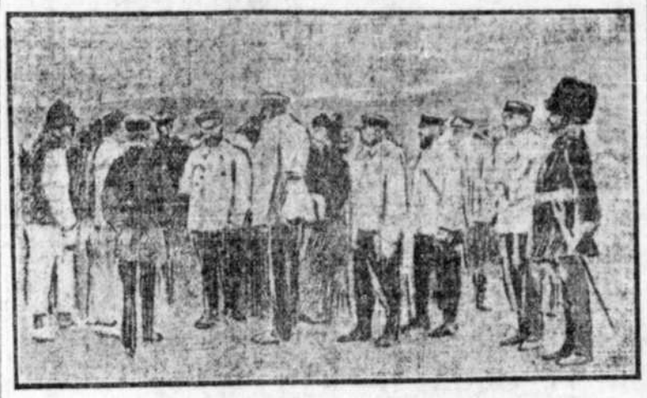

L'AMIRAL ALEXIEFF ET UN GROUPE D'OFFICIERS A PORT ARTHUR

Séoul, 4—On rapporte que des troubles sérieux se sont produits dans la campagne qui entoure Tonghaik. Des milliers d'hommes armés ont déclaré qu'ils ne sont pas sujets coréens. Les mécontents sont divisés en trois clans séparés. On croit qu'un insurrection générale éclatera au printemps.

Voir aussi page 3.

TROUPE JAPONAISE BIVOUAQUANT SUR LES BORDS DE LA RIVIERE YALU.

ENCORE LES P'TITS CHARS

LES PLAINTES AU SUJET DU MAUVAIS SERVICE CONTINUENT D'ARRIVER AUX BUREAUX DE "LA PRESSE".

Le 1er février, le tramway 272, de la ligne Amherst, conducteur No 1370, arrive, à 8 heures 15 du matin, au coin de la rue Roy et du Parc Lafontaine. Cinq personnes attendaient son passage, mais pas uniquement pour le plaisir de le voir passer. C'est ce qu'il fit pourtant, en dépit des gestes de ceux qui attendaient. Une des personnes sauta dans le tramway en marche, mais les quatre autres durent attendre le tramway suivant.

Le 3 février, le tramway No 112 de la ligne Parc Lafontaine et Commissaires, conducteur No 622, passait à 8 heures 15 au coin de la rue Cherrier et du Parc Lafontaine. Six hommes et deux dames attendaient son passage. Le tramway n'était nullement encombré, mais le motorman ne daigna pas s'arrêter. Les hommes le prirent au vol, mais les dames restèrent les pieds dans la neige.

Le même jour, une dame attendit un tramway au coin des rues Ontario et Champlain. Elle se rendait rue Sainte-Catherine, à la hauteur de l'avenue Hôtel de Ville. La rapidité du service lui permit d'accomplir ce trajet en une heure, exactement de 9½ h. à 10½ h.

Il va sans dire que nous possédons les noms des mécontents, et que nous publierons toutes les plaintes qui nous seront faites par des personnes connues.

On finira par triompher du mauvais vouloir de la compagnie des "P'tits Chars."

LES LOGEMENTS SE FONT RARES

L'AUGMENTATION DES LOYERS SUR TOUTE LA LIGNE — QUELQUES ENTREVUES AVEC LES AGENTS D'IMMEUBLES.

Hier était le dernier jour d'avis pour les locataires qui ont l'intention de déménager au 1er de mai prochain.

D'après une petite enquête faite par un des représentants de "La Presse" aux bureaux des principaux agents d'immeubles, il est établi que les logements sont plus rares que jamais, à Montréal, cette année, et il n'y a que les gens qui ont des raisons majeures pour déménager qui ont envoyé leur avis.

On peut voir par les entrevues qui suivent, les causes qui ont amené cette disette de logements et par suite l'augmentation des loyers sur toute la ligne.

Le représentant de "La Presse" est allé voir M. F. St Germain, administrateur de plusieurs successions importantes, et qui s'occupe de location de propriétés depuis des années. Voici ce que M. St Germain a répondu en substance aux questions de notre représentant :

"Je n'ai jamais eu connaissance que les logements aient été aussi rares que cette année, depuis que je suis dans les affaires. Les loyers sont en conséquence augmentés sur toute la ligne. L'augmentation est de 15 p. c. en moyenne. La cause de cette disette nouveau genre, c'est que la construction n'a pas marché de pair avec l'accroissement de la population, en ces derniers temps. Les affaires sont très bonnes. Les gens de la campagne ont afflué vers la ville et même bon nombre de nos compatriotes des Etats-Unis sont revenus au pays, attirés par la prospérité qui y règne. D'un autre côté, l'augmentation du prix des matériaux et de la main d'œuvre ont retardé la construction, et cela explique très bien la situation actuelle."

M. Mendoza Langlois, l'agent d'immeubles bien connu de la rue St Jacques, exprime à peu près les mêmes vues. "La meilleure preuve de la rareté des logements, cette année, a-t-il dit, c'est l'empressement des gens à louer. Nous ne sommes qu'au 4 février, et j'ai déjà plus de demandes que je n'en ai d'habitude, à la fin du mois. Cependant, j'ai augmenté les logements dont je dispose d'environ 20 p.c.. Il se louerait certainement de 600 à 700 logements de plus cette année à Montréal, si nous les avions en mains."

A la question de notre représentant: Quelles sont les causes de cette disette, M. Langlois les attribue à l'augmentation de la population et l'espèce d'arrêt qu'a subi la construction, par suite de la hausse des prix des matériaux et des salaires des ouvriers, au cours de ces dernières années. M. Langlois estime que depuis 4 ans, les prix des matériaux ont augmenté dans une proportion de 10 p. c. par année.

M. Langlois est d'opinion qu'il va manquer environ 1,000 logements, à Montréal, cette année.

"Remarquez bien", conclut M. Langlois, "que je ne dis pas cela pour faire de la propagande ou pour effrayer les gens qui sont à la recherche de loyers; mais simplement dans le but de renseigner le public sur la situation actuelle qui est grosse de conséquences."

M. Johnson, de la raison Johnson et Cousineau, déclare que les loyers sont augmentés de 20 p. c. cette année.

"D'après moi", dit M. Johnson, "la rareté des logements et l'augmentation extraordinaire de la population, sont les causes directes de cette hausse. La construction des usines du Pacifique, à Hochelaga, et des usines de la Locomotive Works, à la Longue-Pointe, sans compter la prospérité qui est générale partout ont amené un surcroît de population, et la construction a été ralentie par les grèves, l'augmentation des salaires qui en est résultée et les prix des matériaux qui ont considérablement haussé. La crise qui sévit dans la Nouvelle-Angleterre donne un surcroît de prospérité à Montréal. Un fait qui prouve bien ce que j'avance, c'est qu'il y a une diminution d'une bonne moitié dans la vente des places d'affaires. Le prix des terrains, aux environs de la ville, a aussi considérablement augmenté, à tel point que des Américains, qui sont venus ici, tenter des spéculations, ont dû s'en retourner sans faire d'affaires. Ils prétendent que les terrains se vendent aussi cher ici, qu'aux environs des grandes villes américaines, comme New-York et Boston."

M. Alcide Chaussé, l'inspecteur des bâtisses, interrogé à ce sujet, s'est exprimé comme suit :

"Il n'est que trop vrai que les loyers, cette année, sont augmentés sur toute la ligne. J'en ai eu la preuve moi-même. J'ai remis mon logement, et dès le premier jour, il s'est présenté des locataires. Finalement, le propriétaire, M. Langlois, l'a loué $50 par année plus cher que je ne payais.

"Il est évident qu'il ne s'est pas construit assez de logements pour les besoins de la population, au cours de la dernière année. Prenez mes rapports et cela saute aux yeux : En 1901, il s'est construit 544 logements ; en 1902, 727 et en 1903, 590 seulement.

"L'année 1903 a été l'une des années où il s'est construit le plus d'édifices à Montréal ; mais ce sont surtout des usines, des magasins et des bureaux.

"Je crois que cette année, il se construira beaucoup de maisons de rapport ; car l'augmentation dans le prix des loyers va encourager les gens à placer leurs capitaux dans cette direction. Mais dès qu'il y aura assez de logements pour la population, il se produira une nouvelle baisse. Cependant, je suis d'opinion que le temps des loyers à bon marché est passé pour Montréal."

SIR WILFRID AU MONUMENT NATIONAL

UNE GRANDE DEMONSTRATION SERA FAITE AU PREMIER MINISTRE.

TOUS LES CLUBS LIBERAUX IRONT LE RENCONTRER A LA GARE BONAVENTURE.

Les clubs libéraux de Montréal et des environs feront une grande démonstration à Sir Wilfrid Laurier, samedi prochain. C'est ce qui a été décidé hier à une réunion des présidents des clubs libéraux de Montréal, tenue dans les bureaux de M. Camille Piché, avocat.

Assistaient à cette assemblée : MM. le sénateur Casgrain, vice-président du "Montreal Reform Club" ; Placide Daoust, président du Club libéral Saint-Louis ; Arthur Geoffrion, président du Club National ; le Dr Poupart, président du Club Marchand ; Elphège Paquet, premier vice-président du Club Letellier ; M. Lockerby, président du Club Bickerdike ; Eug. Primeau, président du Club libéral de Saint-Henri ; M. Alonzo Cinq-Mars, président du Club libéral de Laval ; M. T. Calder, président du Club des étudiants libéraux de McGill ; M. Omer Saint-Germain, commissaire-organisateur des E. E. D. libéraux, et les présidents des autres clubs libéraux de Laval.

L'assemblée a été présidée par le sénateur Casgrain.

Il a été décidé que tous les clubs de cette ville se réuniront samedi soir, à leur salle, d'où ils partiront pour se rendre, drapeaux en tête, à la gare Bonaventure. Ils y attendront le convoi de 7 heures 45 qui amènera Sir Wilfrid Laurier et des ministres fédéraux.

Puis ils feront escorte au chef du gouvernement jusqu'au Monument National, où aura lieu une grande assemblée.

Sir Wilfrid Laurier sera le principal orateur de la soirée. Il sera suivi de MM. Honoré Gervais et L. A. Rivet, candidats libéraux dans Saint-Jacques et Hochelaga, et des honorables MM. Préfontaine, ministre de la marine ; L. P. Brodeur, ministre du Revenu ; Rodolphe Lemieux, solliciteur-général, et d'un ministre de langue anglaise qui sera l'honorable M. Fielding ou l'honorable M. Paterson.

Tous les clubs libéraux tiendront aujourd'hui et demain des assemblées dans lesquelles chacun d'eux verra aux détails de la démonstration.

M. Omer Saint-Germain, commissaire-organisateur du Club libéral de Laval, a été nommé haut-commissaire-ordonnateur pour tous les clubs libéraux de Montréal, pour la grande démonstration de samedi.

Voici quelques avis à ce sujet :

Les membres du Club Bickerdike sont priés de se réunir demain soir, au No 2599 rue Notre-Dame, pour voir aux préparatifs de la démonstration Laurier.

Tous les membres du Club Laurier sont priés de se réunir à 7 heures 30 p. m., à la salle Poiré, coin des rues Sainte-Catherine et Montcalm, pour se rendre en corps, drapeau en tête, à la gare Bonaventure, au-devant de Sir Wilfrid Laurier.

Tous les étudiants libéraux de toutes les facultés de l'Université Laval, étudiants en droit, en notariat, en dentisterie et en médecine vétérinaire, sont priés de se rendre à l'Université, à 7 heures 15 p. m., samedi, pour prendre part à la démonstration Laurier.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Offre à l'un de ses directeurs M. Hormisdas Laporte, Maire de la Cité de Montréal, un témoignage de félicitations.

Dans une réunion des directeurs de la Banque Provinciale du Canada, tenue hier, et à laquelle assistaient les messieurs suivants : MM. G. N. Lacharme, G. B. Burland, l'hon. Louis Beaubien, S. Carsley, M. H. Laporte et Lancrède Bienvenu, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

"Que les directeurs de la Banque Provinciale du Canada ont appris avec un vif plaisir l'élection de M. Hormisdas Laporte à la charge de maire de la cité de Montréal.

"Que cette élection, vu les circonstances spéciales dans lesquelles elle s'est faite, constitue en faveur de leur collègue un témoignage de confiance éclatant de la part de la masse des contribuables de Montréal et un honneur qui rejaillit sur cette institution.

"Ils ont l'assurance que son administration comme maire se distinguera par l'habileté, l'honnêteté et la prudence qui ont été les marques distinctives de sa carrière passée."

ON CRAINT UNE SERIEUSE INONDATION

La pointe de terre qui sépare la rivière Ottawa du fleuve Saint-Laurent, en amont de l'île Perrot, menacée.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Pointe Cascades, 4 — Il sévit ici depuis le matin une violente tempête de vent. Les Cascades sont complètement bloquées par les glaces ainsi que le chenal Faucille, et le refoulement des flots est la cause qu'à l'heure actuelle, l'île aux Chevaux, ainsi que le moulin de la succession des de Beaujeu sont complètement inondés.

De 11 heures à 11 heures 45, ce matin, l'eau a monté de 2¾ pieds, et de 11 heures 45, à midi et quart, le niveau de l'eau s'est accru de huit pouces de plus.

Les carrières du gouvernement sont aussi inondées, et près de 90 hommes sont aujourd'hui privés d'ouvrage.

C'est aussi à cet endroit qu'en 1885, la maison de M. Bourbonnais fut démoli de fond en comble par les glaces en furie.

Du côté de Quinchien et de l'île Perrot, l'eau monte avec une telle rapidité au moment où nous allons sous presse, que les cultivateurs sont forcés de transporter leur grain et leur bétail sur les hauteurs et de chercher pour eux et leurs familles un refuge plus sûr.

CARTE D'UNE PARTIE DU DISTRICT D E VAUDREUIL. LA PARTIE EN NOIR INDIQUE L'ENDROIT OU LA GLACE S'EST AMONCELEE

L'APPROVISIONNEMENT D'EAU

LA POMPE No 1 DU BAS NIVEAU A CESSE DE FONCTIONNER DEPUIS QUELQUES JOURS.

Un conseil aux contribuables.

Il y a quelques jours, la pompe No 1 du bas niveau a cessé de fonctionner par suite d'un accident, qui, pensait-on, pourrait être réparé tout de suite. Mais après un examen minutieux, M. Janin, le surintendant de l'aqueduc, s'est rendu compte que l'accident est plus grave qu'on ne l'avait cru tout d'abord, et il faudra certainement de 3 à 4 jours pour la remettre en bon état.

La pompe a dû être démontée complètement et on travaille activement à la réparer.

Cette pompe est la plus forte du bas niveau, et elle envoie dans le réservoir 12 millions de gallons d'eau par 24 heures. On voit tout de suite le résultat que peut avoir son inactivité sur l'approvisionnement de l'eau si les citoyens ne font attention de ne pas gaspiller d'eau inutilement.

Pour suppléer à l'inaction de la pompe No 1, le surintendant a donné ordre de faire produire aux deux autres pompes le maximum de leur capacité; mais en dépit de cela, on a constaté que l'eau a baissé de trois pieds dans le réservoir. Par le froid sibérien qu'il fait, ces jours-ci, nombre de gens ont l'habitude de laisser les robinets ouverts, afin d'empêcher que l'eau gèle. Le surintendant prie les citoyens de cesser cette coutume, au moins durant ces quelques jours, sans quoi ils s'exposent à souffrir du manque d'eau.

LA CAMPAGNE DANS HOCHELAGA

Il y aura, demain, au comté de M. Rivet, No 3119 de la rue Notre-Dame, une grande assemblée en faveur de la candidature de M. Rivet.

MM. Arthur Geoffrion, L. A. Rivet, Jérémie Décarie et autres orateurs y adresseront la parole.

FEU M. J. B. CONNAUGHTON

L'Association des épiciers de Montréal s'est réunie mercredi, le 3 février, suivant son habitude.

L'assemblée après avoir appris la mort de l'ex-échevin M. J. B. Connaughton, a décidé de lever la séance en signe de deuil, après avoir adopté une résolution de condoléances à la famille. Cette résolution se lit comme suit :

A la famille du regretté M. J. B. Connaughton.

L'Association des épiciers ressent profondément la perte de l'un de ses membres et fondateurs dans la personne de l'ex-échevin J. B. Connaughton et elle décide d'ajourner la séance par respect pour la mémoire de son ex-président et en reconnaissance des bons services et du zèle et du dévouement dont il a fait preuve en faveur de cette Association.

La famille a les sympathies de tous les épiciers de Montréal et plus particulièrement de l'Association dont le regretté défunt était un membre honoraire.

L. A. BEAUDRY,
Secrétaire.

LES FEMMES PROTESTENT

ELLES AIMENT BIEN A VOTER : MAIS SE PLAIGNENTS DE LA MANIERE DONT SONT TENUS LES BUREAUX DE VOTATION.

Nous recevons la lettre suivante qui peut se passer de commentaires.

A Monsieur le rédacteur de "La Presse".

Vous avez, dans votre journal, sollicité le suffrage des femmes pour les élections qui ont eu lieu lundi dernier.

C'était un souci pour plusieurs d'entre elles, mais la plupart ayant des convictions et des intérêts à soutenir, elles se sont rendues au lieu de la votation toutes confiantes qu'on les recevrait avec tous les égards dûs à la dignité de la femme. Mais combien ont-elles été désappointées dans certains polls notamment dans le poll No..... rue..... (nous nous dispensons de désigner ce poll).

Entassées dans un petit corridor surchauffé, il a fallu attendre le bon plaisir des messieurs officiers rapporteurs, qui après nous avoir posé les questions exigées et non exigées finissaient par nous assermenter sans nous obligeant à embrasser l'évangile après avoir passé par cent bouches méritant bien qu'on les suyât ; mais ce qui était le plus indigne, c'était ces messieurs représentants qui se permettaient dans cette petite salle de votation, qui l'un de fumer une sale pipe, l'autre un cigare douteux, un troisième en bras de chemise careautée bleue se balançant sur sa chaise et se donnant des airs d'importance capables d'intimider des femmes moins déterminées que nous.

Nous espérons que ces judicieuses remarques auront pour effet d'améliorer les bureaux de votation et leurs représentants.

LES FEMMES ELECTRICES 1904.
3 février 1904.

Les Personnages du Jour

L'archi-duchesse Marie d'Autriche, femme du prince Philippe, duc d'Orléans.

FETE A M. ET Mme E. NAP. HEBERT

Les amis de M. et Mme E. Nap. Hébert, organisent en leur honneur une grande soirée qui aura lieu mardi prochain, 9 février, à la salle Duvernay, 5 rue Garnier.

LE CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD

LA COUR D'APPEL MAINTIENT LE SYNDICAT WEBB EN FONCTIONS.

Deux syndicats se disputaient le contrôle du chemin de fer de la Rive Sud. L'un des deux l'emporta. Ce furent MM. Hiram A. Hodge, Frank B. White, Percival W. Clément et le Dr W. Servard Webb.

M. Arthur Schiffer et autres prirent une action pour les faire démettre de leurs fonctions de directeurs, se plaignant de ce que lui et ses associés, qui possédaient 2870 parts de la compagnie, ont été ignorés lors de l'assemblée annuelle, et n'ont pas été reconnus comme actionnaires.

La défense prétend que le plaignant et ses associés tenaient leurs titres d'un nommé Benjamin P. Moore et de M. Arthur L. Meyer ; que par des arrangements préalables faits dans le but d'accomplir la fusion du "Quebec South-ern" et du "South Shore", Moore et Meyer s'étaient engagés à maintenir en fonctions les directeurs du "South Shore" jusqu'à ce que la fusion fut complétée ; à déposer, dans l'intervalle, le stock entre les mains du Dr W. Seward Webb comme syndic. Or, le plaignant et ses associés n'avaient pas plus de droits que n'en ont Moore et Webb et conséquemment, il ne pouvait mettre en doute la validité de l'élection des directeurs, faite en conformité des arrangements antérieurs.

Le juge Lait a maintenu cette défense et renvoyé l'action. Et c'est ce jugement qui vient d'être confirmé par la Cour d'Appel, le juge Bossé se déclarant dissident.

M. Alexander Falconer paraissait pour la poursuite ; M. R. A. E. Greenshields, C. R., pour le défendeur Hodge ; M. J. E. Martin, C.R., pour le Dr Webb et M. Edouard Fabre Surveyer pour les défenseurs White et Clément.

L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

Comment les visiteurs de partout pourront atteindre cette merveille.

M. G. T. Bell, du Grand Tronc, est de retour de la Convention spéciale des agents généraux de voyageurs et de billets de l'Amérique, qui a eu lieu à Saint-Louis. On y a discuté les questions du transport des visiteurs de tous les pays à l'exposition universelle. Cette convention aidera beaucoup aux différentes association de trafic des voyageurs à régler les détails de ces excursions. On a reconnu la nécessité, pour chaque groupe de chemins de fer, l'agir séparément.

Les lignes de la Nouvelle-Angleterre, la "Trunk line" et les associations centrales de voyageurs auront leur réunion, la semaine prochaine.

Au banquet donné par la Ligne des Hommes d'Affaires, de Saint-Louis, aux visiteurs officiels, M. bell, a parlé au nom des chemins de fer canadiens. Ceux-ci ont reçu les félicitations des officiers de l'exposition pour la grande publicité qu'ils ont déjà donnée pour le succès de l'exposition. On a déjà dépensé, pour cette exposition, la somme de 15 millions de dollars, en outre des millions dépensés, par chaque état pour l'établissement de leurs pavillons respectifs, et par les états étrangers, qui font que l'on atteint aujourd'hui une somme de cinquante million.

Les hommes d'affaires et les gérants de chemins de fer ont applaudi M. Bell, quand celui-ci leur a appris que le Grand Tronc aurait, durant l'exposition, deux trains par jour, partant de Montréal pour se rendre à Saint-Louis, en passant par Toronto, Hamilton, London, Ont.

ELU MAIRE DE ST-CHARLES DE RICHELIEU

Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Charles de Richelieu, 4 — M. Rémi Rémy a été nommé maire de cette municipalité, pour remplacer M. Horsidas Rémy, sortant de charge.

Ancienne et digne de confiance, la

ROYAL

BAKING POWDER

Est absolument pure

Aucun produit ne peut prendre sa place

223-mjsn-yw

AU PARLEMENT ANGLAIS

MONSIEUR REDMOND A PRONONCE UN VIOLENT DISCOURS HIER — IL PREND A PARTIE LE GOUVERNEMENT ET DIT QUE TOUTES LES CONCESSIONS POSSIBLES NE POURRONT EMPECHER L'IRLANDE DE DESIRER LE HOME RULE.

Londres, 4 — M. Redmond, à la séance d'hier, a prononcé un discours très violent. Il a dit en substance que toutes les concessions que l'on pourrait faire à l'Irlande ne pourraient l'empêcher de désirer le Home Rule.

M. Redmond a sévèrement critiqué le gouvernement, à propos de l'attitude de ce dernier sur la question d'éducation en Irlande. L'éducation, dit-il, y est faite d'une manière absurde et dangereuse pour la jeunesse.

Quant à la ligne de conduite du gouvernement sur la question de l'université irlandaise, elle indique une fuite honteuse d'un devoir ; l'action du gouvernement en cette affaire a empoisonné la vie de l'Irlande.

Le gouvernement n'a reçu que de fausses promesses, et s'il désirait l'appui des Irlandais au parlement et aux polls, il devrait présenter une législation équitable.

Le fiasco de l'Acte des terres a démontré que le gouvernement n'avait ni la volonté ni la capacité voulue pour légiférer en la matière d'une façon satisfaisante pour l'Irlande. L'acte devrait être amendé.

M. Redmond a terminé en déclarant que le gouvernement d'Irlande est trop pourri pour être amendé, la meilleure chose qu'on puisse en faire, c'est de l'abolir. Il sera du devoir de l'Irlande de s'opposer au gouvernement aussi longtemps que celui-ci n'avancera pas dans la direction tendant vers le Home Rule.

M. Wyndham, secrétaire pour l'Irlande, dans sa réponse, a annoncé que c'était l'intention du gouvernement de présenter un acte à l'effet d'amender l'Acte des terres en Irlande. Quant à l'université, le gouvernement ne donnera pas maintenant d'explication. Il est inutile de tenter quelque chose avant que tous les partis en soient arrivés à une entente.

Parlant du Home Rule, M. Windham dit que le but de M. Redmond est de prouver qu'il est le chef du troisième parti à la Chambre des Communes. L'orateur nie qu'il ait déjà proposé une législation irlandaise avec le Home Rule comme objectif. Il nie aussi qu'il y a eu une entente quelconque entre lui et le parti irlandais.

M. Windham ne croit pas que la question irlandaise puisse être réglée avant cinquante ans. Si l'Irlande avait son propre parlement, elle ne pourrait, dans le présent état du marché monétaire, se procurer les $750,000,000 qu'il lui faudrait pour faire face aux obligations de l'Acte des terres .

A la séance du soir, M. Joseph Devlin a violemment dénoncé le gouvernement, qu'il accuse d'être à " double face " et hypocrite. Le seul remède aux griefs dont l'Irlande se plaint, c'est de lui accorder un gouvernement autonome.

M. E. J. Saunderson a répondu que la plus grande difficulté qu'éprouvent les partisans du Home Rule est d'expliquer leur attitude durant les dix dernières années ; les nationalistes ont prouvé leur loyauté par la manifestation de leur joie à chaque revers des armes anglaises.

A L'HOSPICE SAINT-JOSEPH

LE BANQUET D'HIER SOIR — LES DAMES DE CHARITE DE L'HOSPICE — SA GRANDEUR Mgr BRUCHESI PRESIDERA LE BANQUET DE CE SOIR.

Le banquet donné hier soir par l'hospice Saint-Joseph a été un succès remarquable sous tous rapports.

Deux vastes pièces avaient été préparées pour recevoir les convives. Près de six cents personnes y trouvèrent place. Le goût le plus artistique avait présidé à la décoration de ces salles.

Le menu était tout simplement exquis.

Madame Dumont Laviolette présidait.

Son Honneur le maire et Madame Laporte étaient dans l'assistance.

Les dames de charité de l'hospice Gamelin étaient aussi présentes en grand nombre. Nommons : Madame C. S. Rodier, président ; Madame O. Faucher, vice-présidente ; Madame L. Brault, secrétaire ; Mesdames Robert Archer, Charles Archer, A. Boyer, Vve P. Bruchési, E. Brassard, J. Raby, F. L. Béique, M. Giroux, G. Boyer, V. Beaudry, V. L. Chaput, F. Coursolles, R. Charlebois, J. Choquette, C. H. Chaput, C. Cuvilliers, Pierre Demers P. L. Durand, F. Duclos, R. Dufort, P. Desforges, James Domville, R. Dandurand, G. A. Dillon, Alfred Desmarais, R. Barry, L. Barbeau, H. Beaugrand, L. Boyer, J. C. Beauchamp, M. Beullac, Raoul de Beaujeu, Arthur Delisle, Nolan Delisle, A. E. DeLorimier, J. H. David, Raoul DeLorimier, M. Ethier, L. J. Forget, Ed. Fréchette, J. Fitzpatrick, F. X. Froidevaux, E. Gauthier, J. Gauthier, E. A. Généreux, Alb. Gauthier, J. O. Gravel, V. Geoffrion, Aimé Geoffrion, J. Livingstone, J. B. Houlé, H. Hamilton, A. Hébert, C. P. Hébert, E. Hurtubise, Aug. Harwood, de Lotbinière Harwood, Jules Hamel, Jules Hone, Jos. Hudon, A. Larivière, V. F. Larin, F. Loranger, B. Levin, Paul Lagarde, V. L. Larivée, P. Laronger, T. Latourelle, R. Létourneau, Charles Ledoux, J. L. Lafleur, J. Leduc, A. Lefebvre, J. Labreeque, J. B. Lamarche, C. Laviolette, Louis Loranger, L. M. St Jean, A. Larivière, Joseph Majeau, Annie Morrag, J. B. A. Martin, Ernest Marceau, P. Mount, A. Prévost, E. Panneton, S. Paguuelo, R. O. Pelletier, A. Prud'homme, A. Prendregast J. A. Perras, H. Poitras, L. D. Migneault, H. Merrill, Louis Masson, Henri Masson, F. D. Monk, J. B. H. Mongenais, E. Mathieu, B. Mignault, J. H. Mathews, A. Prévost, N. Quintal, D. Rosvine, J. E. Renaud, J. Rodier, R. Roy, Ad. Roy, L. Rodier, Octave Rolland, V. A. Rastoul, O. Soulières, A. Saint-Cyr, N. Sauvageau, L. N. Sicotte, lady Shaughnessy, A. Thibaudeau, Alph. Turcotte, O. Taillefer, A. Terroux, M. Turgeon, J. A. Trudeau, N. Versailles, Adéline Villeneuve, O. Valois, A. Vaillancourt, Ed. Amos, Joseph Nolin, J. E. Auger, M. Whitney, Aug. Caza, Aristide Lavière.

Comme on peut s'en convaincre par un simple coup d'oeil sur cette liste des Dames de charité de l'hospice, tout ce qu'il y a de plus distingué dans notre haute société montréalaise se trouvait représenté à cette fête de charité.

Ce soir, Sa Grandeur Mgr Bruchési présidera lui-même le second banquet.

ECHOS D'ARTHABASKA ET DES ALENTOURS

Incendie dans le canton Stanfold — Résolution de condoléances — Départ prochain pour Dawson — Pour feu Mgr Gravel — Le froid sévit toujours.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 4 — Un incendie s'est déclaré avant-hier, dans le canton de Stanfold, chez Monsieur Elzéar Nadeau. Sa maison a été détruite de fond en comble ; on n'a rien pu sauver, excepté quelques meubles qui se trouvaient dans le bas de la maison. Les personnes de la maison se sauvèrent avec le linge qu'elles portaient. Les pertes sont très grandes, M. Nadeau a un peu d'assurances, mais très peu. Il est le fils de M. Pierre Nadeau, de notre ville.

—Le conseil de la ville d'Arthabaska a passé, à sa séance générale d'hier soir, des résolutions de condoléances au sujet de la mort du vénérable prélat, Monseigneur Gravel, premier évêque de Nicolet, qui vient de s'éteindre, plongeant tout le diocèse dans un deuil profond.

—M. l'avocat Napol. Laliberté, de notre district, partira, dans quelques jours, pour Dawson, T.N.O. Il a reçu sa commission et occupera la position de greffier français de la cour territoriale de Dawson.

—Le terme de la Cour de Circuit et de la Cour Supérieure, pour notre district commencera lundi prochain. On s'attend à avoir un terme très long, vu que durant le mois de janvier, il n'y a pas eu de terme, notre juge, l'honorable P. Aug. Choquette étant allé présider la Cour Criminelle à New-Carlisle. Un grand nombre de causes sont inscrites sur le rôle.

—Vendredi prochain, il sera chanté, en notre église, un service funèbre pour feu Monseigneur Gravel.

—Nous regrettons d'avoir à annoncer l'indisposition grave de Madame Pierre Tousignant, dont l'époux disparaissait, il y a une couple de mois. Mme Tousignant est âgée de 94 ans.

—Le froid qui sévit depuis quelques jours surtout en nos cantons, est très sévère.

SIROP DU Dr DEMERS

Pour les enfants, le plus recommandable pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. mMjv—53-n

UN CITOYEN ASSAILLI

L'UN DES APACHES PERD SA BARBE POSTICHE.

Joseph Mercure, cuisinier, 26 ruelle Leduc, a fait rapport au poste de police central, hier soir, qu'au moment où il passait dans les rues Vitrée et Cadieux, il fut assailli par deux inconnus qui tentèrent de la piller. M. Mercure dit que ses agresseurs tombèrent sur lui sans crier gare, l'assommèrent, presque à coups de garcette, et se préparaient à le dépouiller de son argent, mais il reprit assez de force pour appeler au secours. Des passants arrivèrent. Les voleurs s'enfuirent mais, l'un deux eut le temps de se débarrasser d'une barbe postiche qu'il jeta dans la rue.

COURRIER DE LEVIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lévis, 4 — Les ouvriers qui déblayaient la voie ferrée de l'intercolonial, à l'endroit où le malheureux Joseph Gagné, d'Hadlow, a été accidentellement tué, la semaine dernière, près la fabrique Gravel, ont trouvé, dans la neige, une oreille et une partie de cerveau de la victime. Ils avaient recueilli dans un mouchoir, ces parties de cuaire humaine et les ont portées à la maison du père de la victime.

On nous rapporte, au sujet de ce pénible accident, que l'ingénieur Pelletier avait dû stopper afin de ne pas écraser Gagné qui marchait entre les rails. Il descendit de sa locomotive et avertit l'imprudent du danger qu'il courait et lui dit de marcher à côté de la voie. Quelque temps après, une autre locomotive, précédée de deux charrues, arriva et le malheureux fut terriblement écrasé.

—Dimanche soir, les amis de l'ancien maire de St David, M. Jos. Levasseur, s'étaient réunis à la résidence de ce dernier, pour lui donner un témoignage public de reconnaissance pour les services qu'il a rendus à sa paroisse, en sa qualité de maire, pendant presque un quart de siècle.

La fête avait été organisée par les collègues du Conseil de l'ancien maire, M. Lauberté, maire actuel, et MM. les conseillers J. Cantin, Jos. Carrier, I. Bégin et L. Lemieux.

—L'eau devient de plus en plus rare à Lévis. L'Hôtel-Dieu dépense journellement quinze à vingt tonneaux d'eau. Tous ses puits étant à sec, la corporation a mis au service de l'Hôtel-Dieu, homme, cheval et voiture, pour alimenter d'eau cette institution.

—On est en pleine neuvaine à Lévis. Deux Pères de l'Ordre des Franciscains, président aux exercices. Ce sont les Révérends MM. Edmond et Maximien.

Commencée dimanche dernier, la neuvaine se terminera dimanche prochain.

—Le collège de notre ville a eu la visite de M. Dumais, un professeur de diction. Il a donné à la communauté une conférence sur l'art du "bon parler".

—L'hôpital de la ville est rempli de malades. Il y a parmi eux un octogénaire (81 ans), M. Joseph Ruel.

—Un jeune homme, M. H. Jobin, s'est fait geler un pied, ces jours derniers. Les médecins espèrent pouvoir lui conserver le membre.

—Les amis du candidat battu dans le quartier Lauzon, à nos dernières élections municipales, sont à faire d'actives démarches pour faire contester l'élection de M. le conseiller Cléophas Auger.

—Notre populaire club de raquettes "Le Voltigeur", prépare pour samedi prochain un programme de courses et d'autres amusements auxquels il se propose d'inviter les clubs étrangers.

On fera prochainement sur nos hauteurs une procession mouste, composée de tous les raquetteurs des deux rives. On invitera aussi, pour cette sortie unique, les clubs étrangers. Ce sera l'une des grandes attractions du carnaval.

—Les vétérans de 1885, à Lévis, ceux du moins qui ont fait le service de garnison pendant la Rebellion, sont appelés à signer une pétition au ministre de la milice et au premier ministre Parent, de Québec, pour faire reconnaître leurs services par les gouvernements fédéral et provincial.

Ces braves ont bon espoir que le gouvernement fera acte de justice en se rendant à leur demande.

PERSONNEL

M. J. A. Major, échevin de Saint-Henri, est à l'hôpital Notre-Dame, où il doit subir une opération chirurgicale assez grave ; il espère pouvoir retourner chez lui, la semaine prochaine.

LE WHISKY VAINCU

Samaria guérit un homme qui avait l'habitude de s'enivrer deux fois par jour.

Saint-Jean, P. Q., 1 mars, 1902.

Cher monsieur. — Comment pourrais-je jamais vous prouver ma gratitude pour le bonheur dont je jouis, grâce à votre remède? Il était si ivrogne, qu'il s'enivrait deux fois par jour, mais maintenant il n'en prend pas une goutte et l'argent qu'il gagne revient à la famille.

Ce sera, maintenant, pour moi, une obligation de le recommander à mes amies et connaissances. A vous pour toujours. Mme Chas. Boucher.

Envoyez un timbré pour échantillon gratuit et prospectus à Samaria Remedy Co., 25 Jordan St., Toronto.

Malde Dents Guéri

en une minute par le NERVOL. Votre argent rendu s'il manque d'effet. 25 cents chez tous les pharmaciens. 978—1—s

Après l'Insuccès de tous les autres Remedes Pe-ru-na Sauve la Vie du Coroner Phillips

Souffrit pendant nombre d'années du Catarrhe de la Tête et de la Gorge.—Pe-ru-na l'a guéri.

Le Député Coroner du Comté Winnebago, Wisconsin.

E. T. Phillips, député coroner, Co. Winnebago, de Menasha, Wis., écrit :

"J'ai été en proie à un très grave cas de catarrhe de la tête et de la gorge pendant nombre d'années et j'essayai beaucoup d'ordonnances de bons médecins, mais finalement je ne me trouvai pas mieux. Sur les conseils d'un ami qui avait pris Peruna avec de bons résultats, j'en achetai une bouteille, et les effets obtenus de son usage furent si encourageants que je continuai à en prendre et je crois que j'en ai pris six bouteilles en tout, et je suis heureux de dire qu'elles m'ont entièrement gueri de cette pénible maladie.

"Je puis, en conséquence, le recommander consciencieusement et je crois fermement en la puissance de Peruna pour effectuer la guérison du catarrhe sous toutes ses formes." — E. T. PHILLIPS.

UN grand nombre de remèdes, pour soulager temporairement le catarrhe, tels que lotions, poudres, crèmes et autres applications locales, ont été inventées de temps à autres, mais, règle générale, la profession médicale a peu ou point d'enthousiasme pour le traitement du catarrhe.

Elle le déclare généralement incurable.

Il y eut, en conséquence, une grande sensation dans les cercles médicaux, quand le Dr Hartman annonça qu'il avait inventé un composé qui guérissait le catarrhe pour toujours.

Le remède était appelé Peruna et en peu de temps il fut connu de milliers de victimes du catarrhe, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.

Des lettres certifiant du fait que Peruna est un remède radical pour le catarrhe commencèrent à arriver de toutes les directions.

Des milliers de lettres similaires sont en filière au bureau de The Peruna Medicine Co.

Le Rév. E. Stubenvoll, Pela, Wis., écrit : "Je sens que c'est un devoir pour moi de vous remercier personnellement pour ma complète restauration. Pendant tout l'hiver, je souffris de maux de gorge et de poumons, mais je recouvrai parfaitement la santé par l'usage de votre excellent remède, Peruna."—Rév. E. Stubenvoll.

La lettre suivante d'un citoyen éminent de Los Angeles, est un fait probant :

M. J. W. Fuller, président de l'Association des Bijoutiers de Los Angeles, Cal., a été dans les affaires, en cette ville, durant dix-sept ans, sur les quarante-cinq ans qu'il a été engagé dans le commerce. Au sujet de l'expérience qu'il a faite de Peruna, il dit :

"Je souffrais du catarrhe de la tête depuis plusieurs années. Mon odorat, mon ouie et ma vue étaient affectés. Je dépensai beaucoup d'argent avec les médecins et pour des applications locales afin de me soulager, mais ça n'eut pas de résultat, jusqu'au jour où mon attention fut attirée sur les merveilleux effets de Peruna.

"Je dois dire que j'ai été des plus surpris et des plus satisfaits des résultats. Peruna enleva le mal et l'expulsa complètement du système.

"Bien qu'avancé en âge je suis heureux comme un enfant des résultats obtenus, et je me sens de nouveau comme un jeune homme."—J. W. Fuller.

Des lettres semblables ne sont publiées que sur permission écrite de l'auteur.

Un livret rempli de lettres similaires sera envoyé gratis à n'importe quelle adresse. Ce livre devrait être lu par tous ceux qui doutent de la guérison du catarrhe.

Si vous n'obtenez pas un résultat prompt et satisfaisant de l'usage de Peruna, écrivez immédiatement au Dr Hartman, donnant des renseignements complets sur vos cas, et il sera heureux de vous donner gratuitement ses précieux conseils.

Adressez : Dr Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio. v-B

M. L'ABBE RAICHE VIT ENCORE

Un correspondant malveillant a réussi à surprendre la bonne foi de plusieurs journaux de Montréal et leur a fait annoncer que M. l'abbé Raiche, curé de Bécancourt, était décédé. Or le correspondant régulier de "La Presse" à Bécancourt dément catégoriquement cette fausse assertion. M. l'abbé Raiche vit encore et ses médecins déclarent qu'il peut vivre encore quelque temps.

Les coquilles du jour.

Un journal publie la profession de foi d'un de ses candidats favoris :

"Citoyens, vous allez vous retromper dans le suffrage universel !...

ESSAYEZ-LA GRATIS

Toutes les mères qui nous enverront leur adresse par carte postale recevront un échantillon généreux gratis—suffisant pour huit repas de

Nestle's Food

LEEMING, MILES & CO

Montreal 126-jn

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXPOSITION UNIVERSELLE, St Louis, Mo. Du 30 Avril au 1er Décembre 1904

SERVICE D'OTTAWA

Quitte la gare Windsor, 8.45 a.m. *9.40 a.m. $10 a.m., 4.00 p.m., *10.10 p.m.

Arrive à Ottawa à 11.45 a.m., *12.40 p.m., $1.25 p.m., 7.00 p.m., *1.40 a.m.

Quitte Place Viger, 8.20 a.m., 5.40 p.m.

*Quotidien, dimanche compris. §Dimanche seulement. Autres trains les jours de semaine seulement.

Service de QUEBEC De la Place Viger, ‡8.30 a.m., ‡2.00 p.m., §3.30 p.m., *11.00 p.m.

‡Jours de semaine. §Dimanche seulement. *Quotidien.

SPRINGFIELD, MASS, char dortoir. Départ de la gare Windsor à 7.45 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des Billets de la ville et du télégraphe, 128 rue St Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE SAINT-LOUIS, 30 AVRIL, 1 DEC. 1904.

Magnifiques effets de lumière électrique sur les terrains et dans les bâtisses.

"INTERNATIONAL LIMITED"

Tous les jours à 9 a.m., ar. Toronto à 4.40 p.m. Hamilton à 5.40 p.m., Niagara Falls, Ont., à 6.40 p.m. Buffalo à 8.30 p.m., London à 7.45 p.m., Détroit à 10.30 p.m., Chicago à 7.30 a.m.

Elégant service de Café sur le convoi ci-dessus.

Service d'OTTAWA rapide

DEPART 8.40 a.m., les jours de semaine, et 4.10 p.m., tous les jours.

ARRIVE à Ottawa à 11.40 a.m., 7.10 p.m.

MONTREAL et SPRINGFIELD, Mass, service des Wagons-Salons et Wagons-Dortoirs.

Les trains quittent la Gare Bonaventure à 9.01 a.m., jours de la semaine ; et 8.40 p.m. tous les jours.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques. Téléphone Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure.

NEW-YORK CENTRAL & HUDSON RIVER R.R.

Les convois quittent la gare Windsor comme suit :

8.20 A.M. Tous les jours excepté le dimanche } Pour tous les points des montagnes Adirondack, Malone, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany, New-York et tous les endroits du sud.

7.00 P.M. Tous les jours

8.20 A. M. excepté le dimanche

9.25 A. M. excepté le samedi et le dimanche. } Convoi local pour Châteauguay, Beauharnois, St Timothée et Valleyfield.

9.45 A. M., le dimanche seulement.

1.35 P. M. le samedi seulement.

5.10 P. M. excepté le dimanche.

7.00 P. M. tous les jours.

Pour billets, horaires, confort de char Pullman et renseignements complets, adressez-vous au bureau de la ville, 130 rue St Jacques.

H. J. HEBERT, Agent des billets pour la Ville. F. E. BARBOUR, Agent général. 264—mjsn

SOUMISSIONS POUR PROVISIONS

Les Commissaires du Havre de Montréal demandent des soumissions pour fournir des Fontes, Fer, Clous, Verrous, Huiles, Peintures, Cordes, Bourre de Coton et autres provisions, requis pour 12 mois, sur spécifications qu'on obtiendra de M. John Kennedy, ingénieur en chef.

Soumissions endossées "SOUMISSIONS POUR PROVISIONS" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à MIDI, LUNDI, le 15 FEVRIER.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

DAVID SEATH, Secrétaire-Trésorier, 57 rue Commune. Montréal, 1er Février 1904. 1,4,8,11,15

Nourrissez vos Cheveux ..

Comment voulez-vous que vos cheveux ne tombent pas et ne changent pas de couleur si vous n'en nourrissez pas la racine ? Il faut arroser et engraisser la plante des cheveux. La "QUEEN'S HAIR HELPER" est une nourriture pour les cheveux, 25c la bouteille, chez tous les pharmaciens et chez A. D. MANN, angle St Antoine et de la Montagne.

Tél. Bell 2445 Tél. Merchants 1267 et 1268 Rue des Casernes

LYMBURNER & MATHEWS

Ingénieurs et Manufacturiers, Mouleurs Plâtriers en ciment et Plâtriers Articles de table réparés et repoussés.

HABITS A LOUER

POUR... BANQUETS, THEATRES, SOIREES, Etc.

TOUS GENRES ET GRANDEURS

M. A. Brodeur & Cie, Marchands-Tailleurs

242 RUE SAINT-JACQUES

10,2,4,8 Tel. Bell Main 1881

CARRIERE ..Opticien..

1741 Ste Catherine, Tél. Est 2257

Entre St Denis et Lanaudière. 30-mjsn

FEUILLETON

Les Deux Rivales

DE LA PRESSE

PREMIERE PARTIE

§ Suite

Et cependant, cette déclaration d'indifférence — parole libératrice — aurait dû combler ses voeux... Elle lui apportait au contraire une tristesse... une souffrance.

Il se sentait près de pleurer.

La soeur de Philippe avait fait un grand effort sur elle-même pour demeurer froide en apparence.

Mais elle était à bout de force. Elle n'aurait pu continuer ainsi, longtemps, le généreux, le sublime mensonge.

Sa gorge se serrait. Ses yeux se voilaient...

— Adieu, Christian! Soyez heureux!.. Adieu, monsieur le comte! ajouta-t-elle, en faisant quelques pas pour sortir du salon.

Il voulut courir après elle...

Il allait lui saisir les mains, les mouiller de pleurs, à genoux...

A cet instant, Solange parut.

Elle s'arrêta interdite sur le pas de la porte.

Un froncement de colère et de haine brisa l'arc pur de ses sourcils.

Christian auprès de Geneviève?... Encore!... Solange qui avait juré de se séparer n'avait donc pu empêcher cette rencontre fortuite où leurs âmes vibraient encore, elle le sentait?

Ce lui fut un dépit.

Mais bientôt un sourire épanouit ses savoureuses lèvres de pourpre.

Sourire pervers, sourire de triomphe, sourire cruel!

Pourquoi s'inquiéter?

Geneviève était maintenant une mercenaire... une salariée, à la merci des caprices des riches clientes comme Mlle Charbillier. Son prestige était détruit, elle ne pouvait plus être dangereuse.

C'était une rivale vaincue !

Solange l'écrasait à présent de toute sa splendeur, de tout son orgueil...

Mlle de Vallombreuse ne pourrait plus reprendre Christian de Lignières... Solange Charbillier le tenait sous son char de victoire, ensorcelé, enchaîné, soumis à jamais.

Elle en eut l'intuition en cette minute... et sa colère tomba.

Elle feignit l'indifférence la plus détachée pour ce tête-à-tête de Geneviève et de Christian... Mais intérieurement, elle humait une joie âcre et intense à humilier davantage encore sa rivale que le sort lui livrait, à laquelle elle volait le bonheur... la rivale qu'elle déchirait à coups de canif au coeur... la rivale abattue...

Sur un ton négligemment souverain, la fille de l'ancien notaire s'adressa à Geneviève :

— Mademoiselle, avez-vous préparé les modèles ?

—Voici l'album.

—Bien. Voulez-vous vous approcher, Christian ?...

—Moi ?

—Oui, mon ami... Vous me guiderez de votre goût pour le choix des couronnes de comtesse que mademoiselle va broder sur mon trousseau...

C'en était trop...

Geneviève de Vallombreuse pâlit et chancela.

—J'ai été un peu loin !... pensa Mlle Charbillier.

En effet, le coup était trop cruel. La fille du général tomba. Elle venait de perdre connaissance.

Affolé, Christian étendait le bras pour la secourir.

—Laissez ! lui cria Solange, impérative. Je n'ai pas besoin de vous.

Elle appuya la tête de la jeune fille contre un divan, où Geneviève ne tarda pas à reprendre ses sens.

Mais l'altière créature, s'approchant tout près de son fiancé, lui avait glissé, dans un souffle embrasé de jalousie et de haine ces mots sinistres :

—Elle vous aime donc bien, cette petite ?... Qu'elle ne se trouve plus jamais entre vous et moi, ou malheur à elle !...

FIN DE LA DEUXIEME PARTIE

TROISIEME PARTIE

INTRIGUE ET AMOUR

I

A BORDIGHERA

Sur la côte ligure, entre Vintimille et San-Remo, tout près de la frontière française,—s'élève la charmante station de la Bordighera.

Un nid constellé de bleu et de vert tendre, tout baigné de la lumière souple d'Italie, tout embaumé des senteurs pénétrantes des bois d'orangers et de citronniers, des effluves d'eucalyptus, du parfum exquis des mimosas.

Un horizon d'azur profond. Et l'on se demande, à la vue du golfe et de sa perspective infinie, si c'est le ciel qui descend dans les eaux ou si c'est la mer qui monte dans le ciel.

Au loin, les blanches voiles des navires de pêcheurs semblent suspendues au milieu d'un élément impalpable, et quand le soleil du matin jette sur cet ensemble la magie de ses rayons, on croirait vivre dans un pays de féerie, de rêve.

Sur la côte adossée à l'imposantes montagnes, c'est une merveilleuse luxuriance de floraison : roses, géraniums, violettes, jacinthes, giroflées et verveines, jettent leurs notes claires ou ardentes dans cette symphonie en vert majeur où les palmiers immenses et les aloès géants donnent une impression des tropiques, à côté des caroubiers et des arbousiers.

Parfois, la vision change du côté de la Méditerranée. C'est quand le vent d'Est, —le vent de Gênes—souffle au large et soulève les embruns.

Alors, la Grande Bleue se fâche ; elle prend des tons d'émeraude, s'enfle, se moutonne, se hausse à l'Océan. Sa berceuse éternelle devient une gronderie ou une plainte ; et des panaches d'écume viennent briser leur mousse argentée sur les galets de la rade.

Cette diversité d'aspects fait de Bordighera une résidence idéale.

C'est là que lord Klimmerton avait conduit sa femme, après une courte station aux environs de Nice, à Beaulieu.

A Bordighera, au milieu de ce site enchanteur, Gabrielle s'était senti revivre. Cet air si pur, cette ambiance de clartés, cette force de végétation avaient fait passer en elle comme un fluide de salut.

Chaque jour, elle allait s'asseoir sur la plage et se perdait dans une longue extase, à contempler les flots.

Oh ! la rêverie solitaire au bord de la mer infinie !

Gabrielle trouvait un réel plaisir à ces songeries dans le cadre délicieux qui s'offrait à sa vue. Plaisir exquis d'abord, mélancolique ensuite, car le premier moment d'admiration passé, sa pensée allait invariablement à son petit Charles, son enfant.

Pauvre chéri ! Qu'était-il devenu ?

Que faisait-il loin de sa mère ?

Il ne pouvait, l'innocent, souffrir souffrir comme elle, moralement, de cette séparation... Mais d'autres épreuves, peut-être, opprimaient sa faiblesse, d'autres tortures la martyrisaient.

Et lady Klimmerton se désespérait de plus en plus.

Et tous les jours, des larmes amères coulaient de sa douleur.

Aucune nouvelle de ce commissionnaire auquel elle avait confié son secret, avec la mission de retrouver son fils... Toutes ses lettres à cet homme étaient demeurées sans réponse.

C'est qu'il n'avait sans doute rien découvert, ou que la correspondance ne lui était point parvenue.

Aucune lettre non plus de l'île de Wight ni de la villa Gaby, ni de Patrick, l'ermite de Quarr-Abbey.

Rien...

Rien de l'enfant tant aimé, tant pleuré !

La pauvre mère restait isolée dans son néant.

Au début de son séjour à Bordighera, elle avait compté, après chaque jour de vaine attente, sur une lettre pour le lendemain.

Espoir renaissant, toujours déçu, dont elle avait fini par se désaccoutumer à la longue.

Gabrielle se résignait, indifférente à la vie...

Elle courbait le front, sans courage.

Elle ne reverrait peut-être jamais son enfant... Patrick l'avait dit, d'ailleurs, le jour où elle était allée le consulter dans les ruines de Quarr-Abbey.

Le vieil ermite voyait loin dans l'avenir...

La jeune femme, elle, regarda alors dans le passé... savourant les quelques doux souvenirs surnageant du naufrage de son bonheur fugitif...

Lord Klimmerton essayait en vain d'atténuer la détresse de cette âme, détresse dont il ne soupçonnait pas l'étendue.

Les insomnies et les désespoirs de chaque heure perdue minaient lentement la jeune femme.

C'était une langueur dans laquelle elle se mourait peu à peu.

Edgard se désolait en voyant le teint frais se flétrir, les yeux chers se cerner du bistre de la souffrance, la taille gracile s'affaisser comme la tige d'un lis battu par l'orage.

Il se désolait et essayait d'apporter, à force d'attentions, de soins affectueux, un dérivatif à la préoccupation funeste et secrète de sa femme.

Elle lui en savait un gré infini, et lui vouait une affection reconnaissante et attendrie.

Le chalet loué par lord Klimmerton — qu'il avait baptisé : Dearly-House (maison chérie), — était admirablement situé sur un petit promontoire s'avançant, audacieux comme un nid d'albatros, au-dessus de la mer.

De cette éminence, on dominait la route en corniche, tracée parallèlement aux courbes gracieuses de la plage.

C'est d'un petit belvédère au campanile ajouré, blanc comme un minaret, élevé dans le fond du jardin des Dearly-House, que Gabrielle contemplait, pendant des heures, le spectacle grandiose qui faisait briller d'admiration ses yeux de fièvre, et illuminait d'un sourire d'extase ses lèvres pâlies.

Un mouvement continu animait pittoresquement le décor, le matin : le départ des pêcheurs ; la réunion des garçons et des jeunes filles allant à la cueillette des olives ; les caravanes des rouliers faisant le service de Nice à Gênes avec leurs tombereaux montés sur de hautes roues et attelés de robustes chevaux ligures, aux retentissantes sonnailles.

Tout cela, sous le soleil, sous le ciel bleu, c'était la joie, c'était la vie.

Et lady Klimmerton sentait son coeur expirer !

Non loin de là, une fourmilière humaine : le chantier de la villa que se faisait construire alors Charles Garnier, le grand artiste, et qui maintenant si blanche et si originalement gracieuse se détache comme une perle d'Orient sur ce littoral européen.

Et encore, tout près, le charme étrange du cap Saint-Ampeglio, avec sa chapelle, coin d'une originalité fascinatrice qui attire le regard et retient la pensée

A suivre

CURE ASSUREE DES HEMORROIDES.— Hémorroïdes prurig

SPORT

LES WANDERERS L'EMPORTENT ENCORE

Routhier de Québec est battu en trois assauts hier soir --- Lewis Wiggle et Belle Benton victorieux au Parc Delorimier --- Marcotte subit sa première défaite à New-York -- La joute Québec-Montréal --- Cornwall triomphe des Capitals --- Partie de hockey entre deux clubs féminins mercredi à l'Aréna.

HOCKEY

LES WANDERERS L'EMPORTENT ENCORE

LE NATIONAL DEFAIT PAR UN SCORE DE 3 A 7, DANS UNE PARTIE TRES RUDE

INCIDENTS DISGRACIEUX

Les deux mille spectateurs réunis hier soir au Stadium, ont vu les Wanderers triompher du National par un score de 7 à 3, dans une partie mouvementée et rude au possible.

Les accidents furent nombreux et graves. Trois joueurs, deux Wanderers, un du National furent obligés d'abandonner la lutte et de céder leur place à d'autres.

La première victime fut Marshall, qui presqu'au début de la joute, se tordit un pied. Il laissa la glace et fut remplacé par Tom Hodge. Celui-ci n'eut pas de chance non plus et après avoir joué quelque temps, il s'assomma sur la rampe. Strike prit sa place, et fut l'étoile des Wanderers. C'est à lui que revient une large part du crédit de la victoire.

Vers la fin de la joute, Prévost, qui avait joué avec une ardeur effrenée, se fit fendre

le front. Le referee arrêta le jeu pour lui permettre de se faire panser. Il n'était revenu sur la glace que depuis peu, lorsqu'il se faisait casser le nez d'un coup de bâton. Force lui fut alors de se retirer. Il fut remplacé par Pitre. Ce dernier ne joua pas très longtemps, mais pendant ce temps, il prouva qu'il y a en lui l'étoffe d'un fameux joueur.

Là ne se bornèrent pas tous les tr bles. L'une des spectatrices fut frappée à la figure par le caoutchouc ou un bâton — nous n'avons pu savoir — et elle fut transportée au dehors privée de connaissance.

Un peu plus tard, l'un des Wanderers se prit de dispute avec un spectateur, au sujet d'une partie que ce club prétendait avoir gagnée, et lui asséna un coup de bâton.

Vers le milieu du deuxième mi-temps, l'un des joueurs des Wanderers frappa de nouveau un spectateur : il y a toute apparence que le joueur sera arrêté ce matin pour ce fait.

Ajoutons que les Wanderers insistèrent

au deuxième mi-temps pour faire changer l'umpire du National, M. Edmond Truteau, prétendant qu'il ne leur rendait pas justice. Les directeurs du National cédèrent et M. Truteau fut remplacé.

Nombre de joueurs furent envoyés au repos : Gardner, T. Viau, W. Viau, Tom Hodge, Strachan, Laviolette, Ménard, Bellingham, Strike, Leahy et Décarie.

Tous ces incidents et accidents causèrent de nombreux retards, et la joute commencée à 8.30 heures, se termina vers les minuit. A un certain moment, toutes les lumières électriques s'éteignirent, et les spectateurs se trouvèrent plongés dans une obscurité complète. A plusieurs reprises, il fallut encore arrêter le jeu pour rallumer une lampe qui s'était éteinte.

L'on put croire au début que Le National triompherait. Tout d'abord, les Wanderers attaquèrent avec ardeur, et comptèrent un point. Après cela, cependant, Le National se lança dans la lutte avec un entrain irrésistible et ils comptèrent deux points avant l'expiration du premier mi-temps. A la fin de la première demi-heure de jeu, le score était de 2 à 1 en faveur du National.

Décarie et Laviolette jouaient d'une façon sensationnelle, faisant des courses sur toute la longueur de la glace. Ils patinaient à une allure vertigineuse. C'était des cyclones qui balayaient tout devant eux. Les spectateurs enthousiasmés, électrisés, les acclamèrent à outrance. Ménard se fit aussi applaudir et non sans raison, car il détourna plusieurs coups avec une rare adresse.

A la reprise du jeu, les Wanderers comptèrent trois points de suite, et de ce moment Le National fut perdu. Il réussit à compter encore un point, puis les Wanderers profitant de ce que T. Viau était hors du jeu, comptèrent deux nouveaux points en quelques instants. Un nouveau point alla encore aux Wanderers avant la fin de la joute.

Le jeu des deux équipes différa beaucoup. Le National joua d'une façon purement individuelle, et les Wanderers eurent recours aux combinaisons. Il est probable cependant que si Le National eut joué d'une façon aussi rude que ses adversaires, le résultat du match serait différent.

Les frères Strachan furent ceux qui se distinguèrent le plus, sous le rapport de la brutalité, ce qui ne surprendra personne.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

National.		Wanderers.
Ménard.	Goal.	Nicholson
T. Viau.	Point.	W. Strachan
S. Kent.	Cover.	Bellingham
Décarie.	Avants.	Marshall
Prévost.	Avants.	Leahy
W. Viau.	Avants.	J. Gardner
J. Laviolette.	Avants.	B. Strachan

Umpires — MM. G. Pottigrew, Trudeau et H. Grant.

Referee — M. C. J. Hanratty.

SOMMAIRE

Partie.	Club.	Scorer.	Temps.
1.	Wanderers.	Leahy.	06
2.	National.	Prévost.	06
3.	National.	W. Viau.	13.00
4.	Wanderers.	Leahy.	08
5.	Wanderers.	Marshall.	06
6.	Wanderers.	Strike.	04
7.	National.	Laviolette.	03
8.	Wanderers.	Gardner.	00.30
9.	Wanderers.	Gardner.	00.18
10.	Wanderers.	Strike.	20.00

CORNWALL BAT LES CAPITALS

Cornwall, Ont., 4 — Cornwall a défait les Capitals, ici, hier soir, par un score de 7 à 3. La lutte fut la plus contestées jamais vue à Cornwall, et l'une des plus rudes. Malgré cela cependant, personne ne se fit blesser sérieusement. Le jeu fut rapide et les crocs en jambe et les chutes furent à l'ordre du jour.

Le spectacle parut être du goût du public, ainsi que de celui du referee, car il laissa passer sans les punir une foule d'infractions aux règlements du jeu. Lorsque les circonstances l'exigèrent cependant, il sévit avec fermeté.

La division d'attaque des Capitals était plus rapide que celle de ses adversaires, mais la défense de Cornwall s'était améliorée, et elle réussi à écarter les assauts des visiteurs.

Le club local était privé des services de trois de ses joueurs réguliers, Warwick, Eastwood et Degray. De leur côté, les Capitals eurent à se passer de Sims, qui tomba malade sur le train, peu après être parti d'Ottawa.

A la fin du premier mi-temps, le score était de 5 à 3, en faveur de Cornwall. Les Capitals paraissaient devoir reprendre le terrain perdu, mais la forte défense de Cornwall les tint en respect, tandis que Mallon Allan et McCourt comptaient deux nouveaux points pour le club local, ce qui mit le score 7 à 3.

Les équipes se composaient comme suit :

Capitals.		Cornwall.
Moffatt.	Goal.	Hunter
Butterworth.	Point.	Degan
Lesseur.	Point.	Larose
Starrs.	Avants.	McCourt
Dey.	Avants.	Percival
McGuire.	Avants.	Mallon
Crabtree.	Avants.	Allen
B. Leth.	Umpires.	Graveley
Cameron.	Chronomè.	Fitzgibbons

Referee — R. Meldrum.

QUEBEC JOUERA ICI SAMEDI

Montréal et Québec joueront samedi soir à l'Arena. Comme le club de l'ancienne capitale n'a perdu qu'une partie jusqu'ici, il fera un effort suprême de conserver ses chances d'arriver champion.

Lorsque Montréal alla à Québec il y a quelque temps, il fut battu par un score de 9 à 3. Il songe naturellement à prendre une revanche, et la joute sera selon toute apparence l'une des meilleures de la saison.

Le club local s'est renforcé considérablement depuis son voyage à Québec, et ses amis s'attendent à une victoire, mais Québec ne se laissera pas vaincre sans faire une lutte désespérée et comme son équipe est peut-être la meilleure qu'il ait eu depuis des années, on peut s'attendre à ce qu'elle fasse d'impossible pour conserver sa position.

JOUTE DE HOCKEY ENTRE DEUX CLUBS FEMININS

Le "Canadian Ladies Hockey Club" a accepté le défi de l' "Excelsior Ladies Hockey Club" pour une joute qui aurait lieu mercredi soir, 10 février courant, à l'Arena, au profit du Western Hospital. Les vainqueurs de la joute recevront le trophée offert par M. R. Hemsley.

On peut se procurer des billets à l'Arena et en s'adressant aux membres du club.

LE HOCKEY A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 4 — Notre club de hockey qui a si bien débuté à Québec, cette saison, en allant vaincre les Montcalm chez eux par 3 à 1 et les Québec par 2 à 1, a une fois de plus fait sentir l'amertume de la défaite aux Montcalm, ici, samedi dernier, les battant par un score de 3 à 0.

Les équipes s'alignèrent ainsi :

Trois-Rivières		Montcalm
Malone.	Goal.	Dodderidge
Bellefeuille.	Point.	McKay
Baxter.	C. point.	C. Nolan
Baptist.	Avants.	O'Malley
Gauthier.	Avants.	Amyot
Kirman.	Avants.	Cantin
Bellefeuille.	Avants.	Lower

Referee, M. Hanratty, des Shamrocks, de Montréal.

T. Argall.	Juges.	Larose
G. Spargo.	Chronomèteurs.	N. Belleau

La partie ne commença qu'à 9.30 heures.

Dès le commencement, le jeu fut rapide. Les spectateurs, au nombre de 800, s'en réjouirent, car ils allaient assister à une belle partie. Après deux à trois minutes, M. Gauthier enregistra le premier point pour Trois-Rivières, au milieu des bravos de la foule.

A la reprise, le jeu sembla devenir un peu rude, mais ici nous devons une mention spéciale à M. Hanratty, le referee, qui y mit fin dès le commencement, en se montrant sévère sur ce chapitre.

Malgré tous les efforts des Trois-Rivières, ils ne purent enregistrer aucun autre point avant la fin du mi-temps.

Le gardien des buts des Montcalm joua une partie phénoménale.

Dès le commencement du second mi-temps, les joueurs redoublèrent d'efforts et l'on vit une des plus belles parties jouées ici cette saison.

Après dix minutes de jeu, Trois-Rivières ajouta un autre point à son crédit.

Trois-Rivières, 2 : Montcalm 0.

Un troisième point vint bientôt grossir le score des Trois-Rivières. Les Montcalm étaient complètement démoralisés.

Voici la position des clubs de la Ligue Intermédiaire de la série de l'Est :

	Gag.	Perd.	A jouer
Trois-Rivières.	3	0	1
Québec II.	1	1	2
Montcalm.	1	3	1

Trois-Rivières jouera sa dernière partie de ligue ici samedi, le 13 du courant, contre Québec, et nos "boys" s'entraînent assidûment pour cette partie.

Une partie de la Ligue Junior de Trois-Rivières a été jouée le 29 janvier 1904, entre le Saint-Maurice et le Rough Riders. Les joueurs étaient :

Rough Riders	Saint-Maurice
Hamel	McGreevy
Lemieux	Bureau
Vermette	Baxter
Lemieux	Th. vierge
Bénoni	Abbott
Boucher	Baptist
Olivier	Cloutier

Referee — Ad. Bellefeuille.

Après une partie jouée assez durement, les Rough Riders sortirent vainqueurs de la lutte par un score de 6 à 0.

Lundi, le 1er février, le Saint-Maurice devait rencontrer le Saint-George dans une partie de la ligue junior, mais le Saint-Maurice brilla par son absence au grand désappointement d'une foule nombreuse qui s'était rendue au patinoir Victoria.

La partie fut enregistrée par défaut par le Saint-George par le score de 1 à 0.

Voici la position des clubs de la ligue junior à cette date.

	Gag.	Perd.	A jouer
Union.	4	1	3
Rough Riders.	4	2	2
Saint-Maurice.	4	3	1
Currency.	1	4	3
Saint-George.	1	4	3

La partie de vendredi soir prochain, entre le Rough Riders et l'Union décidera certainement du championnat de cette ligue.

Dimanche prochain, le Rough Riders II se rencontrera avec le club de l'Ecole des Frères, au patinoir Sainte-Ursule.

LE PATIN

PROGRAMME DU STADIUM POUR LA BALANCE DE LA SEMAINE

Le programme ci-dessous est intéressant sous bien des rapports et surtout pour l'innovation de vendredi soir, alors que de 8 à 8.30 (après il y aura patinage suivi immédiatement d'une joute de hockey entre les sterlings et les Wanderers II pour le championnat intermédiaire et ce sans charge extra aux membres et patineurs. L'administration du Stadium fait cet essai de combiner les deux sports du patin et du hockey en une seule soirée d'amusement, et si cela plaît à leurs habitués il est probable que les vendredis à l'avenir seront employés de cette façon. Cet arrangement devrait être populaire et la direction de l'Association Athlétique d'Amateurs Le Montagnard n'aura pas certainement à se repentir d'avoir adapté leur patinoir tant pour les joueurs de hockey que pour l'accommodation de leurs patineurs et patineuses.

JEUDI, 4 FEVRIER

1 à 12 — Entraînement pour coureurs.
1 à 2 — Collège Sainte-Marie.
2 à 4.30 — Patinage ordinaire.
7 à 8 — Club de hockey M. S. R.
8 à 10 — Soirée de gala — Patinage avec fanfare et illumination japonaise.
10 à 11 — Britannia.

VENDREDI, 5 FEVRIER

11 à 12 — Entraînement pour coureurs.
1 à 2 — Mont Saint-Louis.
2 à 4.30 — Patinage ordinaire.
7 à 8 — National.
8 à 9.30 — Patinage avec fanfare. Admission 15 cents.
9.30 heures précises — Joute de hockey pour le championnat intermédiaire entre les Stirlings et les Wanderers, avec option aux patineurs d'assister sans charge extra.

SAMEDI, 6 FEVRIER

1 à 2 — Business College.
2 à 5 — Patinage avec fanfare.
7 à 8 — Club de hockey, C. P. R.
8 à 10 — Patinage avec fanfare.
10 à 11 — Montagnards.

DIMANCHE, 7 FEVRIER

2 à 5 et 8 à 10 — Patinage avec la fanfare de l'Harmonie, sélections spéciales.

ATHLETISME

LA LUTTE DE DEMAIN A L'ARSENAL DES CARABINIERS VICTORIA

Tout est prêt pour la lutte de demain, entre Anthime Gonthier et Jake Miller, à la salle des Carabiniers Victoria. Le match est une lutte libre, de 2 dans 3, et promet d'être contestée au possible.

La rencontre principale sera précédée de deux luttes préliminaires, entre Richard et Lecavalier, et Shaw et Hope.

Les organisateurs vont essayer de s'entendre avec les promoteurs du combat Rooney-Leedham, à Maisonneuve, pour donner la chance aux amateurs d'assister aux deux séances. Ils voudraient que la joute de boxe commençât de bonne heure, et aux retardataires un peu la rencontre principale. De cette façon, les amateurs ne perdraient rien et les organisateurs non plus, bien au contraire.

DE NOUVEAUX JOUEURS POUR ROCHESTER

Rochester, N. Y., 4 — Samuel S. Griffith, de Philadelphie, pitcher manchot, et John Flourney, de Wisconsin, joueur de champ l'an dernier avec Saint-Paul, ont été engagés par le club local. Rochester est en négociations avec Buffalo pour obtenir George Carey, autrefois de la Ligue Américaine.

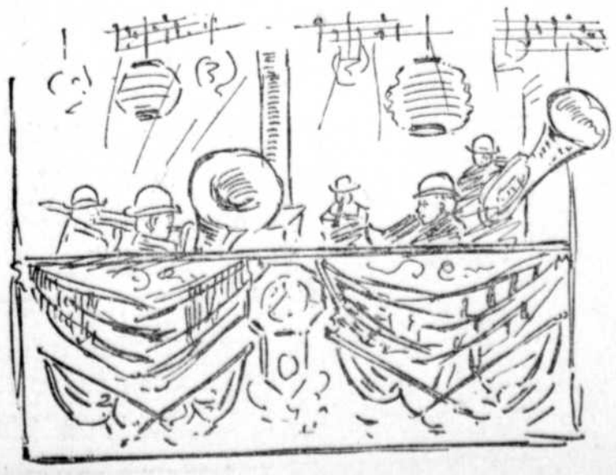

LA BOXE

UNE GROSSE SURPRISE DANS LE MONDE DE LA BOXE

ROUTHIER, CHAMPION DU CANADA, A 146 LIVRES, A ETE BATTU HIER SOIR EN 3 ASSAUTS, PAR UN NOVICE

LE VAINQUEUR EST LE SOLDAT McDONALD, DE LA CITADELLE

Du correspondant particulier de "La Presse"

Québec, 4 — Fred Routhier, le champion des boxeurs de la classe "welter weight" du Canada, a été battu à plate couture hier soir par un novice, le soldat McDonald, de la Citadelle. Ce dernier a mis le champion hors de combat au cours du troisième assaut. C'est une surprise générale parmi les amateurs de pugilat, car il est reconnu partout que Routhier est le plus fort boxeur du Canada au poids de 147 livres.

La joute Routhier-McDonald n'avait guère provoqué d'intérêt dans les cercles sportifs, car la plupart étaient d'opinion que McDonald allait au sacrifice. On pensait bien que Routhier gagnerait en très peu de temps, voire même, les plus grands admirateurs de McDonald,—des soldats comme lui—qui refusèrent d'engager des paris de un contre deux sur le résultat de la joute.

Fred Routhier a perdu par sa faute, et il est coupable de ne s'être pas entraîné consciencieusement. Il croyait avoir raison de son adversaire sans effort, et il a mordu la poussière de la façon la plus honteuse. McDonald l'a battu, non par un coup de poing vicieux, mais par une série de coups plus ou moins bien appliqués. Routhier se releva dix fois sans défense aucune, pour recevoir chaque fois un coup de son adversaire qui lui-même pouvait à peine se tenir sur ses jambes.

La bataille fut très émouvante. D'abord durant le premier assaut, Routhier lança son adversaire sur le plancher d'un coup formidable de sa droite, puis le champion attendit le second assaut pour porter le coup décisif.

Lorsque les combattants furent rappelés dans l'arène, McDonald tapa sur Routhier tant qu'il voulut, et il lui fit mordre la poussière plusieurs fois. Routhier avait évidemment perdu sa boule, car il se relevait chaque fois sans tenir compte du repos qu'il pouvait prendre avant l'expiration des 10 secondes réglementaires, et comme McDonald n'avait qu'à l'attendre, le champion n'eut pas de chance. De fait, il eut été déclaré battu à la fin du second assaut, mais un des chronomèteurs — celui-là même qui le représentait — donna le signal du repos sept secondes trop tôt. Lorsque Routhier se présenta pour le troisième assaut, il n'y était plus du tout, n'ayant pas encore repris tous ses sens et McDonald auquel une minute de repos avait fait grand bien, n'eut pas de peine à lui donner le coup de grâce. Routhier se releva cependant plusieurs fois, mais il n'avait évidemment plus sa connaissance, car McDonald avait le champ libre. Malgré son épuisement, celui-ci réussit à étendre son adversaire sur le carreau.

Le résultat de la joute d'hier est une forte leçon pour Routhier qui perd du coup la confiance d'un grand nombre d'amateurs. C'est sa première défaite à Québec, et s'il tient à se faire des revenus dans l'art du pugilat il lui faudra s'entraîner plus sérieusement qu'il ne l'a fait depuis quelque temps. Ses nombreux amis sont fort mécontents de lui et s'il veut battre Sneily, il a besoin de quelques mois d'entraînement.

Les soldats de la citadelle sont justement fiers du résultat, mais d'après ce que nous avons vu hier soir, McDonald n'est pas de taille à défendre le titre de champion de la classe "welter weight" du Canada. A tout événement, il lui sera donné d'avoir à défendre ce titre sous peu. On ignore si McDonald a l'intention de réclamer le titre auquel sa victoire d'hier soir lui donne droit.

VICTOIRE DE BENNY YANGER

Hot Springs, Ark., 4 — Benny Yanger, de Chicago, a battu hier soir Jack Frazier, de Portland, Maine, en cinq assauts. Le combat devait être de 20 assauts. Au cinquième, les seconds de Frazier jetèrent l'éponge.

LA BOXE SERA INTERDITE A DETROIT

Détroit, Mich., 4 — Une conférence a eu lieu hier entre le commissaire de police Fowle et le maire Maybury, et il y a apparence qu'ils vont interdire toute exhibition ou combat de boxe à Détroit. Cette mesure a été provoquée par les deux joutes de boxe qui ont eu lieu ici ces jours derniers.

BILLARD

LE TOURNOI DE BILLARD POUR LE CHAMPIONNAT

MARCOTTE SUCCOMBE A POGGENBURG

New-York, 4 — J. De Mun Smith, de Saint-Louis, a défait Edward W. Gardner, de Passaic, N. J., dans la quatrième partie du tournoi de billard amateur pour le titre de champion, qui se poursuit actuellement au club Liederkranz. Le score a été de 300 à 282. Le joueur de l'Ouest a pris l'avantage à la cinquième inning, et le conserva jusqu'à la fin.

J. Ferdinand Poggenburg, du club Liederkranz, a remporté hier soir une victoire sur le champion canadien, Arthur Marcotte, de Québec. Ses "retires" et ses "massés" ont été très brillants. Le Canadien joua une bonne partie, mais son adversaire se montra supérieur.

VICTOIRE DU CERCLE SAINT-PIERRE

Le cercle Saint-Pierre a défait hier soir le cercle Saint-Denis, par une majorité de 25 points. Scores :

Cercle Saint-Denis.		Cercle St Pierre.	
Valois.	200	Cusson.	186
Moyenne : 1 6-7.			
Marchessault.	200	Cartier.	151
Moyenne : 2 3-11.			
Huysman.	141	St Jean.	200
		Moyenne : 2 2-9.	
Archambault.	171	Coté.	200
		Moyenne : 2 1-99.	
Total.	712	Total.	737
Majorité pour le cercle St Pierre.			25

Meilleures séries :

Marchessault.	12	11	10	10
Cartier.		10	10	8
Valois.		11	9	8
Cusson.		14	8	7
Archambault.		15	9	8
Coté.		12	9	9
Huysman.		10	11	9
St Jean.		13	12	9

La dernière partie du tournoi de euchre, pour une coupe, entre le cercle St Pierre et le club champêtre, sera jouée ce soir.

CHEVAUX-RIVIERES

LA DEUXIEME JOURNEE DES COURSES DU PARC DELORIMIER EST MARQUEE PAR UNE COUPLE D'ACCIDENTS

LEWIS WIGGLE ET BELLE BENTON VICTORIEUX

DEMAIN, CLASSES DE 2.29 ET 2.20, AINSI QUE COURSE POUR CHEVAUX CONDUITS PAR AMATEURS

La deuxième journée du "meeting" du Parc Delorimier, outre qu'elle a été fort intéressante, a fourni plusieurs incidents excitants.

La température n'était pas très agréable, mais elle était à peu près supportable, et l'assistance était plus nombreuse que la veille. Elle parut apprécier la qualité de sport qu'on lui a servi.

La classe de 2.30 non terminée mardi, fut prise par Lewis Wiggle. Billy M. lui fit une grande lutte, mais ne put faire mieux que d'arriver deuxième.

Belle Benton triompha dans la classe de 2.22, mais elle dut pour cela franchir quatre fois la ligne d'arrivée en avant de ses concurrents. Dans la première épreuve, qui réunit neuf partants, elle arriva en avant de tous ses concurrents, mais fut mise en dernière place pour avoir galopé. Elle eut une allure plus régulière par la suite et prit les trois autres épreuves.

La tâche de starter dans cette course ne fut pas sinécure, et M. Smith dut faire retourner les chevaux quantité de fois avant de donner le commandement "go".

Le départ dans la première épreuve de cette course fut retardé parce que l'on ne pouvait trouver de conducteur pour Darkey Bay. Finalement, M. Damase Cyr accepta de guider l'animal. Mal lui en prit, car la course venait de commencer que Cyr fut lancé sur la neige. L'animal s'élança ensuite à une allure effrénée. On eut toutes les peines du monde à l'arrêter. Cyr se tendit la tête en tombant. Les juges donnèrent au propriétaire de Darkey Boy la faculté de le faire partir dans la deuxième épreuve, mais il préféra laisser son cheval à l'écurie.

Il se produisit un autre accident, mais sans résultat grave, dans la classe de 2.24. Little Rosa fit verser son sulky. Le cheval partit de nouveau cependant, dans l'épreuve suivante.

Cette classe ne put être terminée, hier, mais Graham qui prit les deux premières épreuves, paraît être certain de triompher dans l'épreuve finale.

Le programme pour vendredi comprend la classe de 2.25, la classe de 2.29, et une course pour chevaux conduits par des amateurs.

Ajoutons que les courses commenceront à 2 heures précises.

LA SITUATION EST TRES CRITIQUE

La guerre entre la Russie et le Japon peut se déclarer d'un moment à l'autre.

LA PLUS VIVE ANXIÉTÉ REGNE DANS LES CERCLES FINANCIERS DE ST PÉTERSBOURG.

Les autorités militaires des deux pays précipitent leurs préparatifs militaires.

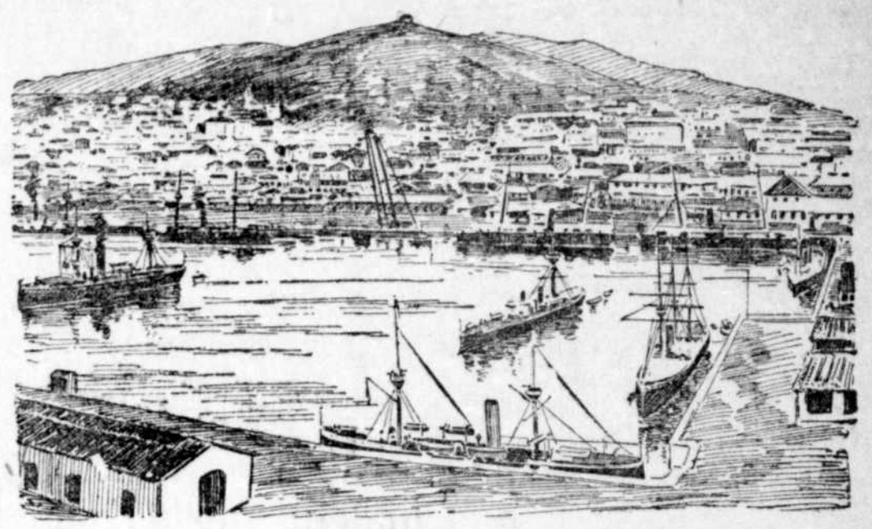

VUE DE PORT ARTHUR

Londres, 4—La réponse de la Russie n'a pas encore été reçue à Tokio. C'est du moins ce que l'on croit généralement. Cependant, il est rumeur que des copies du document ont été adressées au baron de Rosen, ministre russe à Tokio, et l'amiral Alexieff.

En résumé, la teneur des informations reçues est plus pessimiste. Le baron Hayashi, ministre japonais à Londres, aurait dit, hier, à un journaliste, que le situation est certainement très critique.

UNE RUMEUR

Il était rumeur dans les couloirs du parlement, hier soir, que la Russie avait déclaré la guerre. En réponse à une demande d'information faite à la séance de la chambre, M. A. Douglass, secrétaire de l'intérieur, qui représentait le premier ministre Balfour, a déclaré que le gouvernement n'avait reçu aucune information à ce sujet.

L'agent de la compagnie de télégraphe Reuter, à St Pétersbourg, envoie la dépêche suivante :

DEPECHE SIGNIFICATIVE

L'état-major général a autorisé l'amiral Alexieff de déclarer la guerre et de commencer les hostilités, si les circonstances l'exigent.

"Un manifeste impérial déclarant la guerre est attendu bientôt si le Japon n'accepte pas les conditions imposées par la Russie, dans sa réponse qui sera le dernier mot de cette dernière.

"On rapporte qu'il y a déjà eu plu-

DES ESCARMOUCHES

sieurs escarmouches. La plupart des messages expédiés en Extrême-Orient sont arrêtés par les censeurs ; c'est pourquoi les journaux russes ne peuvent donner d'informations précises sur la situation. C'est aussi ce qui explique comment l'immense majorité du peuple repose dans une fausse sécurité.

"Cependant, dans les cercles officiels, on commence à saisir toute la vérité ; il en est de même des capitalistes et des industriels, lesquels reçoivent des informations secrètes."

La légation japonaise, à Londres, ne croit pas à l'exactitude de la dernière information.

VIVE ANXIETE

D'autres dépêches reçues de Saint-Pétersbourg confirment la nouvelle que la plus vive anxiété règne dans les cercles financiers.

Le correspondant du "Telegraph" à St Pétersbourg, dit que le tsar a convoqué un conseil extraordinaire du cabinet, pour discuter la réponse à faire au Japon. Cependant, c'est le grand duc Alexis qui présidait ; le grand duc a communiqué au conseil la décision de Sa Majesté de refuser de se rendre aux propositions du Japon et de défendre à tout prix la position que la Russie occupe en Mandchourie.

L'amiral Alexieff est en communication directe avec le tsar.

L'AMIRAL ALEXIEFF

Une dépêche de Port Arthur dit que l'amiral Alexieff souffre de prostration nerveuse.

Le correspondant du "Times" à Tokio, dit que la tension russo-japonaise s'accentue. La censure empêche les correspondants de faire connaître la véritable situation.

Paris, 4 — Le "Matin" publie aujourd'hui une nouvelle qu'il dit tenir d'un diplomate anglais, lequel aurait dit :

"Si le Japon cherche à commencer les hostilités en rejetant la réponse de la Russie, la Grande-Bretagne usera de toute son influence pour l'en empêcher".

IMPORTANTS MOUVEMENTS

Port-Arthur, 4 — D'importants mouvements maritimes et militaires ont eu lieu, en réponse aux préparatifs le guerre du Japon. Les navires de guerre suivants : les cuirassés "Retvizan," "Peresviet," "Tsarevitch," "Orel" et "Sebastopol," et les croiseurs "Fremiaschek" et "Smiely," lesquels étaient dans le port, sont allés joindre l'escadre extérieure qui comprend le cuirassé "Probieda," de 12,674 tonnes ; le cuirassé "Petropavlovsk," de 10,960 tonnes ; le cuirassé "Poltava," de 10,960 tonnes ; le croiseur "Pallada," de 6,630 tonnes ; le croiseur "Deana," de 6,630 tonnes ; le croiseur "Askold," de 6,100 tonnes ; le croiseur "Varyag," de 6,500 tonnes ; le torpilleur "Bakan," de 840 tonnes ; et le croiseur "Boyarin," de 3,200 tonnes. Ce dernier vient de Chemnipo, Corée. En raison de joindre l'escadre extérieure qui comprend les cuirassés "Probieda," "Petropavlovsk" et "Poltava" ; les croiseurs "Diana," "Pallada," "Askold," "Varyag" et "Boyarin," et le torpilleur "Bakan." A raison de l'entrée étroite et dangereuse du port, à marée basse, il a fallu trois jours aux navires pour opérer leur sortie qui est considérée très importante, par suite du danger où ils se trouvaient d'être emprisonnés dans le port, advenant quelque accident au chenal.

Le croiseur "Djigit," le torpilleur "Caidamak," la corvette "Zabiyaka," ainsi que quatre canonnières et la flotille des torpilleurs, sont restés dans le port intérieur.

En même temps que s'accomplissait la sortie des navires, la 3e brigade d'infanterie sibérienne et deux batteries d'artillerie quittaient Liao-Yang, au sud de Moukden, pour une destination inconnue. 9,000 hommes en tout sont partis. Il reste encore 10,000 hommes à Port-Arthur, en dehors des troupes qui gardent les fortifications. Les arrivages de charbon japonais ont été arrêtés. Comme les autorités militaires monopolisent l'usage du chemin de fer, ce dernier ne transporte plus de fret commercial. La compagnie du télégraphe n'accepte plus aucun message de la presse ou des particuliers. Les messages seront à l'avenir envoyés via Che Foo. Les autorités déclarent que ces dispositions navales et militaires doivent être considérées comme des mesures de préparations, et non comme des mesures offensives. Port-Arthur est tranquille.

LA SITUATION EST GRAVE

Tokio, 3 — La situation est des plus graves. Le marquis Ito, le président du conseil privé, a été rappelé de la campagne et reçu en audience aujourd'hui par l'empereur. Les anciens hommes d'Etat ont tenu une conférence à laquelle ont pris part le ministre de la guerre et trois amiraux. La conférence a duré plusieurs heures. On n'en connaît pas le résultat. Pendant la conférence, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères ont eu une longue audience de l'empereur.

Les hauts fonctionnaires sont exaspérés du retard apporté par la Russie dans sa réponse et bien qu'ils ne veuillent pas se prononcer, il est manifeste que la situation est des plus graves et que la crise approche. La patience du gouvernement s'épuise et, si la réponse de la Russie retarde encore plusieurs jours, l'envoi d'un ultimatum par le Japon est inévitable. Les Japonais sont d'avis qu'ils ont droit à une plus prompte réponse et croient que le gouvernement de Saint-Pétersbourg est déterminé à ne pas céder et qu'il emploie le temps à pousser ses préparatifs de guerre.

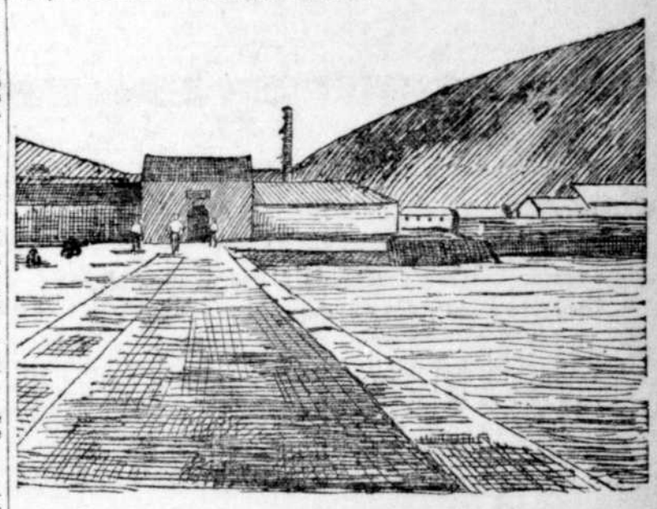

PRINCIPAL PORTE DE L'ARSENAL DE PORT ARTHUR, OCCUPE PAR LES RUSSES.

LA REPONSE DE LA RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 4 — Il est faux que la réponse de la Russie soit entre les mains du gouvernement japonais; la presse associée est semi-officiellement informée que cette réponse ne sera pas transmise à Tokio avant le 5 février.

La tension est très vive et la bourse nerveuse; mais aucune nouvelle n'est reçue; les autorités militaires continuent leurs préparatifs de guerre.

M. Kurino, ministre japonais, dit que les délais apportés par la Russie à la réponse qu'elle doit donner, joints aux préparatifs de guerre, sont bien propres à rendre la situation des plus critiques.

PREPARATIFS

Tien-Tsin, 4 — Si la guerre éclate, tout le matériel du chemin de fer sera transporté à l'intérieur de la Grande Muraille.

La Russie a donné une nouvelle commande de 20,000 tonnes de charbon qui sera livrée à Port Arthur.

On dit que la Russie construit un chemin de fer pour relier Moukden à Sin-Min-Ting.

SOMMAIRE :

Classe de 2.30, bourse de $250, non terminée mardi :

Lewis Wiggle, A. H. Gendron, Montréal.	7	2	1	1 1
Billy M., C. Robillard, Montréal.	1	2	2	2 2
King's Maid, A. Yate, Montréal.	2	3	5	3 5
Committee Boy, Dorchester Stable, Montréal.	4	4	4	4 3
Lottie Strathmore, F. Saint-Vincent, Montréal.	3	7	6	5 r
Nellie Billings, W. Wiseman, Montréal.	6	6	7	r

Temps — 2.31¼, 2.32¼, 2.33, 2.32¼, 2.30.

Classe de 2.22, trot et amble, bourse de $250 :

Belle Benton, A. Warnock, Ottawa.	8	1	1	1
Jeannete, C. Robillard, Montréal.	1	2	2	2
Lord Roberts, McBride, Collingwood, Ont.	2	3	6	4
Jennie Scott, T. Collins, Hamilton, Ont.	4	4	3	3
May Day, T. Brisson, Montréal.	3	6	5	6
Nellie Wilkes, — Murphy, Montréal.	5	5	4	5
Jessie B., A. Tétreault, Saint-Ours.	6	3	7	r
Joe The Ghost, M. Meodle, Adams, N. Y.	7	7	r	

Temps — 2.28¼, 2.30, 2.30½, 2.31.

Darkey Bay retiré après accident.

Classe de 2.24, trot, bourse de $250, non terminée :

Graham, G. McPherson, Montréal.	1	1
Little Rosa, Jos. Charest, Montréal.	2	4
Aberdeen Clay, T. Guerson, Montréal.	4	2
Creaceus' Brother, Alf. Labelle, Montréal.	3	3

Temps — 2.33¼, 2.40.

NOTES DE SPORT

Les clubs de hockey McGill et Varsity se rencontreront demain soir, au patinoir Victoria.

Mike Grant, des Victoria, a été choisi comme arbitre pour la joute intermédiaire de samedi, entre les clubs Westmount et Montréal.

Joute de boxe demain soir, à Maisonneuve, entre Pat Rooney et Leedham.

NOTRE RICHESSE NATIONALE

M. J. A. Beaulieu, avocat, a fait hier soir une conférence à l'Université Laval, sur les ressources naturelles de la province de Québec.

M. J. A. Beaulieu n'est pas le premier conférencier qui détaille nos richesses nationales ; ce n'est pas non plus le dernier. Cela prouve que cette thèse est féconde et que le sujet est inépuisable.

M. J. A. Beaulieu, très écouté, a eu le talent d'épuiser son sujet en une seule conférence.

LA COMPAGNIE EST TENUE RESPONSABLE

Elle paiera $2,000 à la veuve de Daniel Walker.

Le procès de madame Daniel Walker contre la Compagnie du Pacifique s'est terminé hier. Le jury a rendu un verdict déclarant que la compagnie était responsable des deux tiers des dommages résultant de l'accident dont Daniel Walker a été la victime aux usines du Pacifique, à Hochelaga.

Il a été prouvé que l'accident arrivé le 31 mars 1903 l'a été grâce à la négligence de la compagnie et de Walker en même temps. Les dommages ont été fixés à $3,000. La Compagnie, n'étant responsable que pour les deux tiers, a été condamnée à payer $2,000, soit $1,000 à la veuve et $500 à chacun de ses enfants.

[illegible] eux, âgé de 13 ans, et domicilié rue Iberville No 193, s'est tiré une balle dans la cuisse, hier après-midi en jouant avec un revolver. Le jeune garçon avait l'arme dans sa poche quand il pressa involontairement la détente. Transporté à l'hôpital Général.

NOTES SUR ST GUILLAUME D'UPTON

Les Curés et deux Pionniers

(Extrait d'un travail historique en préparation)

La paroisse de Saint-Guillaume d'Upton, comté d'Yamaska, est l'une des plus riches et des plus prospères de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Depuis les morcellements qui l'on a fait subir à La Baie-du-Febvre, elle occupe le premier rang, dans le diocèse de Nicolet. Fondée et colonisée par de bra-

Mgr BOUCHER

ves pionniers venus surtout de la Rivière-du-Loup, de Maskinongé, d'Yamachiche et d'Yamaska, vers 1815, elle a vite prospéré et, en 1833, elle avait un prêtre pour la desservir. La population de Saint-Guillaume a toujours été remarquée pour son esprit de foi et le zèle qu'elle a déployé pour le bien de la religion. Dès 1826, les premiers colons se rendaient le dimanche, à la demeure de Michel Houle, au Ruisseau-des-Chênes, et là, ils récitaient des prières et chantaient des cantiques appris dans les vieilles paroisses d'où ils venaient. C'était généralement José DeSerre qui récitait les prières ; on l'avait baptisé à cause de cela, le grand prêtre du pays.

D'après une note entrée dans les registres de la paroisse, le fondateur de Saint-Guillaume serait Michel Houle,

M. l'abbé L. O. DESILETS, 2ième curé.

marié le 22 février 1808, à Théotiste Lesieur-Desaulniers, et venu d'Yamachiche. Cependant, il est certain que Michel Houle ne fut pas le premier habitant de la localité.

D'autres colons, Gabriel Danis, Simon Trudel, Joseph, Antoine et Michel DeSerre, Louis, Joseph, François et David Vanasse-Vertefeuille, Alexis Milette, Louis Rivard, Augustin Regnière, Augustin Lambert, figurent les premiers, par ordre d'ancienneté, sur la liste des colons du "Ruisseau-des-Chênes", nom que portait Saint-Guillaume avant son érection en municipalité séparée de celle d'Yamaska. Simon et Louis Trudel laissèrent Sainte-Anne de Beaupré, en 1819, pour venir se fixer au "Ruisseau-des-Chênes", où se trou-

M. l'abbé NAP. KEROACK, 8ième curé.

vait déjà établi leur beau-frère, Joseph Gagnon. Cette année-là ils font l'acquisition d'un terrain qu'ils obtiennent de Gabriel Danis.

Ces braves pionniers, auxquels vinrent se joindre plusieurs citoyens d'Yamaska et des paroisses environnantes, ne tardèrent pas à faire des défrichements considérables, sur leurs propriétés. Le sol étant d'excellente qualité la petite colonie naissante prospéra rapidement. Raconter la misère, les difficultés de toutes sortes, les privations nombreuses de ces hardis colons, ne manquerait pas d'édifier leurs descendants, puisque cela établirait le courage héroïque déployé par leurs devanciers. Mais, cela n'entre pas dans le cadre du présent travail. Dans un autre chapitre le lecteur sera pleinement satisfait, sous ce rapport. A Saint-Guillaume, comme dans toutes nos vieilles paroisses canadiennes, les pionniers ont fait preuve d'une constance, d'un courage dignes des premiers temps de la colonie, sous le régime français. Les colons du "Ruisseau-des-Chênes" pour la plupart fils de cultivateurs, étaient peu favorisés des biens de la fortune. A peu d'exception près, ils étaient des jeunes gens que leurs pères envoyaient tenter le sort là où régnait encore la forêt séculaire.

L'objet en vue, dans le présent article, est surtout de fournir quelques renseignements sur les six curés qui ont desservi la paroisse de Saint-Guillaume, depuis 1833. Cette année, la population était déjà de 440 âmes, dont 212 communiants, et l'évêque de Québec fit droit à la requête des citoyens qui voulaient avoir un prêtre résidant au milieu d'eux.

Mgr Signay confia la nouvelle mission à M. l'abbé Joachim Boucher, alors vicaire à Trois-Rivières, et qu'il venait de nommer à la nouvelle cure de Saint-David. Jusqu'en 1835, M. Boucher demeura au presbytère d'Yamaska, n'ayant de résidence, ni à Saint-David, ni à Saint-Guillaume.

M. l'abbé ELIE DAUTH, 4ième curé.

MGR JOACHIM BOUCHER

naquit à la Baie-du-Febvre, le 3 avril, 1804, et fit son cours d'études classiques au collège de

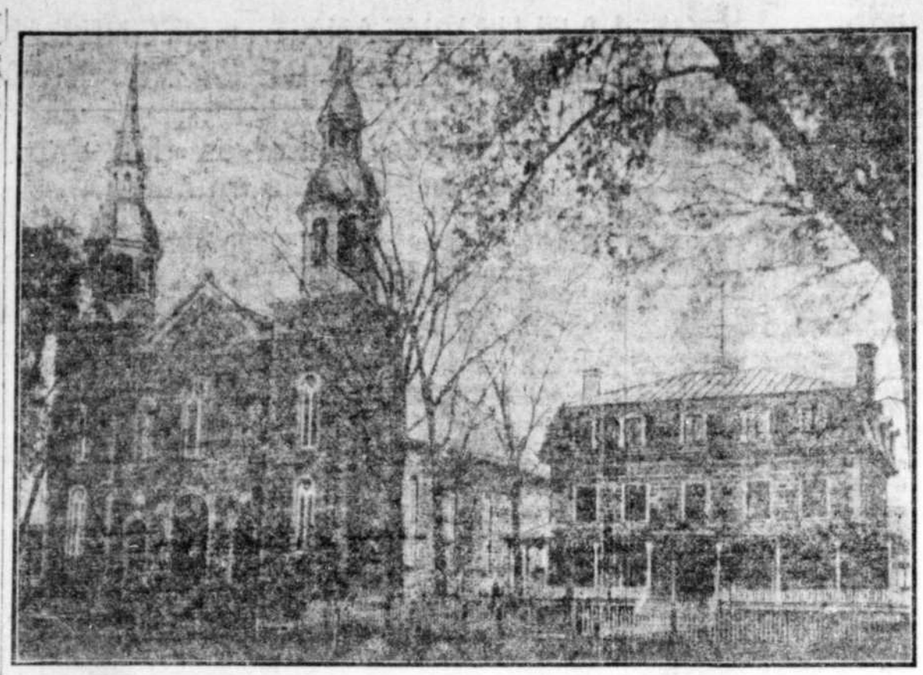

EGLISE ET PRESBYTERE DE SAINT-GUILLAUME

Nicolet. En 1830, après avoir été ordonné prêtre, il demeura trois ans comme vicaire, à Trois-Rivières, puis alla desservir les paroisses nouvelles de Saint-Guillaume et de Saint-David, ayant sa résidence habituelle à Yamaska, jusqu'en 1835. Ses difficultés avec le seigneur Würtèle, pourtant un de ses amis personnels, l'engagèrent à demander une autre cure et, en 1855, on lui confia l'importante paroisse de la Rivière-du-Loup, où il remplaça M. LeBourdais. C'est à ce dernier endroit qu'il a vécu le plus longtemps, puisqu'il y demeura jusqu'à sa mort, en 1896. Lorsque Mgr Laflèche établit le Chapitre de sa cathédrale, il nomma M. Boucher l'un des trois chanoines honoraires, et, peu d'années avant sa mort, ce vénérable prêtre eut l'honneur d'être fait chanoine honoraire de la basilique de Loretta, ce qui lui donnait droit au titre de Monseigneur. Mgr Boucher a laissé à Saint-Guillaume, un très bon souvenir et les anciens en disent encore beaucoup de bien.

M. l'abbé F. X. LESSARD, 6ième curé.

L'ABBE ELIE DAUTH

fut curé de Saint-Guillaume, de 1881 au mois d'octobre 1890. Il naquit, le 20 juin 1835, à Sainte-Anne de la Pérade et fit ses études classiques à Nicolet où il eut pour confrères, entr'autres, personnes marquantes, l'honorable A.-R. Angers, MM. les abbés Thomas Moreau, Joseph Blais, Pierre Bellemare, l'honorable Sévère Rivard, etc. C'est pendant que M. Dauth était curé que fut réellement fondé le collège actuel des Frères du Sacré-Coeur, au village de Saint-Guillaume. Avant d'être appelé à la cure de Saint-Guillaume, M. Dauth avait été longtemps curé de Saint-Valère de Bulstrode où, pendant ses loisirs, il s'occupait d'agriculture. C'était un agronome distingué. Il est mort, en 1902, à Saint-Léonard de Nicolet, où il s'était retiré, après un voyage d'Europe, et où il s'occupait d'agriculture, faisant part, avec plaisir, aux cultivateurs, de ses connaissances variées.

L'ABBE JOSEPH BLAIS,

né, le 5 novembre 1834, à Yamachiche, fit ses études à Nicolet et demeura toujours au célèbre collège, à titre de professeur des hautes sciences, et surtout comme directeur des élèves, jusqu'en 1887, où il demanda de l'emploi à son évêque et fut nommé à la cure de Bécancourt, poste qu'il occupa pendant trois ans, alors qu'il vint à Saint-Guillaume. Le passage de M. Blais, à cette dernière cure, fut marqué par les démêlés fameux de la fabrique et des paroissiens, au sujet du changement de site du cimetière actuel. Plus habitué au régime d'un collège, qu'à celui de la direction d'une paroisse, M. Blais n'a pas éprouvé, à Saint-Guillaume, la somme de contentement qu'il méritait. Son bon coeur, son grand désir de faire plaisir à tous, adversaires comme amis, en rapport avec l'affaire du cimetière, tout lui attira des misères qui contribuèrent à avancer ses jours. Ceux qui avaient connu M. Blais au collège de Nicolet, et qui lui gardaient une sincère affection, ont été affligés de constater ses déboires à Saint-Guillaume, pendant une époque aussi troublée.

M. NICOLAS BELLEHUMEUR, 89 ans.

L'ABBE F. X. LESSARD

a été nommé curé de Saint-Guillaume, le 25 octobre 1900, le jour même des funérailles de M. Blais. Il naquit à Sainte-Ursule de Maskinongé, le 16 février 1850, fit ses études classiques à Trois-Rivières, et sa théologie à Nicolet. M. Lessard a été successivement curé de Saint-Albert de Warwick, de Saint-Venceslas, d'Arthabaskaville. Dès son arrivée à Saint-Guillaume, il s'occupa de régler la difficulté du cimetière et y réussit pleinement, les deux partis en cause y mettant de la bonne volonté. M. Lessard, par sa fermeté, aussi douce que sage, a su s'attirer l'estime et le respect de tous ses paroissiens. Comme il est le curé actuel, il ne convient pas de faire davantage son éloge.

Ajoutons cependant que c'est sous sa direction que la belle église actuelle de Saint-Guillaume a été très bien restaurée.

× × ×

Avant de clore ce petit travail, il convient d'ajouter quelques lignes sur deux respectables pionniers de Saint-Guillaume qui vivent encore, entourés, tous deux, de l'estime et du respect de leurs co-paroissiens. Ces deux vieillards sont MM. Nicolas Bellehumeur et Léon DeSerre. Le premier naquit à Berthier, le 8 décembre 1815, et vint se fixer à Saint-Hughes, à l'âge de 12 ans. Avant 1850, le rang de Sainte-Julie, où il défricha sa terre, appartenait à la seigneurie de Martigny, et ne fut annexé à Saint-Guillaume que cette année-là. M. Bellehumeur demeure encore sur la propriété qu'il a défrichée. Il jouit en paix, aujourd'hui, du fruit de son ardu travail d'autrefois, et voit ses enfants et petits-enfants prospérer dans sa paroisse d'adoption.

M. Léon DeSerre naquit à la Rivière-du-Loup, le 4 février 1818, du mariage de Michel DeSerre et d'Euphrosine Girard, cette dernière, née à la Pointe-du-Lac. En compagnie de son père, il arriva au "Ruisseau des Chesnes," le 19 avril 1829, et fit les premiers défrichements sur une terre au rang du cordon, en face de celle de M. Joseph Dupuis.

Ces deux vénérables cultivateurs ont joué un rôle marquant dans la politique. M. Bellehumeur a toujours été un fervent conservateur, tandis que M. DeSerre a toujours été un zélé libéral. Leurs portraits, publiés dans le présent numéro, sont très ressemblants. MM. Bellehumeur et DeSerre ont fourni à celui qui écrit ces lignes, des renseignements fort précieux sur les commencements de la paroisse de Saint-Guillaume. Leur récit sera publié prochainement, en même temps que l'histoire de la paroisse de Saint-Guillaume et la généalogie des plus ancienne familles de cette localité.

F. L. DESAULNIERS.

M. LEON DESERRE, 86 ans.

L'ABBE NAP. KEROACK

a été le successeur du bon M. Désilets. Sous son administration vigilante, la paroisse de Saint-Guillaume a de beaux jours.

Né le 18 novembre 1821, à Saint-Pierre de Montmagny, il fut ordonné à Québec, le 24 janvier 1847. En 1849, il fut missionnaire à Kingsey, puis appelé

M. l'abbé JOS. BLAIS, 5ième curé.

quit à Nicolet, le 11 février 1803, y fit son cours classique et fut ordonné prêtre le 27 septembre 1829, et nommé vicaire à Yamachiche, il arriva à Saint-Guillaume dans l'automne de 1846, alors que les revenus de la cure suffisaient à peine à faire vivre un curé. Il fut curé là jusqu'à l'automne de 1855, alors qu'on le nomma à la cure du Cap de la Madeleine. L'abbé Désilets fut le premier curé de Saint-Barnabé, dans le comté de Saint-Maurice. C'était un excellent prêtre qui, sous une enveloppe un peu grossière, n'en renfermait pas moins un coeur riche en excellentes qualités. Les difficultés de 1855, à propos de l'érection d'un presbytère, au rang de la Chapelle, l'engagèrent à changer de cure. Le portrait, publié aujourd'hui, a été gracieusement fourni par son beau-frère, M. le notaire Pierre Gélinas, de Saint-Aimé.

M. l'abbé NAP. KEROACK, 8ième curé.

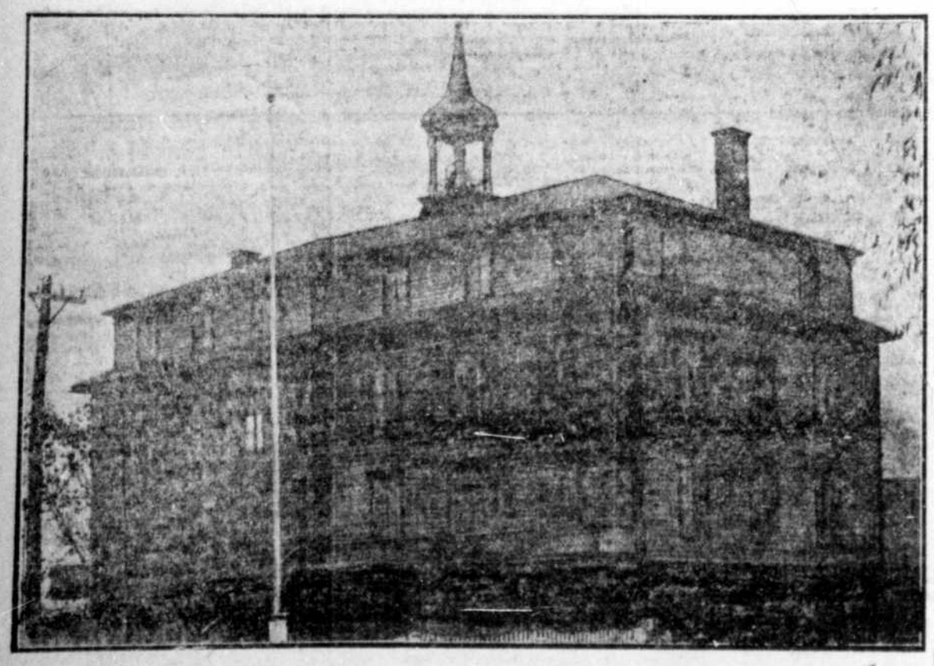

COUVENT DES SOEURS DE L'ASSOMPTION

COLLEGE DES FRERES DU SACRE-COEUR

L'ABBE L. O. DESILETS

premier curé résidant à St Guillaume naquit à Nicolet, le 5 février 1848, fit ses études classiques à Nicolet et fut ordonné prêtre le 21 décembre 1873. Il fut successivement vicaire à Saint-Grégoire de Nicolet, à Saint-Pierre-les-Becquets, à Saint-Célestin, à Saint-Léonard de Nicolet, à Saint-Jean-Baptiste de Drummondville, à Saint-Pie de Bagot, à Saint-Hyacinthe, à Saint-Jean-Baptiste de Nicolet,

Le Canada aux Etats-Unis

LES NOTRES PARMI LES AUTRES

WOONSOCKET' R. I. — LA GREVE A LA FILATURE DUNN SERA LONGUE.

LAWRENCE, MASS. — QUAND ON TRAVAILLE POUR LA VILLE — UNE PANIQUE A UN BAL.

WORCESTER, MASS. — LE DECOURAGEMENT POUSSE UNE PAUVRE FEMME AU SUICIDE.

LOWELL, MASS. — SOUS LA PROHIBITION — UN MILLION DE GALLONS DE SPIRITUEUX, WHISKEY, GIN, ETC.

CENTRAL FALLS, R .I. — TEMPS DIFFICILES POUR LES OUVRIERS.

MANCHESTER, N. H. QUATRE TRAMWAYS DISPARUS, OU SONT-ILS ?

WOONSOCKET, R. I.

En grève

Woonsocket, R.I., 4—C'était jour de paye, l'autre jour, à la fabrique Dunn, et tous les ouvriers qui se sont mis en grève aussi bien les tisseurs qui avaient de réels griefs contre la compagnie, que les employés qui ont quitté l'atelier par sympathie pour les tisseurs, sont allés au bureau de la fabrique, pour toucher leur paye.

Une difficulté s'est présentée. La compagnie a demandé à chacun des grévistes de signer un reçu, reconnaissant avoir touché tout ce que la compagnie lui redevait. Plusieurs ouvriers ont refusé de signer d'abord, ne sachant trop ce que comportait leur acte. Ils sont allés prendre information chez un avocat, puis sont revenus, ont signé les reçus en question, et ont obtenu leur paye. Cette mesure était en rapport avec les déclarations récemment faites par la compagnie Dunn. Le trésorier de la fabrique, en effet, a annoncé que tous les grévistes étaient désormais regardés comme des gens qui n'étaient plus employés à la manufacture, et que s'ils obtenaient leurs anciennes positions, ce ne serait plus en masse, et comme affiliés des unions, mais individuellement.

Il y a des rapports contradictoires sur les effets de la présente grève. Les patrons prétendent qu'ils ont actuellement en opération 18 métiers. Les grévistes soutiennent qu'il n'y a en tout que cinq tisseurs qui travaillent aux ateliers et que cinq tisseurs ne sauraient tenir en opération 18 métiers. Les grévistes semblent avoir raison dans cette affaire. En effet, ils savent au juste combien ils étaient au début de la grève. Ils savent que trois tisseurs seulement ont refusé de se joindre à eux, et que depuis, il y a eu une ou deux défections dans leurs rangs. Ils savent en outre que les piquets qu'ils ont placés aux alentours des fabriques Dunn n'ont laisser passer personne sans interroger le nouveau venu, et sans même essayer de le convaincre de s'en retourner. Plusieurs Italiens qui avaient l'intention de prendre les places des grévistes, en ont été dissuadés, et on peut assurer que pas un ouvrier étranger n'est entré dans l'atelier des tisseurs que les grévistes laissaient vacant l'autre jour.

Maison détruite

Le feu détruisait, l'autre nuit la maison sise sur le Cumberland Hill road, près de cette ville, et qui appartenait depuis quelque temps à M. Marcel Benoit. Ce dernier l'occupait, et en avait loué une partie à la famille Raoul Martin.

Martin a réussi à sauver partie de son ménage, mais Benoit a tout perdu. La maison était évaluée à $1,500, et le propriétaire ne l'avait fait assurer que pour $700. Comme la bâtisse se trouve assez loin de toute borne-fontaine et de toute prise d'eau, les pompiers n'ont presque pas pu s'opposer aux ravages du feu, et les pertes sont complètes.

Providence-Woosocket

A plusieurs reprises déjà "La Presse" a entretenu ses lecteurs d'un projet de voie électrique qui relierait Woonsocket à la capitale du Rhode Island. La compagnie de tramways électriques Providence and Burrillvill a, en effet, l'intention de construire le chemin, et l'on sait que des entrepreneurs se sont engagés à fournir toutes les traverses nécessaires. Ce ne sera tout d'abord qu'une simple voie, mais plus tard, quand les besoins du commerce l'exigeront, on construira une double voie. Les travaux commenceront aussitôt que la saison le permettra.

Petites Notes

Le comité des soirées du Cercle National Dramatique se propose d'organiser une soirée de whist dans les salles du Cercle, dans la deuxième semaine de février. Programme spécial à cette occasion.

—Antoine Fleury, depuis trois ans, soldat au 14e régiment d'artillerie de campagne, est arrivé en cette ville, en promenade chez sa mère, Mme Philomène Fleury, de la rue River.

—Alfred Gauvin, de l'équipage du navire-école "Franklin", est actuellement en cette ville. Il a obtenu douze jours de congé, et est venu passer cette vacance chez son frère, M. le Dr Ovila Gauvin.

—A la dernière assemblée du Cercle National Dramatique, il a été décidé de faire imprimer la constitution et les règlements de cette importante organisation. Trois nouveaux membres ont été admis dans le Cercle, et un postulant a signifié son intention d'être admis.

—Il y aura, pendant les jours gras, un festival au bénéfice de la paroisse du Précieux-Sang de cette ville. On fait des préparatifs, et le premier soir, il y aura souper aux haricots. C'est tout ce que l'on connait actuellement du programme de ce festival.

LAWRENCE, MASS.

Quand on travaille pour la Ville

Lawrence, 4 — Le surintendant des employés de la cité, M. Hannagan, n'est pas très satisfait de la manière dont les employés s'acquittent de leurs fonctions. L'autre jour, au moment où ces hommes allaient sortir de l'écurie, il les a arrêtés, et leur a dit qu'ils n'avaient pas été engagés par la ville pour perdre leur temps, ou pour s'amuser. Il faut travailler, et ne pas flâner. Il a assuré que s'il entend dire qu'un homme a paressé sur l'ouvrage, il le renverra. Si un contremaître aussi ne fait pas exécuter la besogne, il sera remercié de ses services. Le surintendant est ensuite entré dans son bureau, dont il a fait claquer la porte, comme un homme qui n'est pas de bonne humeur.

Presque une panique à un bal

Il s'en est peu fallu qu'on eut à enregistrer, l'autre jour, une panique, lors d'un bal qui avait lieu dans le Caledonian Hall. Il y avait plusieurs centaines de personnes dans la salle. Tout à coup, un tuyau des appareils de chauffage fit entendre un léger sifflement, et en même temps, le frimas qui recouvrait les carreaux des fenêtres fondait, laissant échapper une petite vapeur. Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à tout le monde que la bâtisse était en flammes, et les gens se précipitèrent aveuglément dans l'escalier. Une femme a été bousculée, et a reçu à la figure plusieurs blessures qui ne seront heureusement pas dangereuses. Quelques hommes qui n'avaient pas perdu leur sang-froid, réussirent à ramener la paix, mais la moitié des invités au bal partirent, craignant toujours de voir éclater un incendie.

L'affaire Colman

Aux dernières nouvelles, le procès de Ralph T. Colman, accusé du meurtre de Frank C. Connolly, au mois de juin dernier, n'était pas encore terminé. L'avocat de l'accusé avait commencé son discours au jury. Il devait être suivi par le président du tribunal, qui devait faire le résumé de la question, et les jurés devaient se retirer. La cour a été ajournée pour deux jours. Le verdict sera sans doute connu ces jours-ci.

FALL RIVER, MASS.

Jolie soirée

Fall River, 4 — La Villa Fleur de Lys et la cour Saint-Sacrement, toutes deux de l'Association Canado-Américaine, ont tenu, l'autre soir, une assemblée conjointe, à laquelle un grand nombre de personnes assistaient. Il s'agissait de décerner le prix dans un concours de popularité entre Mlle Léopoldine Rousseau, de la villa, et M. Joseph Levasseur, de la cour. Dans le cours de la soirée, M. J. S. Breault fit le rapport du concours. Mlle Rousseau avait rapporté $147.07; M. Levasseur a discontinué alors qu'il n'avait que $10.75. Le prix, une magnifique montre en or a donc été décernée à Mlle Rousseau. On a fait de la danse, et la soirée s'est passée de la manière la plus agréable.

Famille affligée

Notre compatriote, M. Joseph H. Gingras, recevait l'autre jour la pénible nouvelle de la mort d'une de ses soeurs, qui demeurait à Fraserville, Québec. Il partit aussitôt et alla aux funérailles de sa soeur. Il n'était pas plutôt arrivé à Fall River, qu'une nouvelle l'y rejoignait, lui apprenant la mort d'une autre soeur, Mme Henri Petit, de Lowell. M. Gingras repartit pour aller enterrer cette seconde soeur. Il est revenu l'autre jour, en proie à la plus touchante douleur.

Pour les voyageurs

Les députés Keefe et Cook, de cette ville, se sont rendus, l'autre jour, à Boston, auprès des autorités du chemin de fer New-York, New Haven et Hartford, pour demander une conférence au sujet du prix des billets entre Fall River et Boston. Le prix actuel du passage entre ces deux villes, est de $1.20. On désire le faire réduire à $1. Même à présent, une personne qui achète cinq billets les obtient à raison d'un dollar chacun, mais on dit que le chemin de fer a l'intention de faire cesser cette concession au public, et c'est ce que les députés en question voulaient prévenir. La compagnie n'a rien promis de définitif aux deux politiciens.

Petites nouvelles

Il n'y a eu, en cette ville, qu'un seul cas de fièvre scarlatine depuis le mois d'octobre dernier.

—On a fait plus de glace, pour les glacières de la ville, dans le cours de janvier dernier qu'on en a fait dans le même mois depuis bien des années.

WORCESTER, MASS.

Une belle soirée de whist

Worcester, 4 — Les Dames de Sainte-Anne de la paroisse Notre-Dame, de cette ville, ont donné, l'autre soir, une partie de whist, aux salles de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il y avait une assistance considérable. Les prix ont été gagnés comme suit : ceux des dames, par Mlle Léontine Hébert, Mlle Imelda Fortin et Mme Charles Brazeau ; ceux des messieurs par MM. John Riopel, Louis Bédard, Arthur Péloquin. La soirée a été agréable en tous points.

Suicide d'une femme

Mme Amanda Simson, née Pagé, s'est suicidée, l'autre jour, dans un moment de découragement. Il y avait trois ans que Mme Simson était internée à l'asile des aliénés de cette ville, mais son état paraissait s'améliorer, et les autorités de l'institution lui accordaient plus de liberté qu'aux autres. Elle n'était aucunement violente, et l'on espérait même qu'elle pourrait quitter l'asile dans quelque temps.

Profitant d'un moment de liberté qu'on lui avait accordée, elle pénétra dans un cabinet de toilette, et à l'aide d'une serviette qu'elle lia à un conduit d'aqueduc, elle se pendit dans ce cabinet. Quand on la retrouva, elle donnait encore quelques signes de vie, mais tous les soins du médecin de l'institution pour la ramener ont été futiles. Elle était âgée de 42 ans. Son mari et un fils lui survivent.

Petites Notes

—Samedi prochain, à sept heures du soir, la Garde Lafayette, de cette ville, se rassemblera à la salle Saint-Jean-Baptiste, pour de là se rendre à Spencer, où elle assistera à l'inauguration d'un bazar, donné par la Garde d'Honneur de Spencer.

—A la dernière assemblée des Artisans Canadiens-Français de Worcester, succursale Worcester, on a fait appel à toutes les bonnes volontés, pour hâter le recrutement, afin de gagner le drapeau que la Cour Suprême de cette société a offert à la succursale de cette ville qui fera le plus grand nombre de prosélytes d'ici au mois de juin prochain.

—Le R. P. Raymond, de l'ordre des Franciscains, de Montréal, est arrivé l'autre jour à Worcester, où il vient prêcher un triduum aux membres du Tiers-Ordre de Saint-François.

—La succursale Notre-Dame des Artisans Canadiens Français de cette ville a loué la salle Saint-Jean-Baptiste, où elle tiendra désormais ses réunions. Ces assemblées auront lieu le premier et le troisième vendredis de chaque mois.

—M. Edmond Lareau, de Royalston, est un Napoléon Lareau, de Pratts Junction, étaient dernièrement en promenade en cette ville, chez leur mère, Mme Jane Lareau, Assomet Street.

—Le R. P. Campeau, recteur de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Lowell, était de passage en cette ville l'autre jour.

LES BOUEES DE SAUVETAGE

L'Ingénieuse Invention d'un Capitaine Norvégien

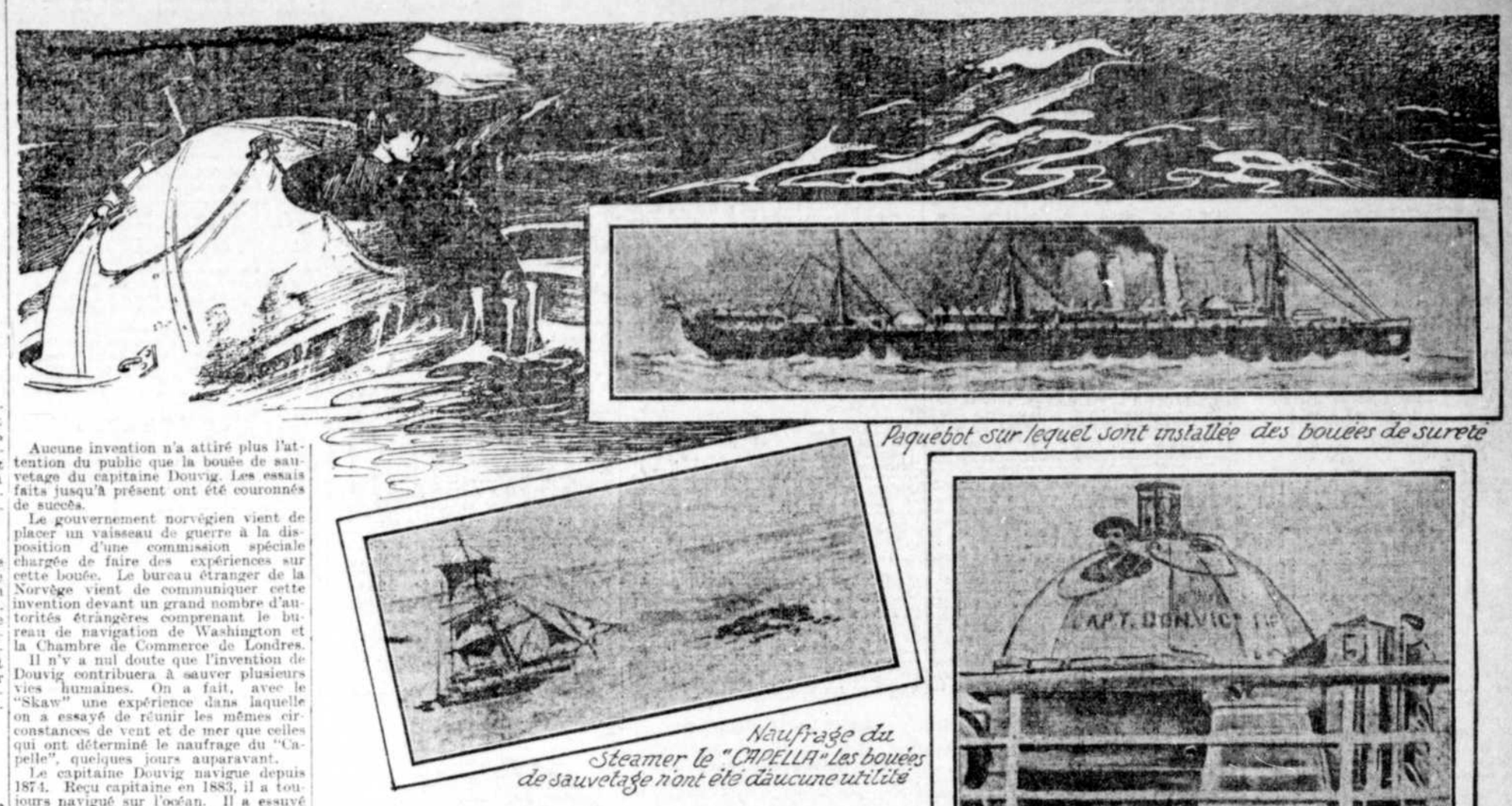

Paquebot sur lequel sont installées des bouées de sureté

Naufrage du Steamer le "CAPELLA" les bouées de sauvetage n'ont été d'aucune utilité

Mise à l'eau de l'une des bouées de sauvetage

Aucune invention n'a attiré plus l'attention du public que la bouée de sauvetage du capitaine Douvig. Les essais faits jusqu'à présent ont été couronnés de succès.

Le gouvernement norvégien vient de placer un vaisseau de guerre à la disposition d'une commission spéciale chargée de faire des expériences sur cette bouée. Le bureau étranger de la Norvège vient de communiquer cette invention devant un grand nombre d'autorités étrangères comprenant le bureau de navigation de Washington et la Chambre de Commerce de Londres.

Il n'y a nul doute que l'invention de Douvig contribuera à sauver plusieurs vies humaines. On a fait, avec le "Skaw" une expérience dans laquelle on a essayé de réunir les mêmes circonstances de vent et de mer que celles qui ont déterminé le naufrage du "Capelle", quelques jours auparavant.

Le capitaine Douvig navigue depuis 1874. Reçu capitaine en 1883, il a toujours navigué sur l'océan. Il a essuyé deux naufrages, l'un sur la côte canadienne, et l'autre en 1891 lorsqu'il perdit le "Dictator", gros vaisseau norvégien, sur la côte de la Virginie.

C'est dans ce dernier naufrage qu'il perdit sa femme et son fils. Et c'est là que germa dans son cerveau l'idée de son invention merveilleuse.

Durant le naufrage, il vit un réservoir à eau, sans couvert, qui flottait. Ceci lui fournit l'idée de sa bouée. Il n'en continua pas moins à naviguer, et en 1893, il sauva l'équipage du "Emma Louisa", au Cap Hateras, ce qui lui valut une médaille du président de la République américaine.

Le premier modèle qu'il a fait de sa bouée a été exposé à Paris, en 1900. C'était très primitif. Cela lui valut cependant une médaille en bronze.

L'année suivante, il fit un autre modèle qu'il exposa pour le prix Pollock. Il ne reçut cependant pas le prix, à cause de l'exiguité du modèle.

Le premier essai véritable eut lieu en 1902. Ayant quitté un navire en mer, le capitaine et quinze hommes, introduits dans leur bouée, purent naviguer comme ils le voulurent.

Le second essai fut fait dans la Manche, par un gros temps. Le capitaine et ses hommes atteignirent Dover.

La bouée peut contenir les naufragés aussi longtemps que le permettent les provisions, un mois ou plus. On peut la mettre à l'ancre, au lieu du naufrage, ou la faire marcher au moyen d'une hélice mue par une manivelle.

Le capitaine Douvig a traversé de Goodwin Sands à Dover par une forte tempête de nord-est, et il n'hésiterait pas un moment à traverser l'Atlantique avec son globe.

Avec une capacité de cinq tonnes et demie, une bouée de huit pieds peut contenir une demi-tonne d'eau, un quart de tonne de provisions, et un certain nombre d'hommes.

Quant à l'expérience du naufrage du "Capella", le capitaine Douvig, après plusieurs jours d'attente, a enfin pu se trouver dans les mêmes conditions que celles qui ont déterminé le naufrage du "Capella". L'expérience a parfaitement réussi. Lui-même et quatre hommes ont pénétré dans la bouée qui a été lancée dans les flots bouillonnants. Le voyage s'est fait de la manière la plus paisible possible. Après s'être éloignée du navire, la bouée s'est rapprochée et les naufragés volontaires ont été reçus avec des vivats par leurs camarades.

LOWELL, MASS.

Un million de gallons

Lowell, 4.—Nos concitoyens semblent s'être donné pour tache de consommer, dans le cours d'une année de prohibition le million de gallons de spiritueux. Chaque semaine ajoute une vingtaine de mille gallons de liqueurs de toutes sortes, et pour peu que cela continue d'ici au mois prochain, on aura sans doute dépassé le million de gallons. Voici le rapport, a jour, des consommations de la ville:

	Gallons.
Whiskey	1,583 "
Gin	104 "
Rhum	28 "
Brandy	11 "
Total pour la semaine	22,823 "
Total pour la semaine précédente	20,201 "
Augmentation	2,622 "
Total reçu depuis le 1er mai 1903 au 30 janvier 1904	863,731 "

Deux paroisses — 19,810 Canadiens-Catholiques

—Dans les deux églises canadiennes qui sont sous la direction des révérends Pères Oblats, et qui ne forment réellement qu'une seule et même paroisse, on a fait le rapport de l'année qui vient de s'écouler. Le R. P. Campeau a fait le rapport pour l'église Saint-Jean-Baptiste et le R. P. Lamothe, pour l'église Saint-Joseph. On y lit qu'il y a actuellement 19,810 catholiques dans la division Saint-Joseph. Voici le résumé des chiffres:

Nombre de familles	4,190
Ames	19,810
Baptêmes	978
Mariages	264
Enterrements	513
Première communion	420
Confirmation	396
Enfants fréquentant les écoles paroissiales	2,508
Coût des écoles paroissiales	$11,076.88

La nouvelle paroisse Saint-Louis se compose de 696 familles, formant un total de 3,478 habitants.

Egouts défectueux

Toute une famille a failli être empoisonnée, l'autre jour, non par le gaz d'éclairage, mais par le gaz provenant des égouts, et pénétrant dans la maison par les privés. La famille de Mme Charles Asselin, composée de la mère et des quatre enfants, demeure dans la rue Ash, 28. C'est là que l'empoisonnement a eu lieu. A plusieurs reprises déjà, on assure que l'on a eu à souffrir du gaz des égouts. Mais l'autre jour, l'odeur était plus suffocante que jamais. Mme Asselin est tombée sur le plancher, privée de sentiment. Elle était malade depuis quelque temps et c'est ce qui explique qu'elle ait succombé avant ses enfants. Deux de ces derniers ont succombé à leur tour, en essayant de rouvrir les fenêtres. Finalement les voisins ont fait prévenir le médecin, et l'on a rappelé tout le monde à la vie, mais non sans quelque difficulté.

Une brillante soirée — Whist et musique

Lowell, 4 — La jolie soirée organisée par Mlles Nelida Côté et V. Germain a obtenu un brillant succès. Une société tout à fait select s'est réunie dans la spacieuse salle du collège.

La soirée était donnée pour les oeuvres paroissiales.

Le whist et la musique figuraient principalement au programme et ce programme a été rempli à perfection. Mlles Nélida Côté et Virginie Germain qui n'en sont pas à leur premier succès. Quant à M. Omer Turcotte, nommé maître des cérémonies, il s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction générale.

Une gaîté communicative et de bon aloi régna durant toute la soirée.

Après la partie de whist qui se prolongea jusqu'à 10 heures sur une trentaine de tables, commença la partie musicale et littéraire, qui fut pour tous un véritable régal.

On a admiré tout particulièrement un duo de piano bien exécuté par Mlles Fortier, une charmante romance à 2 voix artistement rendue par Mlles Clara et Rose Landry ; un morceau de piano parfaitement interprété par Mlle Lacouture, puis un déclamation données par Mlle Nélida Côté avec l'élégante simplicité qui lui est ordinaire. Enfin comme clou de la fête, Mlle Alice Dumont, virtuose de 3 ans, chanta de sa voix douce, pure et assurée plusieurs couplets de trois chants divers qui soulevèrent à plusieurs reprises un tonnerre d'applaudissements.

En terminant, M. Omer Turcotte proclama les noms des heureux gagnants de la partie de whist : 1er prix, Mlle Allard, un beau médaillon, don de M. Perron ; 2e prix, Mlle Régina Baril une boîte de bonbons, offerte par Mlle Clara Landry ; 3e prix, Mlle Angélina Botin, une paire de pantoufle Mme Delisle; 4e prix, Mme Omer Smith, un joli médaillon ; 5e prix, M. Xavier Delisle, boîte de parfum, don de MM Pelletier et Ledoux ; 6e prix, Mlle Florida Lavallée, une boîte à savon, don de Mme Victoria Lahaise ; 7e prix, M. Joseph Provost, un grand vase de fleurs; 8e prix, M. Victoric Lahaise, une lampe, don de M. Jos. Marin ; 9e prix, Mme Victoric Lahaise, une boîte de papier à lettres, don de Mlle Rose Landry.

Les prix de consolation échurent : le 1er à M. Rosario Fontaine, qui réussit à obtenir 0 ; le 2e, à Mlle Délia Baril, qui fit un point.

Bref, ce fut tout un succès comme réunion de société.

HARTFORD, CONN.

Le Club de Naturalisation franco-Américain

Hartford, 4 — Les Canadiens-français de cette ville ont organisé un club permanent, qui sera connu sous le nom de Club de Naturalisation Français-Américain.

Le but du club, comme le titre l'indique, est de promouvoir la naturalisation parmi les Canadiens et de provoquer un plus vif intérêt parmi les nôtres pour les affaires publiques de ce pays, principalement les affaires municipales.

Le club n'existe que depuis une dizaine de jours et il compte déjà 125 membres.

Les officiers élus pour le semestre courant sont: Président honoraire, J. B. Ayotte; président actif, C. N. Picard ; vice-président, S. Bélanger ; secrétaire-archiviste, L. N. Richard ; assistant secrétaire-archiviste, L. Chamberlain ; secrétaire-correspondant, J. W. Bouchard ; trésorier, N. L. Provost; assistant-trésorier, Félix Tétrault ; comité de réception, Ernest Levesque, A. N. Deschamps, J. A. Desjardins, R. W. D'Arche.

Le club sera non partisan mais toute question économique pourra être discutée.

Les assemblées auront lieu les jeudis à la salle Sainte-Anne, rue Park. Tous les Canadiens seront les bienvenus.

PAWTUCKET & CENTRAL FALLS R. I.

Regrettable accident

Central Falls, R. I., 4 — Un regrettable accident est arrivé, l'autre jour, en cette ville, aux glacières, de la Pawtucket Ice Company. M. Moïse Dusseau, charpentier et menuisier, de cette ville, était employé dans les glacières, à faire quelques réparations. Le mécanicien, oubliant ou ignorant que M. Dusseau était à travailler, dans un endroit dangereux, mit les machines en opération, et la chaîne de transmission lança notre compatriote dans le vide. Il tomba d'une hauteur de 25 pieds environ, et se fractura trois côtes, s'infligeant en outre plusieurs blessures internes, dont il est actuellement difficile de préciser la gravité. Il en aura au moins, disent les médecins, pour une quinzaine de jours au lit.

Temps durs pour les ouvriers

Il fut un temps où les nouvelles ouvrières de tous côtés nous apprenaient que dans les fabriques on avait augmenté les salaires des ouvriers. On semble disposé, chez les patrons, à faire le mouvement contraire. Aux fabriques de la J. et P. Coats Thread Company, de Pawtucket, il a été décidé que l'on diminuerait de dix pour cent les gages des fileurs. L'avis a été affiché dans les ateliers de filage quelques jours avant la fermeture, samedi, et pour ne laisser aux ouvriers aucune chance de protester contre la réduction. Ils se sont réunis cependant à leur salle l'autre jour, et ont discuté l'affaire. On semble croire que la compagnie a l'intention de retourner aux salaires qu'elle payait à ses hommes avant l'augmentation forcée qu'elle leur accordait le premier avril 1902. Rien de définitif n'a été décidé à l'assemblée en question, bien que plusieurs des ouvriers se soient montrés d'avis de résister, et de faire la grève si nécessaire. Il doit y avoir, dans quelques jours, une assemblée de l'Union des fileurs du Rhode Island, et c'est là que l'on décidera quelle ligne de conduite il importe que les ouvriers suivent. Les patrons soutiennent que les salaires, même réduits son encore plus élevés que ceux qu'on paye aux fileurs dans d'autres établissements. Cela n'est cependant guère probable.

Le Père Chasselas

C'est lundi prochain que les amateurs de théâtre du Salon National, de Pawtucket, donneront la soirée dramatique qu'ils préparent depuis quelque temps déjà sous la direction de M. J. B. A. Savard. Les amateurs ont choisi un des plus jolis drames que des acteurs puissent mettre en scène, et tout fait prévoir qu'ils le joueront avec succès. La soirée aura lieu au Music Hall. Voici comment les rôles seront distribués :

Guillaume Moustier, dit le "Père Chasselas," maçon, J. Hormisdas Laflamme ; Loriot de Sainte Adresse, agent d'affaires, Calixte Palin ; Etienne Bertaud, ouvrier mécanicien, L. Pouliot, jr. ; Laverdac, employé de Montbarey, Joseph Dupuis ; Montbarey, architecte ; Oscar Vigeant ; Le Limousin, aide-maçon, Napoléon Thibaudeau ; Gachet, maçon, Alphonse Thibaudeau ; Joseph, valet de chambre, Orian Duchesneau ; premier gardien de la paix, Edmond Trudel ; deuxième gardien de la paix, Jos. Lacroix ; Yvonne, Mlle Cordélia LeBlanc ; Benoîte, femme de Loriot, Mlle Eva Thibaudeau ; Unes Bonne, Mlle Cora Savoie ; La Mère Radis, cabaretière, Mlle Antonia LaCroix ; domestiques, maçons. Les quatre premiers actes se passent à Paris. Le cinquième à St Brice de nos jours.

SPRINGFIELD, MASS.

Sage conseil

Springfield, 4—La commission de l'aqueduc et le chef des pompiers de la ville, ont publié l'autre jour un avis, demandant que les personnes qui ont dans le voisinage de leurs demeures des prises d'eau, veuillent bien se rappeler qu'il ne faut pas les enterrer sous la neige, quand on nettoie les trottoirs. Il est arrivé l'autre jour que les pompiers, en arrivant dans une certaine partie de la ville, ont perdu quelques minutes à trouver et à déterrer une prise d'eau. Ces retards amènent parfois des pertes considérables.

Le bal de charité

Le comité qui avait charge de l'organisation du bal de charité qui a eu lieu l'autre jour, a fait un premier rapport, dans lequel il exprime l'espoir de donner à l'hôpital de cette ville la somme de $1,000. Les billets reçus à la porte indiquent qu'il en a été vendu pour $172. Toutes les personnes qui ont acheté des billets ne sont cependant pas venues au bal, et la recette totale atteindra probablement au delà de $2,000. Les dépenses cette année ne seront pas aussi considérables qu'elles étaient l'an passé. Il y a un an, l'hôpital a reçu $600 comme produit de la recette du bal de charité. Cette année, la somme ne sera guère de moins de $1,000.

Démarche urgente

Depuis quelque temps les commis-voyageurs et les étrangers en général qui arrivent en cette ville se plaignent des taux exorbitants que leur chargent les cochers pour transporter les bagages de la gare aux divers hôtels. Les commis-voyageurs qui ont le plus à souffrir de cette rapacité des charretiers, se sont réunis, et ont préparé une pétition, signée d'un grand nombre de noms, et qui a été présentée l'autre jour au conseil de ville. La requête demande que le conseil passe une ordonnance, établissant d'une manière définie, les taux que messieurs les cochers sont autorisés à demander. La pétition a été l'objet de quelque discussion. On en a reconnu l'apropos, puis on l'a renvoyée devant le comité des ordonnances.

MANCHESTER, N. H.

Au Cercle Dramatique

Manchester, 4 — Le Cercle Dramatique Français donnait, l'autre soir, un bal magnifique, à la salle Gooden, rue Elm. La salle était superbement décorée pour la circonstance, et la musique était splendide. Pas moins de 35 couples avaient accepté l'invitation du Cercle, et prenaient part à la danse.

Le comité chargé de préparer la soirée se composait de MM. Benjamin E. Laliberté, qui agissait comme maître des cérémonies, et Charles Rainville, Rodolphe Cormier, Frank L. Voyer, Philippe Bisaillon.

Perdus : 4 tramways

On s'attendait de lire dans les journaux de la ville, mardi matin, l'annonce de la compagnie du Boston and Maine, demandant l'assistance des citoyens pour retrouver quatre de ses tramways électriques, perdus sur la ligne qui relie Concord à Manchester. Il y a en outre deux balayeuses mécaniques, dont on n'a pas entendu parler depuis lundi soir, à venir jusqu'à mardi midi. Toutes ces voitures et ces machines sont emprisonnées dans la neige qui s'amoncelait sous le vent furieux qui soufflait ces jours derniers. Le dernier tramway dont on ait eu des nouvelles quittait Manchester à cinq heures et demie du soir. On ne sait où il s'est arrêté. Un autre l'avait précédé, allant aussi vers Concord, et dans le même temps, deux tramways étaient lancés de Concord dans la direction de Manchester. Les autorités ne voyant pas revenir les tramways, ont envoyé de chaque bout de la ligne de puissantes balayeuses, qui sont restées emprisonnées comme le reste. Dans de certaines parties de la ligne, la neige est en bancs aussi élevés que les tramways mêmes. On n'appréhende rien cependant pour la sûreté des voyageurs. Tout le long de la route, il y a des maisons, et des fermiers leur auront sans doute donné asile. Une société fraternelle de Manchester, qui était allée prendre part à une soirée donnée par une autre société de Concord, a été dans l'impossibilité de revenir à Manchester, et a dû attendre le chemin de fer.

Le vent a atteint pendant quelque temps une vélocité de 83 milles, et comme il commençait à neiger dans le temps, on peut se faire une idée de la manière dont les voitures ont circulé. Tous les trains de chemin de fer étaient pareillement en retard. Ajoutons que le thermomètre marquait 7 degrés au-dessous de zéro.

DETROIT, MICH.

La confession d'un meurtrier

Détroit, 4 — Joseph Meunier, âgé de 30 ans, s'est rendu au poste central de police de Détroit, Michigan, où il a déclaré qu'il avait tué à coups de couteau Mme James T. Séville dont le corps, baignant dans une mare de sang, a été trouvé par son mari.

Meunier a déclaré qu'il avait tué Mme Séville "parce qu'il l'aimait" et aussi parce qu'il croyait que son mari et elle avaient eu l'intention de lui voler son argent.

Avant de poignarder la jeune femme, Meunier a voulu l'empoisonner et dans ce but il avait mis 20 grains d'arsenic dans une pinte de vin. Il lui demanda de boire de cette liqueur empoisonnée, mais elle refusa, et pour l'encourager à boire de ce vin, il en absorba un demi-verre avec le résultat qu'aujourd'hui il se plaint de violentes douleurs intestinales.

L'assassin a également déclaré qu'il s'était marié l'année dernière à Lowell, Mass., avec une Dlle Esther Campbell, âgée de 16 ans, et que sa femme avait déserté le domicile conjugal cinq semaines plus tard. Il a ajouté qu'il n'avait qu'un regret, celui de n'avoir pas pu faire subir à Mme Meunier le même sort qu'à Mme Séville.

Joseph Meunier est né à Manchester. Il était employé dans une fabrique de bas et ne gagnait qu'un petit salaire. Sa mère, son frère et sa soeur demeurent à Manchester.

BIDDEFORD, ME

Chômage à la manufacture

Biddeford, 4 — Les bruits de guerre entre la Russie et le Japon sont la cause, dit-on, d'une réduction de travail aux filatures Pepperell, de Biddeford, par le fait que ces manufactures vendent ordinairement beaucoup de cotonnades aux Japonais et que les commandes se trouvent paralysées par les craintes de guerre.

Elles ont partiellement arrêté leurs travaux pour toute la semaine. Il y a ainsi 2,500 employés qui chôment sur 3,800. La semaine prochaine, ceux qui travaillent aujourd'hui chômeront à leur tour.

ROXBURY, MASS.

Une triste fin — Mort dans une étable

Roxbury, 4 — Henri Lapointe, âgé de 25 ans, employé comme gardien de nuit à l'écurie O'Neil, de Roxbury, Mass., a été trouvé mort par son patron.

Lapointe n'avait pas été vu depuis 9 heures 30 du soir et quand M. O'Neil se rendit à l'écurie, il trouva le cadavre étendu près de la porte. Lapointe était sujet à des évanouissements et on suppose que le dernier qu'il a eu lui a été fatal. Ses parents demeurent au Canada.

DETROIT, MICH.

Epilogue d'une tragédie — Prompte justice

Détroit, Mich., 4 — Joseph Miller alias Meunier, qui s'est livré à la police, dimanche, et a admis qu'il avait brutalement poignardé à mort Mme J. T. Seville dans l'appartement de cette dernière, samedi après-midi, a été traduit devant le tribunal de police et a demandé à être envoyé devant la juridiction supérieure, disant qu'il voulait en finir au plus vite et commencer son terme d'emprisonnement.

Joseph Meunier alias Miller fut conduit devant le juge Phelan, de la cour du recorder, moins de deux heures après sa comparution devant le tribunal de police et il plaida "coupable" du meurtre de Mme Seville.

Il répéta son plaidoyer de "coupable" au juge Phelan et, après un court examen privé, le plaidoyer fut accepté séance tenante, et Meunier fut condamné à passer le reste de ses jours dans la prison de Jackson.

Il ne s'est écoulé que soixante heures entre la commission du crime et la sentence.

Le Père et le Fils

GUERIS TOUS DEUX DE MALADIE DES REINS PAR LES

PILULES De DOAN POUR LES REINS

M. Benjamin Brooks, cultivateur bien connu de West Cape, I. P. E., raconte comment son fils fut guéri de la Maladie des Reins et comment lui-même fut guéri du Mal de Dos.

Le premier Indice de la Maladie des Reins

Il dit : "Notre petit garçon était atteint d'affection rénale. Nous avions essayé plusieurs sortes de pilules pour les reins, mais elles n'apportaient qu'un soulagement temporaire. Nous nous procurâmes les Pilules de Doan pour les reins et une seule boîte opéra une guérison complète. Environ six semaines après cela, je contractai un très mauvais rhume qui m'établit son siège dans les reins. J'avais si mal au dos que je pouvais à peine marcher. J'allai à la pharmacie et j'achetai une boîte dudit remède. Je la pris suivant les directions et il s'ensuivit que je fus complètement guéri. Je crois que, en fait de pilules pour les reins, c'est le meilleur remède qu'il y ait sur le marché, aujourd'hui.

Il n'y a pas une affection rénale, depuis le mal de dos jusqu'à la maladie de Bright, que les Pilules de Doan pour les reins ne pourront soulager ou guérir. Le prix est de 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25. On peut se les procurer chez tous les marchands ou de

THE DOAN KIDNEY PILL CO.

TORONTO, ONT.

TARIF

Invariablement Payable d'Avance.

ELEVES DEMANDES, EMPLOI DEMANDE, CHAMBRE A LOUER, TROUVE — 20 MOTS POUR 10 CENTS

1/2c PAR MOT EXTRA

SITUATION VACANTE, SERVANTE DEMANDEE, MAISON A LOUER, A VENDRE, PROPRIETE A VENDRE, PERDU, PERSONNEL — 25 MOTS POUR 25 Cents 1 cent par mot extra.

20 mots de plus 10 cts. 2 cents par mot extra.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT RATUIT, 230 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Demande d'ouvrage de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urgain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Un coupeur, homme marié, sobre et honnête, ayant 18 ans d'expérience et connaissant très bien la couture, sollicite un emploi dans une petite ville ou à la campagne, pouvant fournir toutes les références exigées. Prêt à un engagement immédiat. S'adresser 126 rue Saint-Jacques, par lettre ou personnellement. 77—2

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une garde-malade diplômée des hôpitaux de la ville, en s'adressant 806A Montcalm près de la rue Ontario. 76—3

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une femme pour laver chez elle, au No 25 rue Lévis, Sainte-Cunégonde. Ecrire ou venir. 78—1

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme demande place immédiatement pour couper des mitaines et gants au couteau. S'adresser à W. T., 84 Saint-Paul. 77—2

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Un professeur de Montréal, connaissant parfaitement le français et l'anglais, donne des cours privés de langue anglaise. Ecrire à M., 828 "La Presse." 76—mjs—12

ELEVES DEMANDES — Sténographie, méthode incomparablement simple, facile, brève, rapide, pour français, anglais, 120 mots par minute en un mois ; clavigraphie gratis. Conversation anglaise, méthode naturelle très rapide. Positions assurées. Bas prix. Prof. Elie, 334 Saint-Hubert. 30,2,4

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Bas prix, 169 avenue de l'Hôtel de Ville. 30,2,4

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES — On demande un jeune homme ayant quatre ou cinq années d'expérience pour le bureau d'une maison de nouveautés en gros. Il devra fournir de bons certificats et répondre par lettre au bureau de "La Presse," L. L., 668. 77—3

BARBIER — On demande un barbier, immédiatement. 366 Rachel. 78—1

BARBIER — On demande un barbier. S'adresser 277 Saint-Laurent. 78—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, commence lundi ou mardi prochain. S'adresser 106 rue Windsor. 78—1

BARBIER — On demande un bon barbier chez J. T. Fontaine, 1846 rue Notre-Dame. 78—1

COUPEUR — On demande un coupeur de doublures de chaussures de première classe. Position stable. Bon salaire. Aussi des tailleurs de fournitures. The Ames, Holden Coy, Ltd. 78—2

CUISINIER — Un cuisinier ou cuisinière pour viandes et pâtisseries, trouverait immédiatement un emploi permanent dans un hôtel de campagne. Inutile de s'adresser sans être capable. P. O. 196, Rimouski. 78—4

COMMIS — On demande un commis de deux à trois ans d'expérience et un autre, jeune homme sans expérience, pour le commerce de ferronneries. Ecrire à W. W., 604 "La Presse." 78—1

COMMIS-VOYAGEURS — On demande deux commis-voyageurs ayant de l'expérience pour la vente de machines agricoles. S'adresser à Faucher et Fils, 796 rue Craig, Montréal. 77—2

CORDONNIERS — On demande 10 cousseurs dans les "turns", ouvrage permanent, chez B. Vaillancourt, 425 rue Saint-Timothée. 77—2

COUPEURS, TRIMMER — On demande des coupeurs de première classe dans les manteaux et jupes. Aussi un "trimmer" de première classe. Bonne position à personne convenant. S'adresser 444 rue Saint-Jacques. 78—3

COMMIS — On demande un commis d'épicerie de grande expérience, devra connaître l'anglais et le français. Inutile de se présenter sans références. S'adresser immédiatement chez F. X. Saint-Charles et Cie., 257 Saint-Laurent. 78—1

COUTURIER — On demande un bon couturier pour habits d'hommes. S'adresser à botte 430, Woodaville, New Hampshire. 75—4

CUISINIER OU CUISINIERE — On demande un cuisinier ou une cuisinière pour pension française, au No 54 rue Cadieux, Montréal. 77—2

COMPOSITEURS — On demande immédiatement deux bons compositeurs — jobbers, — emploi permanent. S'adresser à l'Imprimerie A. P. Pigeon, 1505 rue Ontario. 76—3

FORGERONS ET MENUISIERS — On demande des forgerons et des menuisiers pour les voitures. Des hommes de première classe doivent seuls se présenter. Emploi stable. Bon salaire. S'adresser à A. Jennings et Co, angle des rues des Soeurs Grises et Wellington. 77—2

FILLES — On demande des filles pour faire des bouses. Bons gages et emploi permanent. Expérience non nécessaire. S'adresser à 4 rue Côté, dernier étage. 205—mjs—n

FERBLANTIERS — On demande immédiatement deux ferblantiers, ouvrage à l'année, payé à la semaine. A. Sauriol, Lancaster, Ont. 30,4

GARCON — On demande un garçon pour répondre aux cloches. S'adresser à l'Hôtel St James. 78—1

GARCON — On demande un garçon pour faire des commissions. Jetté et Lemieux, 262 Saint-Laurent. 77—2

GARCON — On demande garçon, 15 à 16 ans, pour messages. Pourra apprendre à tailler chemises, pantalons et overalls. The Canadian Shirt and Overall Manf Co, 1622 Notre-Dame. 78—1

GARCON — On demande garçon possédant l'anglais et le français, pour conduire voiture de boucher. S'adresser à 99 rue Saint-Antoine. 78—1

GARCON — On demande un garçon pour une pharmacie. S'adresser à P. McCormack, angle Prince-Arthur et avenue du Parc. 78—1

GARCONS — On demande 100 garçons pour vendre les cierges. S'adresser 122 rue Quesnel. A. Reid. 77—2

HOMME — On demande un homme pour prendre la charge d'une chambre de couture d'une manufacture de chemises. Donnez votre expérience, références et salaire requis, à boîte B. P., 128. 78—3

HOMME — On demande un homme capable, pour prendre la direction d'une fabrique de portes et châssis, connaissant les travaux de construction et de boutique. Doit parler anglais. Ecrire à boîte 227, Campbellton, N. B. 78—3

HOMMES — On demande des hommes pour travailler pour nous à salaire ou à commission : on paie à la semaine. Bon équipement gratuit. Bonne demande pour nos marchandises de ce temps-ci. Nous avons 800 acres d'arbres fruitiers et d'ornementation de choix. Stone et Wellington, Toronto, Ont. 125—mjs—n

JEUNE HOMME — Demandé, jeune homme parlant français et anglais. Doit connaître commerce de ferronnerie. Ecrire donnant certificats, R. 616 "La Presse".

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme instruit pour apprendre le métier de typographe. S'adresser au No 421 rue Saint-Paul. 78—1

MECANICIEN — On demande un mécanicien de bateau à vapeur de 3e classe, pour un steamer à hélice composée de passagers, près d'Ottawa. Un homme de moins de cinquante ans, entièrement sobre et avec bonnes références. S'adresser par écrit à l'adresse : "Engineer," boîte postale 876, Montréal, en donnant expérience, âge et salaire désiré. Saison du bateau, huit mois. 73—6

PRESSIER — On demande un pressier sur presses Gordon. Imprimerie Guertin, 1674 Notre-Dame. 78—1

SOLLICITEURS — On demande des solliciteurs pour la Caisse Nationale d'Economie. Un homme actif peut se faire $15 à $20 par semaine. Références exigées. S'adresser à L. A. Pinard, Inspecteur, Monument National. 78—1

TAILLEUR — Demandé, tailleur de manteaux et costumes de dames. Hart Manfg Co. Ltd., 1631 Notre-Dame. 78-1

VENDEURS — On demande des vendeurs d'expérience chez Scroggie, rue Sainte-Catherine. 52—n

VENDEUR — On demande un bon vendeur. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, marchands de meubles, 1659 rue Notre-Dame. 78—2

VERNISSEURS—On demande quatre bons vernisseurs. S'adresser à J. N. Trudeau, 1293 rue Sainte-Catherine, le soir, 200a rue Montcalm. 78—2

VENDEURS — On demande des vendeurs de meubles. Henry Morgan et Co. carré Philippe. 78—2

VOYAGEUR — On demande un voyageur parcourant les Cantons de l'Est, et un de Montréal à Ottawa, pour la vente de biscuits, comme "aide line". Ecrire X. X., 778 "La Presse". 76—3

FEMMES ET FILLES DEMANDES

20 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer, emploi permanent. On ne travaille pas le samedi après-midi. S'adresser chez John F. Black et Cie, 188 rue Vitré. 263—n

CUISINIERE — On demande une cuisinière ou une servante générale sachant faire la cuisine. S'adresser au No 166 rue Saint-Denis. 78—1

CIGARIERES — On en demande pour ôter la tige des feuilles de tabac. Position stable. The Tuckett Cigar Co., 78 Saint-Laurent. 78—3

COUTURIERES — On demande des couturières d'expérience pour jupes et manteaux. 178 rue Montcalm. 78—2

COUTURIERES — On demande des couturières d'overalls pour travailler dans la manufacture. The Canadian Shirt and Overall Manf Co, 1623 rue Notre-Dame. 78—1

COUTURIERES — On demande 23 couturières pour moulin à coudre, à qui l'on donne de très bons gages pour faire des chemises et des blouses, aussi des personnes pour faire des blouses chez elles. S'adresser tout de suite 10 Saint-Pierre. 78—9

CLAVIGRAPHISTE — On demande une jeune fille de deux ou trois ans d'expérience comme clavigraphiste et sachant la sténographie dans les deux langues. Ecrire aux initiales H. B., bureau de "La Presse." 76—3

DAMES — On demande des dames. — Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour, même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux d'envoyer toutes les particularités, moyennant un timbre de deux centins. Adresse : Boîte postale 1, Saint-Sauveur, Québec, Canada. 68—12

FILLES — On demande filles expérimentées sur la machine à boutonnières Singer. Place permanente. Bons gages, et aussi une opératrice dans les imperméables. The Wolsey Rubber Co, 1916 Notre-Dame. 78—1

FILLES — On demande 50 filles expérimentées pour machines à couvrir, machines à dessus, "stay" machines, colleuses et ouvrières de table. Aussi des jeunes filles actives, au-dessus de 15 ans, comme apprenties. Geo. A. Mace et Cie, 308 rue Saint-Paul. 78—3

FILLE — On demande des filles pour ouvrage facile. S'adresser 188 McGill. 78—1

GARNISSEUSES — On demande 4 ou 5 garnisseuses de chapeaux. Emploi permanent. 15 et 17 Saint-Pierre. 77—2

MODISTES — On demande des modistes de robes, aussi des opératrices pour faire des jupes. S'adresser à French Art Embroidery, 32 rue Récollet. 77—2

OPERATRICES — On demande 20 opératrices et des placiers dans les manteaux. John W. Peck et Co, 92 rue Beaudry. Demandez Rasminsky, 2e étage. 77—2

OPERATRICES — On en demande pour ouvrage uni et de fantaisie. Beaucoup d'ouvrage et bons prix. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. S'adresser à Mlle Merchant, chez The G. H. Harrower Coy., S Côte du Beaver Hall. 76—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin d'un enfant. Inutile de se présenter sans références. Se présenter durant l'avant-midi seulement. 84 Crescent. 78—3

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles, avec bonnes références, au No 15 ruelle Busby, ou 207 rue Saint-Jacques, chambre 37, entre 4 et 5 p. m. American Button Com. 78—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille, immédiatement, pour aider au ménage, dans une petite famille, bons gages. S'adresser No 407 rue Lafontaine. 78—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille bien recommandée, de 15 à 20 ans, pour deux personnes, au No 47 rue Dubord. 78—1

MODISTE — On demande une bonne modiste dans les chapeaux, chez Mlle A. Pilon, No 1144 rue Ontario. 78—3

OPERATRICES — On demande des opératrices pour les jupes en drap, emploi stable et bons gages payés à personnes d'expérience. S'adresser tout de suite, 200 avenue Papineau. 75—6

OPERATRICES — On demande opératrices expérimentées et finisseuses en pantalons, aussi fillettes pour se rendre utile dans atelier. Berman Bros et Co, 1823 rue Notre-Dame, 2e étage. 78

PIQUEUSES — On demande des piqueuses de première classe, sur toutes les branches, ouvrage permanent. S'adresser à Mlle Farrell, chez J. et T. Bell, 180 rue des Inspecteurs. 78—2

PERSONNE — Personne âgée et de confiance, sachant fa sténographie et la clavigraphie trouverait emploi permanent chez notaire à la campagne. Envoyez adresse, renseignements, âge et prix demandé à O., 346, "La Presse." 77—3

STENOGRAPHE — On demande une personne sachant la sténographie anglaise et française et la clavigraphie. Dandurand, Brodeur et Boyer, 112 Saint-Jacques. 78—1

VENDEUSES — On demande des vendeuses d'expérience chez Scroggie, rue Sainte-Catherine. 57—n

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AGENTS — On demande jeunes gens pour introduire article nouveau de maison en maison. Se vend de soi. 40,000 vendus à Minnéapolis. On en vendra des millions. Une nécessité de maison. Se vend aux mêmes acheteurs. Nos agents font $3 à $10 par jour. Coûte 7 cents, se vend 25 cents. Accessoires d'agent, 10 cents. Domestic Manf Co, Pupitre 24, Minnéapolis, Minn. 75—6

AGENTS — On demande quatre agents voyageurs parlant l'anglais et le français, à salaire ou à commission. Adresse : R. J. Martin, 285 Main St., Room 22, Springfield, Mass. 77—2

AGENTS — VOICI QUELQUE CHOSE POUR VOUS—Nous aimerions soumettre notre plan mutuel d'assurance aux agents d'assurances et autres. Rémunération : $25.00 à $50.00 par semaine. Pour détails, écrire à R. P., boîte 1171. 65—12

AGENTS — Soyez votre maître. Nous pousserons qui que ce soit, n'importe où, dans un commerce agréable, permanent et profitable. S'adresser à Cooper, 335, rue Clarence, London. 75—6

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., de bons agents; contrats avantageux. S'adresser à O. Léger, 107 rue Saint-Jacques.

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

SERVANTE — On demande une servante, famille de 2 enfants, pas de lavage. S'adresser à 320 rue des Seigneurs. 77—2

SERVANTE — On demande une bonne servante sachant faire la cuisine, petite famille, bons gages. S'adresser au No 277 Saint-Denis. 77—2

SERVANTE — On demande une bonne servante. Bons gages, au No 673 Saint-Hubert. Références exigées. 78—1

SERVANTE — On demande une servante, 252 Saint-André. 77—2

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 84 Cherrier. 78—1

SERVANTE — On demande servante générale dans petite famille. Pas de blanchissage, chez-soi confortable. 221 rue Stanley. 78—3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pour petit ménage. Logement d'un étage. Bons gages. S'adresser No 284 Parc Lafontaine. 78—2

SERVANTE — On demande au No 377 rue Dorchester, une servante générale sachant faire la cuisine, ainsi qu'une jeune fille de chambre, pour une famille de deux personnes. Pas de lavage à la maison. Références exigées. 78—2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, devra parler anglais et avoir des références de ville satisfaisantes, S'adresser 89 avenue Union. 78—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pour une famille de trois personnes, où l'on garde une fille de chambre. Références requises. Se présenter dans l'après-midi, No 632 Saint-André. 78—3

SERVANTE — On demande une servante générale, petite famille. Bon salaire. S'adresser avec références, au No 21 rue Durocher. 77—3

SERVANTE — On demande une servante de 16 à 18 ans, si lavage ni repassage, bons gages. 16 Visitation. 78—1

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille. S'adresser 208B rue Maisonneuve. 78—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage. 76½ Panet. 78—2

SERVANTE — On en demande une au No 30 avenue Laval. 78—1

SERVANTE — On demande une servante générale dans une petite famille. S'adresser au No 1148 Dementigny. 76—3

ASSOCIES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ASSOCIE DEMANDEE — Ingénieur belge, premières références, se rendant en Europe, s'entendrait avec commerçant ou industriel ayant intérêt à représenter en Belgique, Allemagne, France, etc. Ecrire X. X., 779 "La Presse". 75—4

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A LOUER — Maison seule, 7 chambres, grande boutique, écurie, vis-à-vis l'église Saint-Pierre aux Liens, Blue Bonnets. $10.00. Plusieurs maisons de ville, avec ou sans écurie, bon marché. P. Desforges, 516 Craig. Tél. Main 2550 ; le soir, 30 Laval. Tél. Est 860. 78—6

A LOUER — Un logement de plain-pied avec ameublement et garni, piano, 5 pièces. Conditions faciles. Possession immédiate. 681 Sanguinet. A louer pour deux personnes seulement. 77—2

LOGEMENT — Logement à louer, rue Berri, de 7 pièces, 2 places d'écurie, remise à voiture. S'adresser 346 Berri. 4,6

LOGEMENT — A louer, logement de plain-pied, 2e étage, 7 pièces, bain et w.c., limité au fini à l'huile, le tout en parfait état, tramways passent à la porte. S'adresser à 410 Chambord. 78—3

LOGEMENT A LOUER — A louer, beau logement, bien chaud, 7 pièces. Possession immédiate, No 370 Amherst. $12 par mois. Boîte locative. S'adresser à J. S. Carle, 270 Marie-Anne. 78—1

MAISON A LOUER pour le 1er mai, 64a Saint-Martin, avec écurie de 4 places, grenier à foin, eau dans l'écurie, remise, et plusieurs autres logements. S'adresser 90a Saint-Hubert. 75—4

CHAMBRE A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — Belle chambre à louer, sur la rue, bien meublée. S'adresser 99 avenue Hôtel de Ville. 78—2

CHAMBRE — A louer, belle grande chambre sur le premier étage, éclairée à l'électricité, chauffée à l'eau chaude. 230 Berri. 78—4

CHAMBRE A LOUER — Chambre garnie à louer, au No 3 rue Notre-Dame de Lourdes. 4,6

CHAMBRE A LOUER — Pour un ou deux messieurs, garde-robe, famille pas d'enfant, 77 avenue de l'Hôtel de Ville. 77—2

CHAMBRE A LOUER — A louer, grande chambre meublée sur le devant, dans une famille tranquille. Possession immédiate. S'adresser 454 Dorchester. 78—1

CHAMBRE — A louer, magnifique chambre chauffée à la vapeur, gaz, famille privée. 318 Saint-Denis, coin Emery. 2,4,6

CHAMBRE — A louer, une chambre meublée, convenable pour tenir petit ménage, entre Cadieux et Hôtel de Ville. 1602 rue Ontario. 76—5

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A LOUER — A louer, 773, 773a, 773b rue Chassé, une maison neuve, trois logements de plain-pied de 7 et 8 pièces, bain, w.c. Possession immédiate. S'adresser à Turgeon, 1305 rue Sainte-Catherine. 78—3

A LOUER — Département de modiste. Local absolument convenable, chauffé, bien éclairé et avec entrée privée. Jeune et Lemieux, 262 Saint-Laurent. 77—3

A LOUER — Un étage dans le centre de la ville, au No 61 rue Saint-Jacques. S'adresser au No 63 rue Saint-Jacques. 76—3

BOULANGERIE — A louer, une bonne boulangerie. S'adresser 26 ruelle Fullum. 4,6,8,10

ETAGE DE COMMERCE A LOUER — A louer, un étage de 35 pieds carrés, avec ou sans l'usage des machines à travailler le bois. S'adresser B. J. Harris, 120 rue King. 78—1

SALLES A LOUER — A louer, grandes salles chauffées et éclairées, pour réunions de sociétés, et assemblées de tout genre. S'adresser à M. Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier, Monument National, Montréal. 2,4,6

SALLE — Salle à louer, pour associations, assurance mutuelle, etc., au No 79 rue Saint-Christophe, près rue Saint-Catherine. 78—2

SALLE — A louer, grande salle convenable aux sociétés ou à tout ouvrage manuel, bonne localité, loyer raisonnable. S'adresser 171 rue Craig 4,6,9,11,13,16

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE DEMANDEE—Un jeune homme demande une chambre sans pension, dans une famille strictement privée, aux environs des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine. Ecrire en donnant détails et prix à V. U., 901 "La Presse." 78—1

CHAMBRE DEMANDEE — Une demoiselle demande chambre avec ou sans pension dans bonne famille respectable, où il n'y aura pas de déménagement, pas trop loin de l'église Notre-Dame. Ecrire à W. W., 605 "La Presse." 78—1

CHAMBRE DEMANDEE — Un monsieur demande pension dans une famille strictement privée. La maison doit avoir les commodités modernes. Références données. S. V. P. spécifier le prix. Ecrire H. H., 529 "La Presse." 76—3

ON DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ON DEMANDE des lavages de familles, chemises repassées et glacées, lavages livrés à domicile. S'adresser No 88 Saint-Christophe.

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 44

Pharmacie MIGNERON

540 rue St Denis

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

ON DEMANDE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ECURIE DEMANDEE — On demande à louer une écurie de quatre ou cinq places, avec cour et grenier, dans le centre de la ville. S'adresser au No 354 rue Saint-Paul, Montréal. 78—1

ON DEMANDE A LOUER une écurie de 6 à 7 places, dans le centre de la ville, avec logement. Ecrire, mentionnant prix et donnant permis de visiter, à L. J., 786 "La Presse." 78—3

ON DEMANDE A LOUER, immédiatement, une bonne remise ou magasin pour emmagasiner les voitures. S'adresser à la Cie A. C. Larivière, 71 rue Saint-Antoine. 77—2

A VENDRE OU A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE OU A LOUER — Une manufacture de 30 x 70, à trois étages, cave de 7 pieds de haut sur toute la longueur. Un bureau,—détaché—de 20 x 20. Un terrain de 15 arpents. N. B. — Bâtisses neuves en parfait état, à proximité de la ligne principale du C. P. R., à 15 milles de Montréal. N. B.—Avec ou sans pouvoir moteur. S'adresser par lettre à B. B. 467 "La Presse." 66—mjs—n

A VENDRE OU A LOUER — Un magasin, maison, hangar et autres dépendances. Conditions faciles. S'adresser à Mme veuve Pierre Doucet, Côteau Station. 74—7

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

DYNAMO — MACHINE — On demande à acheter une dynamo électrique d'environ 150 kilowatts. Aussi une machine d'environ deux cents chevaux-vapeur. Envoyez détails vers le 15 février. Adressez : Desbarats, édifice McKinnon, Toronto. 78—3

ON DEMANDE A ACHETER — On demande à acheter une petite épicerie, dans la partie Est de la ville, prête de vente payable mensuellement. Ecrire E. E., 495 "La Presse". 78—1

ON DEMANDE A ACHETER — Photographe. — On demande à acheter ou à louer un atelier de photographie sur une rue commerciale. S'adresser au No 1630 rue Notre-Dame. 4,6

ON DEMANDE A ACHETER — On demande à acheter une voiture de seconde main, ayant servi à quelque marchand de tabac ou confiseur en gros. Ecrire à V., 407 "La Presse." 78—3

ON DEMANDE A ACHETER — Un jeune pharmacien achèterait une pharmacie dans une bonne localité, soit à Montréal ou dans une autre ville. Ecrire à F., 259 "La Presse." 78—1

ON DEMANDE A ACHETER — Je désirerais acheter une maison à 2 étages, 7 ou 8 pièces, et désirerais payer $2,000 ou $3,000, à peu près 15 minutes de marche de la ville. B. P. boîte 195. 30,2,4

POLICES SUR LA VIE — On demande à acheter des polices d'assurances sur vie. Polices émises par compagnies américaines seulement. On paiera plus que les compagnies ne paient comme prix d'achat. M. J. Doherty, 426 rue Saint-Paul. 200—n

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAGASIN, ETC. — A louer, magasin et logement, pour commerce quelconque ou pour hôtel, à quelques pas du dépôt du Grand-Nord, coin Notre-Dame et Mor au. S'adresser Jos. Patenaude, 339 Notre-Dame. 78—1

MAGASIN A LOUER — Epicerie à louer, bonne place d'affaires, coin nord des rues Panet et Logan, avec logement de six chambres, cour, écurie, etc. Prix raisonnable. S'adresser à J. S. Lamarche, notaire, No 1586½ rue Notre-Dame. 77—2

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ARGENT A PRETER — Argent à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, corporations, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie, édifice "La Presse." 75—25

ARGENT A PRETER — $5.00 en montant sur billets promissoires ou autres garanties. Strictement confidentiel. A. Fiset, No 204 Saint-Jacques, chambre 32. 78—3

LES GENS A SALAIRE peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur, ni garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

EMPRUNT

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ON DEMANDE A EMPRUNTER $600, position permanente dans un entrepôt de manufacture à celui qui procurera le montant. Devra parler les deux langues. Ecrire M. M., 575 "La Presse." 77—2

A VENDRE

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

AMEUBLEMENT — A vendre, 4 pièces meublées, salle à dîner, salon, chambre à coucher, cuisine, poêle à gaz, fournaise, tout en parfait ordre. 250 Maisonneuve, entre 10 a. m. et 6 p. m. 78—1

A VENDRE — Votre crédit est bon chez F. Lapointe, pour vos achats de meubles et tapis, sans intérêt ni collecteur à la porte. Venez nous voir au No 1440 rue Sainte-Catherine. 71—n

A VENDRE OU A ECHANGER contre propriété, une manufacture pour faire des renforts et les fausses semelles. S'adresser à J. H. Mayrand, 87 rue Common, Montréal. 58—mjs—12

A VENDRE — Stock de boutique de voiturier, comprenant engin à gaz et engin à vapeur, planer, raboteur, scie à ruban et 80 pieds d'arbre de couche, avec poulies et courroies, avec outillage de trois forges. S'adresser à 104 Bourget. 77—3

A VENDRE — Jument et sleigh à vendre à bon marché, pour du comptant. S'adresser au No 36 Iberville. 78—1

A VENDRE — Une magnifique jument brune, bonne et très vite sur la rou e. S'adresser à 676 rue Saint-Denis. 78-1

BONS ROMANS — A vendre. Voulez-vous occuper agréablement les longues soirées d'hiver ? Sur réception d'une piastre nous expédierons, franco, douze volumes choisis parmi les ouvrages des romanciers les plus célèbres. Voici quelques titres : Vengeance de Femmes, 2 volumes — Vaincu par l'Amour — Le Château Villebon — Miséricorde — La Cosaque — Le Champion — Les Drames d'Irlande — L'Amour d'une Reine — La Loi d'Amour — L'Ami du Château — La Belle Tzennette — Un Duel à Mort — La Fiancée du Tueur de Lions — Le Mendiant Noir — La Lanterne Rouge — L'Enveloppe Noire — Fiancée d'Outre-Mer — Le Sacrifice d'une Femme — La Dame d'Auteuil — La Voleuse d'Enfants — Le Secret du Blessé — L'Ami Compagnon Invisible — Mariage aux Roses — Les Dix-Sept Ans de Marthe — La Bruyère d'Yvonne — La Langue de Mme a. — Coeur de Sceptique — Un Mariage de Confiance — Amour d'Enfant — Amour d'Homme — La Fille des Vagues — Charin d'Aimer — La Vierge des Makis. Un numéro spécimen envoyé sur réception de six cents. Adressez : Déom Frères, 1871 Sainte-Catherine, Montréal. 78—1

CHIENS — A vendre, jeunes chiens bull-dogs de première classe, "brides" par Gruger et Jessy. S'adresser à la Union Room, 153 Saint-Antoine, E. Beauchamp. 4,6

CHIEN — A vendre, chien collie, dix mois, bon chien de garde, très affectueux pour enfants, serait bon chien pour toute personnes qui voudrait l'amener en campagne pour les mois d'été. 856 rue du Palais. 4,6

EMPLACEMENT — A vendre, magnifique emplacement, situé village de Sainte-Geneviève, comté Jacques-Cartier, commerce établi depuis 30 ans. Le propriétaire étant malade, vendra à de bonnes conditions. S'adresser A. E. Gauthier, 76 Saint-Jacques, ou sur les lieux, à E. Payment.

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CLOS DE BOIS ET CHARBON — A vendre, pour cause de maladie, clos de bois et charbon. Conditions faciles. S'adresser à T. Bourdon, 30 Breboeuf. 4,6

FABRIQUE — A vendre, magnifique site de fabrique, angle des rues Dorchester et Sanguinet, district non affecté par l'augmentation des assurances. Peut être divisé si désiré. Pour détails s'adresser à M. Idler, 88 rue Sanguinet ou à J. Rawson Gardner, architecte, Edifice Temple. 78-1

HARNAIS — A vendre, harnais et traîneau Lorie simple, aussi jobbing express simple ou double. Bon marché pour argent comptant. Echangerait cheval contre un plus pesant. 115 Chatham. 78-1

INCUBATEURS — A vendre. En trois ans de paiement, les incubateurs Chatham, à air chaud, les plus modernes, garantis sous tous les rapports, pas un sou de comptant, expédiés fret payé. Nous avons les machines en stock pour livraison immédiate. Ecrivez pour catalogue ou venez voir les machines, au No 7 rue Saint-Pierre, Montréal. Côté et Cie, agents. 78—3

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques. — A vendre : safe à dîner, bien achalandée, rue Saint-Laurent, installation moderne, fixtures, ameublement, le tout valant $600.00, vendra pour $350.00. Loyer très modéré. Chance extraordinaire. 2,4

MACHINE — A vendre, une machine Singer, Drophead, aussi un poêle Québec, aussi deux gravures. S'adresser 81A Parthenais. 78—1

PIANO — A vendre, piano carré T. D. Hood, caisse en véritable palissandre, 7 octaves, armature tout en fer, lutrin sculpté, beau son moelleux. On le vendait $375. Prix à un acheteur immédiat, $125, payables $5 comptant et $4 par mois. Layton Bros, 144 rue Pee. N. B. — Ouvert le samedi soir. M. T. Chalut, gérant du département français. 78—1

PIANOS — A vendre, bons marchés, au comptant, de bons pianos droits ayant servi, Williams, $115 ; Evans, $135; Heintzman, $145. Leach, 2440 rue Ste Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 78-2

POELES — A vendre, poêles de toute sorte, neufs, au plus bas prix de la ville, une visite est sollicitée pour vous convaincre, argent remis si vous n'êtes pas satisfait. Aussi 200 poêles d'occasion, remis à neuf, de première classe. Aucune offre raisonnable refusée. Marchandises gardées en emmagasinage d'ici au premier mai. Profitez de cette chance de vous procurer un poêle pour une bagatelle. Tél. Bell Est 2621. J. E. P. Davignon, 1062 rue Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur. 70—13

PARDESSUS — A vendre, pardessus beaver noir, collet loutre — Labrador — doublure rat musqué, grandeur, 42 ; longueur, 51. Nous en avions six, c'est le dernier. 809 Sainte-Catherine. 78—2

PHARMACIE — A vendre, pharmacie établie depuis 22 ans, bon marché pour cause de fatigue. S'adresser 1064 Ontario. Dr A. Gadbois. 77—4

POELES, ETC. — A vendre, poêles, fournaises, meubles domestiques et importés à des conditions faciles, tapis, prélarts et rideaux, importation directe, dessins les plus modernes. Cie Prince, 33 rue Saint-Laurent. 124—n

PIANO A VENDRE — Partie désire vendre immédiatement pour comptant leur magnifique piano cottage, presque neuf. Son riche, grand sacrifice. 82 Mance. 77—2

VACHES — A vendre, deux bonnes vaches Jersey canadiennes. S'adresser de 1 heure à 5, 21 avenue Laval. 75—4

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS A VENDRE — Bois à vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands 181. 64-26

BOIS — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupé, $3.00 ; blocs de moulin, longueurs de poêle, $1.75 ; blocs d'épinette, $2.00 le voyage. Aussi charbon anthracite, livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. MacDonald, No 3, Bassin du Canal, coin Guy et William. Bell Tél. Main 452. 183—n

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tél. Bell Est 1065. 204—n

COMBUSTIBLE — BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.10 ; épinette rouge, $1.50 ; bois franc scié, $1.50, bon bois franc mêlé, sec, à $5.00 la corde. G. Latreille, 53 Vitré. Tél. Bell Est 2088. 209—n

EPICERIES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

EPICERIE — A vendre, stock frais, fixtures neuves, beau logis au-dessus, écurie, hangar, centre manufacturier, 301 Sainte-Catherine. 78—3

EPICERIE — A vendre, une épicerie licenciée, avec étal de viande, faisant de très bonnes affaires strictement pour du comptant, $25,000 de ventes par année. Occasion exceptionnelle pour un homme actif. Ecrire I. J., 784 "La Presse". 78—1

MAGASINS A VENDRE

25 mots. 50 cents ; 2 cents par mot extra

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques. — A vendre, magasin de cigares, près des théâtres, valant $1,000, vendra pour $600. Bon marché extraordinaire. Excellentes recettes. Restaurant licencié à bonne affaire. Aussi toutes sortes de chances d'affaires. 1,4

OCCASIONS D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

OCCASIONS D'AFFAIRES — Restaurant, vrai bijou, boissons et cigares, $500, petit loyer, grosses recettes, vendre $1,500 comptant, balance $10 par semaine. Magasin cigares, un vrai bon marché, valant $600, vendre $150. Cause mortalité. Maisons rapportant meublées, donnant $60 à $120 de profits par mois, vendre $220 à $1,000. 3 cies de bois et charbon, vendre $150, $300 et $1,500. S'adresser à Gilbert Martin,

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 Ste Catherine
Tel. Bell Est 1788. Tel. Marchands 920.
Semaine du 1er Fevrier
Première nouveauté à Montréal (le mélo-drame) Sensation
LE DRAPEAU NOIR
Extra : Nouvelle série de vues animées de Fenton.
Prix : Matinées 10, 15, 20, 25 et 30c. Soirées 10, 15, 25, 40 et 50c. 6-6

THEATRE des NOUVEAUTES
Coin Ste Catherine et Cadieux. Tél. Est 1395.
Semaine du 1er Février
CABOTINS
Pièce en quatre actes, par Edouard Pailleron.
Mise en scène de la Comédie Française. Intermèdes Lundi soir. Matinée samedi. 75--6

ARENA HOCKEY
Samedi, 6 Février
A 8.30 P.M.
QUEBEC vs MONTREAL
La Fanfare P. W. F. Jouera durant les Moments d'Attente.
Prix ordinaires. Sièges en vente au bureau succursale du Star. Phone Up 1346. 78 2

FRANCHERE - DENTISTE
1592 Ste Catherine. Tél. Est 1891. 270-1M)-n

Concert Symphonique
Cette Après-Midi, à 4.30
A L'ACADEMIE

PROFESSIONNEL

DR FRS DE SALES PREVOST, Spécialiste de Paris.
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations : 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents mardi, vendredi, 10 à 12, 402 Sherbrooke.
18,21,25,28,1-4

ART LAURIN & Cie
Décorations Intérieures
Peintures de Maisons en tous genres
ENSEIGNES,
Tapissage Artistique
73 ST CHS. BORROMÉE
Phone Main. 4564

DIVISION ST JACQUES

Grande Assemblée
CE SOIR
Au No 204 Ave Duluth

M. J. G. H. Bergeron
CANDIDAT PROTECTIONNISTE
Adressera la parole et sera accompagné de plusieurs orateurs importants.

Demain soir, autre assemblée à la salle Courville & Nadon, rue Amherst, vis-à-vis du marché St Jacques.

Province de Québec, } District de Montréal }
Municipalité de la Ville de Westmount.
AVIS PUBLIC

Aux habitants de la ville de Westmount et à tous autres intéressés :
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la ville de Westmount, à sa séance qui sera tenue le 15 février courant, — 1904, — à 8 heures de l'après-midi, prendra en considération et décidera un règlement permettant l'ouverture d'une partie de l'AVENUE ELGIN, pour la prolonger de la rue Sherbrooke vers le sud-est, sur une distance d'environ trois cent soixante — 360 — pieds ; et pour le prolongement de l'AVENUE MELBOURNE, de son extrémité présente à l'ouest jusqu'au Parc Westmount, définissant aussi la nature du travail requis pour ladite amélioration et la répartition des dépenses à cet effet.
WM MINTO,
Secrétaire trésorier.
Hôtel de Ville.
Westmount, 4 février 1904. 78—10

M. HONORE GERVAIS
DANS LE QUARTIER EST

Une grande assemblée aura lieu ce soir.

La campagne électorale de M. Gervais, si brillament inaugurée par la belle assemblée de mardi dernier, se continue activement.

Ce soir aura lieu l'ouverture solennelle du comité de M. Gervais pour le quartier Est, au No 1505 de la rue Notre-Dame. Il y aura une grande assemblée à laquelle MM. Honoré Gervais, L. P. Demers, M.P., J. B. B. Prévost, M.P., Godfroy Langlois, Jérémie Décarie, l'échevin Lapointe, l'échevin Lévy, l'ex-échevin Lamarche et plusieurs autres adresseront la parole.

M. Gervais a ouvert six comités dans la division St Jacques qui sont situés: 181 rue Montcalm, salle Poirè, comité central ; 1505 rue Notre-Dame, 211 rue Craig, 1212 rue Ontario, et 571 rue Berri, salle Brault ; et 1362 rue Ontario.

CHEMIN DE FER
DU GRAND TRONC

Recettes du 22 au 31 janvier :

1904.	$648,325
1903.	870,067
Diminution.	$221,742

Les vieux documents à cela [illegible] Etoffes à [illegible]

Entrepôt à Louer

A louer, à partir du 1er mai, ce magnifique entrepot on ne peut plus central, Nos 1849, 1851 et 1851½ rue Notre-Dame, pouvant servir d'entrepot ou de manufacture de petits objets, une des plus belles façades avec glace qu'il y ait en ville ; chauffé à l'eau chaude, ascenseur à passagers ou à marchandises, cinq étages et sous-sol.

Pour plus de détails, s'adresser à

J.W. CRIER, No 92 rue St Frs-Xavier

4,6,8,9

Avis aux Capitalistes

On demande **$100,000** (dollars), pour lancer en France et à l'étranger, une **Spécialité Pharmaceutique** de grande consommation. Il y a de gros bénéfices à recevoir. Affaire très sérieuse.

Envoyez votre adresse à

M. C. DEPENSIER, *Pharmacien-Chimiste* 47 rue du BAC. ROUEN, France.

4-11-18

TAPIS, RUGS, RIDEAUX

Tissus à Couverture de Meuble, Brocatelle, Draperie, Prélart, Lits, Articles de Literie et Tapis cousus, à des escomptes durant l'inventaire, de

15 P.C. A 50 P.C.

Thomas Ligget, Edifice Empire. 2474, 2476 rue Ste Catherine.

LA DIVISION HOCHELAGA

La division électorale d'Hochelaga, pour les fins fédérales comprend le quartier Saint-Gabriel, de Montréal, et les trois municipalités à l'ouest de cette ville, savoir: Sainte-Cunégonde, Saint-Henri et Westmount.

La division se subdivise en cent-un arrondissements de votation, répartis comme suit: Saint-Henri, 39 ; Saint-Gabriel, 30 ; Westmount, 18; et Sainte-Cunégonde, 14.

Le nombre total des électeurs est de 13,759. Saint-Henri en compte 5,742; Saint-Gabriel 3,543 ; Westmount, 2,131; et Sainte-Cunégonde, 2,343.

M. J. Aldéric Robillard, avocat, a été nommé officier-rapporteur dans la présente élection.

La nomination aura lieu le 9 du courant et la votation le 16.

M. J. A. ROBILLARD, officier rapporteur dans Hochelaga.

CARTE DE LA DIVISION HOCHELAGA

UN PROJET INTERESSANT

M. RONAIS, DIRECTEUR DU CASINO D'HERES, DEMANDE UNE SUBVENTION DU GOUVERNEMENT CANADIEN POUR AMENER ICI UNE TROUPE D'OPERETTE ET D'OPERA COMIQUE DE TOUT PREMIER ORDRE.

Aurons-nous à Montréal un théâtre subventionné ? La chose est fort possible.

Monsieur J. Ronais, directeur du Grand Casino d'Hyères, France, a écrit à Monsieur Sifton, ministre de l'Intérieur du Canada, lui demandant une subvention. Si le gouvernement écoute sa demande. Monsieur Ronais nous amènera une troupe complète et de tout premier ordre de 26 personnes, pour jouer l'opérette et l'opéra comique. L'orchestre serait choisi à Montréal parmi les musiciens du pays.

Monsieur Ronais promet une troupe comme nous n'en aurons jamais eue à Montréal, et dont l'étoile sera l'une des premières chanteuses de France.

Monsieur Sifton a la parole.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur.

Il y a quelque temps, les ouvriers de St Henri avaient eu l'intention de se choisir un candidat pour remplacer M. Madore, comme député d'Hochelaga. Mais voyant que M. le maire Guay était choisi par le club libéral de St Henri, comme son porte-drapeau, les ouvriers ont cru approuver ce choix et offrir leur chaleureux concours aux partisans de M. Guay, car jamais l'ouvrier n'a eu de plus sincère ami. Aussi les ouvriers, bleus comme rouges, ont su le reconnaître. Voilà pourquoi l'on voyait tant de conservateurs parmi les partisans de M. Guay et nous étions certains du succès. Malheureusement, cela ne faisait pas l'affaire de tout le monde et un certain ex-échevin de St Henri, maintenant de Ste Cunégonde, qui roulaient se venger probablement de M. Guay, en profita pour semer la discorde dans nos rangs et sans s'occuper des ouvriers, commença une cabale auprès de l'honorable M. Préfontaine et des délégués de la convention. Le résultat fut que notre candidat a été battu par la convention. Les ennemis de la cause ouvrière se frottent aujourd'hui les mains de joie en attendant que l'on se charge de leur frotter les oreilles, car nous aurons notre tour, et ce jour là, messieurs les meneurs s'apercevront que nous aussi nous savons punir les traîtres à la cause ouvrière. Puisque l'on nous refuse d'exprimer notre opinion et même de réclamer des lois qui nous protègent, on est au moins capables de faire une croix sur ce petit papier que l'on nomme bulletin de vote. Nous saurons la faire à la bonne place lorsque le temps sera venu. En attendant, ouvriers de St Henri, faites attention aux traverses des chemins de fer, car il va s'écouler bien du temps encore, avant que nous ayons des barrières.

A. G. WAY,
Président du club ouvrier de St Henri.

4 février 1904.

COMITE DE CITOYENS

Le comité des citoyens du Boulevard St Denis reprendra ce soir, à 8 hrs p.m., le cours de ses assemblées régulières. Unissons-nous, citoyens du Boulevard à ce comité, sans politique, pour démontrer et demander à nos nouveaux échevins les besoins urgents dont la partie nord du quartier St Denis a besoin. Ce comité s'assemble tous les premiers jeudis de chaque mois à 8 hrs p.m., 956 Beaubien. P. Simard, 3005 St Hubert, sec.-cor.

DEMONSTRATION LAURIER

Aux citoyens de Saint-Hyacinthe qui désirent prendre part à la démonstration Laurier, au Monument National, samedi soir.

Le train de l'Intercolonial quittera Saint-Hyacinthe à 6 heures 15 p. m., et arrivera à la gare Bonaventure, à 7 heures 15 p. m.

Le retour s'effectuera dans la soirée à 11 heures 30.

Il y aura arrêt aux stations intermédiaires.

Les prix, aller et retour, seront comme suit :

Saint-Hyacinthe, $1.20 ; Saint-Hilaire, 75c ; Beloeil, 70c ; Saint-Hubert, 35c.

78-2-z

FEU LE Dr L. D. LAROSE

UN CITOYEN EMINENT DE THEDFORD MINES QUI VIENT DE DISPARAITRE — IMPOSANTES FUNERAILLES — NOTES BIOGRAPHIQUES.

Les funérailles du Dr. Louis David Larose, ont eu lieu, lundi dernier, à Thedford Mines au milieu d'un cortège imposant de parents et d'amis.

Les porteurs des coins de poêle étaient MM. Dr. Beaudet, Dr. Jasmin, Geo. R. Smith, A. S. Johnston, Jos. Demers, Dr. Eug. Lacerte, J. L. Roberge, J. H. Lessard, Jos. Roberge, F. H. Roberge, L. H. Huard et Victor Bédard.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Alcide Louis, David Eudore, Joseph Edgar, par son gendre Edmond Talbot; ses beau-frères, Honoré Gingras, Eugène Clouet, Arsécius Béland, Z. Béland, E. Béland.

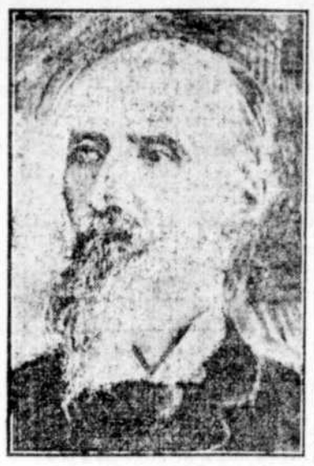

Feu le docteur DAVID-LOUIS LAROSE

L'absoute fut chantée par le Rév. F. X. Couture: Le Rév. Père Fréderique, assisté des Révds. Houle et Leclerc, comme diacre et sous-diacre, officia à la messe; le Rév. A. Castonguay chanta le libéra avec les Révérends MM. Leclerc et Dion.

L'organiste, M. Jos. Rousseau, tenait l'orgue, M. J. Art. Renaud, de la maison P. Bameau & Fils, de Québec, a chanté le Miserere, Mlle Albertine Fréchette, de Saint-Ferdinand, a chanté les adieux de Schubert; M. Prosper Bourgeault a chanté Pater Noster; M. J. E. Lachance; "O mort."

En outre de tous les citoyens de Thetford Mines, nous avons remarqués les personnes suivantes: MM. L. I. Fréchette, de Saint-Ferdinand, Dr. Jasmin, Dr. Fontaine, A. Roberge, A. Hudon, Jos. Ouellet, P. Lemay, M. Williams, du Lac Noir, P. Dion et C. Dion, d'Inverness, Geo. Rousseau, de Robertson, Dr. Cliche, de East Broughton, V. Bédard, J. T. Marier, Ls. Sansfaçon, Art. Renaud, Oct. Ouellet, Eug. Clavet, de Québec, Jos. Bernier, de Lévis, Alf. Rousseau, Dr. J. Richardson, Henry Richardson, de Lyster; F. S. Savoie, de Plessisville, Geo. R. Smith, M.P.P., Jos. Lessard, Ls. H. Huard, de Thetford. Plus de la moitié de la population assista aux funérailles.

Des offrandes de fleurs ont été déposées sur la tombe du défunt par MM. B. Bennett, Geo. R. Smith, M.P.P. L. H. Huard, Jos. Roperge, William Smith, Eug. Hudon, J. Ouellet, R. Légaré, J. Thibaudeau, M. Dumoulin, J. M. Duclas, L. Vallières, Dr. Simard, W. Nathéna, L. Garneau, J. L. Demers, P. P. Johnston, etc.

La dépouille mortelle a été transportée, mardi, à Sainte-Julie de Somerset, où elle a été inhumée.

Le Dr David Louis Larose, né à Québec le 6 juin 1843, fit de brillantes études au séminaire, suivit la faculté de médecine à l'Université Laval et fut reçu docteur en médecine en 1867. Il s'établit d'abord à la Pointe aux Trembles, près Québec, où il pratiqua deux années, puis vint se fixer dans les Cantons de l'Est, à Ste Julie de Somerset, où il pratiqua durant 25 années.

En 1870, il épousa Anaïs Béland, fille du notaire Béland. De ce mariage naquirent 9 enfants, dont quatre lui survivent : MM. Alcide L. LaRose, de Montréal ; D. Eudore LaRose, de Thetford ; J. Edgar LaRose, de St Hilaire, N. B., et Mme Edm. Talbot, de Thetford. En 1883, il perdit sa femme, qui mourut à peine âgée de 28 ans. En 1886, il épousa Mlle Noëlia Béland, aujourd'hui sa veuve désolée.

Il fut toujours le leader du parti conservateur dans Mégantic. Ce parti lui doit plus d'une victoire remportée par son travail, sa popularité et son esprit d'organisation. Ste Julie de Somerset lui doit plus d'une institution. Il fut l'un des fondateurs de la Société St Jean-Baptiste, de cette paroisse, fut co-propriétaire de la première tannerie en opération dans Mégantic, fonda et dirigea pendant plusieurs années une compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, établit la première ligne de téléphone dans les Cantons de l'Est. Cette ligne étend aujourd'hui ses ramifications dans plus de vingt paroisses des comtés de Mégantic et Arthabaska, et est assez puissante pour faire une concurrence heureuse à la Cie de Téléphone Bell.

En 1894, sa santé chancelante l'obligea à prendre un repos mérité. Son départ de Sainte-Julie fut vivement regretté par tous ceux qui eurent besoin de ses services. En 1895, fatigué d'une vie oisive et ayant récupéré ses forces, il alla s'établir à Thetford Mines, où il entra en société avec feu le Dr Eug. Morin. Là, comme ailleurs, le Dr LaRose se fit une réputation de médecin savant, de chirurgien habile et d'homme charitable. Partout où il passa, les pauvres reçurent ses services dévoués et gratuits. Lors de la mort de son associé, le Dr C. E. Morin, il s'associa le Dr Eug. Lacerte.

ASSEMBLEE POLITIQUE

Ce soir, M. Bergeron, candidat protectionniste dans la division Saint-Jacques, tiendra une grande assemblée à la salle Girard, 204 Duluth.

Des orateurs très distingués porteront la parole.

LA BOURSE

La guerre est imminente ; le marché local est craintif et nerveux, indécis et irrégulier, plutôt à la baisse, comme d'ailleurs ceux de New-York et de Londres.

A New-York, les rumeurs de la guerre n'ont pas été le seul facteur pour la baisse du marché.

Les banques ayant perdu près de quatre millions depuis vendredi dernier, ceci augure mal pour le rapport des banques de samedi prochain.

D'ailleurs la spéculation sur le coton, comme la guerre, est un terrible point noir à l'horizon et le jour où cela dégringolera, ce sera une dégringolade générale et en règle.

Le malaise est visible, et comme plusieurs courtiers se sont lancés dans cette spéculation, on s'attend à des faillites sensationnelles.

Londres, 4. — L'abondance du numéraire et une légère demande ont causé la faiblesse des taux d'escompte. La bourse a été hésitante et stagnante, hier. Mais le ton des cours a été ferme. Le discours du Roi à l'entrée des chambres, a été bien reçu. Les consolidés ont regagné une fraction. Les valeurs américaines ont été calmes et ont clôturé faibles. Les valeurs japonaises et russes ont été faciles.

A Montréal, hier après-midi, le Pacifique a été faible et peu actif à 118 ; le Coal désappérant à 69¾ ; le Scotia à la baisse, à 77½, et le Scotia Pref. à 115 ; le Toronto est en recul à 99 ; le Toledo peu fameux à 21¼.

Ce que le prochain avenir réserve à nos spéculateurs, Dieu seul le sait !

PAR RAE et DONNELLY

Vente à l'Encan de Tapis, MEUBLES,

THE PEOPLES AUCTIONEERS

PIANOS, MOBILIERS de SALON, Etc

Le plus grand assortiment de carpettes de toutes sortes qu'on puisse trouver dans une maison quelconque de cette ville.

A vendre sans faute pour couvrir les avances.

A L'ENCAN
VENDREDI, 5 FEVRIER 1904
à nos salles monstres, 241 et 243 rue Saint-Jacques.

VENTE A 2.30 HRS P.M.

RAE & DONNELLY,
Encanteurs.
77-2

COMMERCE

GRAIN ET FARINE

Les bruits de guerre ont affermi davantage le marché du blé à Chicago. Celui de mai s'est vendu hier en clôture, 93 5-8 à 93⅝ cents, gagnant ainsi de 1 3-8 à 2 cents ; celui de juillet, 84⅜ cents.

Le marché du blé d'inde a été mouvementé et les prix ont avancé de 3 cents le minot : février, 53½ cents ; mai, 54 1-8 cents ; juillet, 50 5-8 cents.

L'avoine est forte avec une hausse de 5-8 à 1 1-8 cent ; février, 42 7-8 cents ; mai, 45 7-8 cents ; juillet, 39½ cents.

A MONTREAL

GRAIN — L'avoine hier a décliné de ½ cent, se vendant 37 cents pour la No 2 et 36½ cents pour le No 3.

Le commerce d'exportation ne s'est pas amélioré et les prix sont les mêmes.

FARINE — Il y a une hausse de 2 cents le minot dans les prix de la farine à Chicago, ce qui fait 3 cents depuis deux jours.

Le marché local a par conséquent une tendance à être plus ferme ; il est modérément actif.

Nous cotons : Patente du printemps, Manitoba, $4.90 à $5.00 ; forte de boulangers, $4.60 à $4.70 ; patente d'hiver, $4.25 à $4.35 ; straight rollers, $4.00 à $4.10 ; extra, $3.35 à $3.50 ; straight rollers, en sacs, $1.85 à $1.90 ; extra, en sacs, $1.50 à $1.60.

La demande pour le son et la moulée est bonne et les prix fermes.

Nous cotons : Son de Manitoba, en sacs, $18; gru, $19 à $20 la tonne; son d'Ontario, en vrac, $17.50 à $18 ; gru, $20 à $20.50 ; moulée, $24 à $28 la tonne, selon la qualité.

Pas beaucoup d'activité sur le marché de l'avoine roulée ; les prix continuent à être fermes, de $2.10 à $2.17½ le sac, et $4.35 à $4.45 la baril.

Rien de nouveau dans le marché du foin. La demande pour l'exportation n'est pas des plus actives.

Nous cotons : No 1, $9.50 à $10 ; No 2, $8 à $9; mêlé de trèfle, $7.50 à $8; et trèfle, $7 à $7.50 la tonne, f. o. b., en lots de chars.

PRODUITS DE LA FERME

FROMAGE — Le marché du fromage continue à être ferme, mais il se fait peu d'affaires.

Les prix se maintiennent à 10½ cents pour le beau fromage d'automne.

BEURRE — La demande locale est assez bonne pour le beurre. Les prix semblent avoir une tendance à la hausse, bien qu'ils n'aient pas encore changé.

Le beurre d'hiver de crémerie se vend de 20 à 20½ cents, et le beurre d'automne de 21½ à 22 cents.

OEUFS — Actuellement, les oeufs frais ne se vendent pas moins de 50 à 55 cents la douzaine, encore sont-ils en petite quantité, à cause des froids continuels ; à cause de cela aussi nous payons aujourd'hui les oeufs plus cher.

La demande est cependant active. Les oeufs choisis se vendent de 32 à 33 cents ; les chaulés de Montréal, 26 à 28 cents, et les chaulés de l'ouest, 25 à 26 cents la douzaine.

VOLAILLES — Marché tranquille, les prix sans changement : Dindes, 14 à 15 cents ; poulets, 10 à 12 cents ; poules, 7 à 8 cents ; canards, 13 à 13½ cents ; oies, 9 à 11 cents la livre.

VIANDE — Marché actif, surtout pour le veau et l'agneau, et prix fermes. Boeuf, quartier de derrière, 6 cents à 8½ cents ; quartier de devant, 3 à 5½ cents ; agneau, 7 à 8 cents ; mouton, 5 à 6 cents ; veau, 5 à 9 cents la livre.

FEVES — Pas de changement, à $1.40 le minot pour les fèves de première qualité.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE — Marché peu actif et prix invariables.

Sirop en grandes canistres, 70 cents à 75 cents ; en petites canistres, 55 cents à 65 cents ; dans le bois, 5½ à 6 cents la livre ; sucre pur, 8 à 9 cents la livre.

MIEL — Rien de remarquable : Blanc, en gâteaux, 13 cents ; blanc, coulé, 9 à 10 cents la livre ; brun, 7 à 8 cents la livre.

POMMES DE TERRE — Il se fait un assez bon commerce de pommes de terre et les prix continuent à être fermes, à 75 et 80 cents le sac, et 60 à 65 cents en lots de chars.

NOTES GENERALES

Ottawa, 4 — Sir Wm Mulock a eu une entrevue avec le président Diaz, du Mexique.

On a discuté plusieurs sujets d'intérêt commun.

La république du Mexique désire améliorer ses voies de communications avec le Canada.

On a décidé qu'il y aurait sur ce sujet une autre conférence où sera présent signor Limentar, ministre des finances du Mexique.

New-York, 4 — Les directeurs de la compagnie Delaware et Hudson ont décidé d'émettre des débentures pour un montant de $7,000,000. Cette mesure devra être au préalable approuvée par les actionnaires. On emploiera $5,000,000 à racheter les débentures de New-York et du Canada, qui écherront le premier mai prochain. La balance servira à améliorer le chemin de fer de Châteauguay et Lac Placide. Tout actionnaire, porteur de cinq parts des débentures déjà émises, aura le privilège d'acheter une part dans la nouvelle émission.

Les recettes de la compagnie du Pacifique Canadien, du 22 au 31 janvier, ont été :

1904.	$802,000
1903.	944,000
Diminution.	$142,000

Les recettes de la compagnie du Grand-Tronc, du 22 au 31 janvier, ont été :

1904.	$648,325
1903.	870,067
Diminution.	$221,742

Londres, 4 — 550,000 louis ont été expédiés en Amérique du Sud, et 10,000 louis au Portugal.

Les consommateurs canadiens apprendront peut-être avec plaisir que la transformation du cuivre et du bronze en lingots de même que celle du bronze et du cuivre phosphorique, peut aujourd'hui se faire au Canada, aux usines de la compagnie Syracuse Smelting Works.

Des essais ont été tentés avec succès, et l'on n'aura plus dorénavant à s'adresser aux Américains, en ce qui regarde cette industrie.

Biddeford, Me., 4 — Mille employés des filatures Laconia et Pepperell sont sans ouvrage, par suite de la fermeture, dans cet établissement, du département des marchandises d'exportation où l'on compte 2,500 métiers à tisser.

L'ouvrage ne reprendra qu'à la baisse du coton brut, qui est très cher de ce temps-ci. La perspective d'une guerre entre la Russie et le Japon a affecté la demande de ces marchandises.

New-York, 4 — Les courtiers s'attendaient hier à beaucoup d'excitation dans le marché du coton, et ils ont été servis à souhaits. Au début, le marché a été noyé sous une avalanche de liquidation et les prix fléchirent, principalement parce que l'on disait que la hausse avait touché à sa fin. Mais bientôt le mouvement ascensionnel gagna de 20 à 25 points pour décliner encore quelque temps après; le marché fut alors irrégulier. A la clôture le marché était ferme.

Le nombre des ventes est estimé à 700,000 balles.

New-York, 4 — Les cotons futurs ont ouvert soutenus, hier :

Mai, 16.35 ; juillet, 16.65; septembre, 13.-95 ; octobre, 12.85; décembre, 12.26.

Ils ont clôturé soutenus :

Février, 16.64 ; mars, 15.93; avril, 16.08; mai, 16.25; juin, 16.27; juillet, 16.37; août, 15.85; septembre, 13.75; octobre, 12.80; décembre, 12.25.

Le coton sur place a clôturé tranquille en baisse de 25 points, à 16.50 et 16.75.

Liverpool, 4 — La plus grande excitation a régné sur le marché au coton hier. Les cours ont baissé rapidement.

Ottawa, 4 — Le département du Commerce a publié sa première série de ses rapports hebdomadaires. C'est un fascicule de 10 pages contenant les rapports des agents commerciaux à la Trinidad et à la Jamaïque pour le beurre et le fromage canadiens.

Ces rapports hebdomadaires seront adressés gratuitement à ceux qui en feront la demande. 2,000 copies ont été expédiées à Washington.

On sait qu'aux Etats-Unis, le département du trésor public ainsi des bulletins quotidiens.

A Londres, le Board of Trade publie des rapports hebdomadaires qui contiennent les correspondances de tous les consults anglais sur le commerce étranger.

Londres, 4. — Le "Standard" dit qu'il comprend que le gouvernement et M. Joseph Chamberlain sont d'opinion qu'au lieu d'imposer un droit sur le blé étranger, on devrait accorder des primes pour le blé récolté en Grande Bretagne et dans ses colonies.

New-York, 4. — Le gouverneur Odell et autres républicains éminents, qui avaient investi des capitaux dans la "United States Shipbuilding Company," ont décidé de livrer la bataille à Charles M. Schwab et ses confrères. Des poursuites seront intentées contre ces derniers.

La production du pétrole dans le district de Bakou, en 1903, accuse une diminution considérable par rapport à 1902. Elle s'est élevée à 395 millions de pouds contre 637 en 1902, 672 en 1901 et 600 en 1900. Pendant les huit premiers mois de 1903, le prix du naphte est resté bas, mais après une amélioration sensible s'est produite. La diminution de la production est attribuée à ce fait que plusieurs puits ont été épuisés et que d'autres sont momentanément fermés, comme par exemple ceux de Bibi Eybat, où la question de propriété demeure incertaine ; elle est due également aux grèves qui ont eu lieu cette année à Bakou.

Une diminution a été aussi enregistrée à Balachany et Sabuntschy ; cette dernière localité, en temps normal, fournit 45 pour cent de la production totale. On annonce que le gouvernement russe se propose d'augmenter les tarifs de chemins de fer pour le transport des pétroles.

L'autorisation accordée à la Société des Chaussées Ensell-Téhéran d'émettre 5,451,-000 roubles de nouvelles actions privilégiées nous montre de nouveau avec quelle énergie le gouvernement russe travaille à la conquête économique de la Perse. Il est clair que les nouveaux capitaux nécessaires pour la construction de routes ne sont possibles à obtenir qu'avec l'aide du gouvernement, car les revenus de cette société laissent beaucoup à désirer à l'heure actuelle.

La construction de la chaussée Ensell-Téhéran a duré sept années et elle a été livrée à la circulation en 1902. Jusqu'à présent elle n'a produit que des pertes. Le produit des nouvelles actions est destiné à la construction d'une chaussée de Kaswin à Hamadan, de Ensell aux rives du golfe d'Ensell ainsi que pour diverses améliorations de la ligne Ensell-Kaswin-Téhéran et du port d'Ensell.

Une autre société, la Société de la chaussée de Tabris, est intimement liée avec cette entreprise. Elle construit une route carrossable de la frontière russe par Tabris à Kaswin, de sorte que le réseau de routes russes est sensiblement développé et agrandi dans l'angle nord-ouest de la Perse. De cette société, au capital de 9 millions, il n'existe pas encore de bilan publié.

Si, malgré cela, on est parvenu à placer en Russie les actions privilégiées d'Ensell-Téhéran — et il n'est pas douteux qu'elles soient placées en Russie, car d'après les statuts il n'y a que des sujets russes et persans qui peuvent posséder ces actions, — il est certain qu'on trouvera également les fonds nécessaires à l'entreprise de la chaussée de Tabris.

Cette dernière concession représente, comme on sait, un cadeau de la Perse en reconnaissance de la reprise par la Russie, en mars 1902, du deuxième emprunt persan 5 pour cent. Or, de 10 millions de roubles, qui avait été précédé en janvier 1900 d'un emprunt de 22½ millions de roubles, le premier emprunt persan.

Il est intéressant de constater à cette occasion que ces deux emprunts persans trouvent de plus en plus les sympathies des caisses d'épargne russes. Fin 1901, elles en possèdent 85½ millions de roubles, fin de 1902, un peu plus de 15 millions.

PAR WALTER M. KEARNS

Avis Préliminaire

Grande Vente d'Immeubles

Le soussigné a reçu instruction des syndics de la

Succession de Feu Chas. Sheppard

de faire une vente à l'encan, sans réserve, de très grandes propriétés, dans les quartiers Sainte-Marie et Hochelaga, comprenant 200 terrains de construction, rue Sherbrooke, avenue Delorimier, rue Parthenais, avenue Dumont, rue Gain, rue Dorion, rue Chaussé et rue Amity.

AUSSI

Un grand terrain, comprenant plus de 1,000,000 de pieds de superficie — qui sera offert en bloc pour accommoder les acheteurs, — situé rues Fullum, Rachel, Dufresne, Amity et Iberville, à environ 100 verges en arrière de la manufacture de tabac Macdonald.

AUSSI

Un pâté de maisons de 9 logements, avec façade en pierre, avenue Delorimier, Nos 515-531.

AUSSI

Un pâté de maisons de 18 logements, à façade en pierre, rue Fabre, étant les Nos 57 à 91. Vente à la salle de vente du soussigné, 1828 rue Notre-Dame,

MERCREDI, LE 2 MARS
A 11 heures a.m.
et les jours suivants si cela est nécessaire

On publiera plus tard de plus amples détails.

Les plans pourront être vus au bureau du soussigné. Cette vente sera une des ventes d'immeubles les plus grandes qui aient jamais eu lieu dans Montréal.

Les propriétés sont sises dans cette section de la ville qui a subi les améliorations les plus grandes et les plus rapides.

WALTER M. KEARNS,
74—n Encanteur.

Arenson & Rutenberg
Prêteurs sur Gages,
601 Rue Craig.
Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux, vêtements, fourrures et nouveautés. imMjan

PROPRIETAIRES Voulez-vous vendre ou louer vos maisons avantageusement ? Faites affaires chez
WILSON & CIE.,
19 RUE GOSFORD.
TEL. BELL MAIN 2286. 45-mjan

Rue Saint - Hippolyte

Passé Prince-Arthur. Deux maisons en brique solide, en bon état, hangar, écurie, porte-cochère et cour. Bon placement, rapportant 10 pour cent. Prix $3,600. On vendrait séparément $1,800 et $2,000.

FRED R. COLE.
138 A St Jacques. Tel. Main 1687.

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec. } Cour Supérieure
District de Montréal } ce la Province de
No 127 } Québec.

Dans la faillite de Demoiselle EUGENIE LABELLE, fille majeure et usant de ses droits, de la Cité de Montréal, marchande publique et y faisant affaires seule, sous le nom de E. Labelle et Cie.

Il est ordonné aux créanciers de ladite faillite de comparaître devant un des juges de ladite Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le onzième jour de février courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteur aux biens de ladite faillite.

Montréal, 1er février 1904.

H. COLLARD,
Député Protonotaire, C. S.

Demain, Vendredi
Grand Jour
DE
Bon Marché
A
LA MAISON
L. M. LEFEBVRE
246 Rue Rachel

MEDECINES PATENTEES

Dragées Meynet, la boîte. . . .	59c
Granules Burot.	36c
Hutch Tablets.	18c
Pilules Carter, Radway, Bristol, Morse, Poix Longues, d'Ayer, valant 25c pour.	15c
Emplâtres Belladone.	12½c
Pilules Mère Seigel.	18c
Sirop Mère Seigel.	45c
Sirop Winslow.	15c
Sirop d'Anis, Baume Thumal, Sirop Demers.	12½c
Pain relief, la bouteille. . . .	10c
Burdock Blood Bitters.	65c
Tablettes digesto.	37c
Bromo Quinine.	15c
Onguent de McGale pour les cors	10c
Hanson's Magic Corn Salve. . .	10c
Salsaparelles d'Ayer, Hood, Bristol.	65c
Sirop Fellow.	95c
Célerl Composé de Paine. . . .	65c
Célerl King.	18c
Sedlitz Chanteaud.	45c
Cachets pour le mal de tête. .	12½c
Emulsion Scott.	38 et 70c
Pilules Roses, d'Or, Longue Vie, Moro, Rouges.	30c
Pilules Dodds et Doan.	35c
Sirop Ocean.	13½c
Sirop Shiloh et Pain Killer. .	17c
Paruna.	65c
Manalin.	70c
Sirop Goudron Nectarol. . . .	20c
Sirop Gomme d'Epinette et Menthol, valant 25c pour. . . .	9c
Huile Foie de Morue Wampole.	70c
Cachets Stearn, la boîte. . . .	15c
Sirop Providence.	11c
Piny Pectoral.	20c
Castoria.	19 et 25c
Ferrozone.	38c
Catarrhol.	65c
Baume des Montagnes Vertes. .	18c
Abbey's Salt.	20c
Thé de boeuf Johnson.	85c
Bovril Cordial.	45c
Eau Carabana.	21c
Eau Rubinat.	22c
Eau Vichy Célestin.	20c
Sirop Goudron Lambert et Mathieu.	25c
Sirop Kalmo.	15c
Liniment Minard.	18c
Stuart's Catarrh Tablets. . . .	37c
Huile Omega.	37c
Vaseline.	4c
Glycérine.	5c
Luby Parisien, Chevlurine de Paris.	35c
Munyon's.	20c
Sirop Grand'Mère, Huile Electrique, Radway, de 25c pour. .	17c
Dr Chase's Nerve Food. . . .	38c
Poudre de toilette veloutée de Lis 50c pour.	20c
Poudre de Riz, le paquet. . . .	10c
Savon de toilette la boîte de 3 morceaux.	8c
Savon Baby's Own, la boîte. .	25c

LIQUEURS

150 bouteilles scotch whiskey, valant 70c, pour.	49c
Vin Saint-Michel.	70c
Vin Mariani.	85c
Vin Morin.	38c
Vin Créosoté.	75c
Vin Stearn.	70c
Vin des Carmes.	60c
Vin Quinine.	63c
Vin, fer et boeuf.	60c
Vin de Peptone de Chapotenut	70c
Vin de Vial.	$3.12½
Gin de Kuyper et Melchers. . .	48c
Gin de Kuyper et Melchers. . .	78c
Scotch Roderick Dhu, valant $1.00, vendredi.	79c
Vin gingembre, la pinte. . . .	45c
250 bouteilles brandy, valant 75c, pour.	45c
Brandy Martel.	$1.00
Brandy Hennessey.	$1.60
Brandy Jules Robin.	85c
Vin Byrrh, la bouteille. . . .	$1.00
200 bouteilles de r

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
Propriétaire.

Coin de la rue Saint-Jacques et de la Côte Saint-Lambert. Montréal.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

BUREAU A PARIS,
4 RUE CHAMBIGES,
EDMOND MONTET,
Représentant.

BUREAU A LONDRES, (Angleterre),
23 HAYMARKET
CHS. DEWINTER, Ltd.,
11 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agent.

BUREAU A TORONTO,
72 KING OUEST,
A. C. McCALLUM, Représentant.

BUREAU A QUEBEC,
124½ ST JOSEPH
J. D. CHAREST, Agent.
E. E. CINQ-MARS, Correspondant.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT 30 JANVIER 1904

LUNDI	74,085
MARDI	73,980
MERCREDI	73,700
JEUDI	74,225
VENDREDI	74,430
SAMEDI	84,830
TOTAL	455,250

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

75,875

MONTREAL, 4 FEVRIER 1904

LA RECIPROCITE ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS

La chambre de commerce de Détroit, vient de se prononcer en faveur de la réciprocité commerciale, entre le Canada et les Etats-Unis.

Le premier considérant de sa résolution à cet égard est le bon souvenir laissé par le traité de 1854; mais il y en a d'autres tirés des rapports actuels entre les deux pays.

Les capitaux américains, dit la chambre de commerce de Détroit, ont une tendance à s'engager au Canada, et cette tendance n'est pas sans jurer quelque peu avec l'indifférence des capitalistes de la métropole, à l'égard de leur grande colonie anglaise d'Amérique.

Les placements de cette nature représentent des millions. On les trouve plus particulièrement dans la fabrication d'instruments aratoires, dans les usines métallurgiques et électriques, les moulins, les pulperies, les tramways, les mines, les scieries, les chemins de fer, les banques et les assurances.

Le temps est arrivé, dit encore la chambre de commerce de Détroit, où le problème de la réciprocité entre les deux pays, devait être résolu par les hommes d'Etat, plutôt que par les politiciens. Or, les véritables hommes d'Etat s'appliquent moins à mettre dedans ceux avec qui ils traitent une affaire, qu'à conclure un arrangement au bénéfice mutuel des parties contractantes. Ceux-là qui voient dans un traité de réciprocité la perspective pour le Canada de développer ses forêts, ses prairies, ses mines et ses pêcheries, devraient songer aussi aux avantages qui résulteraient pour les Etats-Unis des millions qu'ils trouveront à placer chez leurs voisins.

"Bref, conclut la chambre de commerce de Détroit, ce n'est plus aux politiciens, mais aux hommes d'Etat qu'il appartient de réparer la faute commise par le Sénat de Wasnington, quand, en 1874, il refusa de ratifier le traité auquel M. Brown a attaché son nom. Si les deux pays n'avaient que de rares points de contact, la question pourrait être résolue au point de vue des intérêts particuliers mis en jeu sur ces divers points, mais les deux pays se touchent de l'Atlantique au Pacifique. Leurs populations respectives sont de même race et de mêmes goûts. Elles ont des intérêts communs, qui pour atteindre leur plein développement ne demandent qu'à n'être pas restreints par une législation de clocher. La réciprocité commerciale, entre le Canada et les Etats-Unis, tendrait à réaliser le désidératum de rapports commerciaux entre eux, aussi intimes que ceux qui existent entre les divers Etats de la république américaine. Ce jour-là le commerce américain deviendrait continental, de national seulement qu'il est aujourd'hui, et ce jour-là il serait le maître du monde."

LE CHEF

Qui sera le chef, le "leader" comme on dit généralement, du prochain Conseil de Ville ?

Des noms ont été mis en avant et il faut reconnaître, à la louange des échevins mentionnés, qu'ils sont recommandés par le public plutôt que par eux-mêmes.

Le choix du président du comité des finances est toujours très important; il le sera cette année plus que jamais.

Le budget civique est considérable; la ville aura à sa disposition plus de fonds disponibles que par le passé; leur emploi, leur distribution seront choses délicates.

Il faut non seulement que ce président soit un financier, mais il faut surtout qu'il soit bon administrateur et très au courant des besoins de chaque département.

Enfin, il est nécessaire qu'il jouisse au plus haut degré de la confiance du public, du Conseil et du maire.

Les candidats remplissant ces conditions sont nombreux cette année; le choix à faire serait assez difficile si l'un d'eux n'était tout indiqué par son passé et la situation qu'il a su acquérir à l'hôtel de ville. Nous avons désigné l'échevin Vallières.

L'échevin Vallières a fait sa marque au Conseil; lutteur énergique, convaincu, habile, il a secondé avec une fermeté remarquable toutes les réformes formulées par l'échevin Laporte et son groupe. Son intervention si fréquente et si heureuse lui a valu d'être considéré comme le lieutenant de l'échevin Laporte. Le peuple ayant porté ce dernier à la mairie sa succession doit nécessairement échoir à l'échevin Vallières.

Quatre ans passés au Conseil l'ont mis au courant des plus petits détails de la procédure civique; ses deux ans de présidence du comité des chemins lui ont permis d'acquérir l'expérience nécessaire pour conduire les affaires du Conseil.

L'échevin Vallières est estimé, respecté de ses confrères; son administration du département des chemins l'a rendu populaire; le public accueillerait avec plaisir sa nomination à la présidence des finances.

En faisant choix du représentant du quartier Duvernay pour ce poste, "La Presse" n'a nullement l'intention de diminuer les droits qu'ont d'autres échevins à un avancement, à une marque de reconnaissance pour services rendus.

Il y a des présidences à pourvoir; les unes sont vacantes, d'autres le seront par la volonté du Conseil, leurs titulaires ayant perdu la confiance des citoyens.

Les électeurs verraient avec satisfaction ces postes importants occupés par quelques-uns des échevins mentionnés pour cette présidence des Finances à laquelle l'opinion publique appelle l'échevin Vallières.

Le comité des chemins, de la police, de l'atelier central, des parcs, des marchés, sont à la disposition du Conseil. Si le Conseil en dispose avec équité les bons serviteurs du public seront promus et récompensés.

Pour la première fois depuis longtemps le nombre de ces bons serviteurs rend les choix difficiles; c'est sûrement un inconvénient, mais il est tellement à l'avantage de la ville et à l'honneur du Conseil qu'on ne saurait s'en plaindre.

La journée de lundi a été bonne; le peuple le sait, s'en réjouit et attend de grandes et honnêtes choses du Conseil de 1904-1906. Leur accomplissement dépendra beaucoup de la formation des comités et du choix de leurs présidents, tâche que les échevins devront accomplir en tenant uniquement compte du bon fonctionnement des services et de la protection des intérêts de la ville.

LES EMPLOYES DE ST-VINCENT DE PAUL

Hier soir, a eu lieu dans la salle des Forestiers, à Saint-Vincent de Paul, une assemblée importante convoquée par un certain nombre d'officiers subalternes du pénitencier. Le but de cette assemblée devait rester secret autant que possible; mais, comme toujours, on a commis des indiscrétions, à la vérité bien excusables. On y a discuté l'opportunité d'adresser à l'honorable ministre de la Justice, à Ottawa, une requête signée par tous les officiers inférieurs, à l'effet d'obtenir une augmentation de salaire.

Un simple exposé des faits démontrera d'une manière évidente, que le traitement actuel d'un grand nombre d'officiers est tout à fait insuffisant. Ainsi, les simples gardes ne reçoivent, par mois, que quarante-un dollars et soixante-six sous ($41.66), et les gardes de départements ou d'ateliers, cinquante dollars ($50.00). Maintenant, tous ces officiers sont des pères de famille et presque tous des locataires. Comment ces employés peuvent-ils joindre les deux bouts, avec des salaires aussi minimes ? Quatre à six dollars par mois pour le loyer; une couple de dollars par mois et souvent plus pour les écoles; une quinzaine de dollars par année pour l'eau, et une cinquantaine de dollars pour le chauffage! Et le reste pour nourrir la famille ! Et les vêtements ! Et la maladie ! Impossible à ces gens de se donner quelque confort, et, souvent même, le nécessaire.

Les salaires ont été augmentés partout depuis quelques années; car la vie coûte plus cher aujourd'hui qu'il y a dix ans. Nos honorables juges eux-mêmes et le barreau ont demandé à la dernière session du gouvernement une augmentation de traitements, parce que, en vérité, quatre et six mille dollars par année n'y suffisent plus. Il y a à peine un an, toutes les classes ouvrières des grandes villes ont réclamé une augmentation de salaires, qui a été presque toujours accordée. Les tailleurs de pierre, les briqueteurs, les plâtriers, les boulangers, les employés des tramways, les tailleurs de cuir, les machinistes, les électriciens, les débardeurs, et même un grand nombre de journaliers gagnent aujourd'hui, deux, trois et quatre piastres par jour; et nos officiers subalternes du pénitencier, dont la vie est continuellement exposée, reçoivent à peine $1.35 ou $1.50 pour dix ou douze heures de travail. La pure mention de ces faits est plus que suffisante pour gagner à ces braves employés publics les sympathies du public et l'attention de notre gouvernement. Espérons que cet appel sera entendu; car, si l'opinion s'intéresse à la cause des requérants, le gouvernement ne demandera pas mieux que d'écouter leur prière. Quant à nos dignes députés, ils donneront, sans doute, à la prochaine session, leur appui à cette juste requête.

GRIGNOTADES

Sait-on que l'Allemagne est le pays du monde où la superficie de la culture de la pomme de terre est la plus élevée, par rapport à la superficie totale de la terre arable et au nombre des habitants ?

Sur les 50 millions d'arpents de terre arable de l'empire allemand, 6 millions étaient consacrées à cette culture dès 1901.

× × ×

Pie X a choisi, pour exécuter son image officielle, le plus brillant des portraitistes français, le maître Gabriel Ferrier, qui obtint l'année dernière la grande médaille du Salon avec son admirable "Piéta". Le peintre va partir pour Rome achever la toile qu'il a ébauchée.

Pie X est représenté en grand habit pontifical avec la chape historique. La tiare est placée auprès de lui.

Nul doute que Gabriel Ferrier ne nous offre une image vivante du Saint-Père, dont la photographie a déjà popularisé chez nous les traits de simple bonté.

Le shah de Perse a dernièrement failli être empoisonné.

Le shah étant indisposé, le médecin persan attaché à sa personne lui prescrivit une potion. Mais, à peine en eut-il pris quelques cuillerées, que se manifestèrent tous les symptômes d'un empoisonnement.

Le médecin persan et le médecin anglais du shah furent immédiatement appelés près du malade, et tous deux, ayant goûté à la potion, éprouvèrent des symptômes analogues.

On fit appeler alors le médecin attaché à l'ambassade de France et, après examen, celui-ci reconnut qu'une forte dose d'atropine avait été mêlée à la potion.

L'enquête conclut que, ou le pharmacien de la cour n'avait pas préparé la potion conformément à l'ordonnance du médecin, ou que la potion a été remplacée par une autre avant d'être portée au palais.

× × ×

La poignée de main était considérée jusqu'à ce jour comme un échange de politesses; fatale illusion, c'était un échange de maladies. Un savant français, M. Crouzel, assure, en effet, que la main est la partie la moins propre du corps. La science allemande, qui ne veut décourager personne, se contente d'affirmer que, sur un centimètre carré de main, on compte en moyenne 83,450 bacilles. C'est assez pour nous dissuader de serrer la main d'un inconnu, surtout si elle est grande.

Toutes les poignées de mains ne sont pas également nocives. M. Crouzel a dressé un tableau des diverses professions d'où il résulte que les médecins, chirurgiens, sages-femmes, coiffeurs, bouchers et charcutiers sont particulièrement dangereux. Fuyez donc, si vous tenez à vivre, toutes les personnes dont le métier est d'assurer votre hygiène ou de vous alimenter; et si leur compagnie vous est indispensable, souffrez qu'elles touchent leurs honoraires ou leurs factures, mais ne tolérez pas qu'elles vous touchent la main.

× × ×

On sait que la maison régnante d'Autriche a le monopole des mésalliances; il n'est guère de saison qu'un archiduc ou une archiduchesse se mette en révolution au sein de sa famille par un caprice matrimonial.

Aujourd'hui, il s'agirait, dit-on, de l'archiduc Ferdinand-Charles, frère de l'archiduc héritier François-Ferdinand, qui épousa morganatiquement la comtesse Chotek. Ce neveu de l'empereur, âgé de trente-six ans, général-major et commandant de brigade à Prague, en séjour au château du Hradschin, songerait à épouser une jeune fille de la bourgeoisie, fille d'un professeur de l'Université de Vienne, âgée de vingt-trois ans, fort bien douée, jolie et très très cultivée. On ne la nomme pas par discrétion; son nom, d'ailleurs, ne signifierait rien pour l'étranger. La jeune fille, comme bien on pense, se laisse aller à ce beau rêve d'épouser un prince qui est un "Prince Charmant"; l'archiduc Ferdinand-Charles est ,en effet, un cavalier fort bien tourné, et en même temps un ami des arts et de la science.

L'empereur François-Joseph s'oppose naturellement à ce mariage, ainsi que toute la famille royale. S'il triomphe de l'opposition de son souverain et de ses proches, l'archiduc devra naturellement renoncer, avant de se marier, à tous ses droits, rang, titres et dignités, et prendre, avec un titre de baron ou de comte, le nom d'une de ses propriétés du Tyrol.

× × ×

Nous signalions, il y a quelques jours, au titre de l'électrolyse, les ravages de l'électricité sur les conduites d'eau et de gaz dans les villes. On vient de s'apercevoir que les coques de fer ou d'acier des navires, dans lesquels l'électricité sert à produire la force ou la clarté, s'usent avec une rapidité prodigieuse et fondent pour ainsi dire au contact de l'eau. Les plaques de blindage les plus épaisses deviennent alors comme les éléments d'une pile gigantesque, de l'un à l'autre desquels se transportent d'invisibles atomes. Elles s'amincissent et se trouent.

Bien plus, lorsque toutes les lampes éteintes, tous les monte-charges arrêtés et que, dans un port ou au mouillage, une coque d'acier se trouve voisine d'une coque de navire en bois doublée de cuivre, ces deux métaux, avec la couche d'eau salée qui les sépare, constituent la pile idéale et formidable. Ce qui fait que d'une manière incessante, sous l'action d'un courant mystérieux, les murailles des deux vaisseaux, en apparence inertes et immuables, s'attaquent et se décomposent.

Il n'est pas jusqu'aux pompes d'épuisement des navires en fer qui ne constituent, avec leurs tuyaux et leurs robinets de cuivre, de véritables installations électrolytiques.

Dès qu'on les met en fonctionnement, dès que des torrents d'eau chargée de sels les envahissent, elles menacent la solidité du bâtiment qu'elles ont fonction de vider.

La démonstration vient d'en être faite, à Glasgow, par un architecte naval. Pour se renseigner complètement sur ces phénomènes extraordinaires et redoutables, l'amirauté russe a décidé d'éclairer "à l'huile", comme au bon vieux temps, un des sept destroyers qu'elle fait construire en ce moment. Les six autres recevront des machines électriques. On verra lesquels s'useront le plus vite et si le record de la solidité appartiendra au navire qui aura des lampes à arc, des lampes à incandescence et des projecteurs nouveau modèle, ou à celui qui n'aura que des quinquets et des lampes Carcel.

Qu'est-ce donc que le progrès ?

L'EMIETTEUR.

BUREAU TEMPORAIRE

MM. R. Gohier et fils, agents d'immeubles, ont transporté leurs bureaux d'affaires temporairement au No 75 rue Saint-Hubert, en attendant que les réparations soient faites à leur ancienne place d'affaires, No 4 rue Saint-Laurent, Edifice Fabre, qui a été endommagé par le feu, le 2 février courant. Phone : Main 2176 ou Est 964. 78-3

OCCASIONS EN PIANOS DE LINDSAY

Piano droit Dominion, $156.00; piano droit Nordheimer, $250.00; piano droit Mason & Risch, $275.00; piano droit Pratte, $295.00. Tous ont légèrement servi. Conditions de paiements faciles. — C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine. 77-3

—Le Savon "Monkey Brand" enlève toutes les taches, la rouille, les saletés et les ternissures — mais il ne lavera pas le linge.

OCCASIONS DU VENDREDI CHEZ CARSLEY

!!! Ohé ! Les Bas Prix !!!

Les prix ont été très bas durant la Vente de Janvier, mais ils le sont et ils le seront encore plus durant notre Vente d'Inventaire de Février. En parcourant les différents rayons pour notre inventaire annuel, tous les coupons et les marchandises inutiles ont été réduits à des prix nominaux pour les écouler, afin de faire de la place pour l'une des plus grandes importations de marchandises de printemps qui aient jamais été faites au Canada.

LES OCCASIONS SPECIALES DE VENDREDI COMPRENNENT :

EPICERIES

	Rég.	Vend.
Ananas, rapé, 2 bottes		28c
Le meilleur fromage canadien	18	14
Farine de Hongrie, 24 livres		58
Confitures, seaux de 7 livres		50
Fèves rôties, sauce Chili	12½	10
Figues naturelles, étiquetées, à compote	10	6
Amidon de maïs, 3 paquets		20
Biscuits R. C., Trois fruits ou Grape-Nuts		12½ 15c
Pois fendus, 4 livres		
Les meilleurs pois verts séchés	8	6
Avoine roulée, 7 livres		25
Cordial Bovril, 20 onces	$1.10	90
Raisin épépiné, 3 paquets		20
Marmelade d'Upton, boîte de 7 livres	55	49
Thé Pekoe de Ceylan, 5 livres	1.50	$1.15
Pois et maïs, 3 bottes		25

23 LIVRES DE SUCRE DE REDPATH 95c
LE MEILLEUR BEURRE DE BEURRERIE 22c
ORANGES AMERES, LA DOUZAINE 23c

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

REMEDES

	Rég.	Vend.
Sirop Pectoral de Pyny	25c	15c
Pilules d'Agnew pour le Foie	20	10
Pilules Rouges	50	33
Céleri Composé de Paine	$1.00	63
Burdock Blood Bitters	1.00	65
Salsepareille de Bristol	1.00	63

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

ARTICLES DE TOILETTE

	Rég.	Vend.
Poudres à Dents Dentaline	25c	15c
Poudre de Talc Parfumée boriquée	12	10
Tafia de laurier (Bay Rum)	25	19
Eaux de Cologne	25	16
Poudre de Toilette, 3 paquets		5
Eau de Floride	50	37

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

EN VOULEZ-VOUS DES COUPONS ?

Coupons d'indiennes, étoffes à robes, soieries, flanelle, flanellette toiles, coton, etc., lots désassortis de gants, vêtements de dessus et de dessous, etc., offerts à des REDUCTIONS SANS PAREILLES.

Des centaines de Coupons réduits A MOITIE PRIX

Jamais nous n'avons vu autant de monde envahir ce magasin tous les jours depuis que cette vente est commencée, c'est-à-dire depuis le 1er février. Les gens sont-ils satisfaits ? Il est encore temps de faire un bon choix, le nombre de coupons résultant des ventes heureuses de janvier étant plus grand que jamais.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

BLOUSES EN SATINETTE NOIRE

Ce sont des échantillons de manufacturiers. Elles sont en satinette noire de bonne qualité et garnies différemment et magnifiquement : il n'y en a presque pas une pareille. Une très belle variété de dimensions attend celles qui viendront les premières. Ce sont des blouses qui, achetées dans des conditions ordinaires, se vendraient $1.50. Vendredi . . 85c

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

JUPES DE $4.50 A $8.00 POUR $2.89

Lot spécial d'élégantes jupes de dames, en cheviote écossaise et en drap de Vigogne. Les couleurs sont : gris, bleu, vert et brun : taillées amples, à 7 lés et bien doublées partout. Les prix varient de $4.50 à $8.00. Vendredi, à écouler, à chacune, ... $2.89

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

COTON A DRAP 15c

Coton à drap blanchi, pur et uni, 72 pouces de large. Valeur reconnue, 22c la vge. Prix de vente spécial, vendredi 15c

LA CIE S. CARSLEY Limitée.

BATISTE LONSDALE 6½c

Batiste Lonsdale, de belle qualité, pour sous-vêtements de dames et d'enfants, 36 pouces de large. Valeur 10c la verge. Vendredi 6½c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

ARTICLES DE COU EN FOURRURE A MOITIE PRIX

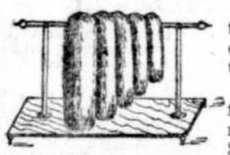

Collet en chat sauvage, bonne marque, tout d'une pièce, garni de 4 queues. Valait $2.95. Maintenant $1.48

Collet en opossum de l'Australie, en fourrure des deux côtés, orné de 4 queues. Prix ordinaire, $3.40. A moitié prix, c'est-à-dire $1.70

Collet en renard des prairies, garni de têtes en phoque électrique et de 4 queues. Prix ordinaire: $5.10, réduit à. $2.55

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

OCCASIONS DE VENDREDI EN PANTOUFLES

Pantoufles de demoiselles, brochées et bien doublées, avec de bonnes grosses semelles en feutre et en cuir. Pointure : 11 à 2. Prix ordinaire, 35c la paire. Vendredi 25c

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

GRANDS BAS DE DAMES

Grands bas de dames, en laine pesante à côtes, bon teint, très élastiques. Prix ordinaire : 21c la paire. Vendredi 18c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

SOUS-VETEMENT DE DAMES

Camisoles à intérieur laineux, non décolletées et manches longues, boutonnant en avant, pour dames. Vendredi seulement, au prix spécial de 17c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

ETOFFES A ROBES A BON MARCHE VENDREDI

Outre les coupons d'étoffes à robes de couleur, comprenant des bouts de 7 verges et moins, que nous vendons à MOITIE PRIX, nous offrirons aussi en vente un lot de tweeds de couleur de 54 pouces de large, à effets pâles et moyens pour costumes de dames. Prix primitifs : $1.00 à $1.50 la verge. A écouler à 50c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

TOILE CIREE DE PLANCHER

Une bonne qualité durable de toile cirée anglaise à plancher, de la largeur préférée : 2 verges. Prix ordinaire : 24c la verge carrée, réduit, vendredi, à. 19c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

COUVREPIEDS BLANCS

Couvrepieds blancs faits au crochet, qualité excellente et bonnes dimensions: 71 x 81 pouces, unis avec bord frangé. Prix ordinaire: $1.15. Vendredi 95c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

TABLES EN BAMBOU

Tables en bambou, un article solide et supérieur, avec tablette en dessous, grandeur du dessus : 15 x 15 pouces. Régulier: $1.00. Vendredi, seulement 89c

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

SERVICES A DEPECER 19c

Services à dépecer, 3 morceaux, manche en corne, couteau à lame de bon acier, fabrique anglaise. Vendredi, seulement 19c

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

ASSISTEZ A L'EXPOSITION ALIMENTAIRE DU GRAND MAGASIN

PELLES A NEIGE

Pelles à neige en acier fortement faites, manche en bois. Vendredi seulement 33c

LA CIE S. CARSLEY Limitée

1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St Jacques, Montréal

Tranche à Légumes

Un de ces ustensiles convenables qui devrait se trouver dans les cuisines de toutes les ménagères. Régulier 11c. 5c

REMEDES

	Rég.	Vend.
Sirop Pectoral de Pyny	25c	15c
Pilules d'Agnew pour le Foie	20	10
Pilules Rouges	50	33
Céleri Composé de Paine	$1.00	63
Burdock Blood Bitters	1.00	65
Salsepareille de Bristol	1.00	63

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

ARTICLES DE TOILETTE

	Rég.	Vend.
Poudres à Dents Dentaline	25c	15c
Poudre de Talc Parfumée boriquée	12	10
Tafia de laurier (Bay Rum)	25	19
Eaux de Cologne	25	16
Poudre de Toilette, 3 paquets		5
Eau de Floride	50	37

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

CASQUES ET CAPUCHONS EN LAINE POUR ENFANTS

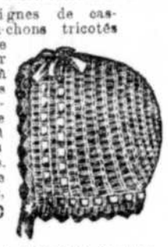

Diverses lignes de casques et capuchons tricotés blancs et de couleurs, pour enfants, à écouler à des prix qui ne représentent que d'un quart à un demi des prix primitifs. 7 lots. Prix de vente : 5c, 10c, 12c, 13c, 19c, 20c et 24c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

JUPONS BLANCS POUR DAMES

Jupons pour dames en belle batiste blanche, avec volant de 10 pouces, joliment brodés, coupe ample, pleine largeur de 3 verges, bien finis, de fait un vêtement de $1.50, mais partie d'une ligne d'échantillons de manufacturier achetée à un chiffre qui nous permet de les vendre à $1.20. Vendredi seulement, à . . 88c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

CORSAGES D'ENFANTS

Corsages Jean bordés, pour enfants, double rangée de boutons, forts et durables, convenables pour enfants de 4 à 10 ans. Prix spécial d'écoulement 25c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

REEFERS POUR GARCONS

Reefers pour garçons, en drap Nap bleu-marin, faits à la façon de paraments doubles, avec collet tempête, doublure en serge croisée. Grandeurs : 22 à 29 pouces, mesure de la poitrine. Vendredi seulement $1.31

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

GANTS POUR DAMES

Gants en peau de daim, pour dames, sans poussière, en tan et blanc, piqûres de soie de fantaisie; grandeurs 5½ à 7. Etaient à 65c la paire, réduits maintenant à 37c

LA CIE S. CARSLEY Limitée.

OCCASIONS EN SOIE

Soies Surah de couleur, 22 pouces de large, qualité supérieure, toutes les nuances jolies et favorites. Régulier, 70c la verge; maintenant 35c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

RIDEAUX EN DENTELLE

Rideaux en dentelle Cable net blanc, bord tricoté, grandeur : 48 pouces de large x 3½ verges de long. Régulier: $1.80 la paire; vendredi. $1.45

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

BOUILLOIRES A RIZ

Bouilloires à riz, grandeur moyenne. Valant 60c; pour. 39c

CANARDS

Canards pour poêles No 8. Valant 90 cts pour. . . . 55c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

SERVICES A DINER

Services à dîner, 97 morceaux, la meilleure semi-porcelaine anglaise, formes les plus nouvelles, décors bleus, à fini doré. Régulier, $12.85. Vendredi, seulement. $9.75

GONZALEZ

UN COGNAC PUR

et recommandé par les médecins pour les personnes faibles.

Un préservatif contre LA GRIPPE.

Pris après les repas, il aide la digestion...

Demandez un BRANDY FLIP au GONZALEZ c'est délicieux

EN VENTE PARTOUT

Demandez-le à votre épicier, ou adressez-vous à

L. CHAPUT FILS & CIE

Seuls Agents

MONTREAL.

RIFLE ECZEMA MAL DE BARBE MALADIES DE LA PEAU

Eczéma, Mal de Barbe, Plaies et autres Maladies de la Peau, guéris en peu de temps par la Pommade Antiseptique du Dr. Rameau. Ce remède infaillible, préparé d'après la méthode du célèbre Pasteur est absolument inoffensif et réussit toujours. Nous ferons voir de nombreux certificats constatant l'efficacité de la Pommade Antiseptique du Dr. Rameau. Entre autres, un cas de Rifle de 10 ans, guéri en 4 jours, et une foule d'autres. CERTIFICATS. — Mme Marois, de Chelmsford, nous écrit : "Mon enfant souffrait depuis deux ans d'eczéma, 14 jours de traitement par la Pommade Antiseptique du Dr. Rameau, ont suffi pour la guérir.

La supérieure d'une communauté bien connue, nous écrit : "Depuis près de 20 ans, je souffrais de l'eczéma, et aucun remède n'avait pu me guérir; heureusement que j'ai entendu parler de votre remède merveilleux; depuis la réception du deuxième pot, je suis très bien et je vous en remercie beaucoup."

M. R. Racicot, de St-Pierre, nous écrit : "Il me fait plaisir de vous dire que depuis 8 ou 9 ans que je vends de la Pommade Antiseptique du Dr. Rameau, il n'y a pas un seul cas qui n'ait été guéri par son emploi. Je la recommande fortement à mes clients."

Expédiée sur réception de $1.00, pots d'essai 50c. PHARMACIE LECOURS, 370, rue Craig, Montréal, Q. En Vente dans toutes les Pharmacies.

MALADIES DE LA PEAU

25 m.j.-a

AVIS

Maladies Contagieuses

Afin de prévenir, le plus possible, la propagation des maladies contagieuses dans nos écoles par les élèves infectés ou provenant de maisons infectées, les médecins sont priés de bien vouloir déclarer aussitôt possible au département d'Hygiène le nom et l'adresse de tout cas d'infection venant sous leur observation, en prenant soin d'indiquer l'école fréquentée par les occupants, s'il y a lieu.

Les médecins sont aussi priés d'exercer leur influence pour faire observer par les familles, les lois d'hygiène quant à l'isolement, à la désinfection, etc.

L. LABERGE,
Médecin officier de santé.

Hôtel de Ville,
Montréal, 3 février 1904. 77-2

AVIS

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue (Cote) St Lambert, (coté ouest), depuis la rue St Jacques jusqu'à la rue Notre-Dame, dans le quartier centre de la Cité de Montreal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires soussignés ont, suivant la loi, déterminé quelles sont les parties intéressées et qui doivent être spécialement cotisées pour défrayer la moitié du coût total de ladite amélioration, et en ont dressé un rapport par lequel il appert que les parties intéressées et qui doivent être cotisées pour les fins de ladite amélioration sont comme suit, à savoir :

Les propriétaires des immeubles situés dans les limites suivantes :

Au sud-ouest, par la ligne de division des quartiers Ouest et Sainte-Anne, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rue des Communes; de là par la rue McGill, depuis la rue des Communes jusqu'au Square Victoria; de là par le côté nord-est du Square Victoria, depuis la rue Saint-Jacques, jusqu'à la rue des Jurés jusqu'à la Côte du Beaver Hall; de là par le côté nord-est de la Côte du Beaver Hall, du Square Beaver Hall, de la place Phillips et du Square Phillips, depuis le Square Victoria jusqu'à la rue Sainte-Catherine;

Au nord-ouest, par la rue Sainte-Catherine, depuis le Square Phillips jusqu'à la rue Saint-Hubert.

Au nord-est, par la rue Saint-Hubert, depuis la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Craig; de là par la rue Craig, depuis la rue Saint-Hubert jusqu'à la rue Lacroix; de là par la rue Lacroix, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Notre-Dame; de là par la ligne de division entre les quartiers Est et Saint-Jacques, depuis la rue Notre-Dame jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Au sud-est, par le fleuve Saint-Laurent, depuis la ligne de division des quartiers Est et Saint-Jacques jusqu'à la ligne de division des quartiers Ouest et Sainte-Anne.

Et les dits Commissaires soussignés donnent de plus, par les présentes, avis public, que les limites telles que décrites ci-haut, sont finales et qu'ils procéderont à évaluer les propriétés requises pour l'amélioration susdite, mardi, le dix-neuvième jour de février courant, à dix heures et demie de l'avant-midi, dans l'antichambre du Conseil, Hôtel de Ville, et que là et alors, ils seront prêts à entendre les propriétaires et toutes les parties intéressées avec leurs témoins, titres, etc., etc.

D. MASSON,
J. H. KENNEDY,
J. Z. RESTHER,
Commissaires.

Chambre des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, 2 février 1904. 77—2

LA MODE DU JOUR

Cet élégant costume est en drap brun pâle avec garniture de drap crème. La dentelle et les petits plissés de mousseline qui y apparaissent aussi sont de très grande mode.

LETTRE DE PARIS

(Du correspondant particulier de LA PRESSE)

Paris le 22 janvier 1904.

L'élection du président de la chambre des députés, s'est faite cette année avec une opposition presque acharnée. C'est M. Henri Brisson qui a été élu en remplacement de M. Léon Bourgeois, mais par une majorité de deux voix seulement. Encore un peu et le gouvernement actuel subissait son premier échec avant l'ouverture du premier débat de la session qui vient de s'ouvrir.

Ce déplacement de voix est dû à la scission qui s'est produite dans le groupe des radicaux socialistes, le plus nombreux au Palais-Bourbon. Cette scission va, paraît-il, provoquer des surprises désagréables à quelqu'un très prochainement. La première victime a été M. Jaurès, le leader collectiviste qui a été battu par M. Gerville-Réache, comme un des vice-présidents de la Chambre.

Tant qu'à M. Etienne, un des deux vice-présidents élus, il incarne une politique de modération et d'apaisement fondé sur le patriotisme le plus ardent. Il a été réélu par plus de quatre cents voix.

M. Brisson, le nouveau président de la Chambre, est un vieux républicain, rompu aux luttes parlementaires et dont la vie politique a rarement connu des échecs. Il fut déjà président de la Chambre, mais avec une majorité de 450 voix pour l'appuyer. Il n'en sera pas moins le président impartial et prudent que doivent être tous les hommes politiques qui ont eu pour mission, tour-à-tour, au Palais-Bourbon, d'agiter éperdûment la sonnette pour calmer la fougue et les fugues de collègues, vindicatifs, bouillants, bavards, et emportés.

× × ×

Il est fort probable que la question des congrégations sera de nouveau agitée devant les Chambres bien qu'il ne soit pas possible d'aller plus loin dans la voie de l'intolérance. Aussi les congrégations enseignantes existantes actuellement en France se préparent-elles toute à partir à la fin de l'exercice scolaire actuel.

Le ministère actuel va s'occuper un peu d'affaires urgentes durant cette session. Le débat sur l'impôt sur le revenu et celui sur le rachat des chemins de fer nous promettent des séances intéressantes. Pour l'impôt sur le revenu, M. Combes a promis qu'il serait voté cette année sans autre délai. Quant au rachat des chemins de fer la question est bien différente et partant plus difficile à résoudre. En effet, les gouvernements préfèrent toujours recevoir de l'argent qu'en donner.

× × ×

Marinoni, l'inventeur de la rotative, est mort. Né de parents pauvres à Sivry-Courtry, Seine-et-Marne, le jeune Hippolyte Marinoni partit à dix ans pour aller garder les vaches. A douze ans il est amené à Paris, entre chez un ouvrier en chambre qui fabrique des composteurs et par lui prend le chemin de l'imprimerie. Tour à tour compositeur, fondeur de caractères, il s'initie à tout ce qui concerne son état.

A dix-huit ans il est marié, père de deux enfants et gagne 90 cents par jour Il sait à peine lire et écrire. Il suit les cours du soir et prend les premières notions d'une instruction générale. A 21 ans il perd son père et touche sa part d'héritage $14.02—70 frs 10.—Il avance en grade, invente une machine à décortiquer le coton, puis une machine à plier les journaux.

Puis, après de laborieux essais, il réalise avec son patron, la presse à réaction à quatre cylindres.

Cette presse est installée dans les imprimeries à fort tirage. Marinoni en surveille le fonctionnement. Emile de Girardin remarque le jeune homme et l'aide à s'installer à son compte, rue de Vaugirard, ou enfin se réalise le rêve de sa vie, la presse rotative qui va permettre d'imprimer 36,000 journaux à l'heure.

Marinoni aurait pu n'être que le fabricant de ces merveilleuses machines, mais il a voulu devenir aussi l'inspirateur de la plus populaire des feuilles qu'elles impriment. Roi de l'imprimerie, il a présidé pendant vingt ans à la direction du "Petit Journal", répandu et connu dans le monde entier.

L'ouvrier de cette vie est mort où il s'est plu : au foyer, entouré d'une famille unie, dans le cadre d'un luxe de haut goût, riche à trente millions qui ne doivent rien aux hasards de la spéculation et tout au travail.

× × ×

J'apprends que M. le docteur André Brisset vient d'entrer comme interne à l'hôpital St Michel, du docteur Récamier. C'est à cet hôpital, on s'en souvient, que sont passés plusieurs de nos bons médecins canadiens, entre autres le docteur E. Ethier, de l'hôpital Notre-Dame.

Il y a actuellement à l'hôpital Saint-Michel, le docteur H. Ethier, de Montréal. Le docteur Brisset va s'occuper de gynécologie.

Le docteur Bourgoin est à l'hôpital St Antoine, dans le service du docteur Hayeur où il étudie les maladies de l'estomac.

× × ×

La Chambre de Commerce Canadienne, de Paris, vient de tenir son assemblée annuelle, dans ses bureaux, 19 Bd des Capucines.

Dans son rapport, le président, M. E. E. Carbonneau, a parlé de la ligne nouvelle de paquebots qui doivent faire le service direct, à partir du printemps prochain, entre la France et le Canada.

Cette ligne à la fondation de laquelle la Chambre s'est dévouée, a dit le président, est chose faite et bientôt les commerçants français et les commerçants canadiens pourront en profiter.

Le rapport du secrétaire prouve d'une façon concluante l'importance et la vitalité de la Chambre qui durant les neufs premiers mois de son existence a répondu à plus de quatre cents demandes de renseignements et de vingt membres fondateurs actifs est passé au chiffre de cinquante membres.

Tous les membres se félicitent des concours officiels qui viennent d'eux-mêmes maintenant s'offrir à la nouvelle institution et ils comptent qu'en 1904 le rôle de la Chambre s'agrandira singulièrement.

Le nouveau bureau de direction élu est ainsi composé:

M. C. E. Carbonneau, président; M. W. H. Rougeau, 1er vice-président; M. Ch. Dion, 2ème vice-président; directeurs: MM. J. A. Schneidan, H. d'Artois, A. M. Morin, E. J. Sawyer, Daniel Jackson, F. J. Marchand.

Le nouveau trésorier de la Chambre est M. Ed. Buron.

× × ×

A propos des nouveaux paquebots je puis vous donner les noms que porteront ceux qui seront pris en Angleterre par la compagnie de navigation à vapeur Les Transports Canadiens, Limited. Un d'eux s'appellera "Le Français", le second "Le Canadien", le troisième "Lady Strathcona". Ce sont des paquebots de 5 à 6,500 tonneaux. On ne sait pas encore lequel des ports de Dunkerque, du Havre ou de Bordeaux sera choisi comme tête de ligne.

A bientôt pour de nouvelles et plus précises informations. La compagnie trouve, paraît-il, beaucoup de difficultés à faire bouger le midi. Mais s'il bouge ! ! !

× × ×

Les réunions de la Boucane sont maintenant plus suivies. A l'avant-dernière réunion, il avait été question d'organiser un dîner mensuel de la colonie canadienne, mais le projet n'a pas été poussé par ses promoteurs. La Boucane restera donc ce que son fondateur désira qu'elle fut, une simple réunion amicale, où les Canadiens et amis du Canada pourraient fraterniser en parlant du pays et en buvant un "bock", chacun payant son écot.

A la dernière séance, je relève parmi les noms inscrits, ceux des docteurs Brisset et Bourgoin et MM. Downie, Charron, Berthiaume, Marceau, Panneton, Lesage, Lapointe, de Martigny, F X. de Grandpré et quelques amis du Canada.

M. Emilien Marceau qui est certainement le doyen des Canadiens établis à Paris, puisqu'il habite la capitale depuis 1874, a fort intéressé ses compatriotes et leur exposant les principes d'aviation qu'il cherchera à mettre en pratique si quelque aéronaute hardi ou quelque capitaliste désintéressé veulent bien l'appuyer dans ses recherches du "plus lourd que l'air" qu'il préconise ardemment.

M. Marceau a un fort bel atelier d'imprimerie à Neuilly, aux portes de Paris, et compte de nombreux clients et amis.

× × ×

Le "Canada" de Paris dont j'ai été le directeur depuis le mois de juin dernier, après en avoir été l'administrateur de la première heure, est devenu un organe plutôt financier qu'économique. Il est maintenant imprimé sur rotative afin de faciliter les forts tirages et j'en ai repris l'administration.

Tous ceux qui ont vu et lu "Le Canada" reconnaissent que le journal a rendu d'efficaces services à notre pays en général et m'en félicitent, mais ils oublient que c'est grâce à M. Carbonneau qui a dépensé plus de 200,000 francs pour cet organe qu'il m'a été possible avec de dévoués collaborateurs de faire enfin connaître et apprécier les ressources de notre vaste pays à des millions de Français qui l'ignoraient et qui nous sont tous sympathiques et dévoués.

ED. MONTET.

DANS LE "HIGH LIFE"

Monsieur et madame Tancrède Trudel s'embarquent ce soir pour New-York, Atlantic City et les principales villes américaines. M. Trudel entreprend ce voyage dans l'intérêt de sa santé.

× × ×

MARIAGE COMTE-COUTLEE

Ce matin, dans la chapelle du Sacré-Coeur, de l'église Notre-Dame, a été célébré le mariage de notre confrère, Gustave Comte, à Mlle Philo. Coutlée, fille de M. David Coutlée, ancien négociant de Montréal.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé Troie, curé de Notre-Dame.

Les témoins étaient, pour le marié, Monsieur Damase Comte, son père, et pour la nouvelle épousée, Monsieur Drouin, son beau-frère, MM. J. J. Goulet, violoniste ; Mendoza Langlois, F. Pelletier et Emile Bélanger, s'étaient chargés de la partie musicale et s'en sont fort bien acquittés.

Madame Gustave Comte portait à ravir un délicieux costume de voyage couleur vin orné de thibet gris-bleuté.

A l'occasion de son mariage, les confrères et amis de Monsieur Comte lui ont présenté une bourse, hier soir, au restaurant Queen. Parmi les souscripteurs à cette fête étaient S. H. le maire Laporte, l'hon. Treflé Berthiaume, MM. Arthur Berthiaume, Arthur Dansereau, Jules Helbronner, les échevins S. D. Vallières, L. A. Lapointe, S. A. Lavallée, H. Lapointe, C. Robillard, A. J. H. St Denis, MM. P. G. Martineau, A. P. Simard, Jean LeBouthiller, G. O. Lamontagne, A. Labelle, Z. Fontaine, J. E. Pelletier, L. de Montigny, le coroner MacMahon, Louis Poulin, R. J. Demers, Hercule Guérin, Lorenzo Prince, Godfroy Langlois, Marc Sauvalle, H. Garneau, Arthur Simard, Gérin-Normand, Ulderic Tremblay, T. A.Beaudoin, A. Moreau, Alex. Bernard, Dr Mc Donald, Omer Héroux, Alfred Marchand, Mont. de la Bruère, L. V. Filteau, Ernest Tremblay, Fred. Pelletier, Jules Tremblay, Emile Bélanger, Rod. Girard, J. E. Martin, Henri Roullaud, Dr A. Lemieux, Dr Thivierge, Albe t Laberge, L. J. Dastous, A. P. Côté, Léon Trépanier, E. P. Saint-Père, C. Lecomte, R. Ouimet, J. O. Range, Jules Fournier et une foule d'autres confrères et amis.

Monsieur Gustave Comte et sa femme sont partis, ce matin, pour un voyage de quelques jours. Nous leur souhaitons un bon voyage et une lune de miel de cinquante ans.

× × ×

Mademoiselle Blanche Barsalou a donné un délicieux euchre, mardi soir, en l'honneur de Mademoiselle Lita Deany, de New-York.

Les salons étaient superbement décorés de verdure, de roses et de palmes. Voici la liste des personnes présentes: Mlles Yvonne Archambault, M. Henri Archambault.

Mlles Juliette Barsalou, Marie-Anna Beauchamp, Annette Beauchamp, Anna Berthiaume, Mlle Berthiaume, Mlle Brossard (Valleyfield).

MM. Léon Beauchamp, B. Brosseau, Bernier (Manitoba), Berthiaumé, Hercule Barré, Oscar Berthiaume, Dr Bourgeois, Dr George Beauchamp, Dr Arthur Beauchamp, Emile Beauchamp.

Mlles Berthe Coutlée, Blanche Cholette.

MM. Emile Chaput, Ed. Cholette.

Mlles Yvonne Dorion, Jeanne Dupuis, Pauline David, A. Drolet, Rebecca de Lorimier, Eliane Dalbec, R. Desmarais (Trois-Rivières).

MM. Hector Desjardins, Charles Henri Desjardins, L. V. Droyet, Gaston Drolet, Henri Dupuis, Hector Dalbec, Athanasse David, Raoul de Lorimier, Jos. de Lorimier Edouard Dufresne.

Mlles Rachel Emard, Alberta Emard.

MM. Léon Faribault, René Faribault.

Mlles Gobeil (Ottawa), Adèle Gravel, Régina Gravel, Hermine Gravel, Thérèse Gravel. MM. Alexandre Gravel, Edouard Gravel, Philippe Gravel, Jos. Gravel.

Mlles Blanche Hébert, Hélène Hurtubise. MM. Léon Hurtubise, Henri Hébert, Gabriel Hurtubise.

Mlle Annette Jodoin.

Mlles Ernestine Leblanc, Rosalie Loranger, R. Labelle, Blanche Lajoie, A. Lamothe (St Hyacinthe). MM. L. Lamothe, Alexandre Lacoste, René Leclair, Jos. Labelle, Arthur Laurendeau, Jos. Loranger, Roméo Lanctôt, Lamothe.

Mlles Marie Mount, Clara Morgan, Marie Mignault, Alice Mailloux, Marie-Louise Moisan. MM Dr Mireault, J. Moisan.

Mlles E. Normandin, Gabrielle Normandin, Annette Normandin (Boston).

M. H. Ostell.

Mlles Marie Prendergast, Thérèse Prendergast.

Mlles Esther Rolland, Annette Roy, Mina Racine. MM. Dr Rousseau, Jean Rolland, E. Rolland, Olivier Rolland, Charles Rinfret, Ed. Renault.

Mlles Annette Saint-Pierre, Marie Surveyer. MM. Dr Saint-Pierre, Charles Saint-Pierre, Paul Surveyer, Gustave Surveyer, Maurice Saint-Jacques.

Mlle Maria Tarte.

Mlles A. Varin, Hortense Varin, Vaillancourt.

Les prix ont été gagnés par Mesdemoiselles Mina Racine, Dalbec et Drolet, et par MM. Dr St Pierre, H. Desjardins et B. Brosseau.

× × ×

M. le docteur J. Emile Labbé, de St Gabriel de Brandon, est en ville, l'hôte de son beau-frère, M. Cléophas Beausoleil, maître de postes.

× × ×

Sir H. E. Taschereau et lady Taschereau, sont à Montréal et logent au Viger.

× × ×

M. le juge Dugas partira le 15 du courant pour San Francisco, qu'il quittera le 15 mars pour Dawson, où il arrivera le 1er avril.

× × ×

L'honorable R. Préfontaine est à Ottawa depuis hier.

× × ×

Madame R. Gill, d'Ottawa, est en ville l'hôte de sa soeur, Madame Shirrees, de la rue Dorchester.

× × ×

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Blanchet, fille de M. le juge Branchet, de Québec, à M. Norman C. Ogilvie, de Montréal.

× × ×

Mme Wurtule, de l'avenue Union, a donné un thé, hier en l'honneur de M. et Madame Forbes Robertson. Etaient présentes Mesdames H. Holt, Shirris, Gill, Ottawa ; Dr et Mme Adami, Dr et Mme Bovey, Mme W. Hope, M. et Mme J. Hamet Dunn, Mme J. Ross, Mme Mathewson, Mlles O'Brien, Angus, de Bellefeuille, Macdonald, MM. Reford, Drummond, Taylor.

× × ×

On annonce pour le 8 de février courant, le mariage de M. Ernest Saint-Germain, de St Hubert, à Mlle Régina Charron, de Saint Hubert, fille de M. François Charon, marchand.

× × ×

Mardi prochain, M. Henri Valois, professeur à l'Académie Commerciale du Plateau, épousera Mlle Graziella Brais, de Saint-Vincent de Paul de Montréal.

LA PNEUMONIE

61 PERSONNES ONT SUCCOMBE A CETTE TERRIBLE MALADIE DURANT LE MOIS DE JANVIER.

Les rapports indiquent que 61 personnes ont succombé à la pneumonie, à Montréal, durant le mois de janvier.

C'est l'opinion générale des médecins que le plus grand nombre de ces cas de pneumonie ont été engendrés par la grippe, qui sévit depuis le commencement de l'hiver. Le manque d'air frais, les appartements surchauffés et mal ventillés sont considérés comme les principales causes de la maladie. Durant le mois de janvier 1903, il y avait eu 36 cas de décès causés par la pneumonie.

La pneumonie n'est pas classée au rang des maladies contagieuses, de sorte que les cas de ce genre ne sont pas rapportés au département de santé.

Les cas de diphtérie durant janvier ont été de 51, et il y a eu 8 décès.

L'année dernière, durant le mois de janvier, il y a eu 8 décès par la diphtérie, 36 par la pneumonie et 4 par la fièvre typhoïde.

LA JOURNEE D'UN MILLIARDAIRE

COMMENT PIERPONT MORGAN A PASSE SA PREMIERE JOURNEE A MONTREAL — UNE AVENTURE PLAISANTE.

Depuis l'arrivée de M. Pierpont Morgan à Montréal, l'hôtel Windsor est plus que jamais en activité. Pendant que les messagers courent à la chambre du milliardaire lui remettre son courrier de toutes les heures, d'autres répondent aux mille et une questions qu'on leur adresse par le téléphone.

S'imagine-t-on combien on s'occupe depuis hier matin des années et venues du financier ? Les abords de l'hôtel Windsor affluent de flâneurs et de curieux bien habillés qui attendent la sortie ou la rentrée du banquier américain, au risque de se geler. On dit que presque toutes les lettres que M. Morgan a reçues depuis son arrivée à Montréal sont marquées au sceau de notre ville. C'est dire que nombre de pétitions et de souscriptions doivent être faites à ce roi de la finance.

Et pour ne parler que des collectionneurs d'autographes, combien parmi eux ont dû suspendre leur sommeil, afin de viser aux plans nécesaires ?

M. H. B. Hollins, secrétaire du magnat, disait hier :

"La visite de M. Morgan et de sa suite à Montréal a simplement pour cause le besoin de repos et de récréation. Nous prendrons probablement part à certains divertissements sportifs, mais rien n'a encore été définitivement décidé."

Quoique la visite de M. Morgan au Canada ait pour but le repos, une suite de messages télégraphiques s'échangent à toute heure du jour entre Montréal et New-York. Naturellement, M. Morgan a fait, hier matin, par la ville, une promenade en voiture. On conte déjà au sujet du milliardaire une affaire plaisante.

Hier matin, M. Pierpont Morgan, paraît-il, descendit de voiture en face du magasin de fourrures de M. Chs Desjardins de la rue Sainte-Catherine, et entra pour faire ajouter au col de son pardessus un peu de fourrure. Après achat fait, le vieux financier sortit et entra dans un magasin de merceries des environs pour faire l'achat d'une cravate. En apercevant ce gros monsieur, fort bien habillé, avec une canne énorme sous le bras, le commis flaira une bonne vente et demanda au bonhomme quel prix il voulait payer.—Oh! répond le distingué client, trois ou quatre piastres.

Le commis ébahi et déconcerté se prit à rire et répondit au visiteur que sa plus belle cravate, il la laissait à une piastre et vingt-cinq. Alors donnez, reprit le bonhomme en esquissant un malin sourire.

Pierpont Morgan paya et le commis le reconduisit à la porte, et longtemps l'examina tout comme on examinerait quelqu'un qui viendrait nous parler d'une cravate de cinq piastres.

Plus fortuné que les journalistes de New-York et de Montréal, le commis d'un magasin de merceries de la rue Sainte-Catherine a pu converser avec l'homme aux $400,000,000.

Après son dîner hier, M. Morgan et sa suite, répondant à l'invitation de M. Andrew Allan ont fait une partie de raquettes. De la résidence de leur hôte, le party se rendit à la maison du Montreal Hunt Club, sur le chemin Sainte-Catherine à Outremont, où un lunch fut servi aux visiteurs.

Les décorations, les inscriptions florales et électriques, rien ne manquait dans cette salle improvisée du banquet. Vingt-six personnes environ prirent place à table parmi lesquelles se trouvaient outre M. Morgan, M. et Mme E. S. Clouston, Mlle Marjorie Clouston, Sir Thomas Shaughnessy, M. et Mme Morton Paton, M. et Mme Allen Mackenzie, M. Colin Campbell, M. Angus Hooper, le Dr et Mme Yates, M. Bogert, Mlle Howard, Mme et Mlles Douglass, M. Richard Young, Dr Markoe, M. et Mme Andrew Allan.

Après s'être réconforté d'un bon repas, on dansa et finalement, M. Morgan fut reconduit à ses appartements du Windsor, en voiture.

L'ARMÉE FRANCAISE

A fait usage, avec succès, du VIN MARIANI durant les campagnes de Madagascar et d'Indo-Chine.

"Durant les longues années et fatigantes marches, nos soldats et nos officiers trouvaient un soulagement immédiat contre la fatigue et les difficultés, en se servant du merveilleux tonique qu'est le VIN MARIANI; il prévenait la fièvre et la maladie dans un pays malsain et marécageux."

Dr. H. LIBERMAN, Chirurgien Général.

VIN MARIANI

Essayez le Vin Mariani pour les maladies internes ou du dos, les insomnies, les dépressions mentales, la mélancolie, l'épuisement nerveux, les faiblesses, les palpitations du cœur, l'indigestion. Il est absolument sans danger, délicieux au goût, et rend la vie digne d'être vécue.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

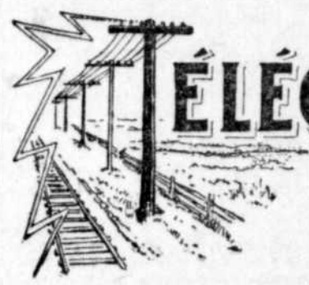

TÉLÉGRAPHIE

Un livre bleu

Londres, 4 — Un livre bleu sur l'Afrique Australe a été publié hier. Il contient une dépêche pessimiste de lord Milner, haut-commissaire anglais. Il est question dans cette dépêche, de la législation adoptée par le gouvernement colonial relativement à l'introduction des Chinois comme ouvriers. Lord Milner dit qu'il comprend la gravité de l'action prise en cette affaire ; mais il approuve la sagesse de l'acte. La dépression des affaires accroît journellement, une foule d'ouvriers sont sans ouvrage et, à moins que la situation ne s'améliore bientôt, on aura à déplorer l'émigration du Transvaal de milliers de blancs.

On pourra critiquer

Chicago, 4 — John D. Rockefeller, le milliardaire américain, le plus généreux des bienfaiteurs qui ont contribué à l'érection de l'université de Chicago, pourra être l'objet de critiques ou de blâme de la part des professeurs de cette institution, sans que ces derniers aient à craindre leur congé.

En réponse à une demande faite par un élève, à ce sujet, M. Harper a répondu : "Les membres de la faculté ont le droit de dire ce qu'il leur plaît. Nous sommes libres. Aucun professeur n'a encore été destitué pour avoir exprimé son opinion sur un sujet quelconque."

Le Delaware & Hudson

New-York, 4 — On annonce officiellement que les directeurs de la compagnie Delaware and Hudson ont décidé, sujet à l'approbation des actionnaires, d'émettre $7,000,000 de nouveau stock à 135. De cette somme, $5,000,000 seront affectés au rachat des obligations détenues à New-York et au Canada.

AU TEMISCAMINGUE

UNE PROTESTATION

Ville-Marie, 28 janvier 1904.

M. l'éditeur de "La Presse"
Montréal.

Monsieur,

Je viens de lire avec surprise dans "La Presse" et "La Patrie" du 23 de janvier courant les déclarations que MM. David Archambault et Pacifique Morin viennent de faire devant la Commission de la colonisation portant des accusations contre moi comme agent des Terres de la Couronne à Ville-Marie.

Je crois devoir protester contre ces accusations que je déclare fausses et mensongères ; je le fais pour ma justification et celle du gouvernement qui me maintient dans ma position.

J'affirme positivement n'avoir jamais dit aux colons que je n'avais pas de lots à leur vendre pour le gouvernement, pas plus à MM. Archambault et Morin qu'à MM. Rochon, Pothier et autres, et mes accusateurs commettent une autre inexactitude quand ils disent que c'est arrivé souvent à leur connaissance.

Si M. Pothier n'a pas pris de lots, c'est parce que ceux que je lui offrais n'étaient pas dans les conditions désirées, c'est-à-dire qu'il ne pouvait pas les avoir tous voisins les uns des autres, et qu'il n'y avait pas de chemin pour s'y rendre.

Si ces messieurs disent ou insinuent que je spécule sur les lots de la Couronne, ils disent encore une inexactitude, car je nie avoir fait telle spéculation.

Depuis 18 ans que je demeure au Témiscamingue, je n'ai pris que deux lots des Terres de la Couronne, savoir les lots 18 et 19 du 3e rang de Duhamel, le 23 août 1886, avant ma nomination comme agent ; j'ai fait défricher, cultiver et patenter ces lots suivant la loi, et depuis je n'ai pas pris d'autres lots, ni n'ai jamais fait de transaction directement ou indirectement se rapportant à des terres de la Couronne non patentées ; et je défie qui que ce soit de prouver le contraire.

J'admets avoir pendant ces 18 ans acheté quatre lots patentés et les avoir offerts en vente, mais quand même j'aurais acheté un nombre considérable de lots patentés, où serait le mal ? et qui pourrait m'en blâmer ? Est-ce qu'on serait jaloux d'un agent des Terres qui ne voudrait pas se contenter de son petit salaire de $500 et voudrait faire quelque chose en sus pour l'aider à vivre ?

Je déclare aussi n'avoir jamais encouragé la spéculation sur les lots, ni vendu aux colons plus de terrain que les règlements le permettaient sans la permission du département.

Il est possible qu'il y ait dans la région, comme partout ailleurs, de petits spéculateurs sur les lots, mais l'agent ne peut ni les préciser ni les atteindre parce qu'il ne peut empêcher un colon qui veut partir ou se défaire de ses lots de les vendre à d'autres ; M. Archambault et une foule d'autres se sont trouvés dans ce cas, et voilà d'après ce Monsieur, la "plaie" du pays !

M. Morin parlant des spéculateurs sur les lots les qualifie de "plaie", il peut garder pour lui-même ce qualificatif qu'il se décerne puisqu'il possède comme colon depuis plusieurs années le lot No 8 du 6e rang de Guigues, ce lot est sous permis ou billet de location depuis plus de 14 ans ; une inspection faite par M. Tremblay, garde-forestier, le 28 de novembre dernier, rapporte qu'il n'y a sur ce lot que 4 acres en culture, 1¼ acre en abattis et une maison de 20 x 24 pieds, tandis que d'après la loi, il devrait y avoir au moins 10 acres en culture. M. Morin le sait si bien que l'automne dernier, avant de partir pour Montréal et se faire mon accusateur, il est venu me supplier de ne pas faire canceller la vente de son lot parce qu'il n'avait pas rempli les conditions.

Il y a encore bien d'autres inexactitudes dans les déclarations de ces messieurs, mais je ne m'attarderai pas à les réfuter parce qu'elles ne me concernent pas.

Je vous le demande, Monsieur le Rédacteur, je le demande à tout homme sensé, est-il possible de croire que, si les faits rapportés par MM. Archambault et Morin devant la Commission de la Colonisation étaient fondés, il ne serait pas trouvé dans toute la région du Témiscamingue un homme assez courageux ou même parmi les envieux qui convoitent ma position, pour porter ces faits à la connaissance du Département et demander une enquête? Comment se fait-il que ceux qui se sont plaints n'ont allégué que des puérilités insignifiantes ?

Comme conséquence de ces déclarations on parle d'enquête sur les affaires de la colonisation à Témiscamingue; je trouve que c'est bien naturel.

Mais, Monsieur la Rédacteur, je ne crains pas les enquêtes, je n'en ai jamais eu, mais je n'en ai pas peur ; qu'elles soient faites par la Commission de la Colonisation ou le Département de qui je reçève, je suis toujours prêt.

J'ai déjà invité MM. les commissaires de la Colonisation à venir visiter notre région, cela nous aurait fait du bien.

Je ferai une petite remarque en passant, c'est que je n'ai pas trouvé convenable pour ne pas dire plus, le procédé de la Société de Colonisation de Montréal de faire une espèce d'enquête "ex parte" incomplète sur notre région en n'y faisant entendre que deux témoins qui n'y résident même pas actuellement, peu renseignés et surtout mal disposés à mon égard. Puisqu'on cherchait depuis longtemps des témoins pour cette enquête, on aurait dû la faire complète; on aurait pu choisir dans la région des hommes plus dignes de foi et plus compétents ; on aurait dû aussi en justice m'inviter à aller me défendre puisqu'on permettait de m'accuser et qu'on devait savoir à l'avance ce que ces témoins pouvaient dire.

J'aurais été heureux d'assister à cette enquête, d'abord pour me défendre et ensuite pour faire des suggestions basées sur mon expérience personnelle dans l'intérêt de la colonisation.

Encore quelques mots, Monsieur le rédacteur, et j'ai fini. Puisqu'on dit du mal de moi, je me permettrai d'en dire un peu de bien dont personne ne parle.

Si les accusations portées contre moi étaient vraies, comment se fait-il que depuis que je suis agent des Terres, je n'ai jamais été trouvé en défaut ni dans mes comptes ni dans mes actes d'administration ;

Que l'inspecteur des agences m'a toujours accordé les meilleurs certificats possibles ;

Qu'il n'y a jamais généralement de conflit entre les marchands de bois et les colons dans mon agence ;

Que l'honorable premier ministre a publiquement déclaré un jour à Ville-Marie, après avoir examiné les livres de mon bureau, que mon agence était une des mieux tenues de la Province et que c'était un plaisir d'être commissaire des Terres avec des agents comme moi ?

En résumé, je déclare que je crois avoir toujours fait mon possible dans l'intérêt de la colonisation ; j'ai tâché de rendre justice égale à tout le monde ; j'ai toujours fourni aux colons les renseignements demandés, soit au bureau, soit par correspondances.

J'ai toujours reçu les colons avec politesse et courtoisie à toute heure du jour et souvent la nuit.

Mais si le système actuel de colonisation est défectueux, il ne faut pas s'en prendre à moi ; quand même je croirais mes méthodes meilleures que celles actuellement suivies, il ne m'est pas permis de les employer.

Mais j'ai grande confiance que la Commission de la Colonisation actuelle qui est composée d'hommes d'expérience, de capacité et dévoués, avec les études qu'elle a faites, élaborera un projet de loi de colonisation qui permettra à notre province de marcher dans la voie du progrès et de rivaliser avec la colonie voisine du Témiscamingue ontarien où la colonisation se fait actuellement d'une manière si pratique.

Je vous remercie, Monsieur le rédacteur, et vous prie de me croire.

Votre dévoué serviteur,

A. E. GUAY.

—Les prévôts d'incendie ont tenu leur enquête sur l'incendie de l'édifice Fabre, endommagé, lundi dernier. Il ressort des témoignages entendus, que le feu s'est déclaré dans une pièce donnant sur l'atelier Weiss. L'origine du feu est inconnue. Personne n'est blâmée.

—Joseph Tranchemontagne, ouvrier, 21 ans, a été arrêté par les détectives Trudel et Leboeuf, sous soupçon de vol avec effraction dans une salle de pool rue Saint-Dominique.

Le Médicament des Enfants

Un Remède pour les Toux, Rhumes, Crampes, Bronchites et Coqueluche que les enfants aiment à prendre.

On ne saurait être trop soigneux dans le choix des médicaments pour les enfants.

Nombre de mixtures pour la toux contiennent des drogues puissantes et des narcotiques qui ne devraient jamais entrer dans l'estomac d'un enfant.

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase est spécialement préparé pour les enfants par l'un des plus habiles docteurs et des plus consciencieux, qui aient jamais pratiqué.

L'expérience enseigna au Dr Chase que quelques-uns des produits les plus simples du règne végétal possédaient des propriétés curatives les plus extraordinaires et en les combinant convenablement en un sirop, le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, il réussit à former un médicament à la fois agréable au goût et merveilleux comme effet.

Croup, bronchite, coqueluche, asthme, rhumes de poitrine graves et toux douloureuses, cèdent à ce grand médicament, tandis que les médications ordinaires sont sans effet.

Presque dans toutes les maisons vous apprendrez les splendides résultats de ce traitement.

Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, 25c la bouteille, dimension pour famille (trois fois autant), 60 cents, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le célèbre auteur du livre de recettes, se trouvent sur chaque bouteille. 47)

LA COLONISATION JAPONAISE

Au moment où les Japonais essaient de s'emparer de la Corée, il nous paraît intéressant de reproduire un article de l'"Echo de la Chine." sur les procédés employés par le Japon pour coloniser l'île de Formose :

Les procédés utilisés jusqu'à ce jour par le Japon dénotent une ignorance pour ainsi dire complète des méthodes de colonisation actuelles, dit ce journal. Cet esprit d'imitation qui, en maintes choses, a si bien réussi aux Japonais, leur a cette fois fait défaut. Peut-être, aussi, l'imitation, en matière de colonisation, ne suffit-elle pas. Il faut y joindre l'expérience, et celle-ci se paie.

La première faute remonte à la prise de possession elle-même, qui fut effectuée avec une arrogance et une brutalité inouïes. La soldatesque japonaise s'est montrée vraiment féroce et a aliéné, de ce fait, toute chance de sympathie des populations de l'île pour leurs nouveaux maîtres. D'autre part, les trois premières années virent défiler quatre gouverneurs généraux et trois gouverneurs civils. C'est assez dire que, pendant ce temps, la pacification et l'organisation du pays firent peu de progrès. Toutefois, en mars 1898, l'unité de direction et la stabilité furent assurées en la personne du général baron Kodama, désigné comme gouverneur général et gouverneur civil.

Aussi a-t-il pu se pénétrer largement des questions à résoudre et établir un programme qu'il s'efforce d'appliquer.

La superficie de Formose est d'environ 16,000 milles carrés, et sa population peut être évaluée à 2,500,000 habitants. Presque entièrement montagneuse et recouverte de riches forêts au milieu desquelles le camphrier règne en maître, elle ne laisse subsister, sur sa côte ouest, qu'une étroite plaine, resserrée entre les montagnes et la mer, habilement cultivée par une population d'origine chinoise très industrieuse. A l'intérieur habitent les aborigènes, tribus plus ou moins sauvages, toutefois assez inoffensives. Mais, dans les districts intermédiaires, déjà plus ou moins accidentés, existe une population chinoise rebelle, vivant de brigandages et de rapines, et qui, pas plus qu'elle ne reconnaissait la suzeraineté chinoise, n'a accepté la domination japonaise.

Le premier tort des Japonais fut de vouloir donner à ces diverses populations essentiellement différentes une seule et même administration, et, comme on manquait d'interprètes pour communiquer avec elles, de recourir à l'intermédiaire d'anciens fonctionnaires chinois. Les exactions de ces derniers indisposèrent encore plus les populations contre les Japonais, et, lorsqu'on songea à s'en débarrasser, ils avaient eu le temps de faire beaucoup de mal. Depuis, une nouvelle organisation a essayé de remédier à l'insuccès du premier système administratif appliqué dans l'île, mais sans toutefois résoudre pleinement la question de l'appropriation de la réglementation aux populations auxquelles elle est destinée.

Différentes mesures, telles que l'ouverture de nombreuses écoles, où près de 2,000 Japonais apprennent la langue du pays et 17,000 indigènes étudient le japonais ; d'énergiques mesures d'assainissement, la création d'hôpitaux, qui ont diminué le taux de la mortalité ; mesures qui faisaient partie du programme du général Kodama, ont, en revanche, donné de bons résultats.

Au point de vue économique, ce programme comprenait l'exécution de grands travaux publics : établissement d'une voie ferrée traversant l'île dans toute sa longueur, amélioration des ports de Kelung, Tamsui et Takou. Un premier emprunt de 35 millions a permis de construire une centaine de milles sur les trois cents qui représentent la longueur totale de la voie projetée. Quant aux ports à Kelung seulement, on a commencé quelques dragages et la construction des jetées. Mais, depuis, les travaux sont en suspens par suite du manque de fonds.

Le général Kodama comptait, en effet, sur le développement des ressources de sa colonie et sur le produit des trois monopoles du camphre, de l'opium et du sel, pour réaliser un ou de nouveaux emprunts permettant l'achèvement des travaux, le premier étant insuffisant, mais ces espérances ont été trompées : les revenus de l'île diminuent au lieu d'augmenter. Nous touchons là au côté financier de l'affaire, le moins brillant peut-être de tous, et que nous allons étudier à son tour.

Si nous consultons les statistiques financières concernant Formose, nous constatons, en effet, dans ces dernières années, des diminutions dans chacune des sources de revenus de l'île : impôts intérieurs, des droits de douanes, etc. Les monopoles, eux-mêmes, l'aliment le plus important du budget, après avoir subi pendant plusieurs années une progression ascendante, sont en voie de fléchissement.

Remontons des effets aux causes, nous trouverons, au moins, en partie, une explication à cette situation dans les considérations suivantes : l'insécurité qui règne à l'état permanent dans l'intérieur de l'île ne permet pas une exploitation rationnelle et vraiment productrice du monopole du camphre, lequel est, par surplus, menacé par la découverte, récemment faite, d'immenses forêts de camphriers dans le district d'Amoy, en Chine. Pour le monop

LES FAILLITES ET LEURS CAUSES

Voici d'après Bradstreet le nombre des faillites depuis 1900, leurs causes et le passif dans chaque cas :

Faillites dues à	No 1903	No 1902	No 1901	No 1900	Actif 1903	Actif 1902	Actif 1901	Actif 1900	Passif 1903	Passif 1902	Passif 1901	Passif 1900
Incompétence	118	134	134	137	$451,051	$402,779	$1,654,272	$628,712	$966,202	$888,555	$2,984,416	$1,485,898
Inexpérience	20	44	45	38	21,500	40,574	65,250	59,898	56,926	93,162	133,917	118,039
Manque de capital	668	733	974	916	2,111,463	2,149,488	2,658,999	2,707,805	4,808,679	5,221,292	6,552,074	6,697,515
Crédits risqués	5	9	9	19	30,390	37,230	22,050	53,300	40,550	60,721	42,750	138,266
Faillites des autres	7	4	19	15	363,700	9,700	205,050	34,900	486,300	19,000	640,646	85,080
Extravagance	3	7	13	13	8,000	94,589	19,600	38,910	23,500	281,050	54,900	67,500
Négligence	26	34	32	29	41,257	111,350	84,174	49,290	99,409	434,540	170,495	103,802
Concurrence	1	15	24	26	15,000	10,469	47,442	34,310	18,300	26,782	101,532	78,259
Conditions spécifiques	41	48	58	71	203,569	130,773	175,289	316,183	460,055	328,775	345,670	923,017
Spéculation	9	7	8	10	483,600	402,700	240,600	162,300	1,012,800	505,764	483,500	389,275
Fraude	62	60	63	65	130,977	213,200	91,825	161,025	399,290	686,724	273,837	698,950
Totaux	958	1,095	1,379	1,337	$3,870,605	$3,602,542	$5,264,551	$4,246,693	$8,372,011	$8,546,365	$11,783,737	$10,785,601

Aussi St Pierre et Miquelon.

LES VIEUX DOCUMENTS

L'INDEX DES BAPTEMES DES PREMIERES ANNEES DE LA VILLE DE MONTREAL.

En 1639, nous disent les historiens, une société connue sous le nom de : "Société de Notre-Dame de Montréal" se formait à Québec dans le but de fonder un établissement français dans l'île de Montréal. Le 16 mai 1642, on commençait les travaux à l'endroit appelé la Pointe-à-Callières, aujourd'hui Montréal.

La petite colonie, composée en partie de sauvages algonquins et de quelques rares colons, prit en peu de temps un essor heureux. Les colons augmentèrent en si grand nombre que M. de Maisonneuve, le fondateur de notre ville, écrivit à Monsieur Olier, le supérieur-général des Sulpiciens en France, pour lui demander d'envoyer quelques-uns de ses prêtres, pour l'évangélisation de ses colons. Un petit nombre de ces missionnaires arrivèrent à Montréal en 1657, sous la direction de M. de Queylus et prirent la desserte de la paroisse Notre-Dame.

Dès ce jour, Messieurs les Sulpiciens conservèrent toutes sortes de régistres concernant leurs paroissiens et leur paroisse. Parmi ces intéressantes statistiques, nous relevons celles des baptistaires qui seront d'un attrait tout particulier aux lecteurs de notre journal.

Index des baptêmes que l'on trouve dans les registres de Notre-Dame de Montréal, à partir de 1683 :

1683

F—Feseret, Guilkaume, 10 août 1683; Forestier, Marie-Magdeleine, 28 août 1683; Forestier, Angelique, 18 août 1683.

G — Gadois, Antoine, 6 juin 1683 ; Guy, Marguerite, 24 juillet 1683.

H — Hébert, Robert, 5 janvier 1683.

L — Lecuyer, Catherine, 3 octobre 1683 ; Lemoine, Antoine, 5 juillet 1683; Lozon, Marie, 18 mai 1683.

M — Marier, Antoinette, 28 février 1683 ; Migeon de Brassat, Remi-Gabriel, 12 octobre 1683.

J — Juillet, Marie, 1er août 1683 ; Jean, Sauvage, 24 août 1683.

P — Petit, Jean, 27 juillet 1683; Poirier, Jérôme Angelique, 27 juin 1683 ; Pillerot, Jacques, 14 février 1683.

S — Senecal, André, 18 février 1683; Sicard, Jean, 6 janvier 1683.

T — Thuillier, Thérèse Angèle, 17 septembre 1683.

1684

A — Aubuchon, Marie Magdeleine, 16 février 1684 ; Auson, Marie Jacqueline, 12 septembre 1684 ; Azur, Marie-Jeanne, 11 juin 1684.

B — Badel, Charlotte, 12 décembre 1684 ; Bardier, François, 4 mai 1684 ; Beauvais, Marie-Aimée, 2 avril 1684 ; Bizard, Louis-Hector, 3 décembre 1684; Blault, Jean-Baptiste, 3 novembre 1684; Boucher, Antoine, 14 septembre 1684 ; Boyer, Zacharie, 25 mai 1684 à Bricaux, Pierre, 31 mars 1684 ; Brosseau, Catherine, 27 décembre 1684.

C — Cabassier, Suzanne, 21 avril 1684; Caton, Marie, 8 juin 1684; Chauvin, Jean-Baptiste, 13 juin 1684 ; Cochois, Cécile-Elizabeth, 6 octobre 1684.

D — Danis, Charles, 20 février 1684 ; Ducharme, Claude, 1er février 1684 ; Ducharme, Louis, 3 juillet 1684 ; Dugast, Jean-Baptiste, 15 juillet 1684.

F — Forestier, Antoine, 28 octobre 1684.

G — Gatineau, Marie, 13 décembre 1684 ; Giard, Michel, 10 septembre 1684.

H — Hachin, François, 1er juin 1684; Hébert, François-Augustin, 11 septembre 1684 ; Hébert, Jacques, 12 mai 1684.

I et J — Iousset, Elizabeth, 8 mai 1684 ; Juillet, Julien, 31 mai 1684.

L—Lecompte Marie Catherine, 4 septembre 1684 ; Leduc Jean, 12 décembre 1684; Lecours Gilles, 23 septembre 1684; Legros Marie, 9 avril 1684 ; Lemoine Marie Elizabeth, Longueuil, 16 janvier 1684 ; Leroux Marie Catherine, 4 décembre 1684 ; Lozon Gilles, 29 février 1684.

M.—Mace Anne, 7 décembre 1684 ; Maillot Jean-Baptiste, 10 juillet 1684.

N.—Nafrechoux Marie Magdeleine, 25 avril 1684.

P.—Paré Magdeleine, 26 février 1684; Perot François, 1er mai 1684.

R.—Renaud Marguerite, 8 juin 1684.

1685

A.—Aguenier Pierre, 25 juillet 1685 ; Arnaud Antoine, 28 juillet 1685; Auson Michel, 10 décembre 1685.

B.—Bernier Urbain, 10 décembre 1685 ; Bondereau Marie Magdeleine, 9 juin 1685 ; Bontier Marie Françoise, 30 septembre 1685 ; Boyer Aimé, 24 avril 1685.

C.—Cardinal Marie, 25 décembre 1685 ; Campeau François, 12 novembre 1685 ; Chaisne Michel, 15 avril 1685 ; Chedville Jacques, 20 mai 1685 ; Cochois Marie Magdeleine, 13 septembre 1685 ; Cécile Repentigny, 28 septembre 1685; Ducharme C., 27 septembre 1685; Dulignon Jean, 14 juin 1685 ; Dugast Marie, 25 mars 1685; Duprat Elizabeth, 7 juin 1685 ; Desroches Charles, 29 septembre 1685.

F.—Forestier Marie Catherine, 31 mars 1685 ; Foisy Claud, 13 aout 1685.

G.—Gadbois Pierre et Jacques, 22 août 1685 ; Gadbois Jean-Baptiste, 4 novembre 1685 ; Guertin Raphaël, 19 octobre 1685.

J.—Juillet Catherine, 30 juillet 1685; Jeanne Geneviève (inconnue), 30 juin 1685.

L.—Lecompte, 1er juillet 1685 ; Lecours, 2 mai 1685 ; LeDuc J. Bte, 27 août 1685 ; LeDuc Marie, 10 novembre 1685 ; Lefebvre Nicolas, 12 août 1685 ; Legardeur Repentigny Marguerite, 27 août 1685 ; Lemoine Charles Longueuil, 10 août 1685 ; Longtain Marie, 5 mai 1685.

M.—Maillot Marie Anne, 20 janvier 1685 ; Marie Marguerie, 27 mars 1685; Martin Jean, 9 janvier 1685 ; Mongeau Pierre, 9 janvier 1685.

N.—Nafrechoux Marie Catherine, 8 décembre 1685.

P.—Patenaude Marie, 7 avril, 1685 ; Petit, Marie-Louise, 30 décembre 1685 ; Pilon, Jean, 5 janvier, 1685.

Q.—Quenneville, Antoine, 19 mai 1685.

R.—Repentigny, François, 8 février, 1685 ; Robillard, Marie-Thérèse, 5 septembre, 1685.

S—Sérau, Jeanne, 2 janvier, 1685 ; Sicart, Catherine, 18 décembre, 1685.

T—Texier, Jean-Baptiste, 4 janvier, 1685.

1686

A—Aguenier, Joseph, 7 juin 1686 ; Azon, Michel, 12 octobre, 1686.

C—Campeau, Agathe-Barbe, 27 février, 1686 ; Cardinal, Jacques, 23 juillet, 1686 ; Carrières, Catherine, 9 décembre, 1686 ; Chevalier, Barbe, 8 juillet, 1686.

D—Demers, Jeanne, 19 décembre, 1686 ; Desroches, Jean-Paul, 22 février, 1686.

G—Gadbois, Henri, 3 février, 1686 ; Guy, Magdeleine, 7 novembre 1686.

H—Hautevienne, François, 21 juin, 1686 ; Hébert, Marguerite, 5 octobre, 1686.

J—Jeannot, Pierre, 17 février, 1686; Juillet, Paul, 30 novembre 1686.

L—Lamoureux, Barbe, 25 juillet, 1686 ; Langevin, Antoine, 13 février 1686 ; Lecuyer, René, 2 octobre 1686 ; Lefebvre, Gervais, 19 mai, 1686 ; Lemoine, Longueuil, Gabriel Charlotte, 29 octobre, 1686.

M—Maire, Marie-Anne, 11 février, 1686 ; Migeon, Marie-Anne, 27 janvier, 1686 ; Monet, Jean-Baptiste, 29 septembre, 1686.

P—Patenaude, Gabriel, 8 mars 1686; Petit, Françoise, 18 mars, 1686 ; Prud'hom, François, 8 décembre, 1686.

R—Roy, Bernardin, 20 mai, 1686.

S—Senécal, Marie-Catherine, 19 janvier, 1686 ; Sicard, Gille, 30 avril, 1686.

T—Thuillier, Jacques, 21 octobre, 1686 ; Thurpin, Jean-Baptiste, 28 novembre, 1686.

1687

B—Badet, Jacques, 10 juillet, 1687 ; Beauvais, Elizabeth, 14 août, 1687 ; Blant, Hélène, 5 octobre, 1687 ; Brodeur, Jean, 30 septembre, 1687 ; Brosseau, Marie-Anne, 17 janvier, 1687 ; Byzart, Jacques, 20 septembre, 1687.

C—Cobot, Marie-Magdeleine, 18 septembre, 1687 ; Cabassier, Anne, 2 novembre, 1687 ; Charlebois, Jean, 2 octobre, 1687 ; Chevalier, Paul, 5 juin, 1687.

D.—Decouagne, Jean-Baptiste, 9 mars 1687 ; Demers, Mag., 17 janvier, 1687 ; Demers, Catherine, 16 mai 1687 ; Descaris Louis, 26 décembre, 1687 ; Desmarest Paul, 9 septembre 1687 ; Dumoulin Antoine, 8 octobre 1687 ; Dugast Marie, 25 septembre 1687.

F.—Fezeret Marie Catherine, 28 octobre, 1687 ; Forestier Bertrand, 30 août 1687.

G.—Gougeon Catherine Angélique, 3 octobre, 1687 ; Gaillard Olive, 14 mai 1687 ; Goyan Barbe, 6 janvier 1687 ; Guy Maximilien, 18 septembre 1687.

H.—Hachin Catherine, 30 mars 1687 ; Hautmenil Angélique, 30 janvier 1687 ; Hubert Marie, 30 août 1687.

L.—Legros Françoise, 30 août 1687.

M.—Macé Catherine, 16 décembre 1687 ; Malery Jacques, 4 mai 1687; Mogues Marie-Anne, 23 novembre 1687 ; Monin Suzanne, 13 septembre 1687 ; Monchel Bernard, 26 août 1687.

P.—Pajety Jeanne, 6 octobre 1687 ; Pilet, Nicolas et Marie, jumeaux, 30 janvier 1687 ; Pinceau Marie, 31 août 1687 ; Philippeau Marie, 13 novembre 1687 ; Boudré Pierre, 1er août 1687 ; Prud'hom Jean-Baptiste, 14 février 1687.

R.—Renaud Marie-Anne, 1er août 1687.

S.—Soudoin Louise, 4 juin 1687 ; Sénéal Aimé, 26 juillet 1687.

T.—Tessier Magdeleine, 23 août 1687; Tessier Marie, 5 octobre 1687 ; Turain Louise, 6 avril 1687.

1688

A.—Aubuchon Marie-Marguerite, 2 novembre 1688 ; Aquennier Jacques, 29 janvier 1688.

B.—Blaut Jacques, 26 septembre 1688 ; Barry Vincent, 28 janvier 1688 ; Boyer Marguerite, 15 avril 1688 ; Brunet Mathieu, 17 septembre 1688.

C.—Campeau Charles, 27 décembre 1688 ; Carlstille Jean, 26 août 1688 ; Celaronde Blainville Helesne-Françoise, 20 août 1688 ; Chevalier Marguerite, 27 novembre 1688 ; Chicousene Marie-Thérèse, 1 mai 1688 ; Charlot Dumoulin Pierre, 23 novembre 1688 ; Cochois Louis-Jacques, 11 octobre 1688 ; Carnillier Cécile, 3 décembre 1688.

D.—Daillebout Dargenteuil Charles-Joseph, 5 décembre 1688; Dardenne Marie, 29 décembre 1688 ; Decouagne Marie, 19 octobre 1688 ; Deslauriers Michel, 20 septembre 1688 ; Demers Magdeleine, 25 février 1688 ; Demers André, 17 septembre 1688 ; Desruisseaux Pierre, 19 août 1688 ; Desroches Agathe, 13 octobre 1688 ; Ducharme Joseph, 14 janvier 1688.

F.—Foysy, Marie Françoise, 24 janvier 1688 ; Foron, Marie, 5 septembre, 1688 ; Forestier, Jean Baptiste, 16 novembre 1688.

G.—Gadbois, Jean Baptiste, 10 octobre 1688 ; Gauthier, Charlotte, 16 juillet 1688 ; Goujon, Louise, 1er octobre 1688 ; Goujon, Jean Baptiste, 13 octobre ; Guérin, Antoine, 5 août 1688; Griveau, Anne, 13 novembre 1688.

H.—Hautevreuil, Hélesne, 20 mai, 1688 ; Hubert, Ignace, 8 avril 1688.

L.—Langevin, Charles, 27 mai 1688 ; Lecompte, Pierre Joseph, 18 avril, 1688; LeDuc, Philippe, 11 mai 1688; Lefebvre Cécile, 11 septembre, 1688 ; Legardeur, Aegathe, 7 septembre, 1688 ; Lemaître, Françoise, 12 septembre, 1688 ; Lemoine, Gabriel Langueuil Benjain, 30 juillet, 1688 ; Lemoine, Marie Ste Helesne, 21 novembre 1688 ; L'Ecuyer, Antoine, 28 mai 1688 ; Lary, Marie, 3 janvier 1688 ; Louis, inconnu, 6 janvier 1688.

M—Magnan, Pierre Sylvestre, 29 juillet 1688 ; Marie Gabriel, 2 juin, 1688.

P—Paillard, Delonde, 6 novembre 1688 ; Petit, Louise Thérèse, 24 août, 1688 ; Poudré, Maximilien, 31 mars, 1688 ; Portier, Marie Anne, 20 juillet, 1688.

Q—Quenneville, Jean, 19 février, 1688.

S.—Seran, Jacques, 19 septembre, 1688 ; St Yves, Jacques, 6 avril, 1688.

T—Turcotte, Pierre, 5 novembre, 1688; Turpin, Jeanne, 7 septembre 1688.

1689

A.—Aguerrier, Anne, 7 aout, 1689 ; Archambault, Marie Magdeleine, 17 août 1689 ; Auson, Anne, 13 février 1689.

B.—Barbier, Antoine, 14 août 1689 ; Benoist, Jean Baptiste, 16 avril 1689 ; Boisseau, Vincent, 8 octobre 1689 ; Bossy, Catherine, 30 octoure 1689 ; Boshart, Jean Paul, 27 septembre, 1689 ; Bouxgine, René, 7 octobre 1689 ; Bourgis,—; 11 septembre 1689 ; Blaut, Louise, 3 septembre 1689 ; Boisseau, Denys, 7 novembre 1689.

C.—Cantin, Jean Henry, 7 septembre 1689 ; Cavalier, Jean Jérôme, 24 mai 1689 ; Charlebois, Charles, 4 août, 1689 ; Chesnier, Elisabeth, 17 décembre 1689 ; Cochois, Jean, 12 novembre 1689.

D.—Danquel Jeanne Elizabeth, 24 mai, 1689; Demers, Marie Anne, 8 avril, 1689; Demers, Marie Anne, 24 octobre, 1689; Descaries, Pierre, 2 mars, 1689; Desiongchamps, Jean-Baptiste, 4 octobre, 1689; Desmarets, Michel, 27 avril, 1689; Desroches, Paul, 28 août, 1689; De Vantour, Antoine, 1er juin, 1689.

F.—Foran, André, 8 octobre, 1689.

G.—Gasnier, Nicolas, 17 août, 1689; Guenet, Jean, 16 février, 1689.

H.—Hébert, Bernard, 26 novemore, 1689; Hoques, Geneviève, 15 octobre, 1689; Huneau, Charles, 17 mai, 1689.

L.—Lacroix, Joseph, 17 mars, 1689; Lepage, Real. Antoine, 14 septembre, 1689; Lalude Nicolas, 14 octobre, 1689; Lamarche, Hugue, 6 octobre, 1689; La Parte, Françoise, 21 juillet, 1689; Lecompte, Jean, 30 avril, 1689; Le Duc, Marie Catherine, 6 mai, 1689; Legay, Marie Magdeleine, 6 octobre, 1689; Lamarche, Hugues, 6 octobre, 1689; Lemaître, Marie, 5 novembre, 1689.

M.—Mailhot, Marie Françoise, 16 mars, 1689; Materay, Jacques, 5 février, 1689; Martin Louis, 8 janvier, 1689; Maillet, Nicolas, 26 mars, 1689.

N.—Napechoux, Jeanne, 7 décembre, 1689; Nolan, Jean-Baptiste, 27 mai, 1689.

P.—Parent, Charles, 21 mai, 1689; Pilon, Jeanne, 9 décembre, 1689; Prud'homme, Cécile, 25 février, 1689.

Q.—Quenneville, Françoise, 17 août, 1689; Quenneville, Catherine, 30 septembre, 1689.

R.—Richard, Marie, 17 septembre, 1689; Robillard, Joseph, 13 août, 1689; Robutiel, Claude, 28 décembre, 1689; Roche, Charles, 5 août, 1689.

S.—Sabourin, Marie Catherine, 30 mars, 1689.

T.—Tessier, Jean, 29 janvier, 1689; Tannelle, Charles, 17 mai, 1689; Tournerois, Marie March, 21 septembre, 1689; Toulay, Philippe, 30 septembre, 1689; Themelin, Nicolas, 3 août, 1689; Trottier, Joseph, 2 novembre, 1689; Trudeau, Bertrand, 7 septembre, 1689.

1690

A—Arneau, Louise, 15 mars 1690.

B—Baily, Jean, 25 juillet, 1690 ; Bessette, Charlotte-Thérèse, 1er février, 1690 ; Benoit, Charles, 20 septembre, 1690 ; Biron, Pierre, 28 mai, 1690 ; Bouchard, Jean, 13 juin, 1690 ; Bourbon, Marie-Anne, 16 juin, 1690.

C—Céleron, Marie-Catherine, 28 janvier, 1690 ; Chaisne, Marie, 20 septembre, 1690 ; Cuillérier, Rémi-Orilaire, 4 mai, 1690.

D—Daillebout, D'Argenteuil, Louis, 23 août, 1690 ; Decouagne, René, 30 août, 1690 ; Demers, Jean, 15 décembre, 1690 ; Demers, Isabelle, 29 mai, 1690 ; Desroziers, Jean-Baptiste, 6 juillet, 1690 ; Ducharme, Marie-Anne, 24 avril, 1690 ; Ducharme, Pierre, 27 septembre, 1690 ; Dunoisson, Jean-Baptiste, 15 février, 1690 ; Duclos, Gabriel-Lambert, 30 juillet, 1690 ; Duguerrier, Henri, 9 septembre, 1690 ; Dupuis, Angélique, 18 novembre, 1690.

F—Forestier, Louise, 6 mars, 1690 ; Foisy, Marie-Louise, 29 janvier, 1690 ; Francour, Magdeleine, 16 septembre, 1690.

G—Gervaise, Marguerite, 18 janvier, 1690 ; Goguet, Jacques, 22 juin, 1690 ; Gougeon, Catherine, 9 mai, 1690 ; Gougeon, Etienne, 8 mai, 1690 ; Guillemot, Jacques, 20 juillet, 1690 ; Guillet, Paul, 22 janvier, 1690 ; Grave, Marie-Anne, 15 août, 1690 ; Griveau, Jean-Baptiste, 6 décembre, 1690 ; Guertin, Marie-Magdeleine, 1er décembre, 1690.

H—Hentremenil, Louis-Alexis, 3 septembre, 1690 ; Hébert, Marguerite, 5 juillet, 1690 ; Hunault, Anne, 23 mars, 1690 ; Hébert, Jeanne, 5 mars, 1690 ; Hurtebise, Louis, 24 juillet, 1690.

J—Joubert, Marie-Anne, 31 mai, 1690 ; Juillet, Pierre, 8 août, 1690.

L—Labrière, François, 11 novembre, 1690 ; Lefebvre, François-Xavier, 17 janvier, 1690 ; Legardeur, Mar.-Catherine, 17 septembre, 1690 ; Legros, Louis, 17 juin, 1690 ; Lemaire, St Hélesne, Jacques, 26 janvier, 1690 ; Lemaire, Marie-Marguerite, 12 mars, 1690 ; Lepeleur, Etienne, 7 mars, 1690; Lorrain, Michel, 7 mars, 1690 ; Lorrain, Thomas, 7 mars, 1690.

M—Maleray, Françoise, 6 janvier, 1690 ; Maillet, André, 12 avril, 1690 ; Marganne, Lavaltrie, Cath.-Alphonse, 11 mars, 1690 ; Martin, François, 8 mars, 1690 ; Mossaque, Isabelle, 19 mai, 1690 ; Milot, Jean-Baptiste, 24 juin, 1690.

N—Nolan, Marie-Anne, 5 octobre, 1690.

P—Paillardet, Marie-Louise, 29 juin, 1690 ; Passard, Charles, 21 janvier, 1690 ; Patenôtre, Marie-Catherine, 3 mars, 1690 ; Petit, Suzanne, 1er mai, 1690 ; Perot, Jean, 15 août, 1690 ; Pinguet, Catherine, 17 août, 1690 ; Potia, Jean-Alexis, 8 décembre, 1690 ; Pontro, Jacques, 30 septembre, 1690 ; Poirier, Magdeleine, 26 août, 1690 ; Provost, Charlotte, 19 février, 1690 ; Prud'hum, Cunégonde, 26 décembre, 1690 ; Perot, Marie, 30 juin, 1690.

R—Robutel, Anne-Suzanne, 27 mars, 1690.

S—Sarin, Louise, 27 février, 1690 ; Simon, Marie-Suzanne, 20 août, 1690 ; St Yves, Augustin, 12 février, 1690.

T—Tessier, Magdeleine, 9 juilles, 1690 ; Tessier, Charles, 17 août, 1690 ; Thaumur, Jean-Baptiste, 18 juin, 1690; Touty, Marie-Françoise, 18 octobre, 1690.

V—Vaudry, Marie, 26 janvier, 1690.

MINISTRE METHODISTE GUERI DU MAL DE REINS

Le Rév. Dr I. Villars, un pasteur méthodiste éminent, guéri du Mal de Reins par "Safe Cure"

"Après un délai de plusieurs mois, afin de m'assurer que la guérison de mon rhumatisme, causé par le mal de reins, après plus d'un an de souffrances douloureuses, avait bien été effectuée, je désire vous assurer qu'en autant que je puisse me connaître moi-même, je suis guéri. Je suis convaincu que c'est Warner's Safe Cure qui a fait cela. J'ai essayé une foule de soi-disant cures assurées et j'ai payé de forts comptes de médecins, mais rien ne semblait atteindre mon mal. En autant que le rhumatisme est le résultat des reins qui ne font pas leur travail convenablement, il faut chasser l'acide urique et guérir les reins avant que l'on puisse s'attendre à une guérison. Safe Cure a guéri mes reins et je crois qu'il fera tout ce que l'on en prétend, si on le prend tel que prescrit." — Révd I. Villars, pasteur de l'église M. E., Sandwich, Ill.

Le rhumatisme, le mal de dos, le mal de tête, les faiblesses féminines et l'urine trouble sont des signes certains que les reins sont très en désordre. Ne différez pas une minute mais procurez-vous une bouteille de Safe Cure et prenez-le suivant les directions. C'est l'unique remède qu'emploient les médecins et les hôpitaux et qu'ils prescrivent contre toutes les maladies des reins, du foie, de la vessie et du sang. Vendu dans les pharmacies depuis plus de 30 ans, ou envoyé directement à $1.00 la bouteille.

Safe Pills activent doucement les intestins et hâtent la guérison.

Bouteille d'Essai Gratuit

Pour convaincre tous ceux atteints de maladies des reins, du foie, de la vessie et du sang que Warner's Safe Cure peut le guérir promptement et radicalement, nous en enverrons une bouteille échantillon tout à fait gratuitement, avec livret médical gratuit et conseils de médecins, franco par la poste à tous ceux qui enverront leur nom et leur adresse à Warner's Safe Cure Co, Rochester, N. Y., pour les Etats-Unis, ou 44 rue Lombard, Toronto, Ont., pour le Canada et qui mentionneront ce journal.

42 vv

HISTOIRE DE LA CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL

Notre Gouvernement Municipal et Etude des différents départements civiques.

Un magnifique volume intitué: "Histoire de la Corporation de Montréal", vient de paraître en librairie. Nous extrayons un premier chapitre, l'intéressant passage qui suit:

CHAPITRE I

Principes généraux de l'administration civique de Montréal

Les municipalités occupent le dernier degré de la hiérarchie des pouvoirs; cependant, à raison de la nature des fonctions qui leur sont propres, elles jouent un rôle important parmi nos institutions politiques, qui, sans elles, seraient incomplètes.

"Le pouvoir municipal, disait Henrion de Pansey, est en contact immédiat avec tous les citoyens; présent partout, il agit continuellement, et sur tous. Toujours le mieux et souvent le seul connu des classes inférieures de la société, comme elles ne voient que lui, c'est par lui qu'elles jugent les autres pouvoirs. Elles aiment, elles bénissent le gouvernement, si l'administration municipale, constamment tutélaire, ne se montre que sous des formes douces et paternelles."

Dans le but d'assurer à tous les citoyens les moyens de conserver et de défendre leurs droits et leurs intérêts, la loi a établi dans chaque localité suffisamment populeuse, un corps municipal, qui est le gardien vigilant et le protecteur zélé de tous les individus, pauvres ou riches, faibles ou puissants, qui possèdent le titre de citoyens de ces différents petits états.

Aussi il faut ranger les municipalités dans la classe des garanties sociales et parmi les institutions les plus propres à développer l'esprit humain. C'est en effet sous l'égide du pouvoir municipal que la loi place les intérêts généraux des territoires érigés en municipalités, tels que la sûreté, la tranquillité des habitants, l'administration et la conservation du patrimoine commun.

C'est surtout à la vigilance et à l'autorité des corps municipaux que, dans les grandes villes, la loi confie tout ce qui concerne la paix de la cité, le respect des bonnes moeurs, la salubrité de l'air, l'ordre dans les temples, la police dans les lieux publics, la surveillance des spectacles, l'approvisionnement des marchés, la bonne ou mauvaise qualité des comestibles exposés en vente, la prévention des incendies et des fléaux calamiteux, et la protection de la propriété. La partie ministérielle de cette lâche multiple est accomplie par des officiers municipaux, qui, choisis par l'autorité municipale, restent soumis à son contrôle et à sa surveillance.

Quoique au-dessus des autres pouvoirs législatifs, exécutif et judiciaire, le pouvoir municipal est cependant le plus ancien de tous. C'est en effet le premier dont le besoin se soit fait sentir; il n'y a pas de peuplade qui, à l'instant même de son origine, n'ait reconnu la nécessité d'une administration intérieure et d'une police locale. Les hommes reputés les plus sages furent chargés du contrôle et de la surveillance de cette administration et de cette police. Telles ont été les premières assises sur lesquelles a d'abord été érigé l'édifice social. Cet édifice augmenta ses proportions, lorsque ces peuplades primitives, avant conscience de leur faiblesse, se réunirent en un seul faisceau pour former un corps de nation.

Au-dessus des municipalités fut érigée une municipalité générale, à laquelle on donne le nom de gouvernement. Chacune d'elles exista tout à la fois comme famille particulière, et comme fraction d'une famille plus considérable; et, sous ce double rapport, elles furent subordonnées à deux régimes bien distincts, la loi municipale et la loi politique.

Le régime municipal, plus que tout autre, a ses racines dans l'histoire. Ce système de gouvernement était en existence du temps des Romains. Rome formait une municipalité, dont le corps dirigeant était le Sénat qui, recruté parmi les classes aristocratiques, gouvernait politiquement cette cité. La masse du peuple, d'abord exclue de toute participation à l'administration des affaires publiques, finit par conquérir l'exercice d'une grande partie des droits politiques, dont jouissaient les classes supérieures. Sous les juridictions des gouverneurs de provinces, furent établies des villes municipes, qui s'administraient elles-mêmes, sans cependant cesser d'être soumises au pouvoir central. Ces villes municipes romaines étaient gouvernées par un corps appelé curie, dont les membres avaient le titre de décurions. La curie était composée de ceux que la naissance y appelait comme fils de décurion, et de ceux que les suffrages de la curie y introduisaient. La curie s'assemblait de temps en temps pour délibérer sur les intérêts communs, sur l'administration des biens municipaux, et nommait les officiers municipaux.

En France, le régime féodal fut en vigueur pendant plusieurs siècles; il soumettait le peuple à la volonté absolue des différents seigneurs qui s'étaient partagé le territoire. Les libertés municipales reparurent alors sur la scène historique; elles eurent à lutter contre la tyrannie féodale.

Lorsque les villes qui surgirent eurent acquis assez de puissance et de richesse, elles réclamèrent leur indépendance. Elles s'affranchirent du joug des seigneurs, soit en s'insurgeant, soit en achetant les libertés qu'elles revendiquaient. De là date l'établissement des communes. Rien n'est contagieux pour les peuples, comme l'exemple de la liberté; dès que les premières communes furent établies, on vit de toutes parts les habitants des villes s'assembler tumultueusement, réclamer aussi pour eux des franchises communales, et les conquérir par la force, quand le pouvoir ne se rendait pas à leurs voeux. Les rois, dont la protection était souvent invoquée par les hommes des communes, comprirent l'avantage qu'ils pourraient retirer de ces institutions nouvelles, en les dirigeant contre la puissance exorbitante des seigneurs féodaux; ils intervinrent pour donner aux chartes une sanction qui les mettait à l'abri des envahissements. Au douzième siècle, un mouvement général se produisit dans toute la France, pour réclamer les libertés communales et cette époque est connue comme celle de l'affranchissement des communes.

Ce qui fit donner à l'établissement de la commune le titre d'affranchissement, ce fut la libération d'une foule de charges et d'exactions de toute nature, et la suppression de droits abusifs qu'exigeaient les seigneurs.

Ces communes, affranchies de la domination des seigneurs, possédaient une certaine indépendance politique. Leurs habitants avaient droit d'être jugés par des magistrats de leur choix et elles avaient des lois qui leur étaient propres. Le gouvernement de ces petits états était démocratique; tous les habitants, qui possédaient une certaine fortune ou exerçaient un métier, portaient le titre de bourgeois et prenaient part à l'administration des affaires locales.

Horace Say disait avec raison: "Partout où les habitants de ville ont acquis une véritable instruction et sont devenus riches, ils ont cherché à prendre une part plus directe et plus active à la gestion de leurs intérêts collectifs, et les premiers symptômes de libertés politiques ont toujours été l'affranchissement des communes."

Le régime municipal existe encore en France; mais le fonctionnement de ces municipalités est différent de celui qui existe dans notre pays. La centralisation des pouvoirs, admise chez la nation française, fait de la commune une circonscription administrative de l'administration générale, en contact avec les administrés. Sous certains rapports, les agents municipaux sont subordonnés aux autorités supérieures, dont ils ne sont que les organes. Les communes ont bien l'administration de leurs affaires locales, mais elles sont soumises à l'approbation du pouvoir central, dans les mesures importantes.

En Angleterre, le régime féodal fut longtemps en vigueur. C'est entre 1110 et 1125 que Henri I accorda à Londres la première charte, qui lui conférait des privilèges municipaux très précieux. Mais ce n'est que sous le règne de Jean, de 1199 à 1216, que les libertés municipales furent concédées à un certain nombre de villes et de bourgs, qui reçurent le pouvoir de s'administrer.

Sous le règne d'Edouard III, les cités et les bourgs alors incorporés reçurent le droit d'envoyer des représentants au parlement. C'est de là que date l'origine de la Chambre des Communes en Angleterre, qui, d'après Macaulay, est le prototype idéal de toute assemblée représentative qui existe chez les peuples.

Les pouvoirs politiques, concédés à ces bourgs et à ces cités, leur donnèrent une grande importance. Les rois se servirent de l'influence de ces municipalités, pour résister à l'ambition des nobles et augmentèrent ainsi avec le temps le nombre de ces corporations municipales. Plus tard, ces municipalités, par leur esprit d'indépendance et leur amour de la liberté, devinrent un obstacle aux mesures tyranniques du pouvoir royal et contribuèrent fortement à renverser le trône de Charles I. Les institutions municipales restèrent en vigueur en Angleterre, en dépit des changements de dynastie et des bouleversements politiques; elles contribuèrent pour une large part à assurer au peuple anglais les bienfaits du gouvernement représentatif, qui fait l'admiration de tous les autres peuples.

Aux Etats-Unis, les institutions municipales se sont implantées et ont fleuri dès le commencement de la colonie. Généralement, toutes les cités, villes et villages de la république américaine sont des corporations publiques crées par la législature et investies du pouvoir de décider, contrôler et administrer les affaires intéressant leur localité. Le nombre et la liberté de ces organisations locales, formant autant de subdivisions d'un état, et autonomes dans leur sphère, sont un des caractères distinctifs des institutions politiques du peuple américain. Comme il est admis que les affaires locales peuvent être mieux administrées par le peuple de la localité que par le pouvoir central, chaque circonscription possède son gouvernement, qui est indépendant dans les affaires domestiques. Cette autonomie municipale est reconnue expressément et est garantie par la Constitution des Etats-Unis.

L'établissement de ces municipalités en corps politiques, autonomes dans l'administration de leurs affaires locales, a produit d'heureux résultats et a grandement contribué à développer parmi les Américains, l'esprit d'initiative, l'amour de la liberté, la pratique des droits de citoyen et la connaissance des affaires publiques.

Dans notre pays, contrairement à ce que nous avons vu ailleurs, les libertés municipales ont été conquises les dernières. Sous la domination française, le peuple ne connaissait que l'autorité des représentants du Roi et la domination assez restreinte des seigneurs. La colonie n'avait pas le développement suffisant pour réclamer les libertés populaires. Après la conquête, les Canadiens furent d'abord occupés à revendiquer leur liberté constitutionnelles. La nation devait d'abord s'organiser et obtenir le pouvoir de s'administrer, et ce n'est qu'après cela que l'on put songer à accorder aux municipalités des parcelles de l'autorité générale, ainsi constituée sur les principes du régime parlementaire anglais.

Nous avons déjà, dans un des chapitres précédents, fait connaître les grandes lignes de notre charte municipale. D'après l'article 4 de cette constitution, la cité de Montréal est une corporation municipale qui, comme telle, a succession perpétuelle et un sceau commun, avec tous les pouvoirs de législation, de contrôle et d'administration dont jouissent les corporations municipales, et, en outre, avec tous les pouvoirs spécialement conférés par la loi et la charte. La cité a aussi le pouvoir d'acquérir, de posséder et d'aliéner des biens meubles et immeubles, de s'obliger et d'exercer tous autres pouvoirs qui peuvent lui être nécessaires pour atteindre son but. Cette définition nous fait connaître les caractères et les pouvoirs généraux de notre corporation municipale.

Sous bien des rapports, notre conseil de ville peut être considéré comme un parlement local. Sa législation nous affecte au suprême degré. Nous retrouvons dans l'administration civique les caractères du régime parlementaire. En premier lieu nous y tr

CANDIDATURE PROTECTIONNISTE

M. BERGERON EST ACCLAME PAR DES CENTAINES D'ELECTEURS DE SAINT-JACQUES, A LA SALLE DUMONT, HIER SOIR — L'HON. M. TAILLON DECLARE QUE LES LIBERAUX INFLUENTS ONT PROMIS LEUR APPUI A M. BERGERON.

"Il est regrettable, disait hier soir M. Bergeron, que nous n'ayons pu trouver pour cette assemblée une salle plus spacieuse. Car, au lieu de quatre cents auditeurs, nous en eussions certainement eu sept cents au bas mot."

La salle Dumont, No 1470 rue Sainte Catherine, était en effet beaucoup trop petite pour contenir les centaines de citoyens qui s'étaient rendus dans l'espoir d'entendre M. Bergeron, candidat protectionniste dans la division Saint-Jacques, et ses amis discuter les questions politiques qui préoccupent à un si haut degré les esprits, à l'heure actuelle.

L'assemblée, qui s'ouvrit vers 8h. 15 se trouvait sous la présidence de M. J. P. Coutlée, président du Club Monk.

M. T. C. CASGRAIN,

député de Montmorency, fut le premier à se faire entendre.

"L'une des principales raisons de la défaite de M. Bergeron, à la dernière élection doit être attribuée à l'ardent désir qu'avait le gouvernement d'étouffer sa voix. C'est votre devoir, électeurs de la division Saint-Jacques, de voir à ce que cette voix éloquente soit encore entendue et respectée à la Chambre des Communes du Canada."

M. Casgrain reproche au gouvernement d'avoir laissé si longtemps la division Saint-Jacques sans représentant pendant de longs mois, alors que l'on discutait en chambre les questions les plus importantes pour le pays en général et pour Montréal en particulier.

"Chaque fois qu'un parti a agi aussi indignement, dit l'orateur, il s'en est vu infailliblement puni par le vote vengeur des électeurs. Le seul but du gouvernement, en agissant de la sorte, était de cacher aux yeux du pays ses divisions intestines et la faiblesse qui s'en suivait. Electeurs de Saint-Jacques, vous saurez vous souvenir autant que les gens de Renfrew-Nord.

"Supposons que vous envoyiez au Parlement M. Gervais. Il lui faudrait vingt ans au moins pour se trouver en état de servir aussi bien que M. Bergeron la division à laquelle vous appartenez. D'importantes questions seront discutées à Ottawa, à la prochaine session. M. Bergeron doit se trouver là pour parler au nom de la division Saint-Jacques. Et vous savez qu'il en est digne et vous savez qu'il en est capable.

"Quant à M. Gervais, allez lui demander s'il est protectionniste ou s'il ne l'est pas. Je suis certain qu'il ne pourra pas vous répondre. Il ne pourra pas vous répondre pour l'excellente raison qu'il ne le sait pas lui-même. Comparez avec M. Bergeron.

"Et quelle confiance, je vous le demande, messieurs, quelle confiance pouvez-vous placer en des gens qui, il y a quelques années, criaient partout, sur tous les toits — écoutez, messieurs, je répète leurs propres paroles — que "la protection est un vol organisé!"

"Vous dirai-je un mot de cette fameuse question du Grand-Tronc-Pacifique? A ce sujet, messieurs, je me contenterai de vous rappeler que ce projet a été désapprouvé hautement par l'homme précisément que sir Wilfrid Laurier, en 1896, avait jugé le plus digne d'être chargé du ministère des chemins de fer et canaux. J'ai nommé M. Blair. D'ailleurs, si l'on se rappelle que ce chemin de fer augmenterait la dette publique de $125,000,000, soit $25 par tête, on ne peut vraiment comprendre la légèreté avec laquelle le gouvernement traite un sujet aussi important." (Applaudissements vigoureux).

M. BERGERON

suivit M. Casgrain à la tribune. Il fut accueilli par une véritable ovation.

M. Bergeron commença par protester de son intention de ne discuter durant la présente campagne que les questions politiques en évitant absolument les personnalités. Sur ce terrain, il refuse de suivre ses adversaires, car il estime certains procédés indignes d'hommes sérieux.

"Je regrette sincèrement les événements qui ont amené la disqualification de M. Brunet et l'emprisonnement de jeunes gens que l'esprit de parti seul avait poussés aux excès que vous savez.

"Je regrette profondément que des hommes, par esprit de parti, votent contre leurs convictions et leur conscience. Mais j'ai confiance dans la loyauté et la sincérité des électeurs de Saint-Jacques, car sans cela jamais je n'aurais accepté la candidature protectionniste dans cette division.

"Vous rappellerai-je maintenant, messieurs, que depuis deux ans, vous êtes sans représentant au Parlement. Cette conduite, indigne au plus haut point, ne peut être justifiée par le besoin qu'avait le gouvernement de cacher ses divisions intestines.

"La constitution du pays, vous accorde des droits et des privilèges que, pour aucune considération, on n'a le droit de vous enlever. Pendant deux ans, vous avez été traités par le gouvernement comme des sauvages. Les électeurs de Renfrew-Nord se sont vengés d'un semblable outrage en changeant une majorité libérale de 400 en une majorité conservatrice de 800. Ferez-vous moins que les gens d'Ontario pour venger votre honneur et vos droits violés?"

Quelques remarques de l'orateur, au sujet de la prétention du gouvernement, qui met à son crédit toute la prospérité du pays ont été fort applaudies par l'auditoire.

"Des gens viennent vous dire: "votez-vous pour M. Gervais, si vous voulez obtenir de faveurs du gouvernement." voyons, c'est vraiment ignoble. Etes-vous des hommes libres ou des esclaves pour que l'on vienne vous imposer de telles conditions. Examinons un peu la question. La division Saint-Jacques aura besoin d'obtenir certaines choses du gouvernement ou bien elle n'en aura pas besoin.

"Si elle n'en a pas besoin, quand même, la division Saint-Jacques ne m'accorderait pas un seul vote et que tous les électeurs iraient voter pour mon adversaire, je soutiens qu'il serait injuste de lui accorder des faveurs dont elle n'a pas besoin et qu'elle ne mérite pas d'avoir avant d'autres.

"Si, d'un autre côté, la division Saint-Jacques a besoin d'obtenir quoi que ce soit du gouvernement, le gouvernement doit le lui accorder, quand même les électeurs, en croyant obéir à leur conscience, auraient élu de préférence un candidat ministériel.

"Autrement, la conduite du gouvernement serait simplement infâme et si on le sait capable de punir les électeurs d'avoir agi selon leur conscience je soutiens qu'on doit le combattre. Et vous êtes de mon avis, messieurs, j'en suis certain. (Appl.)

"Le peuple de la province de Québec doit — dans son intérêt — se laisser guider par la froide réflexion plutôt que par le sentiment irraisonné. Supposons que dans les autres provinces, les Anglais se mettent dans la tête de voter tout d'un côté comme font les Canadiens-français dans Québec. Eh bien! je vous le demande, messieurs, nous ne serions pas joliment écrasés, nous autres, qui ne sommes, après tout, que la minorité. Montrons donc, une fois pour toutes, que nous savons user de jugement et que nous n'agissons pas d'une manière entièrement irraisonnée en nous précipitant tous du même côté comme un troupeau de moutons".

M. Bergeron, en terminant, rappela qu'il se présentait comme "candidat protectionniste" et que Louis-Philippe Pardeau, notre grand patriote, était, lui aussi protectionniste, quoique bon Rouge. (Acclamations enthousiastes).

Vint ensuite

L'HON. M. L. O. TAILLON

L'orateur commence par faire un bel éloge de M. Bergeron. Puis il remarque que la dernière lutte a absolument manqué de "fair play".

"La politique anti-protectionniste du gouvernement étouffe le développement des entreprises en notre pays. On se rappelle la parole de M. Fielding: "Nous ne vous promettons pas la protection pour demain. Ayez l'oeil ouvert". C'est pourquoi personne n'ose se risquer à établir aucune entreprise, de peur que demain elle ne soit ruinée par la concurrence désastreuse des Etats-Unis, quand toutes les barrières protectionnistes seraient tombées".

M. Taillon touche un mot des voies de transport. "On dépense sans réfléchir au lendemain", dit-il, "$125,000,000 pour une voie ferrée qui passera à 200 milles de Montréal et dont le terminus sera à Québec. M. Blair, que M. Laurier lui-même a choisi en 1896 comme l'homme le plus digne d'être appelé au ministère des chemins de fer, condamne ce projet. Il l'explique simplement par ce mot vengeur mais juste: "Mr. Cox can't wait" — "M. Cox ne peut attendre." Plusieurs journaux libéraux, entre autres le "Witness", de Montréal, et le "News", de Toronto, n'hésitent pas, d'ailleurs, à condamner ce projet. Québec se trouvant le terminus de la voie projetée, Montréal se trouve à perdre la place qui lui appartient et qu'elle occupe aujourd'hui; Montréal se trouve sacrifié à Québec et par le fait même les millions dépensés pour le port de Montréal et pour l'amélioration de notre système de canaux se trouvent perdus à tout jamais.

"En 1896, si le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir, cela signifie que des conservateurs ont voté pour les libéraux. Je suis certain que le 16 février, les libéraux ne montreront pas moins de largeur de vue en votant, sans esprit de parti, pour l'homme distingué qu'est M. Bergeron, l'homme qui ferait vraiment honneur à la division qu'il serait appelé à représenter."

En terminant, M. Taillon rappelle la largeur de vues avec laquelle M. Bergeron a traité les libéraux de Beauharnois, lorsqu'il représentait ce comté à Ottawa, sous le règne conservateur.

M. Taillon déclare que plusieurs des libéraux les plus influents de Saint-Jacques ont promis leur appui à M. Bergeron, candidat protectionniste, durant la lutte qui s'engage.

M. Taillon a été très applaudi.

M. Limoges, industriel, a aussi dit quelques mots.

Avant de se disperser, l'assemblée a poussé trois vigoureux hourras pour M. Bergeron et pour le président.

On remarquait dans la salle: MM. Beaupré, Laviolette, M.D., Charette, Carufel, Houle, Pepin, Limoges, Courville, Caron, Panneton, Venne, Beaudoin, Cadieux, Jean, Robillard, Contant, Robitaille, Pratte, Huot, M.D., Bétournay, Laverdure, Cartier, Caron, Emard, avocat, Gagnon, Guilbault, M.D., Paradis, Cusson, Laramée, Vallée, Desnoyers, Riopel, Leroux, N.P., etc.

LES TEMPETES

PLUSIEURS TRAINS RETARDES PAR LA NEIGE DANS L'INDIANA ET LE MICHIGAN.

Détroit, Mich., 4—La tempête de neige remet sur le tapis la question d'approvisionnement du charbon, dans la région entre la baie de Saginaw et la péninsule basse du Lac Huron.

La ligne de chemin de fer Père Marquette est bloquée entre Saginaw et Port Huron: le Michigan Central a dû abandonner deux trains sur sa division de Bay City. Aucun train n'a circulé sur la route Lake Shore, entre Grand Rapids et Elkhart, Ind.

Muskegon est pratiquement isolé. Les trains du Père Marquette stationnent à Agnew. La même compagnie a un train complètement enneigé à Scottsdale.

Et la neige tombe toujours.

Corry, Pa., 4—La dernière tempête de neige a jeté dans le désarroi tous les trains de chemins de fer, lesquels sont de quatre à huit heures en retard.

Un train de fret est enneigé entre Concord et Union City.

Goshen, Ind., 4—De nombreux convois de chemin de fer sont enneigés. Les convois allant vers Indianapolis ou en en revenant ne se rendent pas au nord de Elkhart.

LE MARCHE MONETAIRE EN CAS DE GUERRE

Vu la possibilité d'une guerre entre la Russie et le Japon, il est intéressant de supputer les conséquences que pourrait avoir pour le marché la déclaration des hostilités entre ces deux pays.

Il est facile de prédire de prime abord que les capitaux se resserreraient et que le taux de l'escompte subirait une forte hausse.

Le "Statist" fait remarquer que la Russie possède des disponibilités considérables dans les principales capitales de l'Europe, qu'elle serait forcée de retirer, et il s'en suivrait nécessairement une perturbation, au moins pendant que que temps, sur les marchés monétaires européens.

Les dépenses que les préparatifs de guerre occasionnent à la Russie et au Japon augmenteraient considérablement si la guerre éclatait. Surtout la Russie serait obligée de transporter des troupes, de les nourrir, de les approvisionner, et il est évident que les deux pays seraient obligés de recourir à l'étranger pour se procurer toutes ces fournitures. Comment solderaient-ils ces achats? Evidemment par des remises directes ou par des emprunts. Officiellement, ni la Russie, ni le Japon ne cherchent à emprunter sur les places étrangères, mais, dans la réalité, il paraîtrait que les deux Etats négocient secrètement pour obtenir des avances. Le "Statist" estime que si les hostilités éclatent, la Russie pourrait trouver du crédit jusqu'à un certain chiffre. Il fait observer que cette puissance dispose d'une réserve énorme, en or. D'après le budget pour 1903, le stock total d'or à la Banque d'Etat, dans les caisses du Trésor et en circulation, s'élevait, au commencement de 1903, en chiffres ronds, à 4,160,000,000 de francs. Ce chiffre a certainement subi une diminution, depuis un an, par suite des dépenses engagées du fait des préparatifs de guerre, mais il n'en doit pas moins être encore très élevé. D'autre part, la production d'or de la Russie représente, annuellement, 150 millions de francs environ. Cet état concentrerait tout l'or possible, pour faire face à ses paiements à l'étranger.

D'après notre confrère anglais, les remises considérables que nécessiteraient les achats de la Russie au dehors auraient pour effet d'améliorer les conditions monétaires des marchés européens. Il ne voit de danger, à ce point de vue, que dans le cas où d'autres puissances interviendraient dans le conflit.

D'un autre côté, le correspondant du "Financial Times" à Paris rapporte comme suit l'entretien que son correspondant a eu avec un des principaux banquiers de la capitale française:

En réponse à une question relative au degré de confiance qu'il convenait de prêter au bruit d'après lequel la Russie essaierait de placer un emprunt en France, le banquier s'exprima ainsi:

—"Non, je ne crois pas que cette nouvelle soit exacte, car il y a, à l'heure actuelle, une quantité considérable de valeurs russes en France, et avant de recourir à un emprunt, la Russie préférerait retirer les sommes dont elle dispose ici".

—"Mais cette puissance n'est-elle pas obligée de conserver des disponibilités en France pour soutenir le marché de ses valeurs?"

—"Oui, jusqu'à un certain point, mais, en ce moment, la Russie soutient ses valeurs dans la mesure dont elle a l'habitude de le faire. Comme vous le savez, il s'est produit une baisse sur ces titres. Il est maintenant tout à fait certain que les petits rentiers qui, presque tous, sont porteurs de fonds russes, ne s'en dessaisissent pas. La principale cause, selon moi, qui agit pour maintenir le marché des valeurs russes, est la variété de ces valeurs".

—"Est-il exact qu'en raison de la persécution juive en Russie, les banquiers israélites du Continent soient résolus à ne pas souscrire actuellement à un emprunt russe dans le cas où il en serait émis?"

—"Nous regrettons tous, dit le banquier, — israélite lui-même, — que nos coreligionnaires soient persécutés en Russie, mais je puis vous affirmer que cette persécution ne saurait avoir aucune influence sur la conduite des affaires financières. Si la haute banque juive refusait son appui à un nouvel emprunt russe, ce serait non point pour des motifs d'ordre sentimental, mais parce qu'elle considérerait le bénéfice à réaliser comme insuffisant, étant donnée la quantité énorme de papier russe déjà placé hors de Russie, spécialement en France".

—"Les Rothschild favoriseraient-ils le placement d'un nouvel emprunt russe?"

—"Je n'en sais rien. Mais je ne pense pas que les Rothschild soient intéressés dans les valeurs russes. Ils ont montré plutôt une tendance à laisser entièrement de côté les emprunts de ce pays, et cela bien qu'ils eussent pu, s'ils l'avaient désiré, souscrire à l'un des emprunts émis par le Crédit Lyonnais. Il existe, cependant, plusieurs autres banques françaises qui seraient probablement disposées à garantir, sous certaines conditions, l'émission d'un emprunt russe; tout d'abord, le Crédit Lyonnais, et, en outre, une banque protestante très connue. Si la guerre venait à éclater en Extrême-Orient, la Russie aurait probablement besoin d'un emprunt et s'adresserait à la France; mais, dans ce cas, naturellement, elle emprunterait dans des conditions particulièrement onéreuses"

Les Mots sont Impuissants à Exprimer le BIEN que vous ressentez 10 jours après avoir quitté le CAFE et lui avoir substitué Postum

John Murphy & Co.

ESCOMPTES POUR ECOULER DE 10 A 15 POUR CENT DANS TOUS LES RAYONS JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE

Grandes Attractions Spéciales pour VENDREDI et SAMEDI

Vente de Coupons à Moitié Prix

AU PREMIER ETAGE

Mesdames Lisez ceci:

Tous les Coupons d'indiennes de 2 à 9 verges Moitié prix.
Tous les Coupons de Guingans de 2 à 6 verges Moitié prix.
Tous les Coupons de Satinette de 2 à 7 verges Moitié prix.
Tous les Coupons de Mousseline de 2 à 10 vgs Moitié prix.
Tous les Coupons de Flanelle de 1 à 3½ verges Moitié prix.
Tous les Coupons de Flanellette de 1 à 5 vgs Moitié prix.
Tous les Coupons d'étoffes à Robes couleur de 2 à 5 vgs Moitié Prix.
Tous les Coupons d'étoffes à Robes en noir de 3 à 5 vgs Moitié prix.
Tous les Coupons de doublures pour Robes de 3 à 6 vgs Moitié prix.
50 Tapis de table en damas blanchi, tout doublé, toutes dimensions, quelques-uns salis, quelques autres imparfaits. Tous à vendre à Moitié Prix.

Vêtements confectionnés pour Dames

Manteaux fauves pour dames, doublés en soie; valaient $11.50. Prix de vente. $4.65

Manteaux chauds d'hiver, pour dames, tailles 32 et 34; valaient $12.00. Prix de vente. $2.65

Collerettes Golf, pour dames; valaient $9.00 et $10.00. Prix de vente. $3.90

Manteaux chauds d'hiver, pour fillettes; valaient $11.50. Prix de vente. $2.95

Ulsters chauds pour fillettes; valaient $14.75. Prix de vente. $5.50

Séries dépareillées de manteaux d'hiver pour enfants, à MOITIE PRIX.

Costumes de dames, noir et de couleur, MOITIE PRIX.

Costumes de demoiselles, MOITIE PRIX.

Environ 175 jupes de promenade pour dames, en frise grise, brune, noire et marine, de $4.50, pour $1.95; $7.50 pour $4.95; $8.50 pour $6.75; 10.75 pour. $7.45

Au Rayon des Chapeaux!

18 Chapeaux garnis, genre de la saison; valaient $10.00 et $12.00. Vendredi et samedi. $5.00

Série assortie de chapeaux confectionnés et de chapeaux à bords rabattus. 50c

Chapeaux Beaver; valaient $3.50. Vendredi et samedi. $1.50

Soies à blouses, valant $1.00. 25c

10 bottes de fleurs assorties, marquées de 90c à $1.00. Choix, la branche, à. 25c

GANTS DE DAMES

Gants de 20c, 25c et 30c, pour 10c la paire

Gants de laine pour dames et enfants, petites bottines d'enfants et mitaines, valant 20c, 25c et 30c la paire, pour. 10c

Gants de 35c, 40c, 50c et 60c la paire, pour. 25c

35 douzaines de beaux gants tricotés en laine écossaise, couleurs unies et de fantaisie, pour dames; ils n'ont pas de défauts, mais nous ne voulons pas les garder pour l'hiver prochain; valant 35c, 40c, 50c et 60c. Votre choix, la paire, à. 25c

GANTS D'HIVER DE TOUS GENRES A GRANDE REDUCTION.

Articles pour Messieurs

Tricots (Sweaters) en laine grise, pour hommes, valant $1.00, pour. 75c

Tricots (Sweaters) en laine bleu-marine, à raies étroites rouges ou blanches, pour hommes valant $1.25, pour, chacun. 79c

Foulards en soie, pour hommes, A ECOULER A MOITIE PRIX.

Casquettes en tweed, pour hommes et garçonnets, de 35c à 50c chacune, pour. 20c

Chemises de nuit en flanellette pesante, pour hommes, de $1.00 et $1.25, pour. 79c

Chemises blanches, légèrement salies, pour hommes, de $1.00 et $1.25, pour. 69c

Chemises de nuit en batiste, garnies de soie, de $1.50 chacune, pour. 93c

Cravates à bouts flottants, de 50 et 75 cents chacune, pour. 35c

Guêtres et Jambières

Jambières en drap noir allant jusqu'au genou, pour dames, de $1.25, pour. 79c

Jambières en velours à côtes beige, pour enfants, valant $1.00, pour. 69c

Rayon des Parfums

Parfums français à l'once, odeurs de première qualité, de 50c et 75c, pour. 39c

Crème froide, grands pots de 75c, pour. 58c

Lotion Végétale Roger et Galet, de 75c, pour. 63c

Hamaméade de Virginie, grandes bouteilles, de 30 cents, pour. 18c

Bay Rum, de bonne qualité, de 25c, pour. 15c

Eau de toilette à la rose blanche, de Taylor. 19c

RAYON DE LA BONNETERIE

Camisoles à côte en laine épaisse pour Dames, le col et le devant garnis de dentelle et de ruban. Caleçons à formes assortis, tous à un prix. 45c

BAS EN CACHEMIRE DE 50c POUR 29c

Bas en Cachemire noir de belle qualité pour Dames, pleine façon et sans couture, à talons, pointes et pieds doubles, grandeur 8½, 9, 9½. Les bas réguliers de 50c, pour. 29c

AU REZ-DE-CHAUSSEE

Bas en soie de goût, pour dames, MOITIE PRIX.
Tissus à voile, de goût, couleurs assorties, MOITIE PRIX.
Châtelaines pour dames, MOITIE PRIX.
Lot spécial de bourses, MOITIE PRIX.

VENTE SPECIALE D'ARTICLES EMAILLES DANS LE SOUS-SOL

Plus de 2,000 Articles en bon Email, partie d'un stock de manufacturier, comprenant: Bouilloires doubles, Marmites à confitures, Casseroles, Pots, Plats à vaisselle, Bains à pieds, etc., tous à écouler VENDREDI et SAMEDI à la moitié des prix ordinaires!

JOHN MURPHY & CO,

2341 et 2343 rue Ste Catherine, Angle Metcalfe.

Conditions: Comptant. Téléphone Up 2740

UN PERE RECONNAISSANT

Son Enfant Guéri du CATARRHE par le Célèbre ONGUENT VÉGÉTAL

L. H. KEROACK, Marchand

CATARRHOL

Roxton Pond, P.Q.

Cie Médicale Paris-Canada, Chambre 6, Bâtisse "La Presse."

Messieurs,

Il nous fait plaisir de témoigner de l'efficacité de l'onguent Catarrhol dans le traitement du Catarrhe.

Notre enfant en souffrait depuis 2 ans et nous craignions fort pour sa santé que le Catarrhe était en train de miner et particulièrement pour ses poumons.

Nous fîmes usage du Catarrhol et quoique nous l'ayons appliqué irrégulièrement les résultats ont été merveilleux et permanents.

La satisfaction que nous éprouvons de voir notre enfant guéri et sauvé de ces terribles affections des poumons nous oblige à vous envoyer notre témoignage en faveur du Catarrhol qui, dans notre opinion, est certainement le meilleur remède pour le Catarrhe du nez et de la gorge.

Votre dévoué, ***L. H. HEROACK, Marchand.***

Nous recevons tous les jours des témoignages semblables établissant la supériorité du CATARRHOL sur tous les autres remèdes pour le CATARRHE.

Le CATARRHE est une des causes les plus fréquentes de la CONSOMPITON, qui tue annuellement AU CANADA, 8,000 PERSONNES; aux Etats-Unis, 125,000. Ce fait est connu et cependant, combien négligent de se traiter.

SURDITE

Le catarrhe est la cause principale des bourdonnements, sons divers, écoulements d'oreilles et de surdité et à moins qu'il ne soit guéri, ces symptômes ne guériront jamais. Ou s'ils disparaissent, reviendront à divers intervalles pour, à la fin, devenir permanents.

SOURDS-MUETS

Chez les nourrissons et les jeunes enfants, ces symptômes sont encore plus graves. Comme ils respirent surtout par le nez, leur sommeil est troublé, sucer devient très difficile, étant obligés de cesser pour respirer. Le manque de sommeil et une nourriture insuffisante compromettent le développement de l'enfant, et si le catarrhe dure longtemps, l'épuisement et la mort peuvent survenir.

Dans d'autres cas, les oreilles de ces enfants deviennent malades, par suite du catarrhe ou rhume du nez; la surdité survient; et constatée trop tard pour être soignée ils deviennent sourds-muets ne pouvant entendre pour apprendre à parler.

MAL DE TETE

Une des causes les plus fréquentes du mal de tête est le catarrhe et peu s'en doutent. La raison en est que le nez est rempli de nerfs qui s'étendent partout sur le front, les tempes, au-dessus des yeux, etc.

L'asthme, la fièvre des foins sont aussi souvent causés par le catarrhe.

DYSPEPSIE

Il est aussi souvent cause de maux de gorge et surtout de dyspepsie et d'anémie. Les matières qui tombent de la gorge dans l'estomac empoisonnent le système et le minent sourdement.

POURQUOI?

Pourquoi s'exposer à toutes ces maladies, à la mort, quand il est facile d'empêcher le tout par l'usage du CATARRHOL.

Il n'est pas comme beaucoup de remèdes annoncés, il attaque le mal à sa racine; dans le nez, c'est un remède sérieux, fait suivant la formule du grand spécialiste du siècle, Sir Morell Mackenzie. C'est onguent est purement végétal et ne rancit jamais, ne contenant ni graisse, ni saindoux. Introduit dans le nez, se dissout immédiatement, se répandent partout. Il nettoie et débouche le nez l'instant de le dire: guérit les parties ulcérées et malades.

Si vous râclez, graillonnez et crachez, si des matières vous tombent du nez dans la gorge; si votre haleine est mauvaise et fétide; si vous ne sentez plus ou peu, si vous ne goûtez plus, c'est que vous avez le catarrhe; un seul de ces symptômes l'indique.

Toute personne souffrant du catarrhe A MAUVAISE HALEINE, et le malheur est que souvent ayant perdu le SENS DU GOUT ET DE L'ODORAT, elle ne s'en aperçoit pas. Elle continue de râcler et cracher partout, dégoûtant et éloignant tout le monde, sa seule vue rend malade.

Des Médecins, des Prêtres, tous recommandent le Catarrhol.

"La Presse," dans sa colonne éditoriale des nouvelles découvertes, en décrit les qualités et le dit appelé à rendre les plus grands services en guérissant le catarrhe et autres affections des muqueuses et de la peau.

En vente partout, envoyé franco sur réception du prix, ici, 75 cents ou 3 pots pour $2.00; Etats-Unis, $1.00 ou 3 pots de 3 onces chacun pour $2.50. AUX GENS ELOIGNES: écrivez, dites à nos médecins ce dont vous souffrez; ils vous guériront gratuitement et sûrement, car ils sont habitués à traiter par correspondance.

Cie Méd. Paris-Canada, ch. 6, "La Presse," Montréal.

Pharmaciens des Etats-Unis ayant en vente le Catarrhol et les Granules Burot:

A. J. Précourt, Manchester, N.H.
N. F. Lavoie, Worcester, Mass.
G. H. Bernard, Central Falls, R. I.
Jos. Parentini, West Hoboken, N. J.
A. Saint-Onge, Nashua, N.H.
Walter et Gibson, Albany, N.Y.
Lucien Pratte, Waterbury, Conn.
E. Gosselin et Bros, Burlington, Vt.
Martineau et Cloutier, Lewiston, Maine.
S. Viger et Co., Lawrence, Mass.
L. H. Beauvais, Springfield, Mass.
L. E. Edwards, Pascoag, R. I.
Victor Lussier, Nashua, N.H.
N. J. Marchand, Berlin, N.H.
Atkinson and Co., Ymir, C.A.

☞ Votre argent vous sera remis si le Catarrhol ne vous guérit pas.

L'ACCIDENT DE MILFORD

LES CINQ WAGONS DU TRAIN ONT ROULE EN BAS D'UN TALUS DE QUARANTE PIEDS ET ONT ETE MIS EN AIGUILLETTES — DEUX PERSONNES TUEES ET VINGT-ET-UNE BLESSEES — LES MORTS SONT MADAME GLASSEY ET LE CONDUCTEUR DUNCAN.

UNE ENQUETE SERA TENUE AUJOURD'HUI.

Halifax, 4 — L'accident arrivé sur la ligne de l'Intercolonial, près de Milford, hier matin, est plus considérable que l'on avait cru d'abord.

C'est à dix heures que l'accident s'est produit. Le train filait à une allure de cinquante milles à l'heure, lorsque tout entier, à l'exception de la locomotive, il quitta la voie. Les wagons roulèrent les uns sur les autres en bas du talus, d'une hauteur de 40 pieds à cet endroit, sur la glace de la rivière Milford, tous furent mis en aiguillettes et les voyageurs se trouvèrent ensevelis sous les débris.

LES MORTS

Robert Duncan, Halifax, conducteur du train.

Madame John Glassey, de Halifax.

LES BLESSES

A. Uttley, Halifax.
Douglass Rutherford.
Mlle Ethel Bentley, Halifax.
Madame A. B. Vance, femme du conducteur Vance, de Milford.
Madame Vance, mère du conducteur Vance.
C. W. Biswauger, de Truro.
F. W. Demille, Halifax.
G. W. March, de Truro.
W. R. Wickwire, Halifax.
Théodore Appleby, transporté à l'hôtel Royal.
J. E. Blair.
Peter Kelley, serrefrein.
J. S. MacDonald,
S. Ridout.
Wm. Hilchey.
Frank Bustin.
Napoli Mouseorse.
Joseph Castabano.
Marcur Savatorr.
Guseppi Papaluku.

Un Arménien, dont on ne connait pas le nom a aussi été blessé.

LA VERSION DU MECANICIEN

Le mécanicien Ross, qui conduisait la locomotive, raconte ainsi l'accident.

Ce matin, nous avons passé à la gare de Milford environ cinq minutes en retard, mais nous filions à l'allure ordinaire : de 35 à 40 milles à l'heure. Au moment où nous nous engagions dans une courbe, à environ un mille et demie de Milford, je sentis les freins s'appliquer d'eux-mêmes. Je regardai en arrière et fut terrifié à la vue de cinq wagons empilés les uns sur les autres en bas du talus. Pour un moment, je ne sus pas si la locomotive quitterait aussi la voie ou non.

Je renversai la vapeur. Mon chauffeur et moi, sommes restés à notre poste tout le temps. Lorsque la locomotive se fut arrêtée, je descendis et retournai en arrière. Un spectacle horrible s'offrit à ma vue. Depuis trente ans que je suis sur les chemins de fer, je n'ai jamais rien vue de semblable. Tous les wagons étaient en bas du talus. Le wagon de seconde classe était séparé en deux, et le char Pullmann était sens dessus dessous. Je ne vis pas un seul employé du train et j'appris plus tard que tous étaient sérieusement blessés. Quelques instants plus tard, l'un des conducteurs de mail, dont je ne sais pas le nom, sortit des débris et me dit qu'il n'était pas blessé. Au même moment, nous entendîmes des appels au secours venant de l'avant du wagon de seconde classe. Je reconnus la voix du conducteur Duncan, et le préposé aux malles répondit: "J'y vais". Il pénétra dans le wagon par une fenêtre et quelques instant après, nous avions réussi à sortir Duncan de sa terrible position. Il était très grièvement blessé. Dans l'intervalle, les habitants des environs étaient accourus et avaient commencé le sauvetage. Ils avaient apporté de leurs maisons, des brancards improvisés et de la lingerie pour faire les bandages. On s'aperçut bientôt que tous les voyageurs étaient morts ou blessés, car tous étaient plus ou moins couverts de sang.

Je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour aider au sauvetage, puis je conduisis ma locomotive à Shubenacadie, pour faire parvenir la nouvelle de l'accident à Truro. Je ne sais trop à quoi attribuer l'accident, mais je crois qu'il est dû à une rupture quelconque dans le train d'avant du premier wagon. Les habitants de Milford, hommes et femmes, ont travaillé comme des héros au sauvetage des blessés".

Un certain nombre de blessés étaient ensevelis sous les débris et on a eu beaucoup de peine à les en sortir.

Madame Glassey, femme de John Glassey, de Halifax, se rendait à Truro pour voir sa soeur malade. Elle est morte une demi-heure après avoir été retirée des débris.

Le conducteur Duncan a été transporté à Truro où il est mort à minuit après une terrible agonie.

M. Hatley et M. Rutherford, deux voyageurs, disent que jamais, dans le cours de leurs nombreux voyages, ils n'ont vue des wagons démolis aussi complètement par un accident.

M. Hattley a été blessé à la tête. Il dit que le wagon dans lequel il se trouvait a fait deux tours sur lui-même avant de s'arrêter en bas du talus.

M. Rutherford n'a pas été blessé. Il était à causer avec madame Vance lorsque le wagon versa et tourna plusieurs fois sur lui-même. Madame Vance est très gravement blessée.

Une enquête aura lieu aujourd'hui.

—Les cochers devaient avoir une réunion importante hier soir, au Monument National, mais ont a du remettre cette assemblée à plus tard, parce que vers 9.15 heures, il n'y avait que cinq ou six intéressés, au Monument National. L'association décidera ces jours-ci, quand l'assemblée aura lieu.

HOMMES! ATTENTION!

Pas un Sou avant Guérison

C'est mon offre. Vous prenez ma plus récente ceinture améliorée et vous l'employez suivant les directions pendant trois mois et si elle ne vous guérit pas vous n'avez rien à payer. Mon unique condition est que vous m'offriez une sécurité comme quoi j'aurai mon argent quand vous serez guéri.

SOUFFREZ-VOUS DE

Débilité Nerveuse, de Varicocèle, de la Perte du Pouvoir? Ces maux sont guéris promptement et pour toujours par le grand produit de la nature, la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin. Demandez mon livre gratuit à ce sujet.

Aucun homme ne devrait tre faible ; aucun homme ne devrait souffrir de la perte de l'élément vital qui rend sa vie si précieuse. Aucun homme ne devrait se permettre de devenir moins homme qu'il devrait être dans les desseins de la nature ; aucun homme ne devrait souffrir pour les fautes de sa jeunesse quand il a à sa portée un remède certain pour sa faiblesse et la perte de sa vitalité.

La plupart des douleurs, la plupart des faiblesses stomacales, cardiaques, cervicales et nerveuses dont les hommes souffrent sont dues à un épuisement prématuré du pouvoir réservé par la nature, amené par des erreurs de jeunesse. Vous n'avez que faire de souffrir pour cela. Vous pouvez être restauré. Le précieux élément que vous avez perdu peut vous être restitué et vous pouvez être aussi heureux que n'importe quel homme.

Ma Ceinture Electrique, avec suspensoir électrique spécial gratis, vous rendra votre pouvoir. Elle vous redonnera l'ancienne vigueur de l'adolescence.

Cette perte de votre pouvoir engendre la maladie des reins, le rhumatisme, la constipation et les maladies d'estomac. Vous savez que c'est la perte du pouvoir vital qui affecte tous les organes du corps. On peut retracer à cette source tous les maux dont souffrent les hommes.

J'ai guéri des milliers d'hommes qui ont gaspillé les épargnes de nombreuses années, à se faire soigner inutilement.

No 30 Myrtle St., Nashua, N.-Y., 24 janvier 1904.

Dr McLaughlin,

Cher Monsieur : — Ma santé s'améliore rapidement depuis que je porte votre Ceinture Electrique ; je déclare que c'est le meilleur remède pour la faiblesse et les douleurs rhumatismales, et si tous ceux qui souffrent connaissaient votre traitement, il n'y aurait pas une seule personne qui refuserait d'en faire usage. Je vous serai toujours reconnaissant du bien que vous m'avez fait et je vous prie d'accepter mes voeux de succès.—Votre patient dévoué. — HENRI LAMBERT.

Ma ceinture est facile à employer, Mettez-la en vous couchant : vous sentirez la douce chaleur qu'elle produit (ni piqûres, ni brûlures, comme avec les vieilles ceintures démodées), et vous sentirez la vibration des nerfs, avec la nouvelle vie qu'ils recevront. Vous vous lèverez le matin, vous sentant comme à l'âge de deux ans.

Qu'avez-vous ? Ecrivez-moi, et peu importe où vous demeurez, je crois pouvoir vous donner les adresses de quelques personnes de votre ville que j'ai guéries. J'en ai guéri des milliers et chacun de ces hommes est une annonce ambulante de ma Ceinture.

Tous les hommes qui en ont fait usage la recommandent, parce qu'elle est de première qualité. Elle opère des merveilles, et ceux qui ont été guéris, s'en étant tirés à peu de frais, sont des plus reconnaissants.

Si vous ne pouvez venir à mon bureau, écrivez et demandez mon superbe livre qui décrit ma méthode et donne des prix. Toutes les lettres reçoivent une attention spéciale. Des blancs de déclaration vous seront envoyés sur réception de vos symptômes, je vous dirai franchement si ma ceinture vous guérira ainsi que le coût. Je garderai votre lettre absolument secrète.

Dr M. N. McLAUGHLIN, 214 rue Saint-Jacques Montréal, Qué.

Heures de bureau : 9 a. m. à 6 p. m. Mercredi et samedi jusqu'à 9 p.m.

Le Temps de Janvier

C'est le

TEMPS DE BOVRIL

Demandez-le à votre Médecin.

Y (a)

Votre Marchand Ou votre Bébé ?

Le *Savon Baby's Own* est aussi pur et aussi efficace qu'un savon puisse l'être.

Pourquoi essayer sur la peau délicate des bébés d'autres savons ayant l'APPARENCE du Baby's Own, mais fabriqué à aussi bon marché que possible ?

Albert Toilet Soap Co., Mfrs,

MONTREAL.

LES COMITES PERMANENTS

SONT FORMES AU BOARD OF TRADE ET LE NOUVEAU CONSEIL EST ASSERMENTE.

La première assemblée du Board of Trade depuis l'élection du nouveau conseil, a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de M. Geo. E. Drummond. Après l'assermentation du nouveau conseil, un comité a été choisi pour rencontrer les membres de la Chambre de Commerce, de la Halle aux Blés, et de l'Association des Exportateurs, pour préparer conjointement un mémoire qui devra être soumis à la commission du transport, lorsqu'elle siégera à Montréal.

Ce comité comprend MM. W. I. Gear, Andrew A. Allan, R. M. Ballantyne, Leslie H. Gault, Arthur J. Hodgson, Robert Munroe et F. W. Thomson.

Les comités permanents ont ensuite été nommés, comme suit :

Comité exécutif: MM. Geo. E. Drummond, président ; Wm. I. Gear, Robert Munroe et James Thom.

Comité des affaires municipales : Herbert B. Ames, président ; Albert Hébert, Robert Munroe, G. F. C. Smith et John T. Wilson.

Législation fédérale : R. W. Ballantyne, président ; Chs. Meredith, Donald Munroe, James Thom et F. W. Thompson.

Législation provinciale : James Thom, président ; H. B. Ames, Albert Hébert, F. H. Mathewson et C. F. C. Smith.

Législation sur les faillites : Robert Munroe, président ; Geo. Caverhill, Leslie H. Gault, F. H. Mathewson et Chs Meredith.

Havre et navigation : Wm I. Gear, président ; Andrew A. Allan, R. M. Ballantyne, Leslie H. Gault et F. W. Thompson.

Chemins de fer : John T. Wilson, président ; Wm. I. Gear, Andrew A. Allan, Geo. Caverhill et Donald Munroe.

SOIREE DES E. E. P.

Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui, le programme qui sera exécuté lors de la soirée de la Pharmacie Laborieuse, au Monument National, le jeudi, 11 février.

La distribution de "Jalouse", comprend les noms d'amateurs très distingués, ainsi que l'on peut s'en convrainvre, par le tableau ci-dessous:

PERSONNAGES

M. Brunois . . . . . MM. Lafontaine
Lucien Moseuil . . . . . J. A. Goyer
Muscadet . . . . . Tellier
Ludovic Brunois . . . . . Lachapelle
Pironneau . . . . . O. Chartier
Francois— . . . . . Dutaillis . . . . . Girouard
Mad. Brunois . . . . . Mmes. Chapdelaine
Germaine . . . . . Klaugh
Suzanne . . . . . Charbonneau
Dolorès . . . . . Lafontaine
Mlle Dutaillis . . . . . Leroux
Ambroisine — . . . . . Gauthier
Julie— . . . . . Mad. Chapdelaine, dans le rôle de Mad. Brunois, incarne bien le personnage de la vieille provinciale, et sait faire ressortir le côté comique de toutes les situations.

Nous avons déjà parlé de Mlle Klaugh, qui joue avec un réalisme surprenant.

Mlle Charbonneau, est très réussie dans le rôle de la petite femme amoureuse, et Mlle Lafontaine, fait une coquette très naturel.

Mlle Gauthier dans le rôle d'Ambroisine fera rire ses auditeurs, jusqu'au larmes, et Mlle Leroux sait tenir un excellent parti du rôle de Mlle Dutailles.

Du côté des hommes tous les rôles sont très bien tenus, M. Lafontaine, fait un bourgeois très réussi, et saura s'attirer les applaudissements.

M. Tellier fait un avocat, très naturel, et M. Chartier, un avoué impeccable.

M. Lachapelle, sait tirer un excellent parti de toutes les fausses situations dans lesquelles il se trouve avec son futur beau-père, M. Dutaillis (M. Girouard), qui lui donne admirablement la réplique. M. Geyer est très naturel dans le rôle de Lucien.

Les entractes seront remplis par des numéros très intéressants:

1er entracte:
Tarentelle . . . . . Th. Dubois
—Mlle Landry
The two gnenadiers . . . . . Schumann
M. Duffan

2e entracte:
Annette de . . . . . Roméo et Juliette
Mlle Lussier
(a) L'oiseau s'envole, de Paul et Virginie . . . . . V. Massé
(b) Chanson de juillet . . . . . B. Godard
M. Jos. Saucier.

UNE PROPHETIE

Sans être grand prophète, on peut dire ceci : Le XXième siècle saura gré au XIXième siècle de lui avoir transmis le BAUME RHUMAL. 77-2

Le Grand Magasin Départemental de la Partie Ouest.

O. LEMIRE & CIE

1163 rue Saint-Jacques, coin Fulford

Ou tous les tramways correspondent

ARGENT COMPTANT. Tél Bell Up 2739 Marchands 1207 ***UN SEUL PRIX.***

Vente Extraordinaire de Marchandises Endommagées par l'Eau

VENDREDI

$5,000 de Marchandises un peu en dommagées par l'EAU et la FUMEE provenant du feu McCALL et SHEHYN, QUEBEC, pour être sacrifiées VENDREDI, à des prix incroyables, il faut venir voir par vous-mêmes pour vous convaincre.

LISEZ ATTENTIVEMENT LA LISTE DES PRIX SUIVANTS

Les Marchandises un peu endommagées par l'eau et la fumée que nous mettons en vente VENDREDI comprennent 1 LOT DE TWEEDS ASSORTIS, 1 LOT DE COUVERTES DE LAINE, 1 LOT DE COTON BLANC ET JAUNE, 1 LOT D'ETOFFES A ROBES, Etc., Etc.

MANTEAUX

Sur tous nos nouveaux manteaux de cette année, nous vous donnerons, pour notre vente de VENDREDI, un escompte spécial de . . . . . 50 Pour cent.

BLOUSES

1 gros lot de blouses de soie que nous voulons écouler VENDREDI, et pour cela nous vous donnerons . 33⅓ Pour cent d'escompte. . .

JUPES

1 lot de jupes de dames. Valeur de $2.50, $3.00 et $3.50, que nous vendrons VENDREDI à seulement. . . . . $1.25 Venez les voir.

ETOFFES A ROBES

Sur nos étoffes à robes d'hiver, nous donnerons un escompte, VENDREDI, de. . . . . 20 Pour cent.

GRANIT

Nous avons réussi à nous procurer un gros lot de granits, 2ème qualité, mais tout aussi bons que les 1ère qualité. Il nous est impossible d'énumérer ce que nous avons dans ce département, mais nous pouvons dire que nous les vendrons A MOINS DE LA MOITIE DE LA VALEUR. Venez les voir.

BOUILLOIRES

20 douzaines de bouilloires en bon ferblanc double, grande grandeur. Celles qui se vendent partout ailleurs à 75c. Venez en acheter VENDREDI, chez O. Lemire et Cie., à seulement. 49c

CHEMISES

1 lot de chemises américaines de "Jones" couleurs garanties. Valeurs, $1.25. Pour notre grande vente de VENDREDI, seulement . . . . . 25c Venez les voir.

CORPS ET CALECONS

20 douzaines de corps et caleçons en laine écossaise. Valeur, 65c. Venez en acheter VENDREDI chez Lemire et Cie.

WRAPPERETTES

500 pièces de wrapperettes, assortis de couleurs. Valeur, 12½c. pour VENDREDI, seulement. 6c

COTON A DRAP

3 caisses de coton à drap, assortis de largeurs, blanchis. Valeur de 25c à 35c. Pour VENDREDI. 15c

LONSDALE

1 lot de Lonsdale anglais. Valeur, 10c. Pour VENDREDI, seulement. 8c

O. LEMIRE & CIE.

BOUCHERS Remarquez nos très bas prix....

Porc fraichement tué apprêté à l'abattoir **7c**
Porc apprêté d'Ontario . . . **6¾c**
Epaules taillées **8c**
Epaules **6½c**

Envoyez vos commandes à 839 STE CATHERINE Téléphone Est 36-105
Salaison : rue Mill ***Main 4587***

The Laing Packing & Prov. Co., Ltd.

77-4

POUR faire un bon lavage il vous faut du bon savon. C'est ce que toutes les femmes vous disent et c'est aussi ce que la

TOILET LAUNDRY

vous dit. Le savon que nous employons est certainement le meilleur et le plus dispendieux que nous puissions trouver.

290 RUE GUY
Tel. Up 2601-2602

58-mjsn

—Les échevin Bernard Connaughton, est décédé hier, à sa résidence, 68 rue Richmond. Il fut échevin du quartier Ste Anne de 1895 à 1898.

En 1897, lors des élections générales à la législature, il se présenta dans Ste Anne, mais il fut défait par l'hon. Dr Guerin.

ENCORE CREVE

Pourquoi ce retard apporté à la guérison de cette rupture, qui menace de mettre fin à vos jours. Au moment même où vous vous y attendez le moins. Chaque jour, chaque heure, chaque minute, chaque seconde peut vous être irrémédiablement fatale. C'est étrange que vous ne réalisiez pas la position dangereuse dans laquelle vous êtes placé. Vous ne seriez pas le premier qui auriez été frappé de mort au milieu de votre travail ou de vos amusements, vous ne seriez même pas le dernier. C'est enfantin de votre part, de ne pas ouvrir les yeux aux nombreux cas qui sont pour vous des exemples frappants, si vous aimez la vie, si vous tenez à votre famille, si vous estimez vos parents, vous ferez un effort et vous viendrez nous consulter, ça ne vous coûtera absolument rien, vous repartirez de chez nous, sinon guéri, parceque vous n'aurez pas décidé de vous faire soigner, au moins vous aurez la satisfaction de connaitre quelques détails sur cette rupture menaçante. Venez à l'Institut Médical de Montréal, au No 2082 rue Ste Catherine.

Quand vous voulez avoir des en-têtes de lettres, des en-têtes de billets, des en-têtes de comptes et des états de comptes, demandez à votre imprimeur le

Windsor Mills Special

Un superbe papier pour écrire. 3-mjsn

Scroggie's

BONS MARCHES du VENDREDI

Les "BONS MARCHES DU VENDREDI" résonnent agréablement à l'oreille de l'acheteur spéculateur à qui le jour de bon marché du magasin à rayon offre plusieurs éléments intéressants. Il présente un aspect social qui en dit des volumes par lui-même ; mais les facteurs les plus importants sont l'ECONOMIE et le PROFIT, car ils touchent à la bourse. Avec un bon jugement et du soin et le secours de cette liste de bon marché du Vendredi vous ne pouvez manquer d'épargner de l'argent.

Tous à des Prix pour Ecouler.

Occasions en Bonneterie et Sous-Vêtements

CAMISOLES, LAINE SHETLAND BLANCHE, A COTES, POUR DAMES, longues manches, garanties irrétrécissables. Grande taille. Valeur régulière, 35 cents. A écouler à. 27c

10 DOUZAINES SEULEMENT DE CAMISOLES, LAINE SHETLAND BLANCHE, A COTES, POUR DAMES, longues manches, garanties irrétrécissables. Valeur régulière, 40 cents. Pour. 33c

CAMISOLES GRISES ENVERS LAINEUX, A COTES, POUR DAMES, longues manches, grande taille, cou et devant garnis de dentelle. Valeur régulière, 39 cents. Prix de vente, vendredi, à. 27c

CALECONS ASSORTIS, en blanc et gris, 3 tailles seulement. . . . 27c

CALECONS LAINEUX PESANTS, GRIS, A COTES, POUR DAMES, ouverts. Valeur régulière, 50 cents. Pour. 39c

CAMISOLES GRISES, A COTES, POUR DAMES, longues manches, garnies de dentelle au cou et devant. Spécial. 54c

CALECONS GRIS, A COTES, POUR DAMES, ouverts ou fermés, avec bande de satin. 54c

TABLE DE SERIES DESASSORTIES DE CORPS POUR ENFANTS, avec manches longues, tailles de 1, 2, 3, 4, 5, 6. Valeurs régulières de ces articles, 25 cents, 27 cents, 29 cents et 45 cents. Votre choix. 21c

BAS EN CACHEMIRE NOIR UNI, POUR DAMES, fini très doux et élastique, avec cheville haute, fil croisé, du meilleur fil anglais. Spécial, la paire. 39c
8 paires. $1.00

BAS EN CACHEMIRE NOIR A COTES 2-1, POUR DAMES, chevilles hautes, fil croisé, 45 cents. 3 paires. $1.25

Offres Spéciales de Sous-Vêtements d'Hommes

Corps et caleçons pure laine, caleçons fini pantalon, pour hommes. Prix régulier, 20 cents chacun, pour. 47c

Corps et caleçons en laine naturelle, très souples et élastiques, pour hommes. Prix régulier, 75 cents. A écouler à. 50c

Corps et caleçons en pure laine grise, pour hommes. Prix régulier, $1.00. Caleçons fini pantalons. A écouler à, chacun. 87c

Chaussettes en laine écossaise Heather, pour hommes. Egales à celles tricotées à la main. Pointures 10, 10½, 11. Prix régulier, 45 cents la paire. A écouler à. 41c

VENTE DE COUPONS

La vente de coupons se continuera toute cette semaine.

Grandes occasions en fait de coupons d'étoffes à robes, flanelle, flanellette, etc.

Etoffes à Robes au Rabais

Valeurs exceptionnelles pour demain. Toutes les étoffes à robes en magasin à écouler à des prix très réduits avant l'arrivée des marchandises du printemps. Par exemple, vous pouvez acheter des

Etoffes à robes valant 75c pour. 45c
Tissus à costumes valant $1.00 pour. 69c
Tweeds valant $1.50, pour. 95c
Tissus mélangés à costumes, valant $1.25, pour. 84c
Tissus de fantaisie à blouses, valant 75c, pour. 35c

Spécialités à la plus grande Epicerie de Montréal

	Régulier	Spécial
22 livres sucre granulé	$1.10	92c
5 livres thé Ceylan pur		$1.00
Saumon en tranches, 1 livre	17	14c
3 boîtes de maquereau frais	35	25c
3 boîtes de hareng frais	30	25c
Sardines Albert ¼, dans l'huile	20	15c
Cornichons impériaux, mêlés ou Chow	25	20c
Sirop d'érable Strathcona, boîte d'une pinte	30	25c
Tomates Log Cabin	12½	10c
Abricots de Californie, boîte de 3 livres	30	25c
Farine Strathcona, 24½ livres	75	58c
Avoine roulée Strathcona, 8 livres	30	25c
Malta Vita, Blé Concassé, Grape Nuts	15	12½c
Corn Starch, 3 paquets	25	20c
Pure graisse de panne, 2 livres	30	25c
Saucisse de porc frais	15	11c
Gelées Strathcona, 3 paquets	30	25c
Essences Strathcona, 3 bouteilles	30	25c
Pois Log Cabin, 3 boîtes	30	25c
Lard et fèves, 3 boîtes	30	25c
Le meilleur beurre de table de crémerie, la livre		22½c
Les meilleurs jambons doux ½ jambon ou entier, la livre		15½c
Le meilleur lard engraissé aux pois, désossé, ½ côté ou entier la livre		16½c

CHEMISES DE NUIT POUR DAMES

Une Chemise de batiste de $1.50 pour 89c.

Chemises de nuit en batiste, joli nouvel effet, avec emplècement et col carrés garnis de remplis ourlés et d'insertion de broderie, garnies de volants de broderie autour du col, de l'emplècement et des manches, pour dames. Valant régulièrement $1.50. Notre prix de vente spéciale, 98 cents, moins 10 pour cent, net. . . 89c

CACHE-CORSETS DE DAMES

Un Cache-corset de 65 cents pour 36c

Cache-corsets en batiste, style le plus attrayant, avec quatre rangs d'imitation d'insention de dentelle torchon, garnis de bordure de dentelle autour du cou et des bras, pour dames. Notre prix de vente spécial, 39 cents, moins 10 pour cent, net. . 36c

Offres Spéciales de Verrerie

25 barils de verrerie de table, comprenant pots, plats à fruits, plateaux à gâteaux, plats à bales, etc. Valeurs de 25 cents à 55 cents. A écouler à. 25c

4,000 articles de table en semi-porcelaine, comprenant théières, plateaux à viande, assiettes à thé, pots, assiettes de fantaisie, etc. Valeur de 15 cents à 25 cents. Spécial. 10c

Papier de Tenture

1,000 rouleaux de papier de teuture doré et en relief. Superbe pour salons, passages et salles à manger, nuances cramoisi, vert, bleu, crème, etc., jolies dessins fleuris et conventionnels. Nos prix spéciaux, 15 cents et 17 cents le rouleau simple. Très spécial, cette semaine, le rouleau simple. . 10c

Offres Spéciales de Vaisselle

200 douzaines d'assiettes à dîner et à soupe, en semi-porcelaine impériale, valeur $1.50 la douzaine. Chacune. 5c

Chaussures à Bon Marché pour Vendredi

Bottines de $2.50, Vendredi pour $1.50.

Bottines lacées et boutonnées en bon chevreau dongola, aussi bottines lacées en veau box, semelles larges et talons militaires, pour dames. Points, 2½ à 7. Prix réguliers, $2.00 à $2.50. Bon marché de vendredi. . . . $1.50

A Propos de Manteaux

75 manteaux faits dans tous les plus nouveaux genres, en frise pure laine, drap Box et en tweed, doublés de satin fermier de bonne qualité. Nos prix étaient de $5.00 à $10. A vendre, vendredi, net. . $3.98

Pas plus de 100 manteaux de dames, faits dans les plus nouveaux dessins de poil de chameau, frise pure laine, Kersey, tweed et zibeline, très bien faits, magnifiquement finis. Nos prix ordinaires : $10.00 à $15.00. Au Choix, vendredi. . . . $7.89

Commandes par la poste ou par téléphone promptement exécutées. **Scroggie's** Rues Sainte-Catherine et Université.

DE PARTOUT

(Des correspondants spéciaux de LA PRESSE)

SAINT-CHARLES DE RICHELIEU

A une assemblée des membres l'assurance mutuelle contre le feu de la paroisse de Saint-Charles, tenue le 1er février 1904, sous la présidence de M. Alfred Petit, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus directeur pour l'année courante: MM. Alphonse Lussier, président; Rémi Remy, Am. Meunier, Charles Messier, Etienne Adam, Wilfrid Guyon, Th. Couillard, Ad. Lussier, Octave Lozeau, fils et Noé Gervais, secrétaire.

SAINTE CROIX

M. le Dr. Legendre a été élu unanimement maire de Sainte-Croix.

Le pont de glace est solide. Nous aurons bientôt des traverses pour aller voir les "gens du Nord."

Le curé de Sainte-Croix, malade depuis quelques temps, se rétablit: il peut maintenant sortir un peu.

M. Narcise Paré, de Deschambault, était en promenade, dimanche, à Sainte-Croix.

FARNHAM

Il y aura samedi, le 13 du courant, à 1 heure p. m., à l'hôtel de ville, une grande assemblée des fabriquants de beurre et de fromage.

Des orateurs du département de l'agriculture seront présents.

Tous ceux qui s'intéressent à cette industrie sont cordialement invités à y assister.

MONTE-BELLO

Le conseil municipal, du village de Monte-Bello, à sa session régulière du premier février, a réélu maire M. Zéphirin Fournier, et pro-maire M. F. F. Aubry.

YAMASKA

Le conseil municipal de la paroisse de Saint-Michel de Yamaska, à sa séance régulière, vient de nommer unanimement maire, M. Jos. Parenteau, M. Parenteau, malgré son jeune âge, trente-trois ans, est un cultivateur consommé; homme intègre, il a su s'attirer l'estime de ses concitoyens, qui l'ont placé à la tête de l'administration municipale.

M. Parenteau a été élu conseiller, cette année, avec M. Louis Hébert, par une majorité de 63 voix. M. Hormisdas Joyal a été nommé secrétaire-trésorier pour remplacer M. E. Parenteau.

SAINT-DENIS, RIVIERE RICHELIEU

M. Georges Guertin, à cause de ses états de service et de ses qualités personnelles, a été prié d'accepter la place de maire de Saint-Denis, mais M. Guertin déclina l'honneur, et appuyé par M. J. B. Angers, il proposa M. Victor Jalbert, qui fut élu unanimement.

—Il est rumeur qu'un médecin des environs de Sorel doit prochainement fixer ses pénates à saint-Denis. Ce serait le quatrième dans l'espace de deux mois.

SAINTE-JULIE DE VERCHERES

A une séance du Conseil municipal, M. Michel Bordua a été réélu maire.

—M. le curé vient de faire part à ses paroissiens de l'état financier dans lequel se trouve la paroisse, et ce à la grande satisfaction de tous les contribuables. Bien que la Fabrique ait fait de grandes dépenses, elle a en caisse un surplus appréciable. Il y a eu pendant l'année 1903: 14 mariages, 78 naissances, 48 sépultures et 150 grand'messes.

GARTBY

M. et Mme J. E. Rheault étaient en visite chez leur fils, M. G. Rheault, ces jours-ci.

—Notre nouveau presbytère est maintenant terminé. M. Valade, qui en est l'entrepreneur, doit nous quitter bientôt.

—M. et Mme O. Dumais, de Thetford Mines, étaient en visite chez le Rév. M. Carrier.

WARREN, ONT.

Mlle S. Garriock, de ce village, sera tenue au lit, plusieurs semaines, à la suite d'un accident dont elle vient d'être victime. Mlle Garriock, âgée d'environ vingt-deux ans, était au patinoir quand, tout en s'amusant avec ses amis, elle tomba par terre et se cassa une jambe. Elle fut immédiatement transportée chez elle, à quelques pas de là, où le médecin J. Henderson, M. D., se rendit pour soulager l'infortunée.

A une séance du Conseil municipal de la paroisse Saint-Janvier, M. Jos. Forget a été réélu maire pour la septième fois.

—Le règlement pour faire faire le trottoir depuis le village jusqu'à la gare du C. P. R. a été adopté, grâce au travail et au dévouement de notre maire.

ST ANTOINE DE RICHELIEU

A une assemblée régulière du conseil municipal, tenue lundi le 1er février, M. Antoine Phaneuf a été élu maire, pour remplacer Joseph Gaudette. Après l'assemblée M. le maire a convié ses amis à un grand banquet qu'il donnera chez lui, mardi prochain, le neuf du courant.

—MM. D. Chevalier et A. Besse, de St Denis, M. Laflamme, de Wickam, étaient ici, la semaine dernière, pour assister au service anniversaire de leur mère, feu Mme Francis Laflamme.

ROBERVAL, LAC ST JEAN

Nous avons le plaisir d'annoncer l'organisation d'une union dramatique et musicale, composée de jeunes filles et de jeunes gens de Roberval, sous la présidence de Mme C. E. Bernier.

L'Union Dramatique a débuté dimanche soir chez Mme F. A. Proux, l'une des dames patronnesse du cercle. Une quarantaine de personnes prirent part à cette soirée qui fut des plus agréables. Les membres de l'Union, tous vêtus de costumes originaux, firent les honneurs de la soirée. Nous avons remarqué parmi les membres présents :

Mesdemoiselles Marie-Louise Bernier, costume Marie-Antoinette ; Linnie Carpenter, fleuriste ; May Carpenter, Cendrillon ; Emma Dumais, Pierrette ; Yvonne Donohue, Yvette ; Ernestine Bernier, Juanita, danseuse espagnole ; Jeanne Bernier, danseuse de ballet.

A la demande des invités ces deux dernières exécutèrent une danse espagnole avec beaucoup d'élégance et de grâce. Parmi les jeunes gens costumés on remarquait : MM. J. T. Hamel, Louis XVI ; Arthur Potvin, matelot; français ; Léon Roy, soldat africain ; A. Dubé, Triboulet ; J. Simard, Pierrot et La. Dumais, Mascaraud, bouffon. Tous reçurent de nombreuses félicitations pour l'originalité de leurs costumes.

—"Une minute trop tard," jolie opérette, a été admirablement bien jouée par MM. Hamel et Dubé.

Le dialogue "Laquelle des deux ?" a été très bien rendu par MMlles Emma Dumais et Yvonne Donohue. "Le baiser aux fraises," charmant monologue, déclamé par Mlle Marie-Louise Bernier a aussi été fort goûté.

Mme C. E. Bernier a chanté avec beaucoup de goût "La valse de Marguerite" ; elle était accompagnée au piano, par sa fille, Mlle Marie-Louise Bernier. M. le Dr Constantin a exécuté de très jolis morceaux de violon, entre autres une mélodie de Mendelsohn, rendue avec goût. Parmi les autres personnes qui ont mérité les applaudissements de l'auditoire, citons : Mlles Marie-Louise Audet, Rose Brusard, Gabrielle Paradis, Yvonne Taché, MM. Gagné, Jackson, Dubé et Dumais. Ces deux derniers nous ont fort amusé par des chansons comiques.

On ne se sépara que très tard, après avoir réveillonné, et tout le monde partit en félicitant Mme Bernier pour l'organisation de l'Union et Mme Proux pour la charmante réception qu'elle a faite à tous les invités.

ST EUGENE, L'ISLET

A une assemblée du conseil municipal, M. Amédée Kirouack a été réélu maire de cette paroisse.

—Les directeurs du Cercle Agricole ont décidé de payer la balance due sur un arrache-roche acheté l'été dernier, et avec le surplus de l'argent en caisse on achètera des animaux reproducteurs.

VALCOURT

M. Octave Bissonnette vient d'être élu maire, par acclamation, et M. La Charbonneau a remplacé M. Alex. Campbell, conseiller sortant de charge.

M. J. B. Cloutier, pour cause de maladie, a donné sa démission et M. Napoléon Courtemanche a été nommé à sa place. Voici donc, pour l'année 1904, la composition de notre corps municipal. Maire, M. Octave Bissonnette ; conseiller : MM. Isaie Patenaude, Geo. Copping, Dieudonné Foisy, Henri Robin, Louis Charbonneau, Napoléon Courtemanche ; secrétaire-trésorier, P. J. S. Peltier, notaire.

SAINT-BRUNO

Mercredi dernier ont eu lieu, dans la paroisse, les funérailles de Mlle Hélène Brais, fille cadette de M. Moïse Brais, décédée à l'âge de 22 ans.

Le service a été chanté par M. l'abbé A. Valois, curé.

Le deuil était conduit par M. Moïse Brais, père ; ses frères, Léopold, Eugène, Amédée, Auguste, Ovide et Joseph., MM. Henri Ménard, S. Forgues, N.P. ; Mme Archambault, Mlle Aug. Provost, parents de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Ernest Drouin, Conrad Chaussé, Adélard Benoit, jr., et Chs. Jodoin.

La paroisse de St Bruno était bien représentée, par tous les principaux citoyens de la localité.

Au nombre des offrandes de fleurs déposées sur la tombe de la regrettée défunte, mentionnons celles de MM. Bouchard, Chaussé, de la famille Oct. Jodoin, des demoiselles Chaussé et de ses frères.

—Voici les noms des officiers du Cercle agricole pour l'année 1904 : M. T. Mongeau, président ; Louis Bénard, vice-président ; Vital Deslières, Fabien Huet, Ephrem Huet, S. Boissil, E. Carmel, directeurs ; Léop. Robert, secrétaire-trésorier ; Dr J. Leprohon et Armand Huet, auditeurs.

SAINTE-ANNE DES PLAINES

M. Magloire Forget a été unanimement réélu maire pour la 6me fois.

LA POINTE DU LAC

M. Louis Comeau, homme très fortuit, ayant fait des études brillantes au Séminaire de Nicolet, est mort subitement le 2 du courant, à l'âge de 51 ans, à Joliette, où il était écrivain au bureau de la gare du G. N. R. Il a été inhumé à la Pointe du Lac, sa paroisse natale. Le défunt est le neveu de M. le chanoine J. B. Comeau, curé des Trois-Rivières, le frère de Mmes Artémis et Edmond Biron ; Mmes James Gauthier, Alfred Dufresne et M. Damien Belemare, d'Yamachiche, puis le beau-frère de M. Wilde Alarie, et l'oncle de Mlle Antoinette Thérien. Le regretté M. L. Comeau fut un collaborateur distingué de plusieurs journaux canadiens et Etats-Unis. Il laisse une épouse inconsolable.

SAINT-AGAPIT

A une session générale du conseil, tenue le premier jour de février courant, M. George Olivier, a été réélu maire de Saint-Agapit, pour la onzième fois.

M. George Olivier a été préfet du comté de Lotbinière plusieurs années.

—M. François Dumont, est décédé dimanche, le trente-un janvier dernier, à l'âge de soixante-cinq ans. C'était un des anciens cultivateurs de la paroisse de Saint-Agapit. Il avait vendu, il y a quelques mois sa ferme pour prendre un peu de repos à la fin de ses jours et avait acheté une jolie petite maison près de l'église.

ST STANISLAS DE CHAMPLAIN

Les conseillers de St Stanislas de Champlain ont élu maire, M. Treffilé Rivard, pour remplacer M. le Dr Ferdinand Trudel.

—Encore une mort subite à enregistrer à Saint-Stanislas. Cette fois-ci, c'est un pauvre homme du nom de Philippe St Arnaud, âgé de 60 ans. Le pauvre vieillard, se sentant indisposé, se leva et marcha dans sa maison, lorsqu'on le vit soudain tomber. Vite on s'empressa de relever le vieillard qui avait déjà expiré.

SAINT-HUBERT

A une assemblée du conseil de la paroisse de Saint-Hubert, tenue dans la salle publique le 1er février, M. Elie Sainte-Marie a été réélu maire pour 1904.

Il y aura dans la salle de Alf. Charron, Saint-Hubert, une conférence agricole donnée vendredi, le 5 du courant, à 2 heures de l'après-midi, ainsi qu'à 7 heures du soir, pour y traiter les sujets suivants: Le porc à bacon, exploitation de la ferme, soins du lait, choix des graines de semences, exploitation du verger, soin des arbres fruitiers, sprayage, culture du sol, formation d'un troupeau de vaches laitières, alimentation de la vache laitière, élevage du cheval, etc.

Tous les cultivateurs du comté de Chambly sont priés de s'y rendre en foule pour entendre ces conférenciers.

SAINT-GEORGE

La neige et la pluie se font rares, même trop pour ceux qui ont des ouvrages dans les bois.

—Les Quarante-Heures ont lieu à l'Académie du Bon-Pasteur. Le public est invité à prendre part à ce pieux exercice.

—M. l'inspecteur Tanguay finira, cette semaine, la visite de nos nombreuses écoles.

—L'eau se fait de plus en plus rare; quelques fermiers abandonnent leurs terres pour se rapprocher des cours d'eau non encore taris. L'eau sortant de nos mines d'or où les travaux sont suspendus, alimente le village. Pour plusieurs, c'est un lourd souci que cette question de l'eau depuis que l'aqueduc est gelé.

WICKHAM-OUEST

A la session du conseil tenue le premier du courant, M. Michel Léonard a été élu maire.

AU COLLEGE SAINTE-MARIE

Séance traditionnelle du lundi gras, à la salle académique ; un intéressant programme s'élabore. A elle seule, la fine comédie "Durand et Durand" suffirait à intéresser l'auditoire de choix qui ne manque pas d'assister à ces représentations. Deux mots de cette pièce :

Il y a deux Albert Durand, l'un, avocat fameux, l'autre, épicier en gros, et absolument ignoré. En tournée commerciale, il se voit accueilli et fêté comme avocat. Trop flatté pour s'en dédire, et séduit par la perspective d'une alliance avantageuse, il entre dans une série d'aventures que son ambitieuse vanité l'avait empêché de prévoir. Le beau-père Agénor Coquardier, ébloui de la renommée de son gendre, s'attache à ses pas. Obligé de vivre en partie double, l'épicier-avocat est bientôt aux abois par la soudaine arrivée du véritable avocat, son cousin. Survient le futur beau-père de ce dernier, un baron intransigeant, intatué de ses quartiers de noblesse et qui ne peut sentir la roture. Il faut assister à l'entrevue des deux beaux-pères, lorsque Coquardier, avec un aplomb déconcertant, affirme au baron que son futur gendre n'est qu'un épicier qui s'est donné pour l'avocat. La fureur du gentilhomme n'a d'égale que sa soif de vengeance. L'équivoque persiste, les malentendus s'accumulent jusqu'à ce que la vérité se fasse jour, grâce à une retentissante plaidoirie du véritable avocat, l'épicier se voit dépouillé d'un prestige éphémère au grand ahurissement de sa nouvelle famille.

On a la perspective d'une très amusante récréation. Les entr'actes seront occupés par du chant et de la musique.

ELECTION D'HOCHELAGA

Grande assemblée protectionniste.

Il y aura ce soir, dans le soubassement de l'église Saint-Charles, une grande assemblée en faveur du candidat protectionniste, le Dr A. A. Bernard. MM. Monk, Taillon, Leblanc, Lussier, Coderre et autres adresseront la parole.

L'assemblée commencera à sept heures et demie.

Ne Pouvait Dormir la Nuit

Etait Complètement Epuisée

Manquait d'Appétit

Les Vivres ne se Digéraient pas

Mme I. W. Warner, Riverdale, N. E., est heureuse de se procurer un remède tel que

BURDOCK BLOOD BITTERS

IL L'A GUERIE ET IL VOUS GUERIRA

Elle dit : "Je désire ajouter mon témoignage aux nombreux autres qui ont parlé si hautement en faveur des vertus infaillibles des Burdock Blood Bitters. J'étais complètement épuisée, je manquais d'appétit, j'avais perdu toute ambition. Je pouvais à peine dormir, j'avais des maux de tête et des maux de dos terribles et mes vivres ne se digéraient pas convenablement. Je vis les B. B. B. annoncées et je résolus de les essayer, pensant que s'ils ne me faisaient pas de bien, ils ne me feraient pas non plus de mal. Mais après en avoir pris une bouteille je commençai à me sentir mieux et après en avoir pris trois bouteilles je me trouvai comme une nouvelle personne. Je suis toute heureuse qu'il y ait un tel remède pour soulager l'humanité souffrante et je ne puis assez le louanger, car je crois qu'il n'y a pas de remède semblable sur le marché".

2 yw

ACHETEZ VOS MEUBLES TAPIS et DRAPERIES

D'ici au 15 Courant

—CHEZ—

N. G. Valiquette

1541-1547 et 2446 RUE SAINTE-CATHERINE

ET EPARGNEZ DE 20% JUSQU'A 50% D'ESCOMPTE

LE LOUVRE

Une Vente Intéressante

LES OCCASIONS DU VENDREDI

SATEEN

Sateen Mercerisé, 28 pouces de large, couleurs: noir, blanc, crème, cardinal, grenat, bleu pâle, rose pâle, rose moyen, vert mousse, vert foncé. Valeur régulière 22c. VENDREDI, PRIX SPECIALE..... **15c**

NOTRE VENTE de SOIERIES, LUNDI

Dentelle

Dentelle POINT D'IRLANDE, largeur de 4 à 8 pouces, couleur crème, valeur 10c la vg. TANT QU'IL Y EN AURA, VENDREDI **2½c**

VENTE SPECIALE

Dentelle Orientale, de 4 à 6 pouces de large, couleur crème, jolis dessins. Valeur régulière, 20c la verge. VENDREDI, TANT QU'IL Y EN AURA..... **6c**

NOUS DONNONS DES TIMBRES VERTS DOUBLES, VENDREDI TOUTE LA JOURNÉE

LINGERIE BLANCHE

Vous avez une excellente chance de faire un bon marché incroyable en visitant notre Rayon de Lingerie Blanche.

JAQUETTES en percale fine, yoke garni de deux insertions en torchon. Collet, devant et manches garnis avec dentelle torchon assortie. Valeur $1.25. Vous les aurez VENDREDI pour..... **88c**

LUNDI, GRANDE VENTE de SOIERIES

Jupons en linon, avec joli volant agrémenté d'insertion en dentelle torchon. Valeur très raisonnable $1.25. VENDREDI..... **88c**

LUNDI PROCHAIN, A 9 HEURES PRECISES, COMMENCERA NOTRE GRANDE VENTE DE SOIERIES DE FANTAISIE.

LISEZ NOTRE ANNONCE DE SAMEDI.

ARMAND GIROUX

SUCCESSEUR DE N. TOUSIGNANT,

COIN ST LAURENT et DeMONTIGNY.

OGILVY

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

Nous sommes très occupés à faire l'inventaire et en ce faisant nous offrons une foule de coupons à des prix spéciaux avec un surplus de réduction.

Non seulement dans quelques rayons, mais dans tous, on a fait des réductions telles que vous en serez étonnés de plusieurs manières, quant à la qualité, au style et au prix.

Réductions dans les Manteaux

Manteaux en Drap Castor pour Enfants

UNE LIGNE SPECIALE DE MANTEAUX EN DRAP CASTOR POUR ENFANTS, en fauve-clair, bleu, vert et noir ; tout doublés. Se vendant de $6.75 à $9.75. Prix de vente. **$3.50**
Plus **10** pour cent pour argent comptant.

Jupes de Robes en Soie pour Dames

UNE LIGNE SPECIALE DE JUPES DE ROBES EN SOIE POUR DAMES, styles et garnitures différents. Prix de $19.50 à $39.00. Toutes moins **33⅓** POUR CENT de réduction, plus **10** POUR CENT POUR ARGENT COMPTANT.

Sous-Vêtements Faits à la Main

JOLIS COMPLETS DE SOUS-VETEMENTS FAITS A LA MAIN, comprenant la robe de nuit, le cache-corset, la camisole et les caleçons ; garnis de belles dentelles et insertions Valenciennes Françaises. Prix $19.00, $22.00, $25.00, $31.00, $56.00, $67.00. Prix de vente, **20** pour cent de réduction, plus **10** pour cent pour argent comptant.

Les Commandes par la Poste reçoivent une Prompte Attention.

Réductions libérales dans tous les Rayons.

OGILVY

Rues Ste Catherine et de la Montagne.

LES DEBITANTS DE LIQUEURS

A une assemblée régulière mensuelle de l'Association des Débitants de Liqueurs de Montréal, tenue hier au Monument National, le président, M. L. A. Biondin, faisant allusion aux récentes élections municipales, a félicité les membres de l'Association de s'être portés en si grand nombre en faveur de la candidature de M. H. Laporte à la mairie. Leur vote, a-t-il dit, a largement contribué à placer un de leurs confrères au poste important de premier magistrat de la métropole canadienne. Les mêmes félicitations furent adressées aux membres, au sujet des échevins élus.

Le rapport du trésorier, M. U. Bougie, démontre que l'association a en mains une balance de recettes au montant de $613.

Depuis la dernière assemblée, 64 nouveaux membres ont été admis dans l'association.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 4 — Dans la nuit de dimanche à lundi, un nommé Gustave Landry, fils de Gédéon, de Mont-Carmel, âgé de 28 ans, et père de plusieurs enfants, qui, depuis quelque temps avait perdu l'usage de la raison, et avait été amené, ces jours derniers à la prison de cette ville, en attendant la préparation des documents nécessaires pour son internement à l'asile de Beauport, est mort à la geôle de Trois-Rivières.

Le coroner, averti de la chose, a tenu une enquête au sujet de cette mort. Le verdict du jury a été : "mort d'inanition."

Le pauvre aliéné, depuis son arrivée ici, refusait de prendre aucune nourriture, sous quelque forme que les aliments lui fussent présentés, et malgré toutes les instances des personnes chargées d'avoir soin de lui.

VENTE DU VENDREDI

A LA MAISON

HAMILTON

Notre dernière vente du vendredi avant l'inventaire.

Nous voulons à tout prix faire des affaires ici demain, et nous y arriverons aussi en offrant les meilleures valeurs de la saison. La liste suivante n'est qu'une partie des occasions qui seront offertes ici demain.

Nous ne voulons pas les entrer dans nos livres d'inventaire, et préférons les écouler à des prix ridicules.

COMME AVANTAGE SPECIAL, POUR VOUS AMENER ICI DE BONNE HEURE DEMAIN MATIN, entre 8 et 9 HRS A.M., NOUS OFFRIRONS :

Etoffes à Robes, Melton gris ou brun, durant l'heure, la verge..... 5c

Soies pongées, nuances désassorties, foncées, 25 cents, durant l'heure, la verge..... 10c

Flanellettes, valant 8 cents avant la hausse des prix, maintenant 10 cents. Durant l'heure, la verge..... 5c

Soies gaufrées et chiffons, pour ouvrage de fantaisie ou abat-jour de lampes. Jolies nuances, 75 cts, pour, la verge 10c

Vu que ces quantités sont plus ou moins limitées dans ces lignes, nous ne pouvons en spécifier exactement la durée.

GRANDE JOURNEE D'OCCASIONS DANS LES MANTEAUX D'ENFANTS, DEMAIN

Nous offrirons des occasions exceptionnelles pour les petits enfants quand nous mettrons sur deux grandes tables, deux lots de Manteaux d'hiver, longueur ¾ et ulsters à des prix pour convenir à tout le monde. Ces Manteaux seront offerts demain à **$3.98 —et— $4.98**

Le prix régulier de ces valeurs était le double de celui que nous en demanderons demain.

Entre 8 et 9 hrs a.m. seulement

Une table spéciale de caleçons et jupons en flanelle, aussi peignoirs, etc., marqués jusqu'à $1.00. Vendredi.. 25c

Peignoirs, caleçons, blouses et jupes en flanelle, pour dames, marqués jusqu'à $1.50. Choix, demain, à..... 39c

Près de l'entrée rue Ste Catherine, nous placerons une grande table remplie d'articles de toutes sortes, et des plus utiles dans une maison, articles valant jusqu'à 25c. Prix demain à..... 10c

COLLERETTES EN DENTELLE ET COLLETS DE DAMES, valant jusqu'à $3.00. Le choix, demain, à 33 1-3 pour cent d'escompte.

FOURRURES. Tours de cou, manchons, pélerines, manteaux d'enfants, casques, etc., etc., le choix dans ce département, demain, 33 1-3 pour cent d'escompte.

GANTS DE KID, coupe française, pour dames, 2 boutons-dômes, bien assortis dans toutes les nuances, noire exceptée, valant 75 cents la paire. Vendredi, net..... **59c**

UN LOT DE GANTS EN CACHEMIRE, DEDANS LAINEUX, pour dames, dans les noirs seulement, valant 15c la paire. Vendredi, net..... **7½c**

MOUCHOIRS BRODES, POUR DAMES, 18 cents. Vendredi, chacun..... **10c**

BOURSES EN CUIR, pour dames, très belles valeurs, bien assorties en nuances, valant 25 cents. Vendredi, net..... **12½c**

SOUS-VETEMENTS UNION, et pesants, pour garçons, grandeurs de 5 à 10 ans. Vendredi, chacun, 22½ cents, moins 10 pour cent d'escompte.

BAS EN CACHEMIRETTE NOIRE PESANTE, dedans laineux, pour dames, couleur garantie ne pas se déteindre, pieds sans couture, talons et bouts de pied doubles. Vendredi, 25 cents, moins 20 pourcent d'escompte.

La liste suivante devrait être une des plus intéressantes pour vous, ici demain

HOMESPUNS bleu marin pour robes, 54 pouces de largeur, 85 cents. Vendredi, 25 cents, moins 10 pour cent.

CACHEMIRE cardinal, marron, écarlate, bleu marin, et royal, brun, vert et rose, 42 pouces de largeur, 25 cents la verge, moins 25 pour cent d'escompte.

SATINS PANNE et D'ORIENT, POUR ECOULER A..... **25c** La verge.....

Presque tous de bonnes nuances, valant la peine d'être vus.

SOIES TAFFETAS, VALANT 60 CENTS, POUR ECOULER, DEMAIN A.. **35c** La verge.....

Ces nuances ne sont pas très bien assorties, cependant il y en a de bonnes dans le lot.

DRAP GRANIT NOIR PURE LAINE, DOUBLE LARGEUR, pour robes, peignoir pour robes de printemps, valant 60 cents. Vendredi, 35 cents, moins 10 pour cent.

FLANELLES FRANCAISES, pure laine, qualité et patrons vendus tout le temps à 35 cents. Votre choix, vendredi, la verge, à..... **25c**

Lignes désassorties de percalines pour doublures, 15 cents. Vendredi..... **5c** La verge.....

Coton à drap, non blanchi, 2 verges de largeur, 30 cents..... Vendredi, net..... **16c**

TOUS NOS COUPONS, DEMAIN, MOITIE PRIX

Coupons de Soies, Etoffes à Robes, Doublures, Cotons, Toiles, Flanelles, Flanellettes, Indiennes, etc., seront exposés sur des tables spéciales au premier étage et offerts à *50 P.C. DE REDUCTION.*

IL NOUS RESTE TELLEMENT PEU DE CHAPEAUX, que nous n'en faisons pas de mention spéciale, cependant il peut s'en trouver parmi ceux qui nous restent qui vous conviendraient pour le style et la nuance. Venez voir, nous les offrirons aux prix suivants :

CHAPEAUX DE $2.00, POUR 25 CENTS. CHAPEAUX DE $3.95, POUR 75 CENTS. CHAPEAUX DE $5.00, POUR $1. CHAPEAUX DE $8.00, POUR $1.50.

PLUMES ET BOUTS DE PLUMES D'AUTRUCHE NOIRS OU BLANCS, 50 POUR CENT DE REDUCTION.

NETS A VOILES EN SOIE UNIE OU AVEC POINTS, 25 cents, pour 12½ cents la verge.

RUBANS TAFFETAS, NUANCES ET DE FANTAISIE, 10 cents le verge.

Rubans satin double, dans les meilleures nuances, convenables pour ouvrage de fantaisie, frills de coussins, largeurs assorties.

RUBANS VALANT 11 cents pour 5 cents la verge. RUBANS VALANT 17 cents, pour 10 cents la verge. RUBANS valant 25 cents, pour 15 cents la verge.

UNE OCCASION SANS PRECEDENT DANS LES CONFORTABLES

75 Confortables "Puritas" faits en ouate blanche, cardée et purifiée, placée d'une manière spéciale à leur donner plus de force et de durée, grandeur 60 x 72 pcs pour lits doubles, couverture en Silkette, ou imitation de soie, nouveaux dessins et nuances, bien piqués. Valeur régulière, $2.75. Votre choix Vendredi, à..... $2.10

Moins 25 p.c. d'escompte

Mousselines avec frills, pour petits rideaux, patrons Madras, valant 15c la verge. Vendredi, 11c, moins 10 pour cent d'escompte.

Rugs de portes, grandeur 2 pieds x 4 pieds, patrons d'Orient, couleurs reversibles. Vendredi, 79c, moins 10 pour cent d'escompte.

Couvertes en flanellette grise, un peu endommagées, grandeur pour lit double. Vendredi, 69c, moins 10 pour cent d'escompte.

Oreillers pour lits, faits avec duvet artificiel, bonne couverture en coutil. Vendredi, 30c chacun, moins 10 pour cent.

Tous nos coupons de prélarts américains ou anglais, n'importe quelle grandeur, pour écouler, vendredi, à 25 pour cent d'escompte.

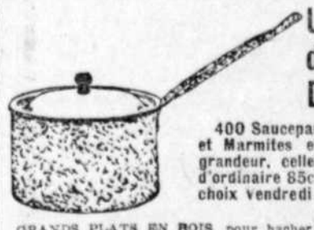

Une Autre Grande Vente de Granit au Sous-Sol Demain

400 Saucepans avec couvercles et Marmites en Granit, grande grandeur, celles que vous payez d'ordinaire 85c et 90c chacune, le choix vendredi à..... 49c CHACUNE.

GRANDS PLATS EN BOIS, pour hacher la viande. Valant 30 cents. Vendredi..... **5c**

380 SOUPIERES EN GRANIT, avec couvercle en feriblanc, 95 cents. Vendredi..... **59c**

UNE OCCASION POUR LES PELLETEURS DE NEIGE — 300 grandes pelles à neige, en acier ou en bois, valant 45c. Vendredi, chacune..... **24c**

BANANES mures, de 1re qualité, Vendredi, la d z. 15c

Figues enfilées, chacune	10c	7 livres de tapioca Pearl, pour	25c
3 boîtes de fèves au lard, dans la sauce aux tomates, pour	25c	8 livres de fèves blanches, pour	25c
Légumes mêlés, — Log Cabin, — 3 boîtes pour	25c	2 livres de cacao, pour	25c
BEURRE DE CREMERIE, CHOIX EXTRA, LA LIVRE	22c	BEURRE DE LAITERIE, EN PAINS DE 1 LIVRE, CHACUN	19c
Jambon fumé, la livre	15c	Côtelettes désossées, fumées, la livre	15c
2 livres de bleu à laver, pour	25c	Sauce de Lea et Perrin, bouteille de 1 demi-ard	28c
Confitures en pots de 1 pinte, pour	25c	7 livres d'oignons d'Espagne, pour	25c
24 LIVRES DE SUCRE GRANULE DE REDPATH, POUR	$1.00	24½ LIVRES DE FLEUR A PATISSERIES, EARL, POUR	58c
Force, Grape Nuts, Malta Vita et Biscuits au blé concassé, le paquet			12½c

LA CIE HAMILTON

RUES STE CATHERINE, PEEL ET CARRÉ DOMINION.

Si Vous Avez ces Symptomes

Faites Venir Mon Livre

Si vous voulez vous sentir mieux.
Si vous désirez plus de force.
Si vous manquez d'ambition.
Si vous ne pouvez plus faire certaines choses aussi bien qu'autrefois.
Si vous manquez de confiance en vous.
Si vos nerfs, votre courage, vous abandonnent.
Si vous manquez de vie, vigueur, vitalité.
Si quelque chose mine votre constitution, faites venir le livre dont vous avez besoin.

Le livre parle de ma découverte. Il dit comment j'ai trouvé après trente ans la cause des symptômes indiqués plus haut et de bien d'autres encore.

Le livre explique comment par des expériences scientifiques j'ai découvert les causes qui produisent les maladies chroniques. Il montre comment j'ai perfectionné mon remède, le Restaurant du Dr Shoop.

Toujours j'ai trouvé que là où il avait faiblesse, c'étaient les nerfs intérieurs qui étaient faibles. Là où il manquait de la vitalité, les nerfs intérieurs manquaient de force. Là où il y avait des organes faibles, je trouvais toujours des nerfs faibles. Pas les nerfs que tout le monde connait, mais les nerfs qui contrôlent les organes vitaux, les nerfs intérieurs, les nerfs invisibles.

Cela me fut une révélation.

Dès lors commença mon succès réel.

Alors je combinai des ingrédients qui fortifieraient ces nerfs, qui leur donneraient de la vie. J'appelai ce remède un restaurant. Il est maintenant connu dans le monde entier comme le Restaurant (Restorative) du Dr Shoop. Après cela je ne manquais pas de guérir un cas sur chaque cent. Dans les cas extrêmement difficiles, j'ai échoué durant cinq ans dans un cas sur chaque quarante que j'ai traités. J'ai trouvé le cancer incurable. Le cancer est pour la chirurgie et non pas pour la médecine.

Alors je méditais comment faire avoir mon remède à tous les malades de tout partout. "Il faut que je l'annonce par la presse publique". "Mais", pensai-je, "considérera-t-on bien la réalité de ma découverte, la puissance reelle du Restaurant du Dr Shoop ?" Alors un moyen se présente à moi-même comme une révélation. "Je l'offrirai aux malades à l'essai", dis-je. "Alors on saura que je suis sincère".

J'écrivis à un pharmacien de confiance dans chaque ville et village en Amérique. J'obtins leur consentement de coopérer avec moi. Maintenant par n'importe quel malade

Le Restaurant du Dr. Shoop

Peut être pris à l'essai. Pendant tout un mois je vous laisserai l'employer entièrement à mon risque.

N'envoyez pas d'argent. Demandez simplement le livre dont vous avez besoin. En vous l'envoyant je vous informerai d'un pharmacien de votre voisinage qui vous permettra de l'essayer pendant un mois.

Employez le Restaurant pendant un mois. Alors décidez. Si vous dites au pharmacien : "Il ne m'a pas aidé", cela vous délivrera de toute dépense. Il mettra le coût à mon compte.

C'est ainsi que j'éclaircis tous vos doutes sur ce que le Restaurant du Dr Shoop peut faire.

Quels que soient vos préjugés, vous ne pouvez pas disputer cette sûreté absolue que j'offre. Vous ne pouvez pas résister à une telle offre si c'est que vous êtes malade.

Si vous avez quelque faiblesse, écrivez-moi.

Si vous ne pouvez pas faire certaines choses aussi bien qu'autrefois, faites m'en part.

Ecrivez-moi en toute confiance. Comme médecin je vous informerai d'un moyen qui vous aidera.

Faites venir mon livre maintenant, aujourd'hui.

Mentionnez simplement le livre que vous désirez et adressez Dr Shoop, boîte 76, Racine, Wis., E. U.

Livre No 1 sur la Dyspepsie
Livre No 2 sur le Cœur
Livre No 3 sur les Reins
Livre No 4 pour les Femmes
Livre No 5 pour les Hommes (recherché)
Livre No 6 sur le Rhumatisme

Les cas deux non chroniques se guérissent souvent avec une bouteille ou deux. En vente chez les pharmaciens. yw

A SAINT-LOUIS

LE NOUVEAU CONSEIL INAUGURE SES SEANCES D'UNE MANIERE SOLENNELLE — FORMATION DES COMMISSIONS PERMANENTES — LES PROGRES DE SAINT-LOUIS — SA MORALITE.

La salle du conseil présentait un air de fête hier soir. Des drapeaux, des banderolles, des fleurs, des plantes vertes, le tout artistement disposé, ornaient cette salle. Le chef Clermont, secondé par M. Théodule Amyot, fleuriste avait voulu donner un grand éclat à la séance d'inauguration du conseil. Un public nombreux avait pris place sur les banquettes et réhaussait l'éclat de cette séance.

M. le maire C. Gélinas, présidait, ayant à ses côtés M. le curé Le Pailleur; tous les échevins étaient présents.

Après avoir fait la lecture du résultat des dernières élections, le greffier, M. F. Vincent, fit prêter serment à son Honneur. Puis ce dernier, à son tour assermenta ses collègues.

Ce fut un moment solennel, et impressionnant. Les huit échevins, réunis autour de la table du conseil, réunirent leurs mains sur le livre saint, et jurant solennellement de faire leur devoir consciencieusement sans crainte ou partialité.

On procéda ensuite à la formation des commissions permanentes, qui seront composées comme suit:

Finances: J. A. Martin, présdent, Z. Beaudet, J. H. Olivier et J. Martel.

Chemins: J. Martel, président, L. Dazé, W. David, F. Jubinville et J. T. Glastone.

Police et Incendies, J. H. Olivier, président, L. Dazé, Z. Beaudet et J. A. Martin.

Hôtel de ville et licences: Z. Beaudet, président, J. Martel, F. Jubinville, J. T. Glastone.

Eclairage: F. Jubinville, président, W. David et J. T. Glastone.

Hygiène et santé: L. Dazé, président, J. H. Olivier et J. A. Martin.

M. Louis Dazé est nommé pro-maire pour les trois premiers mois du présent terme.

M. le maire prend ensuite la parole. Il passe en revue, d'une manière rapide, les événement qui ont marqué l'histoire de la ville de Saint-Louis, depuis quelques années. Il y a deux ou trois ans, c'était le refuge des tramways "Montreal Park and Island". Dans ce temps peu ou point de service. La construction était nulle. Les maisons ne se louaient pas, et celles que les propriétaires réussissaient à louer, ne rapportaient pas assez pour payer l'intérêt. Aujourd'hui la face des choses à changé: Les capitaux ne craignent plus de venir s'implanter dans la ville. La construction a pris un essor considérable, et nul doute que cette année elle va aller encore en augmentant. Les loyers sont plus élevés et peuvent donner au propriétaire un bénéfice raisonnable. La manufacture Peck, qui va ouvrir ses portes bientôt, donnera de l'emploi à 500 ou 600 ouvriers.

La ville n'a pas assez de logements pour abriter, tout ce monde. Le terrain ne manque pas.

Il y a nombre de lots vacants sur des rues macadamisées, pourvues de canaux et de conduits d'eau.

Le maire exprime l'espoir que ses collègues continueront à faire prospérer la ville et la maintiendront dans la marche ascendante qu'elle a suivie depuis quelques années. Il y a encore de grandes améliorations à faire.

M. Gélinas dit un mot de l'amendement à la charte qui veut que les dépenses ordinaires n'excéderont pas les revenus ordinaires.

Il parle aussi de la construction du nouvel hôtel de ville. Les plans excèdent de $7,000 les $30,000 votés par le peuple. Il est d'opinion que l'on ne devrait pas dépasser le montant de $30,000, mais cependant il se soumettra si le conseil et le peuple approuvent le surplus.

M. le curé prié d'adresser la parole sur la moralité de la ville, fait une charmante improvisation. Il félicite les membres du conseil sur ce qu'ils ont fait pour maintenir et élever d'avantage le niveau moral de la population. "Encore un peu, dit-il, et ce sera la perfection." Il n'oublie pas les seconds facteurs de ce résultat, le chef de police et ses hommes.

Il leur fait un éloge des plus grands, et il est heureux de le dire publiquement.

Chaque échevins ajoute quelques mots et la séance est ajournée à vendredi prochain.

DE SHERBROOKE ET DES ALENTOURS

Deux pionniers disparus — Un beau trophée — Elu pro-maire — Demande d'exemption de taxes — Incendie à Johnville — L'amende ou le bagne — L'éternelle question — Etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 4 — Deux pionniers de nos cantons viennent de disparaître, dans les personnes de James Gilchrist, cultivateur, de Richmond, et John Sanders, de Compton.

—Le soldat W. Seaward, le vainqueur du tournoi de tir à la cible, de la compagnie "D", vient de recevoir comme trophée de ses exploits, une magnifique coupe d'argent, présentée par le capitaine Fraser.

—Le conseiller T. W. Fuller a été choisi comme pro-maire de Shrebrooke pour les prochains trois mois.

—A la dernière séance du Conseil de ville, le conseiller Farwell ayant décliné l'honneur de la présidence du comité des marchés, Son Honneur le maire Camirand a alors accepté de remplir temporairement cette charge.

—M. Geo. Long, qui doit prochainement ériger une manufacture considérable de portes et châssis, sur ses nouveaux emplacements du chemin Lennoxville, vient de s'adresser au Conseil dans une demande d'exemption de taxes pour une période de 15 ans.

—Mardi matin, l'établissement commercial de M. Geo. A. Manning, de Johnville, a été rasé par les flammes. Une fournaise défectueuse est supposée avoir été la cause de l'incendie. L'édifice appartenait à M. R. A. Smith, de cette ville. Les dommages s'élèveront à environ $4,000, en partie couverts par les assurances.

—Le comité de l'hôtel de ville est à la recherche d'un site convenable à la construction projetée du nouvel hôtel de ville.

—T. Dumar et Ant. Brousseau, arrêtés pour avoir troublé la paix de Sa Majesté, ont été amenés, hier, devant le juge de paix Lanctôt, et condamnés à $5.00 et les frais, chacun, ou 8 jours de cellule. Brousseau qui a déclaré n'avoir pas le sou, fera ses 8 jours.

—Hier soir, avait lieu au chalet des raquetteurs du "Tuque Rouge", la réception annuelle ou soirée des dames. La compagnie s'y est rendue nombreuse et l'événement a été un magnifique succès.

—L'Association libérale du comté de Stanstead, réunie hier en assemblée à Ayer's Flat, sous la présidence de l'hon. S. A. Fisher, a fait le choix de ses officiers, avec le résultat suivant: Président honoraire, l'hon. S. A. Fisher; vice-présidents honoraires, MM. Henry Lovell, M.P., et T. B. Rider, ex-M.P.; président, Dr Goyette, de Magog; secrétrésorier, M. A. C. Hanson, de Coaticook.

—L'éternelle question de la lumière électrique est revenue sur le tapis sous la forme d'une offre nouvelle de $220,000 à la Sherbrooke Power, Light and Heat Co., en retour de son système de lumière électrique et de gaz, et une assemblée des actionnaires de cette compagnie est convoquée pour prendre cette offre en sérieuse considération, mais on doute généralement qu'elle soit acceptée.

CONFERENCE

M. J. B. Lagacé donnera ce soir, à 8h. 15, dans la grande salle de promotion de l'Université Laval, une conférence sur Eugène Delacroix.

—Dr J. O. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell Main 2818. 35-n

LIPTON'S

Cultivés dans les meilleurs champs de thé du monde, préparés et empaquetés scientifiquement, les thés que l'on considère comme les meilleurs de l'univers, sont les

THES DE LIPTON

4,6 x

AU BON MARCHE

Lisez, Samedi, l'Annonce Spéciale de notre

Grande Vente Annuelle

OUVERTE, LUNDI MATIN, LE 8 COURANT, A 8½ HEURES PRÉCISES

Mise en vente extraordinaire de Marchandises nouvelles et absolument de saison. Occasions extraordinaires et "Jobs" sensationnels à tous nos comptoirs! Dès aujourd'hui, voyez nos vitrines et examinez soigneusement nos offres.

Réductions considérables dans tous les départements. Ne manquez pas de lire notre annonce de Samedi prochain et préparez-vous pour

LUNDI MATIN, le 8 FÉVRIER

et les jours suivants.

LETENDRE, FILS & CIE, 1493 et 1497 rue Ste Catherine Est.

Quelques Meubles et Tapis de Choix

restés de notre vente à réduction à étiquettes rouges de janvier seront vendus, d'ici à quelques jours, aux prix réduits de janvier.

Nous faisons cela dans le but d'écouler les quelques lots désassortis qui nous sont restés de la vente.

Renaud, King & Patterson

Les Marchands de Meubles

Angle des rues Guy et Sainte-Catherine

PECTORAL CERISE D' AYER

Si votre médecin vous dit que c'est la meilleure médecine pour la toux que vous puissiez prendre, alors prenez-la. Nous sommes satisfait de l'en laisser juge. J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

PEUT PARLER

Un médecin de Californie de 40 ans d'expérience

"Au cours de mes 40 années d'expérience comme professeur d'hygiène et praticien", dit un médecin de Los Angeles, "je n'ai jamais rencontré de nourriture comparable à Grape-Nuts pour maintenir la santé chez toutes les classes de la société. Je recommande Grape-Nuts aux malades depuis nombre d'années, et, tous les ans, je deviens de plus en plus enthousiaste à l'égard de cet aliment.

"Lorsque j'ai à donner des conseils à mes patients concernant un régime alimentaire à suivre, je ne manque jamais de leur recommander Grape-Nuts et Postum Food Coffee à la place du café, certain que je suis que tous peuvent les digérer facilement.

"Quant à moi, toutes les fois que j'ai quelque travail mental à entreprendre, je prends du Grape-Nuts deux fois par jour avec de la bonne crème. A mon avis, il n'y a rien de mieux pour refaire la matière grise et maintenir le cerveau en bon état.

"Outre ses effets merveilleux comme aliment pour le cerveau et les nerfs, Grape-Nuts donne du ton aux organes digestifs. J'en ai toujours avec moi quand je voyage, autrement, j'en suis convaincu, mon estomac en souffrirait". Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Nombre de témoignages de cette nature, de la part de médecins de ce pays, ont fait appeler Grape-Nuts l'aliment le plus scientifique du monde.

Et, avec raison, aussi.

On trouvera dans chaque paquet le célèbre petit livre "The Road to Wellville".

SOLLICITEURS DE PATENTES

BREVETS D'INVENTION

Aqueducs, Egouts, Ponts, Chemins de fer, Arpentage.

BEAUDRY & BROWN, Ingénieurs civils. 107 St Jacques Montréal

MAISON D. GAGNON & CIE

Echos de L'INVENTAIRE

Des centaines de Lots à écouler promptement pour faire place aux Marchandises du Printemps. Il y aura occasion de faire beaucoup d'économie demain, pour vos Achats du Vendredi.

COMMANDES PAR LA POSTE SOIGNEUSEMENT REMPLIES

BAS DE LAINE CHAUDS

Gros bas de laine noire, bien chauds; prix de vente spéciale, demain, la pre . . . 25c

Bas en fingering, pesants, 8½, 9, 9½ et 10, ligne des plus durables et convenables à la température; prix spécial, demain . . . 35c

Bas de laine Fingering très fine

SWEATERS POUR HOMMES

Grandes Occasions pour les Acheteurs prompts

SWEATERS de $1.00 pour 50c

SWEATERS de $1.50 pour 75c

Rendez-vous de bonne heure si voulez participer à la Vente des Bargains dans les Jupes de Robes.

JUPES DE ROBES A MOITIE PRIX

Jolies jupes de robes en drap, de $2.00 . . . pour $1.00

Belles jupes de robes en étoffes épaisses, de $3.00 pour $1.50

Très belles jupes de robes de $4.00 . . . . pour $2.50

Extra belles jupes de robes de frise gris-fer, très bien garnies; prix ordinaire $5.00, pour . . . $3.00

Les plus belles jupes de robes en étoffe riche, bien garnies, de $6.50 . . . pour $4.00

GANTS DOUBLES ET GANTS DE LAINE

Encore une journée de chance dans les gants.

Beaux gants doublés en chevreau français, 2 fermoirs patent, toujours vendus $1.00 la pre, en vente à 50c

Gants de laine noire, blanche ou de couleurs mêlées, de 40 cents . . . . . en vente à 25c

BLOUSES EN FLANELLE POUR FILLETTES

UNE DERNIERE CHANCE.

2 doz. environ de blouses en flanelle d'opéra foncée, grandeur de buste: 30 et 32; prix ordinaire, $2.50; prix de vente, seulement . . 75c

SOUS-VETEMENTS CHAUDS

CORPS et CALECONS en un seul morceau, fabriqués de belle laine fine écossaise, en quatre grandeurs, comme suit:

Pour enfants, prix régulier $1.00, réduits à . . . 50c

Pour fillettes, prix régulier $1.50, réduits à . . . 75c

Pour petites femmes: prix régulier $2.00, réduits à . . . $1.00

Pour femmes; prix régulier $2.50 . . . . . réduits à $1.25

ETOFFES A ROBES

Un lot d'étoffes à robes, double, de 25 cents . pour . . . 15c

Un lot d'étoffes Homespun, double, de 75 cents . pour . . . 25c

Etoffes à robe noire, de 40c pour . . . 25c

150 coupons d'étoffes à robes, de longueurs assorties, seront aussi offerts A MOITIE PRIX.

Demain encore, vente de Gants de Kid pour Dames, qualité de $1.00, pour . . . 25c

Demain encore, vente de Blouses de Gingham, de 69c le choix, pour . . . 25c

Demain encore, vente de Blouses de Gingham garnies de broderie, qualité de $1.00, pour . . . 39c

D. GAGNON & CIE,

165 St Laurent, coin Dorchester.

VIRGINIA HOT SPRINGS Situés à 2,500 pieds d'altitude dans les Montagnes de la Virginie. C'est la localité incomparable en Amérique au point de vue du climat d'hiver et du printemps, des bains, hotels et paysages.

On y guérit le rhumatisme, la goutte, l'obésité et les maladies nerveuses. Club de "Golf" nouvel édifice qui comprend cour, des salles de repos, café, Ping-Pong, etc. Très beau terrain pour tennis, "Pool", excellentes écuries, etc.

THE NEW HOMESTEAD est le meilleur durant toute l'année, parmi tous les centres d'hôtels américains. Moderne dans toute l'acception du mot, ce site jouit de la clientèle de Sir Wilfrid Laurier, des Honorables Préfontaine, T. Berthiaume, ainsi que de celle de nombreux canadiens et américains très en vue. Bureau de courtage et ill direct avec New-York. Un train à wagons "Pullman" à compartiments, via Washington, quitte New-York à 4.55 p.m., et arrive à "Hot Springs" à 8.25 a.m., temps de l'Est. Billets d'excursion et billets de Pullman aux bureaux de Chesapeake et Ohio, 362 et 1864 Broadway, New-York. On obtiendra le tarif des hôtels, on pourra s'y faire retenir des appartements ou se procurer des informations spécifiques en s'adressant à Fred Terry, Gérant, Hot Springs, Va. Pour prospectus et informations générales s'adresser aux bureaux du chemin de fer C. T., 137 rue St Jacques ou à ceux du N.Y. Central, 130 rue St Jacques, Montréal, ou bien encore en s'adressant à H. W. Fuller, G.P.A. Washington, D. C. 31.n-j-s-n

1459 Ste Catherine **VALLIERES** Coin Montcalm

Malgré la température glaciale que nous avons eue cette semaine, la foule n'a cessé d'assister à notre VENTE A REDUCTION DE FEVRIER

SPECIALITES POUR VENDREDI ET SAMEDI

Pour ces deux jours nous exposons sur nos comptoirs des lignes spéciales de Lingeries à Grande Réduction.

LOT 25c

Chemises, caleçons, ainsi que cache-corsets, garnis en dentelle, valant 35c, 40c et 50c. Vendredi et samedi . . . 25c

LOT 50c

Cache-corsets, chemises et caleçons parapluie, garnis de dentelle et broderie, valant 60c, 75c et 90c. Vendredi et samedi . . . 50c

LOT 69c

Beau choix de jupons et jaquettes de lonsdale, et garnis en broderie, et aussi en dentelle de qualité extra, valant $1.00, $1.25 et $1.50. Vendredi et samedi . . . 69c

22½c

25 douzaines de corps et caleçons Union, pour dames, valant 45c. Vendredi et samedi . . . 22½c

$5.49

Collerettes! Collerettes!

Encore 15 collerettes doublées et garnies en fourrure. Valant $10.00, $12.50. Vendredi et samedi . . . $5.49

$14.79

Seulement 13 collerettes en soie brochée, doublées en écureuil gris ou brun, avec garniture et col et en thibet. Valant $25 et $30. Vendredi et samedi . . . $14.79

$25.00

15 collerettes en broché de soie, dans les qualités extra, doublées en écureuil et garnies en thibet et en Alaska. $40, $50. Vendredi et samedi . . . $25

19c

1 lot de lainages désassorti, consistant en chemise, sans coutures, toujours vendus 35 cents. Vendredi et samedi . . . 19c

42c

POUR MESSIEURS — 1 lot de corps et caleçons, laine écossaise, toutes les grandeurs, toujours vendus 75 cents. Vendredi et samedi . . . 42c

19c

1 lot de lainages désassorties, consistant en tuques, ceintures, mitaines, gants, chaussettes, etc. Ces marchandises valent certainement 40c. Vendredi et samedi . . . 19c

49c

1 lot de "sweaters" tout laine, par côtes, en couleurs unies et rayées, valant de 65c à 90c. Vendredi et samedi . . . 49c

P. S.— Vous trouverez des bons marchés dans tous les départements. Nos comptoirs sont encombrés de marchandises à réduction. Voyez nos vitrines, cette semaine. N'oubliez pas que tous nos coupons pour le mois de février, sont réduits de 20 à 50 pour cent.

MAISON VALLIERES, 1459 Ste Catherine COIN MONTCALM

Dupuis Frères

Nos magasins sont fermés à 6 heures tous les soirs, excepté le samedi.

On donne une attention spéciale aux commandes par la malle . . .

DEPARTEMENT DES MEUBLES

Les travaux d'agrandissement que nous sommes à faire pour le Département des Meubles avancent rapidement; le Salon pour meubles de luxe sera terminé sous peu. **Les Couchettes en cuivre ou en fer émaillé sont maintenant étalées dans la nouvelle salle spéciale,** toutes nos différentes lignes y sont représentées à partir de la couchette de $3.75 jusqu'à celle de ***$135***

Notre assortiment surtout à cette saison de l'année est au grand complet. Ameublements de Salon, ameublements de Salle à Manger, ameublements de Chambre à Coucher, Meubles de fantaisie pour Boudoirs, etc.

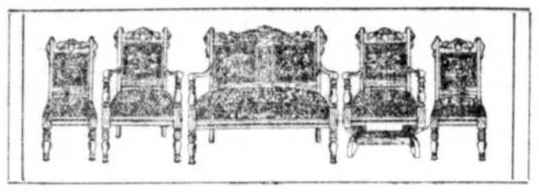

Nous annonçons aujourd'hui un joli ameublement de Salon, tel que représenté par la vignette; solide monture finie acajou, couverture en riche velours dans trois différentes nuances, c'est une valeur régulière de $25.00 pour..... ***$18.00***

Sur demande nous enverrons les Echantillons de la Couverture

Aussi ce Superbe Sofa

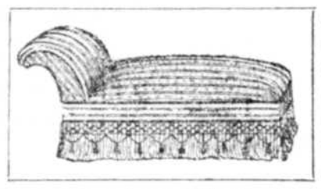

recouvert en velours ou Corduroy avec frange tout autour, monté sur ressorts, trempés à l'huile, très confortable et aussi élégant que les sofas qui se vendent ailleurs à $8.00, notre prix spécial seulement..... ***$5.00***

CHAISE MORRIS

monture solide, fini chêne doré, coussins recouverts en velours, couleurs au choix,

Prix: - - $6.50

AU SOUS-SOL

Notre vente de vaisselle et granit à prix réduits nous amène chaque jours de nouveaux clients, nous offrons le plus grand choix et nos prix sont plus bas que partout ailleurs, lisez la liste qui suit;

Soupières en granit (2 pintes) valant 45c pour..... ***15c***

Soupières en granit (6 pintes) valant 70c pour..... ***28c***

Canards en granit (7 pintes) valant $1.10 pour..... ***55c***

Cafetières en granit (3 chopines) valant 60c pour..... ***23c***

Théières en granit (3 chopines) valant 60c pour..... ***23c***

Savonniers en granit, valant 15c ponr.. ***8c***

Bols à mains en granit (13 pouces) valant 30c pour..... ***14c***

Gobelets en granit pour..... ***6c***

Bouilloires à linges "boilers" en ferblanc pesant, grandeur No 9..... ***48c***

Ne pas confondre avec le No 8, plus petit, annoncé ailleurs à 53c comme valeur speciale du Vendredi

VAISSELLE BLANCHE EN PERRE ANGLAISE

A 4½C Tasses et Soucoupes. Assiettes à soupe. Assiettes à dîner. Bols avec tour de couleur.

Boites pour le pain, se vendant régulièrement 50c, pour..... ***35c***

Gobelets en ferblanc (3 pintes), valant 10c, pour..... ***5c***

Boites pour le sel, pierre blanche avec tour de couleur, prix..... ***23c***

Grands Plats en ferblanc, pour la vaisselle, valant 20c pour..... ***12½c***

Planches pour laver, celles que vous payez généralement 20 ou 22c, notre prix..... ***10c***

Savon de toilette marque "SWEETHEART" annoncé ailleurs à 10c, notre prix, ***6½c***

SPECIAL-- Reçu aujourd'hui, 400 doz de collets en net pour couvrir "FONDATION;" prix spécial pour écouler cette énorme quantité..... **5C**

DUPUIS FRERES, *Le Grand Magasin à Rayons de l'Est,*

1571 à 1589 Ste Catherine, en ville

UNION TYPO No 1

NOUVELLES OUVRIERES

Le conseil des Métiers et du Travail de Montréal se réunira ce soir — Il n'y a rien de nouveau chez les grévistes de Hull — Lettre encourageante adressée au local 413 des lambrisseurs de navire— Réduction de salaire dans les fabriques de Providence R.I. — Intéressante assemblée du local 43, des selliers, lundi dernier — La grève des tisseurs de Woonsocket, R. I. continue d'occuper l'attention publique — Les opérateurs et mineurs du district minier central ne s'entendent pas et l'on redoute une grève générale — Il y aura demain soir une importante assemblée de l'union des briquetiers — Faits divers.

Il y a, ce soir, à la salle du label bleu, angle des rues St Laurent et Dorchester, assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

On dit que cette séance sera l'une des plus intéressantes de l'année.

Des sujets d'une grande importance y seront discutés. On procèdera aussi à l'élection de quelques officiers, dont le siège est contesté.

Les délégués s'y rendront donc en aussi grand nombre que possible.

× × ×

Mille employés des filatures Laconia et Pepperell, de Biddeford, Me., sont sans ouvrage, par suite de la fermeture, dans cet établissement du département des marchandises d'exportation où l'on compte 2,000 métiers à tisser.

L'ouvrage ne reprendra qu'à la baisse du coton brut, qui, comme l'on sait, est très cher de ce temps-ci. La perspective d'une guerre entre la Russie et le Japon a affecté aussi la demande de ces marchandises.

× × ×

Il n'y a rien de nouveau dans la situation générale des grévistes de la compagnie Eddy, à Hull. Celle-ci déclare avoir trouvé assez d'étrangers pour faire fonctionner cinq machines sur les sept que renferment ses fabriques.

Les grévistes sont fermes dans leur attitude, pas une seule désertion ne s'est produite dans leurs rangs et ils sont confiants dans le résultat.

× × ×

Le local, 413, des lambrisseurs de navires de Montréal, vient de recevoir la lettre suivante, qui est bien propre à démontrer les innombrables bienfaits que les diverses unions ouvrières sont en état d'accorder à leurs membres ou aux familles de ces derniers :

Montréal, 2 février 1904.

Au local No 413, des lambrisseurs de navires du port de Montréal.

Je, soussignée, veuve de feu Henri Laberge, ex-membre de cette union, déclare avoir reçu la somme de $50 à laquelle mon mari avait droit comme bénéfice mortuaire.

Je désire offrir de plus mes sincères remerciements à cette union pour la promptitude avec laquelle elle a rempli ses obligations envers moi et tout particulièrement, à son dévoué secrétaire-financier et trésorier, M. Georges Côté.

Signé :
Dame Vve HENRI LABERGE.
née Rosalie Daignault.

Voilà en vérité un fait qui devrait suffire à décider tous les ouvriers, à quelques corps de métiers qu'ils appartiennent, à s'enrôler sans délai dans l'union qui les intéresse.

× × ×

Dans les fabriques Atlantic, d'Olneyville, de Providence, R. I., les directeurs ont fait afficher l'autre jour une nouvelle échelle de prix. Ces fabriques confectionnent des étoffes à robes. Elles emploient au delà de 2,000 ouvriers et ouvrières. Ces derniers après avoir étudié l'échelle en question, prétendent qu'on ne leur donne pas la chance de faire d'aussi bons gages que par le passé, et que cette échelle constitue en définitive une réduction de salaires. Ils ne sont pas organisés cependant, et on ne croit pas qu'ils s'opposent à cette réduction, parce qu'ils n'ont pas à leur disposition les moyens de faire la lutte, et ne pourraient être protégés par les unions.

× × ×

Lundi dernier l'union locale No 43 des selliers a tenu son assemblée régulière à ses salles, 2042 rue Notre-Dame. Il y avait une nombreuse assistance.

Au début de la séance plusieurs nouveaux membres furent admis.

Il fut ensuite proposé par le secrétaire-trésorier, M. Joseph Lebeau, secondé par M. Ernest Villiotte, agent d'affaires, que la charte de ce local demeure accessible, pour un temps indéfini, à tous ceux qui désireront faire partie de cette union, à raison de $1 chacun. Il a été lu une lettre des grévistes de Hull, demandant l'aide pécuniaire de ce local 43, afin de leur permettre de continuer la grève avec avantage. Cette lettre demeure sur la table et sera prise en favorable considération à la prochaine séance.

Le local 43 a décidé d'appuyer la proposition du local 115 à l'effet que le 5e vice-président international qui l'on se propose de nommer soit choisi au Canada pour le plus grand bien de l'union.

Le secrétaire, M. Joseph Lebeau, prie tous les secrétaires des diverses unions de Montréal de bien vouloir lui envoyer leur adresse, pour affaires très intéressantes.

M. Lebeau demeure à Saint-Pierre-aux-Liens (Blue Bonnets).

Il nous fait plaisir d'annoncer que la plus grande prospérité règne dans le local 43, des selliers.

× × ×

Les tisseurs en grève de la filature Dunn, de Woonsocket, R. I., continuent d'occuper l'attention des citoyens. On ne saurait encore vérifier la nouvelle, mais la compagnie Dunn assure que l'un des grévistes, craignant de voir les fabriques se fermer si les tisseurs ne retournaient pas à l'ouvrage, et ayant besoin de son travail, est allé redemander son occupation, et que les directeurs la lui ont accordée. Cela ferait en tout quatre tisseurs qui travaillent actuellement aux ateliers Dunn. Cela ne semble pas suffisant cependant pour servir quatorze métiers, comme les propriétaires se vantent d'en avoir en opération.

Dans les cercles ouvriers, on rapporte des conversations tenues ces jours derniers, avec des tisseurs de villes voisines, qui sont parvenus à faire abolir dans leurs établissements le système des doubles métiers. C'est ainsi qu'à Skohegan, Maine, dans la fabrique Marsden, les tisseurs sont débarrassés de cette affreuse tyrannie des doubles métiers, et qu'ils peuvent à présent, au grand soulagement de leurs familles, faire des gages de $12 à $14 par semaine. Le comité des grévistes assure encore qu'à Middleboro, Massachusetts, la fabrique de coton de la localité a abandonné le système des doubles métiers, ainsi qu'à Pascoag. Les grévistes ont de belles espérances, et les perspectives sont assez bonnes. Ils sont dans tous les cas bien déterminés à vaincre ou à se chercher de l'emploi ailleurs.

× × ×

La conférence conjointe des opérateurs et des délégués mineurs, siégeant à Indianapolis, s'est ajournée hier après-midi, sans pouvoir en arriver à aucune entente en ce qui concerne l'échelle des salaires.

Un sous-comité composé d'un mineur et d'un opérateur a été nommé, dans le but de préparer une autre conférence. Ce sous-comité se réunira le 15 février courant, dans le but de voir à ces détails.

Les opérateurs ne veulent pas reconnaître d'autre échelle que celle de 1902, ce qui équivaut, paraît-il, à une réduction de 12 pour cent comparé aux salaires d'aujourd'hui.

Il est très probable que si l'on ne parvient pas à s'entendre d'ici au 1er avril prochain, il s'ensuivra une autre grève générale des mineurs d'Amérique.

Il est rumeur que les opérateurs de l'Ohio et de la Pennsylvanie ont une réserve d'au-delà de 4,000,000 de tonnes de charbon entassées près des lacs et autres endroits.

D'un autre côté, la grève en perspective sera très longue, si l'on considère que ces 117,000 mineurs ont dans la caisse de leur union une somme d'au-delà de $1,000,000. Les mineurs de l'Illinois possèdent pour leur part une somme additionnelle de $600,000 et le trésor des unions de plusieurs autres Etats contient des sommes variant entre $200,000 à $400,000.

× × ×

L'union des briquetiers de cette ville tiendra demain soir, à la salle Saint-Joseph, une assemblée de la plus haute importance. La séance s'ouvrira à 8 heures précises. Il va sans dire que tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister.

× × ×

L'union des pressiers a tenu hier soir une nombreuse assemblée à ses salles, 505 rue Craig.

A part l'expédition de plusieurs affaires de routine, il a été procédé à l'installation des nouveaux officiers suivants : Président, M. Boudreau ; vice-président, M. Béliale ; secrétaire-archiviste, R. Brunet ; secrétaire financier, J. Ed. Desjardins.

Le nouveau bureau d'affaires a en vue une foule d'améliorations et d'importantes réformes pour le plus grand bien de cette organisation.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Le Castoria est une préparation inoffensive qui remplace l'Huile de Ricin, le Parégorique, les gouttes et les sirops calmants. Il est agréable. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucune substance narcotique. Il détruit les vers et calme l'état fiévreux. Il guérit la diarrhée et la colique. Il calme les douleurs de la dentition et guérit la constipation. Il règle l'estomac et les intestins, provoquant un sommeil sain et naturel. La panacée des enfants. L'ami de la mère.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage depuis au delà de 30 ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

DENTITION DOULOUREUSE et MAL DE GENCIVES

Tant que la dentition se fait naturellement et ne cause que de la fatigue ou peut-être une fièvre légère, il n'y a pas à s'alarmer. Si les douleurs deviennent insupportables, causant l'insomnie, l'irritation et la fièvre des gencives, donnez quelques doses du **Sirop du Dr Coderre pour les Enfants**, suivant les indications et frottez-en les gencives plusieurs fois par jour.

Diarrhée infantile, Crampes d'Intestins, Coliques Venteuses, Etc.,

sont fréquemment causées par une nourriture trop copieuse ou non adaptée aux besoins de l'enfant. Dans ce tels cas, la meilleure garantie de la santé de l'enfant, pendant les premiers 8 ou 9 mois de son existence est une quantité généreuse de lait de la mère ou, s'il fait défaut, une nourriture convenablement préparée, étudiée par le médecin ou la mère comme bonne pour l'estomac du bébé et pour ses organes digestifs. Il est manifeste il serait possible d'éviter les troubles ci-dessus, mais s'ils existent, donnez le **Sirop du Dr Coderre pour les Enfants** et épargnez la douleur et le trouble et sauvez probablement la vie de l'enfant.

Ma grand'mère prit le Sirop du Dr Coderre pour les enfants quand elle était bébé.
Ma mère prit le Sirop du Dr Coderre pour les enfants quand elle était bébé.
Je pris le Sirop du Dr Coderre pour les Enfants quand j'étais bébé.
Et j'emploie maintenant le Sirop du Dr Coderre pour les enfants pour mon bébé
En vente partout. Prix 25c la bouteille ou par la poste sur réception du prix.
THE WINGATE CHEMICAL CO. Limited, Montréal, Canada. 22s-nx

Désenchante même l'Amour

La peau rugueuse, que ce soit celle de la figure ou des mains, est si désagréable à la vue qu'elle désenchante même l'amour. Embellissez-vous, rendez votre peau aussi belle qu'une feuille de rose, en employant DYERS JELLY OF CUCUMBER and ROSES. En vente chez tous les pharmaciens.

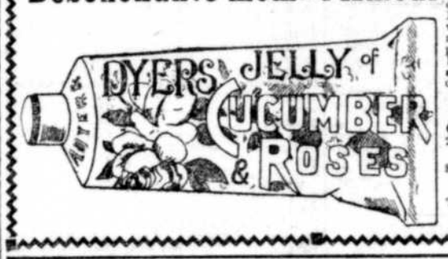

JOHN LEWIS
Chimiste Pharmaceutique
2208 rue Ste Catherine, angle Université.
Succursale — 2613 rue Ste Catherine, angle de la rue Guy.
Téléphone du magasin principal, 1094 up.
26-mjs

M. J. W. Campbell

Agé de
Près de 80 ans,
se guérit
de graves maladies
du foie, des reins
et du sang.

M. J. W. Campbell, citoyen de Aultsville, Ont., arraché à la mort et délivré de dangers fatals, dit : — "Je sens qu'il est de mon devoir de reconnaître le bien que j'ai reçu de votre remède le Céleri Composé de Paine, que je pris pendant environ six mois. Je souffrais de maladies des reins, du foie et du sang, qui me faisaient grandement souffrir. J'ai maintenant soixante-dix-sept ans, et je puis vraiment dire que votre remède a guéri mes maux, à l'exception des infirmités ordinaires dues à la vieillesse"

Le Céleri
Composé de
PAINE
lui a sauvé la vie.

Si vous êtes malade et que vous désiriez avoir gratuitement des conseils médicaux, écrivez au Médecin Consultant de "The Wells and Richardson Co., Limited, 200 rue de la Montagne, Montréal, P. Q. K

BEURRE ET FROMAGE

LES EMPLOYES DE L'ASSOCIATION DES PRODUITS LAITIERS DE MONTREAL BANQUETTENT AU QUEEN'S HIER SOIR.

Le douzième banquet annuel des employés de l'Association du Beurre et du Fromage de Montréal a eu lieu hier soir, à l'Hôtel Queen's. M. T. S. Potter présidait, ayant à sa droite M. Fred. Fowler, un expoitateur éminent. Le dîner fut des plus somptueux et des plus gais. On but à la santé du Roi, du Dominion, du Gouverneur-Général et du Commerce du beurre et du fromage. M. Fowler répondit à cette dernière santé.

Il fit la revue de tout ce qui s'est accompli depuis quelques années et surtout durant la saison dernière. Il félicita les convives de la part qu'ils ont prise au succès.

Après vinrent d'autres santés, comme "Nos hôtes", La presse", les "dames."

On s'amusa ferme; il y eut chant, musique, etc.

Ce fut un succès sur toute la ligne. Les officiers qui avaient charge de l'organisation et qui ont droit à toutes les félicitations, sont: Président, T. S. Potter; premier vice-président, J. T. Lawson; second vice-président, W. H. Sadler; secrétaire-trésorier, C. M. Thacker; comité: A. G. Rollo, S. C. Oxton, E. Denning, D. Eastey, A. Vaillancourt, C. T. Hooper, J. J. Meldrum, Geo. Hunteau, M. J. Ferneyhaugh, F. W. Eastwood et Thos. H. Skelcher.

UNION STE-CECILE

Jeudi le 4 du courant, à 8h. 15 p. m., à l'Unior Sainte-Cécile, aura lieu la dernière conférence de la saison, sous la présidence de l'hon. J. I. Tarte. Le conférencier sera M. A. B. Charbonneau. Le sujet : "l'influence sociologique de la musique." Mademoiselle Marier a bien voulu se charger de la partie musicale. Les membres sont priés d'être présents ; ils peuvent amener un parent ou un ami.

CACHETS DU Dr DEMERS

Infaillibles contre tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez le nom sur chaque cachet. mMiv—53-n

La Sarsaparille de Hood guérit radicalement les scrofules. N'échoue jamais. (10)

CELA TIENT DU MIRACLE

CE QUE LES PILULES DE DODD POUR LES REINS ONT FAIT POUR JOSEPH BROWN.

Il était paralysé dans tous ses membres. Les médecins le condamnèrent — Les Pilules de Dodd pour les Reins le guérirent complètement et permanemment.

Oshawa, Ont., 3 février — (Spécial) — L'histoire de Joseph Brown, de cet endroit, tient tant du miracle que les gens la croiraient à peine si elle n'était racontée dans tous ses détails.

M. Brown raconte lui-même l'histoire comme suit :

"Je fus malade de ce que certains médecins appellent la paralysie et d'autres la prostration nerveuse. Le mal commença par une raideur et une douleur dans les mollets et augmenta graduellement jusqu'à ce que je ne pusse me remuer les bras et les jambes. Je n'aurais pu porter mes bras à la tête pour sauver ma vie. Durant plus d'un mois, je ne pus faire un seul pas.

"Plusieurs médecins me prodiguèrent leurs soins et je passai quatre mois à l'hôpital général de Toronto. Tout fut inutile, mon état ne faisait qu'empirer. Douze médecins de l'institution me déclarèrent que je n'en reviendrais jamais.

"Dans cette extrémité, comme un homme qui va se noyer se cramponne à une branche, je me tournai vers les Pilules de Dodd pour les Reins. La première boîte fit disparaître l'engourdissement de mes doigts. En deux mois, je pouvais marcher un peu. J'en avais pris douze boîtes lorsque je fus guéri. Il y a cinq ans de cela, et je n'ai pas ressenti le moindre symptôme de maladie depuis." l-w

MAISON HAYCOCK & DUDGEON
2453-2457 Ste Catherine, près Drummond.

Vente à Réduction

Réductions dans chaque rayon de 10 à 50 pour cent, plus une autre réduction de 10 pour cent pour argent comptant, excepté dans certaines lignes spéciales.

Quelques Items du Rayon de la Toile

Toute cette annonce pourrait parler de valeurs spéciales en TOILE et laisser plusieurs items oubliés. Si vous avez besoin de quelque chose en fait de toile non mentionné ici, il y a dix chances contre une que nous l'ayons et à un prix de vente de Balayage aussi. ESSAYEZ-NOUS !

VENTE EXTRAORDINAIRE D'ESSUIEMAINS DE CHAMBRE A COUCHER.

ESSUIEMAINS FRANGES EN TOILE OUVREE.

Valant 18 cents chacun, ou 35 cents la paire ; prix de vente, la paire	ou 35	25c
Valant 20 cents chacun, ou 40 cents la paire ; prix de vente, la paire	ou 40	29c
Valant 23 cents chacun, ou 45 cents la paire ; prix de vente, la paire	ou 45	33c
Valant 25 cents chacun, ou 50 cents la paire ; prix de vente, la paire	ou 50	35c

ESSUIEMAINS OURLES EN TOILE OUVREE.

Valant 18 cents chacun, ou 35 cents la paire ; prix de vente, la paire	ou 35	25c
Valant 20 cents chacun, ou 40 cents la paire ; prix de vente, la paire	ou 40	29c
Valant 23 cents chacun, ou 45 cents la paire ; prix de vente, la paire	ou 45	33c
Valant 25 cents chacun, ou 50 cents la paire ; prix de vente, la paire	ou 50	35c

Articles intéressants au Rayon des Etoffes à Robes.

Lustré noir pour blouses, chemisettes, costumes, robes de demoiselles, et durant "les jours enchanteurs de l'été," pour robes de bain, à 25c, 29c, 33c, 35c, 39c, 45c, 55c, 65c, $1.00 et $1.20. MOINS 10 POUR CENT, ET 10 POUR CENT AU COMPTANT.

Un assortiment considérable de tissus à robes de goût, pour peignoirs, robes de robes de fillettes, etc. A MOITIE PRIX.

Tous les tissus de fantaisie, goût, tweeds mouchetés, tissus à blouse, chalys, etc. MOINS 10 POUR CENT ET 10 POUR CENT AU COMPTANT.

Tous les coupons d'étoffes à robes noires et de couleur, à vendre, vendredi et samedi, à MOITIE PRIX.

SURAH PURE SOIE

Myrte, olive, réséda, fauve clair, phoque, brun clair, pourpre, lavende, jaune, améthyste ; prix régulier, 85 cents ; prix spécial de vendredi. 25c

Veste Spéciale de Draps Confectionnés, Tailés d'Oreillers, etc., au Sous-Sol.

Draps ourlés, dimension, 70 x 90 pouces, la paire	$1.19
Draps ourlés, dimension, 80 x 90 pouces, la paire	$1.80
Draps ourlés, dimension, 70 x 90 pouces, la paire	$1.79
Taies d'oreillers ourlées, depuis, la douzaine	$1.50
Une variété d'autres marchandises marquées à au moins 30 pour cent au-dessous des prix d'aujourd'hui.	
Vente d'articles en appliqué suisse, 33 1-3 pour cent au-dessous des prix réguliers.	
Dessus d'oreillers en appliqué suisse, $1.75, pour la paire	$1.20
Dessus d'oreillers en appliqué suisse, $2.00, pour la paire	$1.35
Dessus d'oreillers brodés en mousseline suisse, $1.20, pour, la paire	80c
Dessus d'oreillers brodés en mousseline suisse, $1.60, pour, la paire	$1.10
Dessus d'oreillers brodés en mousseline suisse, $2.00, pour, la paire	$1.50
Dessus de commode, 55c, pour	39c
Dessus de commode, 70c, pour	50c
Dessus de commode, $1.05, pour	70c

VENTE EXTRAORDINAIRE DE RIDEAUX AU SOUS-SOL

Tout notre stock de Rideaux en Dentelle Suisse et Nottingham, y compris des lignes spéciales, 20 à 25 pour cent plus bas que les prix réguliers.

Tous les Rideaux Blancs. *Moins 20 pour cent.*
Tous les Rideaux Ecrus. *Moins 25 pour cent.*

Vente Extraordinaire de Costumes et Manteaux d'Hiver, pour Dames.

Vendredi et samedi, nous mettrons en vente un lot de costumes et manteaux, pour dames, à des prix qui défient compétition.

Manteaux d'hiver, faits en beaver Kersey, noir et couleurs pâles, faits en plusieurs styles, et coupe garantie. Remarquez ces prix :

	Prix, net.		Prix, net.
Manteaux de $6.75, pour	$3.05	Manteaux de $14.00, pour	6.30
Manteaux de $8.50, pour	3.85	Manteaux de $15.50, pour	6.98
Manteaux de $10.00, pour	4.50	Manteaux de $17.50, pour	7.88
Manteaux de $11.25, pour	5.07	Manteaux de $18.00, pour	8.10
Manteaux de $12.00, pour	5.40	Manteaux de $20.00, pour	9.00
Manteaux de $12.95, pour	5.84	Manteaux de $25.50, pour	11.48

20, seulement, costumes, genre tailleur, pour 20 petites clientes. Ces costumes sont 32 et 34 de grandeur seulement. Les matériaux sont drap, serge et tweed de fantaisie, faits en plusieurs styles, et valant jusqu'à $37.00 chacun. En vente à moins que la MOITIE DU PRIX.

Chances d'Epargner de l'argent à ceux qui achèteront des Sous-Vêtements en Mousseline Blanche, Vendredi et Samedi.

PREMIER ETAGE.

Robes en batiste blanche, avec empiècement à plis et à remplis, encolure, devant et emanchettes garnis de dentelle, pour dames, très spécial à 59c
MOINS 10 POUR CENT, AU COMPTANT.

Caleçons en batiste blanche, garnis de remplis tête d'épingle, et bordés de large broderie suisse, pour dames. Prix spécial 49c
MOINS 10 POUR CENT AU COMPTANT.

Tabliers en linon blanc, brodés, devant, bandes d'épaules garnies d'insertion de broderie, taillés amples, pour servantes. Prix spécial, chacun 35c
MOINS 10 POUR CENT, AU COMPTANT.

Jupons en batiste blanche, volant double largeur, garnis de grands plis piqués, pour dames. Prix spécial 89c
MOINS 10 POUR CENT AU COMPTANT.

Cache-corsets en belle batiste anglaise, devant ample, galon ajouré, encolure et tours de bras garnis de belle broderie suisse, pour dames. Prix très spécial 49c
MOINS 10 POUR CENT POUR ARGENT COMPTANT.

Tabliers en linon anglais blanc, bevecté et bandes d'épaules en broderie et insertion de broderie, bas fini d'un large ourlet, pour servantes. Prix spécial, chacun 55c
ET 10 POUR CENT AU COMPTANT.

HAYCOCK & DUDGEON

"PEERLESS" BLACK
Combination Dressing

JEUDI EH BIEN, MA CHERE, voici qui est bon — J'ai polli mes bottines samedi dernier et elles reluisent encore. Ce cirage "Peerless Black Combination" donne vraiment un poli extraordinaire et mérite bien son sobriquet du "Poli éternel".

Fabriqué seulement par l'American Dressing Co., Montréal.
Les manufacturiers de cirage les plus anciens et les plus considérables du Canada.

Voulez-vous jouir d'une bonne santé, Prenez tous les jours du

CACAO EPPS

Le premier Cacao à Déjeuner et à Souper.

Le plus Nourrissant et le plus Economique, Et toujours le meilleur.

[1]

COLONIAL HOUSE
SQUARE PHILIPPE

Grande Vente Annuelle
A
ESCOMPTE

Etoffes à Robes de Couleurs

Une belle ligne de marchandises unies et mélangées, vendues à 33⅓ pour cent de réduction.
Un splendide assortiment d'ETOFFES A COSTUMES, vendues à MOITIE PRIX.
Nos meilleures marchandises font partie de cet assortiment.
Notre stock entier de nos BELLES TOILES richement brodées, blanchies sur l'herbe, vendu à moitié prix.
MOUSSELINES A ROBES de 1re classe, valant 25c, 30c et 35c la verge. Prix d'écoulement, 13c et 16c la verge.
LOTS DIVERS à 10 cents la verge.
Reste de nos HOMESPUNS, valant 50c, 40c et 25c, pour 32c, 21c et 16c, moins 20 pour cent d'escompte.

RAYON DU TAILLEUR — SPECIAL

Tous nos meilleurs tissus WORSTED ET ECOSSAIS, à habillements, $26, $27, $28 et $30, faits d'après mesures, seront vendus à une réduction de 20 pour cent.

PANTALONS EN LAINE, EN WORSTED ET EN TWEED ECOSSAIS, $6, $7, $8 et $9, au moins 20 pour cent.

200 verges d'ETOFFES A PANTALONS, — job, — $5 la paire, faits sur mesure.

Nouveau lot de 700 verges de très bon TWEED ECOSSAIS, tout laine, 56 pouces de large, patrons à carreaux, à raies et unis, valant $2.50, $3.00 et $3.50, pour $2.25 la verge, avec 50 pour cent. — Une occasion.

1 pièce — 50 verges — de TWEED TOUT LAINE, pour jupes de femmes, $2.00, moins 50 pour cent.

1 pièce de TWEED TOUT LAINE, 29 pouces de large, $1.00, moins 50 pour cent.

100 verges de vrai TWEED HARRIS, 56 pouces de large, $2.00, avec 50 pour cent.

ROBES EN COTON POUR ENFANTS

Tailles de 1 à 3 ans, en batiste et guingans, 45c, 75c, $1.00, $1.60, $1.75 et $2.50, moins 20 pour cent.

ROBES DE COTON POUR FILLETTES

Tailles de 4 à 12 ans, en coutil, guingan, batiste et "crash," à $1.50, $1.75, $2.50, $3.00 et $3.50 ; aussi en piqué blanc à $5.00 ; moins 20 pour cent.

RAYON DE LA PAPETERIE

PETITS PORTE-MONNAIE, régulier, 20c et 25c, pour 10c.

PETITS PORTE-MONNAIE, régulier, 30c, 40c et 45c, pour 20c.

TABLETTES DE PATE ADHESIVE, régulier, 10c, 2 pour 5c.

650 boîtes de PAPIER A LETTRE ET ENVELOPPES, y compris les dernières dimensions à la mode, nuances et papiers, à écouler à MOITIE PRIX.

2 GROSSES D'ENCRE A MARQUER DE STAFFORD, régulier, 25c, pour 10c.

300 boîtes de PLUMES J. ET FALCON, régulier, 30c, pour 10c.

50 boîtes de gants et mouchoirs, couvercles en relief, dessins floraux, régulier, 45c, pour 25c.

90 GROSSES DE DOYLIES EN PAPIER, tailles assorties.

40 GROSSES DE BROCHETTES CROQUETTE, couleurs assorties, à écouler à 75 pour cent de réduction sur les prix réguliers.

ROBES ET GILETS DE CHAMBRE

Toutes les grandeurs dépareillées, dans les vestons de fumeur et les robes de chambre, de 20 pour cent à 75 pour cent.

1 lot de morceaux qui restent, à 75 pour cent.

ARTICLES DE MODE

Occasions extraordinaires en fait de CHAPEAUX D'HIVER ET D'AUTOMNE.

De $6.50 à $8.00, pour	$2.50
De $8.25 à $11.00, pour	3.50
De $11.50 à $13.75, pour	4.50
De $14.00 à $19.00, pour	5.50
De $19.00 à $27.00, pour	7.50
De $27.50 à $37.50, pour	10.00

Le mot "chapeau" comprend tout un assortiment de TOQUES ET DE BONNETS.

Il est inutile de dire qu'il est avantageux de venir voir ces marchandises.

RAYON DE LA BONNETERIE

Un assortiment complet de BEAUX BAS ANGLAIS, à 10 pour cent.

BAS DE CACHEMIRE, BAS EN FILLE DE LILLE, BAS DE SOIE ET SOUS-VETEMENTS EN SOIE, 10 pour cent.

Toutes nos diverses lignes de beaux MERINOS ECOSSAIS ET DE SOUS-VETEMENTS EN LAINE DE MOUTON, moins 10 pour cent.

SOUS-VETEMENTS SUISSES par côtes, de toutes formes et de toutes grandeurs, 10 pour cent.

TOUS NOS SOUS - VETEMENTS CANADIENS, moins 10 pour cent.

Lots spéciaux avec escompte de 50 pour cent, comprenant bas de couleur en fil, pour dames, bas de cachemire tan à côtes, pour enfants, et caleçons en laine d'agneau écossais, pour dames.

RAYON DES TAPIS

Reste de nos carrés de tapis cousus Wilton, Axminster, Bruxelles et tapisserie, 33 1-3 pour cent.

Reste des CARRES DE CHANVRE, 50 pour cent.

Reste de nos TAPIS EN COTON JAPONAIS, 33 1-3 pour cent.

15 beaux TAPIS INDIENS, moins 33 1-3 pour cent.

Reste de nos RUGS DE TURQUIE, DE PERSE ET DES INDES, au moins 20 pour cent.

5 pièces de beaux TAPIS WILTON, 33 1-3 pour cent.

10 pièces de beaux TAPIS WILTON ET AXMINSTER, au moins 25 pour cent.

RESTE DES TAPIS DE FIBRE ET DES NATTES, au moins 50 pour cent.

PETITS TAPIS DE BRUXELLES, AXMINSTER ET WILTON, 50 pour cent.

RESTE DE TOILES CIREES ET DE LINOLEUMS, 33 1-3 pour cent.

ET D'AUTRES AVANTAGES EN PLUS GRAND NOMBRE.

RAYON DE L'ELECTRICITE

Durant le reste de la vente, les articles suivants seront offerts à un escompte de 20 pour cent.

ELECTROLIERS ET LAMPES DE PLAFOND, de $1.50 à $4.50.

APPLIQUES, de 50c à $25.

COMBINAISON DU GAZ ET DE L'ELECTRICITE, depuis $8.

BRONZES ELECTRIQUES, de $8 à $150.

LAMPES PORTATIVES D'ETUDIANTS, de $3 à $50.

ORNEMENTS DE SALLE A MANGER, avec abat-jour en papier crêpé de 24 pouces, chaînes-attaches, 6 lumières, $13. Toutes les dimensions.

RADIATEUR ELECTRIQUE PORTATIF, la dernière invention, pour chauffer, abat-jour de soie et de papier crêpé, de 15c à $3.

LINGERIE BLANCHE

Nonobstant les ventes exceptionnelles qui ont été faites en fait de sous-vêtements de coton pour dames, ces trois dernières semaines, il nous en reste encore un excellent assortiment, consistant en partie en

ROBES DE DAMES.
JUPONS BLANCS DE DAMES.
CACHE-CORSETS DE DAMES.
CHEMISES DE DAMES.
CALECONS DE DAMES.
GILETS DE CHAMBRE DE DAMES.

Ces vêtements ont été achetés avant la hausse des prix du coton et sont maintenant offerts à des PRIX DE VENTE.

TABLIERS EN LINON BLANC POUR ENFANTS, de bonne longueur, dimensions pour enfants de 4 à 10 ans, 60c, pour 52c ; 75c pour 60c ; 90c pour 72c.

BOAS EN PLUME DE MARABOUT

En brun naturel, deux et trois épaisseurs.

$2.50 pour $1.25 ; $5.50 pour $2.75.
3.50 pour $1.75 $17.50 pour $8.75.

BOAS EN PLUME D'AUTRUCHE

Couleurs : blanc, noir, gris et blanc, fauve clair et blanc, à 20 pour cent de réduction.

BLOUSES EN COTON FORT POUR DAMES

En cheviote mercerisée et vesting mercerisé, petits dessins à raies, et tout blanc, à 20 pour cent de réduction.

GILETS (SWEATERS) GOLF POUR DAMES

Tous les styles et couleurs, des derniers goûts, aussi en blanc, pesants et légers, convenables pour sports extérieurs, à 10 pour cent de réduction.

ROBES ET GILETS DE FLANELLE

Tous les articles de flanelle, dans les robes de chambre, de 20 pour cent à 75 pour cent.

RAYON DES LIVRES

A MOITIE PRIX — Tables spéciales de romans, poésies, brochures, etc., etc., à 20 POUR CENT.

LIVRES POUR ENFANTS.

LIVRES JOUETS.

EDITION BON MARCHE, RELIEE TOILE.

BIBLES.

LIVRES DE PRIERES DES EGLISES ANGLAISES.

LIVRES DE PRIERES CATHOLIQUES.

STANDARD SETS.

10 POUR CENT DE REDUCTION sur toutes les dernières nouvelles et autres livres, non compris dans la liste des escomptes ci-dessus.

CORSETS ! CORSETS !

GRANDES VENTES DE CORSETS.

La vente des corsets en janvier a été plus considérable que celle des autres mois, pour la raison que les valeurs sont peu communes.

22 genres de CORSETS IMPORTES à MOITIE PRIX, pour une semaine seulement.

RAYON DES INDIENNES

GUINGAN, à 20 cents, 30 cents et 35 cents, moins 50 pour cent.

MADRAS ECOSSAIS, à 30 cents, 40 cents, 45 cents et 50 cents, moins 20 pour cent.

BEAUX GUINGANS à 30 cents, 40 cents, 45 cents et 50 cents, moins 38 1-3 pour cent.

BEAUX LINONS, 20 cents, moins 50 pour cent.

CRETONNES, 50 pour cent.

VELOURS ARTISTIQUES, 50 pour cent.

CRETONNES EN TAPISSERIE, 35 cents, moins 25 pour cent.

RAYON DES RIDEAUX

Stock entier de RIDEAUX EN DENTELLE, à une réduction de 20 pour cent à 30 pour cent.

Reste de rideaux MADRAS et MOUSSELINE DE COULEUR, moins 50 pour cent.

PORTIERES, haut frangé, moins 25 pour cent.

COUVERTURES DE MEUBLES ET TISSUS A DRAPERIE, de 10 à 50 pour cent, d'escompte.

COUPONS DE COUVERTURE DE MEUBLES ET D'ETOFFES A RIDEAUX, moins 50 pour cent d'escompte.

TAPIS DE TABLE EN TAPISSERIE, moins 20 pour cent.

RAYON DU PAPIER DE TENTURE ET DE LA DECORATION

Tout le stock de papier pour passage, à des escomptes variant de 20 pour cent à 50 pour cent.

MOULURES DE CHAMBRES, de 10 à 20 pour cent.

BURLAP, moins 10 pour cent.

Les commandes de peintures, badigeonnage, décoration murale en papier, sont soigneusement et promptement exécutées. On donne des devis.

ARTICLES POUR HOMMES

5 douzaines de beaux FOULARDS CARRES ANGLAIS EN SOIE, dessins nouveaux, riches couleurs, moins 50 pour cent.

20 douzaines de CRAVATES ET DERBY ANGLAIS A BOUTS FLOTTANTS, nouveaux dessins, patrons du printemps. Régulier, 75 cents, pour 25 cents.

Il y a encore quelques douzaines de nos CHEMISES en batiste anglaise de couleur, tous les points, régulier, $1.50, pour 75 cents.

SPECIAL

5 douzaines de PARAPLUIES ANGLAIS POUR HOMMES, à vendre à moitié prix.

CHAPEAUX D'HOMMES — SPECIAL

A partir de maintenant jusqu'à la fin de notre vente, nous donnerons un escompte de 20 pour cent de réduction sur tous les 20 pour cent de réduction sur tous les CHAPEAUX DE SOIE, LES CHAPEAUX DE FEUTRE MOU, LES CHAPEAUX DE GARCONNETS, ETC.

CASQUETTES DE HOCKEY

Bleu-marines, noires, brunes, grises, très riches et très chaudes. Régulier, 50 cents, pour 25 cents.

CHAPEAUX EN FEUTRE PIQUE, jolies formes du printemps, à des prix grandement réduits, pour hommes.

RAYON DE MACHINES A COUDRE

NEW LEADER, machine à main, supports de fer, $14, pour $12.60.

NEW LEADER, machine à main, support en bois, avec couvercle, $17, pour $15.30.

NEW LEADER, sur support, trois tiroirs et couvercles, $22.00, pour $19.80.

NEW LEADER, avec tête pliante, 5 tiroirs, en chêne brun. Prix régulier, $27, pour $22.95.

Avec accessoires complets et garanties pour 5 ans.

NEW COLONIAL HOUSE, 3 tiroirs, $26.00, pour $23.40.

NEW COLONIAL HOUSE, tête bascule, de $30 pour $27.00.

5 pour cent au comptant en sus de tous les autres escomptes ou réductions

HENRY MORGAN & CO., Montréal.

TEMPERATURE

Beau et froid aujourd'hui et demain.

LA SITUATION

La guerre entre la Russie et le Japon peut se déclarer d'un moment à l'autre.

Le baron Hayaski, ministre Japonais à Londres, dit que la situation est très critique.

L'agence Reuter dit que l'amiral Alexieff a reçu ordre de se tenir prêt à toute éventualité.

La censure des dépêches est commencée.

La plus vive anxiété règne dans les cercles financiers de Saint-Pétersbourg.

La Russie semble bien décidée à défendre A TOUT PRIX la position qu'elle occupe en Mandchourie.

Les autorités militaires des deux pays précipitent leurs préparatifs de guerre.

LES AFFAIRES CARBONEAU

Un correspondant privé nous écrit :

Paris, 22 janvier 1904.

Depuis ma lettre du 5 courant, Carbonneau paraît avoir acculé les ..... et leurs clients dans un cul de sac au civil dont ils ne sortiront pas de sitôt. L'instruction à la correctionnelle traîne en longueur, si même elle n'est pas tout à fait suspendue.

Voici ce que nous transmet notre correspondant particulier :

Paris, 22 janvier 1904.

Au moment de clore cette lettre, une stupéfiante nouvelle nous arrive du Canada. On m'apprend qu'on a cablé à des journaux canadiens que M. Charbonneau aurait été arrêté à Paris à propos d'une affaire concernant les Oblats. Je vous avoue que cette nouvelle a autant surpris que peiné tous les amis du Canada ici. Rien n'est plus faux. Jamais M. Carbonneau n'a été arrêté et personne évidemment n'a songé à cela. Je vous ai dit dans un câblogramme ce qui constituait l'immixtion du nom des révérends Pères Oblats dans cette affaire.

Le gouvernement français a, vous le savez, ordonné la liquidation des biens des congrégations religieuses non autorisées en France. C'est l'intervention du liquidateur de ces biens qui a causé ce conflit. Ce liquidateur a cru que les Oblats étaient propriétaires d'actions de la Gold Run Klondike Company, Limited, et a fait saisir pour une valeur d'un million de francs de ces titres entre les mains du Crédit Canadien. M. Carbonneau est intéressé dans les affaires de la Gold Run, dont il est, je crois, le président. De là à mettre M. Carbonneau en cause, il n'y avait qu'un pas, surtout pour ceux qui sont toujours prêts à prendre des chimères pour la réalité.

Je vous confirme donc mon câblogramme : M. Carbonneau n'a pas été arrêté ; au contraire il redouble d'efforts pour assurer, avec ses propres ressources, le fonctionnement de la nouvelle ligne française dès l'ouverture de la navigation ; et il est été plus sage pour ceux qui lui font une guerre si acharnée, de prendre la peine de se renseigner avant de semer sur sa route des obstacles qui ne peuvent, en somme, que faire du tort au Canada, tout en jetant de la déconsidération sur un homme qui mérite plutôt l'encouragement cordial de ses compatriotes.

Détail assez curieux, c'est juste au moment où M. Carbonneau était réélu, à l'unanimité, président de la Chambre de Commerce Canadienne à Paris que la diffamation s'emparait de son nom, sans l'ombre d'une raison et dans des milieux où, pour le bon renom du Canada, plus de réserve et de bonne foi auraient dû régner.

ED. MONTET.

LE DERNIER DINER DE L'HOSPICE ST-JOSEPH

Les dîners organisés par les dames de Montréal, sous la présidence de madame Dumont Laviolette, ont, cette année, un succès encore plus brillant que celui des années passées. Ce soir, c'est Sa Grandeur Monseigneur Bruchési lui-même qui présidera à cette noble fonction de la charité rendue aimable par l'ingéniosité des femmes distinguées qui ont voulu faire le bien en accommodant tout le monde, car il faut un puissant mobile de la plus belle des vertus pour que les dames consentent à devenir les héroïques servantes d'un banquet.

IMPORTANTES NOMINATIONS A OTTAWA

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 4 — M. Rodolphe Lemieux est arrivé ce midi. Il a présenté à Sir Wilfrid une délégation de la compagnie de pulpe de la Métabetchouan, qui veut obtenir des subsides. Cette délégation est composée de MM. Caron, député provincial de L'Islet, secrétaire de la compagnie ; J. E. Martineau, Racine, Blouin, Emile Tanguay et Lajoie, de Québec.

—Il est définitivement réglé que le juge Constantineau remplacera feu le juge Mosgrove ; que le cecorder Davis, de Cornwall, succédera au juge Constantineau, à L'Orignal, et que M. Bowlin, avocat d'Ottawa, qui était le plus fort candidat à la succession de M. Mosgrove, sera juge à Renfrew.

—Le comte de Clermont-Tonnerre, de Paris, est au Russell.

MARDI PROCHAIN

Aura lieu la proclamation du maire et des échevins.

Le greffier de la ville fera la proclamation officielle du maire et les échevins élus le 1er février, mardi prochain.

Jusqu'à midi, aujourd'hui, les échevins dont les noms suivent se sont fait assermenter par le greffier :

L. A. Lapointe, J. D. Comeau, G. De Serres, L. A. Lavallée, J. G. Duquette, F. Robertson, C. Lemay et N. Lagointe.

Il est probable que le coût des dernières élections municipales s'élèvera à environ $12,000.

LE CABINET PROVINCIAL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 4 — Le cabinet provincial s'est réuni à midi, aujourd'hui, sous la présidence de l'Hon. M. Parent, contrairement à l'attente générale, la date des élections partielles dans Portneuf, Berthier, Maskinongé et Shefford n'a pas été décidée.

La chose sera faite à la prochaine réunion du Cabinet, mardi prochain, alors que la date de la session de la législature provinciale sera aussi probablement fixée.

LE SCANDALE DE SAINT-FAUSTIN

L'accusé Muzzy a été remis en liberté — Les accusés Boivert condamnés à subir leur procès au présent terme des Assises Criminelles — La mère de la victime est mourante.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Sainte-Scholastique, 4. — Onésime Boisvert et sa sœur Célina sont maintenant enfermés dans la prison de Sainte-Scholastique. Muzzy, lui, est resté en arrière, il est libre. "L'expérience que je viens de traverser va me servir de terrible leçon," a-t-il dit au reporter de "La Presse", comme on lui rendait sa liberté.

C'est vrai, le viol ou la complicité dans un viol peuvent conduire à l'échafaud. La bataille légale engagée dans cette affaire entre Mtres Jean Prévost et Gédéon Rochon a été passionnante au suprême degré.

Ces avocats sont deux agressifs, et ils ont apporté à la défense de leur cause toutes les ressources de leur talent et de leur érudition. Mtre Rochon s'est révélé criminaliste d'avenir, il possède à la perfection le tour de la transquestion.

Tout à l'heure, un policier est allé conduire dans des cachots le frère et la sœur, en attendant que la justice du pays décide leur sort. L'acquittement de Frank Muzzy leur donne pleine confiance. C'est Mtre Rochon qui défendait également ce troisième accusé.

En entendant l'hon. magistrat Carrier dire : "Vous êtes libre," le malheureux bondit sur son siège, les yeux égarés, et pendant plusieurs secondes il resta là tout droit comme un homme frappé de folie. Soudain, regardant tour à tour le juge, les avocats, la foule, les journalistes, puis d'une voix attérée et comme s'il allait éclater en sanglots, il s'écria : "Merci." Il se fit aller les bras quatre ou cinq fois comme s'il eut voulu parler et que les paroles eussent refusé de sortir de son gosier. Enfin on le vit s'élancer vers la porte à la course. Cet infortuné a du souffrir des tortures horribles. Les dents lui claquaient dans la bouche, ce matin, et à tout instant, il m'appelait pour me parler de sa femme et de son enfant.

C'est sur le témoignage du chef Mc-Caskill que Muzzy a été acquitté.

L'enquête préliminaire s'est continuée et terminée cette après-midi. Tout s'est passé à huis clos. Aussi la foule n'a-t-elle pas manqué de manifester son mécontentement. Les amateurs de sensations malsaines étaient là légion, des vieux surtout et des femmes mêmes.

La mère de la prétendue victime a perdu connaissance. On craint même qu'elle ne succombe avant la fin de cette scabreuse affaire.

Ce fut M. Tessier qui transporta sa femme au dehors de l'hôtel Langlois, où un médecin fut mandé en toute hâte. Ce fut toute une pénible sensation dans le tribunal, lorsque le malheureux père de famille revint en s'écriant : "Ma pauvre femme va mourir avant la fin de ce scandale".

C'était le devoir de l'honorable magistrat Carrier de renvoyer les accusés devant leurs pairs, et c'est ce qu'il a fait, en les condamnant à subir leur procès au présent terme de la Cour Criminelle, à Ste Scholastique.

M. EPHREM HUET ELU MAIRE DE SAINT-BRUNO

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Bruno, 4 — A l'assemblée du conseil municipal, tenue lundi dernier, M. Ephrem Huet a été nommé maire, à l'unanimité des voix.

M. EPHREM HUET, maire de Saint-Bruno.

Cette nomination rencontre l'approbation générale.

A cette même assemblée, il a été proposé un vote de condoléances à M. Moïse Brais, l'un des conseillers, à l'occasion de la mort de sa jeune fille, Mlle Hélène Brais.

Les comptes du secrétaire-trésorier ont été approuvés, et ce dernier a été réengagé comme tel.

Après l'assemblée, M. le maire a été reconduit à sa résidence, et il invita tous les citoyens à prendre un verre de vin, à l'hôtel de M. A. Benoit.

CONVENTION CONSERVATRICE

Montmagny, 4 — La grande convention conservatrice qui devait avoir lieu ici a été remise à plus tard. Les chefs conservateurs de chaque paroisse du comté se sont cependant réunis, et ont décidé de faire, plus forte que jamais, la lutte en faveur de M. Savard, qu'ils ont constitué leur porte-étendard. Le Dr Rousseau, de Montmagny, présidait la réunion.

NOMINATION AU PALAIS

M. Bruno Turenne est nommé chef du greffe de Révision.

En l'absence de M. L. H. Collard, député-protonotaire, malade depuis plus d'un an, l'hon. Arthur Turcotte a nommé M. Bruno Turenne pour remplacer M. Collard Sr.

A compter d'aujourd'hui, M. Bruno Turenne, député-protonotaire, est et sera le chef du département qui comprend les greffes de la cour de revision, de la cour des faillites et des élections contestées.

Comme tel, il a l'autorité, la direction, le contrôle de ces trois branches et la responsabilité du travail et de la conduite des employés de ce département.

M. Turenne a été assermenté hier comme député-protonotaire, devant le juge Taschereau. Il a prêté le serment d'allégeance et le serment d'office.

LA COMMISSION DE COLONISATION

La Commission de colonisation siégera à Hull, la semaine prochaine, et les directeurs de la société à Montréal s'y rendront.

LA GUERRE

Tokio, 4 — Une autre réunion du cabinet a eu lieu ce matin. Les ministres s'assembleront de nouveau cet après-midi. L'empereur sera présent.

LE DRAME DE SAINT-EUSTACHE

LE PROCES DU PRETENDU MEURTRIER DE SEGUIN A ETE FIXE AU 25 DU MOIS COURANT — LE GRAND JURY A RAPPORTE UN VERDICT D'ACCUSATION FONDEE CONTRE LUI.

De l'envoyé spécial de LA PRESSE

Sainte-Scholastique, 4. — La cour criminelle s'ouvre ce matin, à 10 heures 15. La salle d'audience est remplie de spectateurs, venus de tous côtés du district de Terrebonne, anxieux de connaître le rapport du grand jury, sur les diverses accusation soumises devant eux.

A 10 h. 30, les grands jurés font leur apparition et rendent les verdicts suivants :

1. Le Roi vs Théophile Bélanger, accusé de meurtre, "true bill."
2. Le Roi vs Robert Day, accusé de meurtre; "true bill."
3. Le Roi vs Joseph Roussin, accusé d'homicile involontaire, "true bill."
4. Le Roi vs Jos. Fitzgerald, accusé de meurtre et de vol sur la personne "true bill" dans les deux causes.
6. Le Roi vs John Elliot alias Emberlay, accusé de meurtre et vol, sur la personne, "true bill" dans les deux causes.
7. Le Roi vs Alofse Rochon, accusé de tentative de meurtre, "true bill."
8. Le Roi vs Napoléon Laroque, accusé de tentative de meurtre, "true bill."
9. Le Roi vs Isidore Poulin, assaut grave; "true bill."
10. Le Roi vs Damase Corbeille, assault grave sur un huissier dans l'exercice de ses fonctions, "true bill."
11. Le Roi vs Napoléon Joly, assaut et batterie; "true bill."
12. Le Roi vs Jos. Kanatoss, vol d'arbres, "true bill."

Théophile Bélanger est appelé le premier dans le banc des prévenus, il est alors 10 h. 25. Théophile Bélanger, à la lecture de son accusation et à la demande s'il est coupable ou non coupable répond d'une voix ferme: non coupable; sa cause est fixée au 25 février.

Robert Reid s'est reconnu coupable et ayant remis une partie du vol, après des justes remontrances du juge, il est condamné à 2 mois d'emprisonnement.

La séance de cet avant-midi à été consacrée aux procédures préliminaires et n'offrent aucun intérêt pour le public. Le seul incident de la matinée a été marquée par l'arrivée de Théophile Bélanger. Tous les regards sont portés immédiatement sur lui. Bélanger a supporté tous les regards et à la lecture de l'acte d'accusation du meurtre de Séguin il n'a pas bronché et c'est d'une voix ferme qu'il a répondu: non coupable. C'est alors que l'on entendit dans un des coins de la salle des sanglots. C'étaient sans doute des parents du malheureux Bélanger. — Avant la lecture de l'acte d'accusation l'avocat C. A. Wilson, l'éminent défenseur de l'accusé a eu un entretien avec son client. Ensuite la cour fixé les procès aux dates suivantes: Théophile Bélanger, 25 février, François Fret, Roussin, 19 février, Damase Corbeil, 16 février, Isidore Auger, 6 février, Madeleine Garivois, 11 février.

L'EAU DE LA MONTREAL W. & P. Coy.

RAPPORT DES EXPERTS CHARGES D'EN FAIRE L'ANALYSE.

Les analystes bactériologistes chargés par le Conseil Provincial d'Hygiène de la province de Québec, à la demande des autorités sanitaires de Saint-Henri, de faire l'analyse de l'eau fournie, à cette municipalité, par la "Montreal Water and Power Company", ont soumis leur rapport conjoint. Nous n'en publierons que les points sur lesquels cette analyse a porte et les conclusions.

Les docteurs J. George Adami et J. A. Chopin, les analystes ont pris de l'eau dans la station de feu et police de Saint-Henri, à la prise d'eau de la compagnie ; dans les eaux où se déversent les égouts de Verdun, dans le petit chenal entre l'île des Soeurs et la terre ferme, et dans le Saint-Laurent.

Ils avaient à rechercher : 1o. S'il y avait contamination par les égouts ; 2o. s'il y avait des germes de fièvre typhoïde. Les experts n'ont pas trouvé l'eau contaminé par les eaux d'égouts. Ils n'y ont pas trouvé de bacille de fièvre typhoïde ; mais des germes micro-organismes gazeux, et un microbe, jusqu'ici inconnu, ressemblant beaucoup à celui de la fièvre typhoïde. Ce microbe a été soumis à toute sorte d'expérience et a donné des résultats presque identiques à ceux de la typhoïde, mais pas assez concluants, cependant, pour l'identifier à son parent. Le rapport se termine par les conclusions suivantes :

"Nous ne pouvons que conclure que l'isolation de be bacille de forme particulière, trouvé dans les eaux de rebut de Verdun et l'eau de Saint-Henri, fournie par la Montreal Water and Power Company, est une preuve que cette eau a été contaminée par les eaux venant des égouts de Verdun, bien que, en outre, cette propriété particulière de se coaguler sous l'effet du sérum de la typhoïde humaine peut être regardé, pour ne pas dire plus, comme très louche. En autant que nous en connaissons, nous ne comprenons pas que cette coagulation se fasse avec des microbes qui n'ont pas été soumis à des périodes antérieures à des influences similaires. Ce nouveau microbe, concluons-nous, doit avoir vécu dans l'organisme humain.

Bien que, au moment où nous avons fait l'analyse de l'eau de Saint-Henri, les conditions fussent telles que les bactéries en général et les microbes du groupe "coli communis", en particulier, n'étaient pas présents en assez grand nombre pour nous amener à une conclusion définie quant à la contamination des eaux par les égouts, la présence de ce bacille de forme particulière, donne beaucoup de force à la preuve d'existence de pollution spécifique de l'eau par les effluves des égouts de Verdun, et peut même amener à conclure qu'elle a été contaminée par des évacuations de malades atteints de la fièvre typhoïde".

Signé: Dr J. GEORGE ADAMI.
Dr J. A. CHOPIN.

2 février 1904.

LES TRIBULATIONS D'UNE ARTISTE

Mme LINDEY AUX PRISES, EN COUR DES RECORDERS, AVEC SON BUREAU DE DIRECTION.

Intéressant interrogatoire.

Hier et cette avant-midi, s'est instruit en cour des Recorders une cause des plus intéressantes, dont nous touchions d'ailleurs un mot dans notre dernier numéro.

Mardi, madame Lindey, artiste du théâtre des Nouveautés, avait été arrêtée à la demande de M. Valéry Heurion, directeur artistique de la troupe, sur l'inculpation d'"avoir refusé de remplir ses justes devoirs".

Madame Lindey avait été engagée à Paris, par la direction des Nouveautés, il y a environ un mois. Elle débutait ici l'autre semaine, avec un succès tout à fait extraordinaire, dans le rôle principal de la comédie de Dumas, "Le Demi-Monde".

Madame Lindey prétend n'avoir été engagée que pour jouer les premiers rôles de femmes. Or, l'autre jour, il lui échut, dans la distribution de la pièce que l'on devait jouer la semaine prochaine, un rôle secondaire, qu'elle refusa.

A onze heures, ce matin, les deux parties se trouvaient de nouveau réunies à la cour. Mtre Gonzalve Desaulniers, au nom de la poursuite, demanda que la cause fût remise à samedi. Ce qui fut accordé par Son Honneur le recorder Weir, qui désire prendre connaissance du livret de la pièce où Madame Lindey devait jouer un rôle secondaire.

"Les Bourgeois de Pont Arey," de Victorien Sardou, contient les rôles de Marcelle et de Clarisse.

Celui de Marcelle est de beaucoup le plus important. Mais on confia à la prévenue celui de Clarisse.

Madame Lindey, après avoir assisté à la première répétition, annonça au directeur artistique son intention bien arrêtée de refuser ce rôle secondaire, qu'au surplus son emploi et son physique ne lui permettait pas de jouer. C'est alors qu'on se décida à demander contre Partiste l'émission d'un bref de la Cour du Recorder.

Admise sous caution, elle eut soin de se rendre à toutes les répétitions, refusant, toutefois, de jouer un autre rôle que celui de Marcelle.

Madame de Lindey prétend, d'ailleurs, que si elle acceptait des rôles secondaires, cela serait de nature à lui nuire énormément pour ses engagements futurs. Elle a été engagée aux Nouveautés pour les premiers rôles : on ne peut donc pas lui en imposer d'autres, d'autant plus que le rôle de Clarisse, qu'on lui a offert, ne se trouve pas analogue à son emploi.

M. Valère Heurion, directeur artistique du théâtre, appelé le premier hier après-midi à témoigner, se plaignit de Mlle Lindey de Paquets, affirmant qu'il l'avait engagée simplement pour jouer la comédie Dumas spécifiquement quels rôles elle avait à tenir.

Vint ensuite M. Vaniet, régisseur du théâtre qui ne fit à peu près que corroborer les dires de M. Heurion.

M. Jean Bastien, avocat, l'un des Recorders, fut appelé en dernier.

Ce fut ensuite au tour de Desaulniers, qui parla dans la belle demi-heure et demie.

Mtre Gonzalve Desaulniers, avocat, qui se trouve à être en même temps l'un des directeurs du théâtre, procéda au contre-interrogatoire de l'accusée.

L'avocat épuisa en vain contre elle toutes les ressources de sa science. Il lui posa toutes les questions, il lui tendit tous les pièges, mais Madame Lindey, avec une habileté consommée, se tira d'affaire à merveille. L'avocat en fut pour ses frais.

M. Edouard Bernaërt, époux de la prévenue, n'est pas du tout content de la façon d'agir de trois des directeurs des Nouveautés. Il a déjà, d'ailleurs, proposé à l'un d'eux d'aller vider cette affaire au cours d'un voyage à Saint-Pierre Miquelon, territoire français. Il se tient également à la disposition des deux autres.

On remarquait, ce matin et hier, en Cour du Recorder, la plus grande partie des artistes du théâtre. Plusieurs déclareront ce matin à notre représentant qu'ils sont tous, sans exception, en faveur de madame Lindey.

En Cour, hier, l'avocat de la poursuite a proposé à madame Lindey de "passer l'éponge sur toute cette histoire," à condition qu'elle consente à reprendre le rôle qu'elle a refusé.

Celle-ci a préféré s'en remettre à la sagesse du tribunal.

A SAINTE-CUNEGONDE

Le conseil a siégé, hier soir, sous la présidence de M. le maire C. P. Fabien.

Une requête du secrétaire de la conférence Saint-Vincent de Paul, demandant l'octroi annuel de $200 est prise en considération et la somme est votée.

Une requête des hôteliers demandant de n'être tenus de payer le prix de jour certificat de licence que le jour où le conseil aura accordé ces certificats ; renvoyée à la commission des finances.

Le conseil approuve les rapports des différents comités, re crédits pour 1904.

Le conseil de Westmount demande à Sainte-Cunégonde d'insérer dans sa charte une clause pour autoriser les municipalités environnantes à faire les travaux et prendre les mesures nécessaires pour purifier l'eau. Renvoyé à la commission de l'eau et santé.

Le secrétaire a aussi fait la lecture des rapports des analystes Brière, Starkay et Donald, sur la qualité de l'eau fournie par la "Montreal Water and Power Company."

Ces rapports ont été renvoyés à la même commission.

L'inspecteur de la voirie fait un rapport de la circulation à la traverse à niveau du G. T. R., de la rue Vinet.

Ont traversé la voie : piétons, 91,453 ; voitures, 5,289. 733 sont passés à cet endroit. Ce rapport comprend l'espace entre le 16 janvier, depuis six heures du soir à 6 heures p.m., le 23.

LES RETOURS D'ELECTION

RIEN DE CHANGE AU RESULTAT DU VOTE DONNE MARDI PAR "LA PRESSE".

Ce matin, à 10 heures, en vertu des dispositions de la nouvelle loi, le greffier de la cité, M. L. O. David, a examiné les retours d'élections, pour les quartiers Papineau, siège No 2, et Saint-Jean-Baptiste, siège No 2, afin de constater s'ils concordent avec les doubles déposés dans les boîtes à scrutin.

M. David a expliqué qu'il n'est tenu de remplir cette formalité que pour les quarteurs où la chose est demandée. MM. Martin et Ricard, ainsi que MM. Proulx et Vandelac, les intéressés, étaient présents, ainsi que plusieurs échevins. On a comparé les résultats poll par poll, et il a été constaté que les rapports concordent parfaitement et pour le quartier Papineau et pour le quartier Saint-Jean-Baptiste. M. Vandelac s'est déclaré satisfait, mais M. Médéric Martin a signifié son intention de demander un décompte devant un juge. Comme on le sait, la majorité de M. Ricard n'est que de 1 voix, et M. Martin prétend que plusieurs des bulletins mis de côté par le sous-officier rapporteur, seront déclarés valides devant un juge.

L'ex-échevin Giroux a également demandé de comparer les retours d'élection dans Saint-Jacques, et le greffier se conformera à ce désir, cet après-midi, à 3 heures.

L'INONDATION

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

(Voir page 1.)

Cascade Point, 4. — La beurrerie Gervais est inondée. Toutes les communications sont interrompues avec l'Ile Perrot, et l'eau monte toujours avec une rapidité terrifiante. On redoute une inondation du genre de celle de 1886. MM. Bourbonnais et Poirier sont les propriétaires qui ont le plus à craindre du côté de l'Ile Perrot, tandis que du côté des Cascades, ce sont MM. Meloche, Davis, Legault et Rousseau. L'épouvante règne partout.

LE DRAME DE ST ALFRED

LE MEURTRIER A UNE LONGUE ENTREVUE AVEC SON AVOCAT.

Ce dernier donne un démenti à la rumeur d'Ottawa.

Mtre Léopold Houle, le jeune défenseur de Clément Goyette, accusé de meurtre, arrive de L'Orignal, Ont., où il a eu une entrevue avec son client.

Un représentant de "La Presse" a vu M. Houle, aujourd'hui, à son bureau de la rue Saint-Gabriel. Bien que d'une bienveillance extrême à notre égard, le jeune et habile défenseur de Clément Goyette s'est tenu dans un mutisme complet sur tout ce qui touche de près ou de loin aux moyens de défense qu'il emploiera pour sauver son client de la potence. Il se contente de dire qu'il est très confiant dans l'issue de sa cause.

M. Houle est très content de son voyage, n'ayant qu'à se louer de l'excellente hospitalité des citoyens de l'Orignal. Il était accompagné du Dr Chagnon, médecin expert, qui fera un rapport sur l'état mental du prisonnier.

M. Houle a cru préférable, pour lui-même et dans l'intérêt de sa cause, de prendre un associé. Il s'est donc entendu avec M. Edmond Proulx, de L'Orignal, jeune avocat de talent, fils de M. E. Proulx, député de Prescott. M. Proulx sera chargé dédifier la preuve dans Ontario, et M. Houle se chargé de la preuve dans la province de Québec. M. Houle travaille actuellement à obtenir le droit d'aller plaider sa cause dans la province d'Ontario ; en effet, il n'est membre que du Barreau de la province de Québec. Il espère réussir dans ses démarches.

L'avocat de Goyette trouve ridicule la prétention de la femme Goyette, d'Ottawa, qui prétend être la femme légitime de Clément Goyette et l'avoir épousé il y a 23 ans. Or, Clément Goyette n'est âgé que de 31 ans. Il se serait donc marié à 8 ans !

Clément Goyette a presque entièrement changé de figure depuis son incarcération. Il est méconnaissable. M. Houle, qui l'avait vu il y a six mois, ne l'a pas reconnu.

PETITES NOUVELLES

—M. F. W. Fitzpatrick, architecte consultant de la ville de Washington, est passé au bureau de M. Alcide Chausse, inspecteur des bâtisses de la cité, cet avant-midi. M. Fitzpatrick est le secrétaire d'un comité temporaire, qui travaille à former une association internationale des inspecteurs de bâtisses de toutes les grandes villes du continent.

Il y aura une convention dans ce but, à Washington, les 23, 24 et 25 février courant, et la ville de Montréal est invitée à s'y faire représenter.

—Jos. Larochelle, 35 ans, domicilié rue Sainte-Elisabeth, a eu les deux mains affreusement brûlées ce matin à la suite d'une explosion de dynamite. Larochelle était à creuser au coin des rues Moreau et Notre-Dame quand son pic toucha un reste de dynamite enfoui à cet endroit depuis l'an dernier. C'est en touchant l'explosif avec son pic que l'accident arrva. Transporté à l'hôpital Notre-Dame.

—Carolina Varecchio, 32 ans, comparaissait ce matin devant le magistrat Lafontaine, sous accusation d'avoir volé $350 à son mari supposé, Luigi Varecchio. Au mois de janvier dernier, cette femme disparaissait de la maison de Varecchio, 249 rue Cadieux, et allait vivre avec un autre homme à Saint-Louis, rue Clarke. L'assistant-grand-connétable Lambert l'arrêta, hier soir, à sa maison de la ville Saint-Louis. Lors de son arrestation, elle voulut cacher un portefeuille rondement garni, mais le policier avait les yeux ouverts et ce mouvement ne lui échappa pas. La cause a été remise au 8 février.

—Jos. Tranchemontagne, rue Saint-Charles-Borromée, journalier, accusé de vol dans un gazomètre, plaide non coupable. Enquête le 10.

—James Currie, rue Colborne, journalier, et Avila Gervais, rue Plessis, accusés de vagabondage, sont renvoyés à demain, pour enquête.

—Eugène Pailleur, 17 ans, ouvrier en fourrures, rue Montcalm, accusé de vol de fer, est déféré au 9, pour enquête. Pailleur est accompagné d'un enfant de 9 ans, qui déclare que les "grands" achetaient des bonbons et des cigarettes avec le produit des vols.

—L'ex-constable Eustache Fréchette attendra son procès pour parjure et faux en prison.

—Un homme s'est présenté au greffe de la Cour de Police, ce matin, et a demandé de faire lancer un mandat contre son fils adoptif, qui refusait de lui remettre certain montant d'argent qu'il avait gagné en travaillant. Les officiers du greffe ont eu vite fait de faire comprendre à cet homme que l'argent appartenait à l'enfant et qu'il n'y avait pas lieu d'émaner un mandat.

—Une plainte a été déposée au greffe contre un employé d'une maison commerciale importante, pour faux, par un des patrons de l'employé infidèle. Le faux, commis pour l'obtention d'un montant considérable, a été découvert hier soir.

—L'enquête sur la mort de C. W Perkins, décédé hier matin à l'hôpital Général, des suites d'un accident de tramways, a eu lieu ce matin. Le jury a rendu le verdict suivant : "Que C. W. Perkins est mort le 3 février 1904 d'une pneumonie causée par des blessures reçues au cours d'un accident de tramway. Il n'y a pas eu de crime."

MORT DE M. A. YON

Montréal a perdu, hier, l'un de ses plus anciens citoyens en la personne de M. Antoine Yon, décédé à l'âge de 80 ans. Malgré son âge avancé, M. Yon jouissait d'une santé robuste : mais il y a quelques semaines, il s'infligea des brûlures qui ont causé sa mort.

Le défunt a joué un grand rôle dans le monde des affaires à Montréal. Il fut associé à plusieurs grandes entreprises et se vit un jour à la tête d'une fortune considérable.

PERSONNEL

—Monsieur Gendreau, dentiste, et madame Gendreau, sont revenus à Montréal, hier, après une absence de quelques jours.

ENCORE LES YAQUIS

Denver, Colo., 4 — Une dépêche reçue ici annonce que six personnes ont été tuées par les Yaquis, à Ortiz, Mexique.

Ottawa, 4 — M. Albert Cousneire, courtier et marchand de bois, de Paris, est ici, auprès des marchands de bois, pour tâcher d'arriver à exporter directement le bois canadien en France, sans avoir à passer par les mains des courtiers anglais.

M. CHS. HYMAN

SERAIT NOMME MINISTRE DU COMMERCE.

Ottawa, 4 — L'arrivée en ville de M. Chs Hyman, député de London, au moment du départ de sir Richard Cartwright pour un autre congé de quinze jours après la nomination de son fils à une des plus belles positions du gouvernement, a remis à l'ordre du jour avec une notable variété la nouvelle allant à dire que M. Hyman entrerait dans le Cabinet. Ces potins voulaient, il y a quelques jours, qu'il ne fût que ministre sans portefeuille, mais il appert que ses vastes connaissances et Intérêts dans le commerce et l'industrie le désignent tout spécialement pour succéder au ministre du commerce C'est ce qu'on dit ce matin qui sera fait à l'assemblée du Cabinet aujourd'hui. Je n'ai pas réussi encore à savoir si Sir Richard a laissé sa démission entre les mains de son chef.

Le club Belcourt a été fondé hier soir avec sir Wilfrid comme président honoraire ; les honorables G. W. Ross et S. N. Parent, vice-présidents honoraires ; N. A. Belcourt, patron ; J. B. L. Caron, président ; J. B. Couillard et D. V. Ranger, vice-présidents ; J. L. Hudon, secrétaire, et O. Forest, trésorier. Ce club est destiné à consolider les libéraux de la ville qui appartenaient jusqu'ici à deux clubs qui se faisaient souvent la guerre. Le club a aussi un autre but: réunir tous les libéraux français d'Ontario sous une même bannière afin d'aider à faire nommer un ministre français pour Ontario dans le gouvernement fédéral.

COURRIER DE QUEBEC

(Du correspondant particulier de LA PRESSE)

Québec, 4 — Twin Sullivan, de Boston, un des meilleurs boxeurs de la classe welter ewight, des Etats-Unis, lance un défi à Fred. Routhier, pour le championnat du Canada. On ne croit pas que Routhier accepte ce défi de sitôt, à cause de sa défaite d'hier soir, relatée dans la page du sport.

—Une dépêche de Chicoutimi annonce que les libéraux de ce comté se sont réunis en convention pour faire le choix d'un candidat aux prochaines élections fédérales. Le résultat de cette convention donna 28 voix au docteur Savard, de Chicoutimi, 7 à M. Alphège Tremblay, 5 à M. J. D. Guay, et 1 à M. J. Girard, le député actuel. La dépêche ajoute que ce dernier contestera la légalité de cette convention.

—Le Pacifique Canadien est en marché d'acheter deux immeubles au centre de la rue Saint-Pierre : celui dont l'honorable M. Fitzpatrick est propriétaire, et qui a été occupé jusqu'à ces jours derniers par le télégraphe et l'express du Pacifique Canadien, et l'autre immeuble voisin, appartenant à M. John E. Murphy, agent d'assurances.

Le Pacifique Canadien doit ériger un édifice moderne dans le genre de celui de la succursale de la banque d'Hochelaga, au coût de $100,000.

Une dépêche de Rivière Ouelle, comté de Témiscouata, annonce la mort du doyen de cette paroisse, M. Charles Lévesque, décédé ce matin, à l'âge de 94 ans. Le défunt était le père du révérend Père Demetrius Lévesque, de l'Ordre des Sulpiciens, et de M. Dominique Lévesque, le maire actuel de Rivière Ouelle.

—Hier soir, il y eut une intéressante séance du parlement modèle de Québec, au Palais de justice.

Le projet du Grand Tronc Canada a été longuement discuté par MM. Simard et Saint-Laurent, pour le gouvernement, et MM. Langlais et Chasse pour l'opposition.

Une dame quêtait. Elle présente sa bourse à un richard qui lui dit rudement :

—Je n'ai rien.

—Prenez, monsieur, dit la dame, je quête pour les indigents.

Au café :

—Qu'est-ce que monsieur prend ?

—Je prends froid, mon ami ; fermez donc la fenêtre.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach.	Vend
C.P.R.	118	117¾	War Eag.	....	....
Duluth Com.	....	....	Payne.	.....	....
" Pref.	....	....	Virtue.	....	....
M.S.R.	203	202¼	Nth Star.	....	....
Tor. R.	99¾	98¾	R. Mont.	250	247
Twin C.T. xd	89¾	89¾	R. Onta	....	....
Dt E.	64¾	64	R. Br. N.A.	....	126
Tol. Ry.	31	30¾	R. Molson	198	193½
Hal. R.	90½	86	R. Tor.	.....	.....
St John R.	....	....	R. Merc.	....	151
W. E. R.	300	....	R. Royal	....	....
H. E. R.	....	....	R. N. Scot	268	260
W. India.	....	....	R. E. Tow.	....	....
R. & O.	83	81½	R. Québec	....	....
M. H. & L. xd	72	71¾	R. National	110	....
N.S.S.	80	77	R. Union	135	130
N.S.S. Pfd.	....	112	R. Comm.	....	....
D. L. & S.	9	8¾	D. Dom.	....	....
D. L. & S. pf.	....	....	R. Standard.	....	....
D. Coal Co.	60	59¾	R. Imperial	....	....
D. Coal Pf.	....	108	R. Hochel.	148	....
L. Woods Com.	....	75	R. Ottawa	211	....
L. " Pfd.	100	....	Switch Pf.	....	....
C. Cable.	186	174	Bds. L. Grant	100	....
M. Tel.	162	158	" C. Cab. c.	....	....
Bell T.	180	162	" " r.	....	....
Ogil pfd.	122	115	" H.E.R.	....	....
L. Woods.	....	....	Bds R. Tel.	....	....
R. Pek' AA A	....	....	" C.C.C.	98	....
" " B	....	....	" D. Coal	....	....
Mnt. S.W.	....	....	" L. Pulp	....	....
M.W. Pfd.	....	....	Bds. W. E. R.	....	....
L. Pulp C xd	....	....	" D. I. & S.	55	54
Wld. H.	....	....	" St Ry.	103	103
N.W. L. Com	....	....	" Ogil. C.	112	....
N.W. Lds. pf.	....	....	Bds. N.S.S.	....	....
Loan & Mor.	....	....	" St Law	....	....
Lakeshp	....	....	" M.H. & L.	....	....
Mont. Cot.	107¾	102½	W. Ind. Bds.	....	....
Dom. "	40	38	Ogilvie Com	175	150
C. Col. "	....	40	New M.S.R.	....	....
Merc. "	....	....	M.S.P.C.	....	....
Montm.	....	....	" pfd.	....	....
Republic.	....	....